



L'INVASION ALLEMANDE

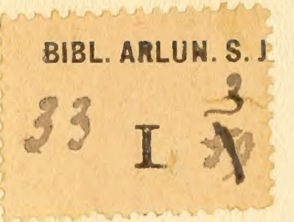
DANS LES PROVINCES

DE NAMUR ET DE LUXEMBOURG

Il a été tiré de cet ouvrage 25 exemplaires de luxe, portant la signature des auteurs.

Ces exemplaires sont numérotés de I à XXV et sont hors commerce.

—



DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE

L'INVASION ALLEMANDE

DANS LES PROVINCES

DE NAMUR ET DE LUXEMBOURG

PUBLIÉS PAR

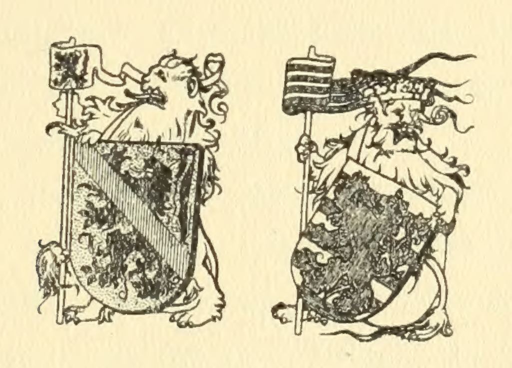
LE CHANOINE JEAN SCHMITZ
SECRÉTAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR

ET

DOM NORBERT NIEUWLAND
DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS

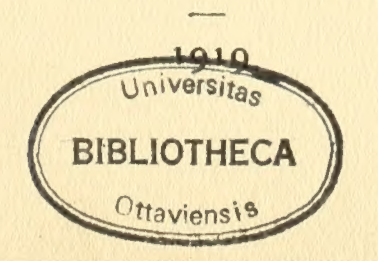
PREMIÈRE PARTIE

A PROXIMITÉ DE LA FRONTIÈRE
LES PREMIÈRES JOURNÉES DE L'INVASION



BRUXELLES & PARIS
LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE
G. VAN OEST & Cie, ÉDITEURS

1919



Lettre de S. G. Mgr Thomas-Louis Heylen,

Évêque de Namur.

Évêché de Namur, le 8 septembre 1919.

A Monsieur le Chanoine Schmitz,
Secrétaire de l'Évêché de Namur

et au T. R. P. dom Norbert Nieuwland,
de l'Abbaye de Maredsous.

Depuis longtemps j'appelais de tous mes vœux et aujourd'hui je salue avec bonheur la publication du travail que je vous ai confié. Ces miens sentiments, qui ne les partage? Tous mes diocésains liront avec avidité et émotion ces pages, mémorial des heures tragiques qu'ils ont vécues et dont ils veulent, malgré la douleur qu'il réveille, garder dans leur cœur l'éternel souvenir. Cette histoire sera accueillie et lue avec le même poignant intérêt par les nombreux amis que nous comptons dans la Patrie belge et dans tous les pays alliés.

C'est que votre œuvre n'est pas seulement le récit des actes de cruauté commis par nos ennemis, elle est encore et surtout — spectacle singulièrement édifiant — le tableau du ferme courage et de l'indomptable endurance de nos populations et la mise en relief de l'héroïsme de nos frères immolés, dont le sang versé fit germer la victoire et fut la rançon de la délivrance de notre chère Patrie.

Tout cela est retracé avec la simplicité et la précision qui convient à un travail historique. L'exposé est souvent émouvant, plein d'une indignation contenue, par la volonté d'être avant tout sincère et vrai.

Jamais je n'oublierai cette période, la plus angoissante que mon cœur de patriote et d'évêque ait connue, et dont chaque journée, chaque heure pour ainsi dire, m'apportait la nouvelle de la mort de l'un ou l'autre de mes fils tombés sous la fusillade allemande, qui dans un isolement terrible, qui en compagnie de ses ouailles qu'il préparait à mourir. Ce sera le deuil de ma vie entière. Mais, Dieu soit loué ! ce n'est pas une douleur sans espérance, car, à travers mes larmes, je vois le ciel ouvert à ces centaines d'innocentes victimes et, dans l'intime de mon âme, je redis la parole du Psalmiste : « Seigneur, selon la puissance de votre bras, sauvez les fils de ceux qu'on a immolés ! Et nous, votre peuple, nous vous rendrons gloire à jamais, et d'âge en âge nous publierons vos louanges ! »

Votre affectueusement dévoué en N.-S.

† *Thomas-Louis, Evêque de Namur.*

PRÉFACE DES AUTEURS

Comme son titre l'indique, la présente publication est destinée à consigner les résultats de sérieuses enquêtes faites, au lendemain de l'invasion, dans les provinces de Namur et de Luxembourg, qui composent le diocèse de Namur, provinces qui ont particulièrement souffert de la barbarie de nos injustes envahisseurs.

L'histoire de cette tragique période de l'invasion n'a pas tardé à être systématiquement dénaturée et complètement faussée par les Allemands. Ils avaient l'irréductible persuasion que leurs armées étaient invincibles et que leur triomphe suffirait, non seulement à bâillonner les vaincus, mais à imposer le silence à tout l'univers. Bien plus, ils aimaient à nous faire entendre cette prétentieuse et cynique parole : « L'histoire de la guerre ! Nous l'écrirons nous-mêmes ! Nous l'écrirons seuls ! Et on nous croira ! »

Nos ennemis avaient, à agir ainsi, un intérêt capital. Après avoir, au mépris des traités, violé le territoire belge, ils ont foulé aux pieds le droit des gens et les lois de la guerre, pillant, saccageant et incendiant les demeures des paisibles habitants, massacrant les populations civiles innocentes, sans distinction d'âge et de sexe. Ils se sont attachés, avec une férocité inouïe, à ruiner, à faire souffrir, à martyriser la Belgique. Ils ont accompli leur œuvre avec préméditation, d'après un plan froidement élaboré, en conformité des instructions émanées des écrivains militaires allemands les plus autorisés.

Le jour vint bientôt où ils durent se préoccuper de sauvegarder leur honneur national et de se justifier aux yeux des nations civilisées. Ils tentèrent d'abord de faire le silence sur leur conduite barbare : on se rappelle le retentissant télégramme du Kaiser à M. Wilson et l'orgueilleuse proclamation des quatre-vingt-treize savants niant *a priori* les atrocités.

Mais les faits étaient indéniables. Pour se disculper, ils n'eurent

alors d'autre ressource que le mensonge et la calomnie. « Les civils ont tiré sur nous! », tel fut leur refrain bien connu. Cette légende des francs-tireurs, la presse allemande s'appliqua à la propager, à l'accréditer, au point qu'elle a pénétré, de façon indéracinable semble-t-il, dans toutes les couches de la population de ce pays. Livres et publications, revues et périodiques, discours et rapports militaires, innombrables articles de journaux de toutes nuances, tout fut mis en œuvre avec insistance et opiniâtreté par le Gouvernement de Berlin, afin de légitimer ses monstrueux procédés de guerre et de transformer les victimes en coupables dignes de châtiment.

C'est ce but que tenta surtout d'atteindre le *Livre blanc* (1) relatif à la soi-disant « guerre populaire belge, contraire au Droit des Gens ». Cette publication, datée du 10 mai 1915, souleva au plus haut point l'indignation du peuple belge. Elle contribua, plus encore que ne l'avaient fait les massacres du début, à exciter dans la population la colère et la haine contre l'Allemagne. On craignait que ces pages officielles ne fussent le dernier mot de l'Histoire sur le drame sanglant de l'invasion. Les Belges opprimés étaient incapables de relever cet audacieux défi à la vérité. Il semblait impossible de neutraliser l'effet que cette infâme manœuvre devait produire à l'étranger. Ainsi que Mgr Heylen l'écrivit au Souverain Pontife « aucun citoyen belge, dans le régime d'étroite contrainte qui sévissait, n'était en état de tenter une défense quelconque sans s'exposer aux plus sévères rigueurs » (2). Si l'on excepte la *Réponse au Livre blanc* du vaillant Évêque de Namur, il ne parut dans nos deux provinces, pour exposer les faits sous leur vrai jour, qu'un petit nombre de publications anonymes, écrites et propagées dans le plus grand secret (3).

Pour obtenir un récit conforme à toutes les exigences de la critique historique et pour établir les faits de façon incontestée, il eût fallu procéder à une enquête bilatérale. Cette enquête, les Évêques la réclamèrent à maintes reprises de l'autorité allemande (4), mais ils se heurtèrent chaque fois à une opposition irréductible.

Il importait cependant d'aviser aux moyens de publier, aussitôt que les circonstances le permettraient, une histoire exacte et vraie de tout ce

(1) Auswärtiges Amt. Die Völkerrechtswidrige Führung des Belgischen Volkskriegs. Berlin, 10 mai 1915.

(2) Jansen, Mgr HEYLEN, *Son Action et ses Lettres*, Namur, Wesmaël, p. 198.

(3) Nous notons les suivantes : *Nécrologe dinantais ; La Vérité sur les massacres de Dinant ; Les Journées d'août 1914 dans le Luxembourg belge ; Pages du Livre de douleurs de la Belgique ;* Quelques récits isolés dans *La Libre Belgique, L'Ame belge, la Revue de la Presse française, Le Belge, La Patrie,* etc.

(4) Voir Jansen, o. c., *Réponse à Rosenberg*, p. 87.

que le pays avait souffert et de l'opposer au monument d'hypocrisie et de mensonge que les Allemands avaient construit. C'est ce que comprirent nos Évêques.

Les auteurs de la présente publication furent, dès les premiers temps de l'occupation, désignés respectivement par S. E. le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines, et par S. G. Mgr Heylen, Évêque de Namur, pour recueillir les matériaux de cette histoire.

Comment nous avons compris et exécuté notre tâche, nous allons l'exposer en peu de mots.

Dès l'appel de l'Épiscopat, nous nous sommes mis à l'œuvre. Il importait de ne pas attendre l'heure de la libération, sous peine de compromettre le succès de la mission qui nous avait été dévolue. Qu'on se rappelle la situation qui était faite aux Belges, à ce point de vue spécial, sous l'occupation. Pendant plus de quatre ans, l'ennemi a privé notre pays des sources habituelles de l'histoire. A part un petit nombre de prohibés, aucun livre, aucune revue, aucun journal n'a relaté les événements si importants et si graves dont nous avons été les témoins. Dans la littérature de guerre censurée par l'ennemi, il n'y avait place que pour les faits qui lui étaient favorables et la vérité y était journellement dénaturée. On nous faisait même un crime de confier au papier nos impressions et nos larmes, on violait les correspondances privées, on fouillait jusqu'aux cachettes où se conservent les souvenirs intimes.

Si encore leurs forfaits s'étaient perpétrés au grand jour ! Non. De nombreux massacres de civils, les crimes les plus monstrueux sont arrêtés dans l'ombre et l'hypocrisie, exécutés sans enquête ni interrogatoire, dans le secret de la solitude. A part l'un ou l'autre spectateur fortuit et indiscret, ceux-là seuls peuvent témoigner qui ont été du nombre des victimes vouées à la mort, mais sauvées grâce à d'heureuses circonstances ou par l'un ou l'autre de ces stratagèmes que l'instinct de conservation suggère opportunément. Dans nos beaux et riches villages de l'Entre-Sambre-et-Meuse ruinés par l'incendie, dont les habitants, sous le coup d'une terreur trop justifiée, ont cherché le salut dans une fuite précipitée, personne ne peut rendre témoignage sinon l'un ou l'autre infirme ou vieillard abandonné dans ces lieux déserts, auquel il ne coûtait plus de braver la mort.

Ressources bien faibles à la vérité, pour composer un récit complet et véridique, mais ressources précieuses si l'on sait les utiliser.

Nous nous sommes rendus sur place; nous avons reconstitué avec un soin minutieux les horribles scènes de l'invasion, photographié les villages en ruine et les endroits des fusillades, recherché les papiers et les écrits abandonnés par les auteurs des crimes. Nous avons colligé les dépositions au moment où les souvenirs étaient encore précis et lucide la mémoire des détails. On vivait les souvenirs d'hier. Le temps n'avait rien effacé des premières impressions et la légende, comme il arrive trop facilement, n'avait pas encore pris place à côté de la vérité. Nos renseignements semblent défier par là même la contradiction et la critique. On a pu interroger maint témoin enlevé depuis par la mort. Chacun a déposé de sang-froid, avec le souci de modération et de précision que dictait la présence de l'ennemi, sur des faits qu'il connaît de science personnelle et certaine.

Ce travail, on le devine, n'alla pas sans peines ni dangers. Qu'on se rappelle la difficulté des communications, le souci de se soustraire à l'attention et aux suspicions d'une police secrète toujours en éveil, le danger aussi qu'offrait la conservation des écrits prohibés et la frayeur qu'inspirait le régime odieux des perquisitions. C'est ainsi que furent détruits, durant l'occupation, tant de documents d'un haut intérêt. A plusieurs reprises, nos volumineux dossiers furent sur le point d'être découverts (1).

Nous remplissons un devoir en remerciant ici tous nos collaborateurs aussi courageux que désintéressés et nous nous plaisons à rendre hommage à la bienveillance, active et intelligente, que nous avons rencontrée auprès des membres du clergé local (2). C'est à eux que nous nous sommes principalement adressés, car ils ont particulièrement souffert de la barbarie allemande et ils ont été partout mêlés aux scènes sauvages de l'invasion. Grâce à leur concours, nous avons pu choisir nos témoins et entendre ceux-là exclusivement que recommandaient leur situation, l'honnêteté de caractère et leur valeur intellectuelle.

Leurs dépositions, nous les avons contrôlées les unes par les autres et par de nouvelles enquêtes faites sur place.

Notons encore que nous avons travaillé sans entente préalable et presque à l'insu l'un de l'autre. A l'heure de l'armistice, nous nous sommes trouvés devant une documentation double, qui permet mainte-

(1) Cette documentation est déposée aux archives de l'Évêché de Namur et de l'Abbaye de Maredsous et est tenue à la disposition de tous ceux que la question intéresse.

(2) Nous exprimons aussi notre vive reconnaissance à M. le chanoine Roland, à M. l'archiviste Ferdinand Courtoy et à M. l'avocat Franz Hubert, dont l'aide et les conseils nous ont été d'un grand secours.

nant une vérification des témoignages et des faits aussi sûre que facile.

Enfin, nous avons trouvé une ressource précieuse, surtout pour les localités où il s'est passé des faits d'intérêt secondaire, dans la « Documentation relative à l'histoire de l'Eglise de Belgique pendant la guerre de 1914 à 1918 », que le clergé a recueillie en 1919 à la demande de l'Épiscopat belge.

Tel qu'il est, notre travail représente-t-il une histoire définitive? Assurément non. Il a pour but non pas d'écrire l'histoire de l'invasion, mais de la *documenter*. Nous apportons ici une série de documents, de réelle valeur croyons-nous, dans lesquels pourront puiser, en toute sécurité professionnelle, les historiens de l'avenir.

Ces documents sont de deux catégories. Les uns sont des récits, rapports ou dépositions émanant de témoins oculaires et qualifiés, dont les noms sont cités ; ce sont les plus nombreux. Les autres émanent des auteurs eux-mêmes et résultent de recherches faites par eux sur place ou de renseignements fournis par des témoins oculaires. Tous ces récits, rapports et dépositions, font l'objet d'une numérotation spéciale qui figure en marge du texte.

Il n'est pas question de faire œuvre de stratégie ou de science militaire, mais de montrer, par des témoignages de première main, quel est le régime, quels sont les traitements que l'armée allemande a fait subir à la population civile durant l'invasion. Que si nous empruntons à ces événements militaires les grandes divisions du récit, c'est en vue d'obtenir un groupement naturel et logique des faits.

Nous n'avons pas davantage la prétention d'aboutir à une œuvre complète ou exempte d'erreurs de détail et nous faisons ici appel à tous nos lecteurs : qu'ils veuillent nous aider à parfaire et à rectifier le travail. L'identification des troupes allemandes, auteurs des méfaits, a été notre souci constant; mais ces recherches sont souvent aussi incertaines que laborieuses. Nous aimons à le noter ici pour que l'on ne nous tienne pas rigueur d'imputations fautives.

Bien que le travail comporte plus d'un millier de pages, il ne dépasse pas le cadre restreint qui nous a été assigné par NN. SS. les Evêques. Il se limite pour la durée *au mois d'août 1914* et principalement *à la grande semaine du 19 au 26 août*; pour l'espace *aux provinces de*

Namur et de Luxembourg. Aucune période de la guerre ne met en plus sanglant relief la barbarie allemande et ne révèle avec plus d'éclat l'innocence et la magnanime attitude de nos populations. Si nos ennemis vaincus sont capables de comprendre la leçon qui s'en dégage, ils se sentiront déshonorés à jamais devant l'histoire.

L'ouvrage sera divisé en sept parties :

I. *A proximité de la frontière : les premières journées de l'invasion.*
II. *Le siège de Namur.*
III. *Tamines et la bataille de la Sambre.*
IV. *Le combat de Dinant.*
V. *L'Entre-Sambre-et-Meuse.*
VI. *La bataille de Neufchâteau et de Maissin.*
VII. *La bataille de la Semois et de Virton.*

Un dernier mot. Nous dédions cet ouvrage à la mémoire de tous nos morts et martyrs : ce sont nos vingt-six prêtres et religieux fusillés, ce sont leurs ouailles tombées par hécatombes à leurs côtés, ce sont nos héroïques soldats payant de leur sang la rançon de la victoire, ce sont ces centaines de prisonniers expiant dans les geôles allemandes les exploits de leur patriotisme. A tous et à chacun la patrie belge voue un éternel hommage d'admiration et de gratitude.

Et si ces pages, rassemblées pour l'honneur du droit outragé, tombent sous les yeux de nos ennemis, qu'elles fassent la lumière dans leurs esprits jusqu'ici réfractaires à la vérité, qu'elles les guérissent de leur insupportable orgueil et de leur soif de domination, qu'elles leur rappellent la parole de l'écrivain sacré : « C'est dans l'amour et le culte de la justice que les nations s'élèvent et prospèrent, c'est par le crime qu'elles préparent et consomment leur ruine ». (Prov. XIV, 34.)

Namur et Maredsous, le 25 mars 1919.

LES AUTEURS.

A PROXIMITÉ DE LA FRONTIÈRE
LES PREMIÈRES JOURNÉES DE L'INVASION

Ces pages sont consacrées à l'histoire de l'invasion dans un coin du territoire belge que l'armée a dû sacrifier sans résistance à l'envahisseur. C'est la *partie nord de la province de Luxembourg*, à travers laquelle d'importantes troupes allemandes (1) ont, après la chute de Liége, défilé presque sans obstacle, pour forcer le passage de la Meuse, au sud de la position fortifiée de Namur. Cette région est assez exactement délimitée par les arrondissements de Marche et de Bastogne (fig. 1). Quant à la partie sud de la province qui fut le théâtre des grandes batailles dites de

(1) Voici, d'après les sources allemandes, une vue d'ensemble sur la situation et les opérations des armées du Kaiser, en août 1914.

Jusqu'au 17 août, la 1re armée (Général von Kluck) s'est avancée dans la région sise à l'ouest de la ligne Hasselt-Saint-Trond; la 2e armée (Général von Bülow) appuie son aile droite aux forts ouest de Liége; son aile gauche est à 20 kilomètres au sud du fort d'Embourg, près de Ferrières; la 3e armée (Général von Hausen) a son aile droite à 30 kilomètres au sud-ouest de Malmédy; plus au sud, la 4e armée (duc de Wurtemberg) marche sur Neufchâteau-Bertrix-Paliseul-Gedinne; la 5e armée (Kronprinz de Prusse) s'appuie sur Thionville et couvre le front de cette ville à Arlon.

Le 18 août, la 1re et la 2e armées avancent au Nord de la Meuse dans l'intervalle Diest-Tirlemont-Wavre, pour atteindre la ligne de chemin de fer Bruxelles-Namur. Devant elles s'avance, faisant fonction d'éclaireur et pour voiler leur marche en avant, le 2e corps de cavalerie (Lieutenant-général von der Marwitz), comprenant les 2e, 4e et 9e divisions de cavalerie.

La 3e armée pousse son aile droite à la Meuse, près de Namur, et avance contre ce fleuve entre Namur et Givet. Devant son front s'avance, dans la direction de Dinant, le 1er corps de cavalerie (Lieutenant-général baron von Richthofen), comprenant la division de la Garde et la 5e division de cavalerie.

La 4e et 5e armées s'unissent à cette marche en avant; les 1e, 2e, 3e, 4e et 5e pivotent ainsi sur la ligne Bruxelles-Thionville.

Namur est attaquée et prise par l'aile gauche de la 2e armée et l'aile droite de la 3e.

La 2e armée comprend les 7e et 10e corps d'armées; les 7e et 10e oorps d'armées de réserve; le corps de la Garde, le corps de réserve de la Garde, les 25e et 29e brigades de landwehr; en plus, l'artillerie.

La 3e armée comprend les 11e, 12e, 19e corps d'armées; le 12e corps d'armée de réserve, la 47e brigade de landwehr et l'artillerie.

La 4e armée comprend les 6e, 8e, 18e corps d'armées, les 8e et 18e de réserve, la 49e brigade de landwehr et l'artillerie.

(*Der Grosze Krieg. Lüttich-Namür*, *Stalling*, Oldenburg 1918, p. 67 et ss.)

Neufchâteau, de Maissin, de la Semois et de Virton, elle fera l'objet de plusieurs des parties suivantes.

Nous avons hésité d'abord à introduire dans notre plan de travail ce chapitre spécial. En effet, la région dont il s'agit a été assez épargnée

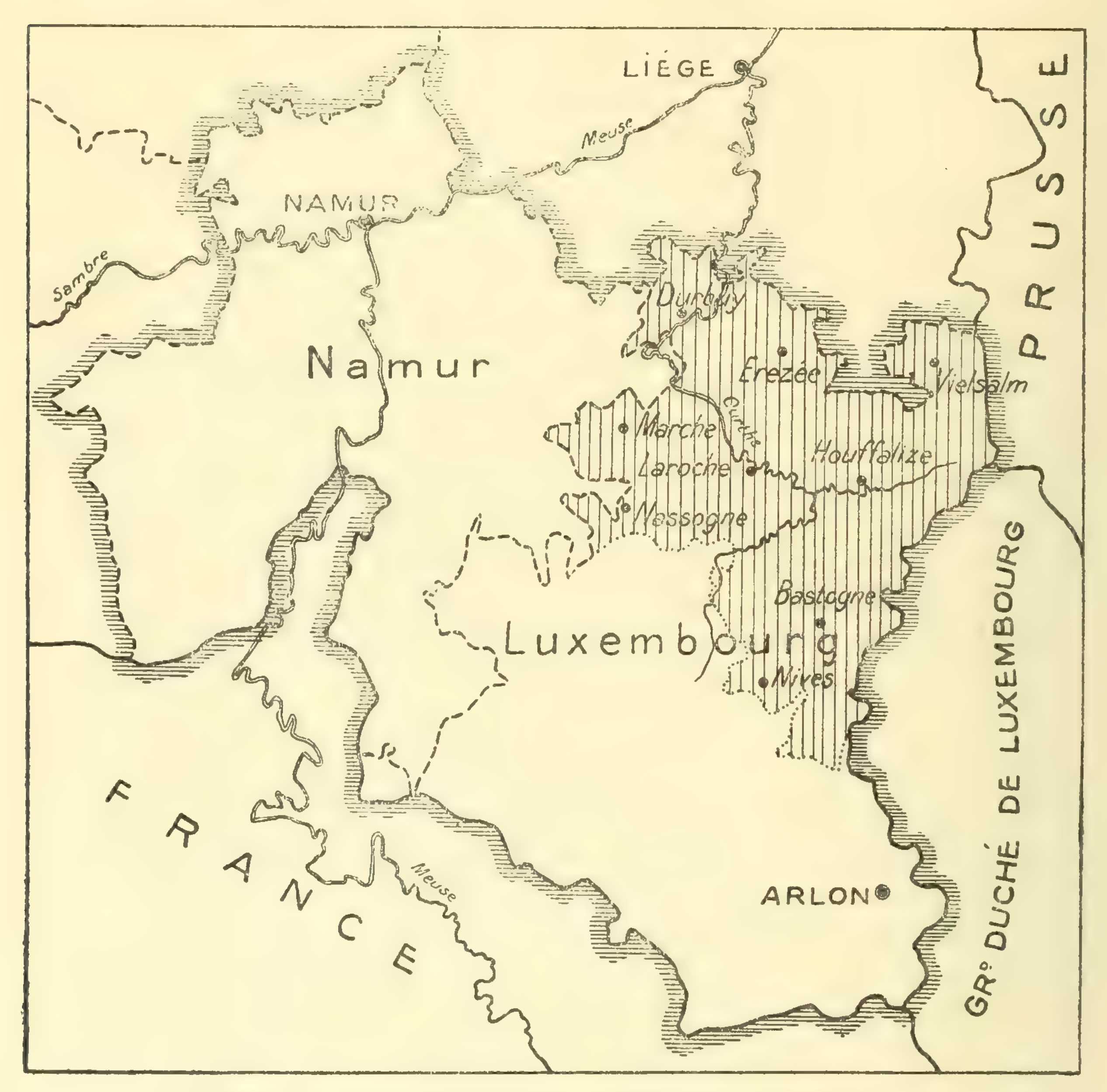


Fig. 1. — Carte des Provinces de Namur et de Luxembourg.
La partie hachurée (comprenant les arrondissements de Marche et de Bastogne) est traitée dans ce volume.

par l'invasion ; elle compte peu de sinistres et peu de victimes. Il nous a néanmoins paru intéressant de le maintenir, à plusieurs points de vue.

A travers ces hauts plateaux que sillonnent, seules, les petites vallées de la Salm et des deux Ourthes, les armées du Kaiser se sont heurtées à peu d'obstacles. Les insignifiantes patrouilles de cavaliers français ne

suffisaient guère à arrêter leur marche en avant. Le sol de l'Ardenne n'a pas bu en grande quantité le sang de leurs soldats. Cette circonstance devait exercer une grande influence sur la conduite des troupes, les disposer favorablement à l'égard des civils, les amener à éviter tout excès. Ces troupes affectaient des sentiments de bienveillance. « Nous arrivons en amis ! », dit un général, le 5 août, à M. le curé de Gouvy. Le même jour, à 4 heures de l'après-midi, quatre uhlans, partis de Malmédy, s'arrêtaient à l'abbaye de St-Remy, à Rochefort, pour demander des vivres. Au religieux qui leur annonçait que, d'après le *Patriote* de ce jour-là, l'Allemagne avait déclaré la guerre à la Belgique et à la France, ils répondirent : « Non, nous avons depuis hier soir l'autorisation de passer à travers la Belgique ! » Des dispositions semblables furent fréquemment témoignées, en d'autres localités de la province, au cours des journées suivantes. Cependant, on ne peut le contester, le guerrier allemand se révèle, dès le 5 août, ce qu'il sera le 20 août et plus tard, lorsqu'il se heurtera à la résistance non plus seulement de quelques éclaireurs, mais d'une armée plus compacte et plus décidée. A peine a-t-il franchi le sol belge qu'il se montre hautain, dur, cruel. Il se complaît à faire souffrir, surtout les faibles et les humbles. Toute difficulté doit être vaincue, fallût-il passer à pieds joints sur une loi divine ou humaine. Quand il le juge utile, il brûle, il anéantit, il ruine, il tue, il perce de la baïonnette des femmes ou des enfants ; il jette des êtres vivants dans les flammes ; il ne respecte et n'honore même pas les cadavres de ses victimes ; il force le civil à marcher devant lui et s'en sert comme d'un bouclier, comptant ainsi briser la résistance des défenseurs belges ou français et s'assurer une facile victoire.

Cette première partie est, à ce point de vue, instructive. Elle relate peu d'excès commis par les troupes allemandes, mais elle reflète déjà les effrayantes et terribles dispositions que nous leur verrons appliquer bientôt dans leur œuvre lamentable de ruine et de destruction.

Le bilan de cette première partie se résume comme suit :

	Victimes.	Maisons incendiées.	Civils déportés.
Bastogne	—	1	6
Sibret	1	1	—
Rosières	6	28	—
Gérimont	—	11	—
Vielsalm	—	—	20

	Victimes.	Maisons incendiées.	Civils déportés.
Champlon.	1	3	—
Cobreville	1	14	—
Ourth	2	2	—
Grandmenil	1	2	70
Ortho	2	2	—
Barvaux-sur-Ourthe	1	8	—
Briscol et Clerheyd	10	19	—
Somme-Leuze	11	22	9
Hargimont	2	8	—
Lignières	—	2	1
Manhay	3	9	12
Chéoux	—	—	1
Hébronval.	—	—	1
Hollogne	—	—	6
Jenneret	1	—	—
Marcour	—	—	1
Regné	—	—	1
Roy.	—	—	1
Samré	—	—	1
Aye	—	—	1

Au total : 42 fusillés; 132 maisons incendiées; 131 civils déportés en Allemagne

CHAPITRE I

ENTRÉE ET AVANCE DES TROUPES ALLEMANDES

Transportons-nous le long de l'étroite frontière qui sépare Gemmenich et Visé de Trois-Vierges : c'est par cette brèche que l'Allemagne guerrière va déverser sur la Belgique et sur le Nord de la France, en grande partie, le flot de ses formidables troupes.

Avant que les villages belges de la frontière fussent émus des menaces de guerre, l'alerte était déjà donnée chez nos ennemis. Ils avaient massé des troupes considérables sur toute la ligne. Le 1er août, les habitants d'Ourthe savaient qu'il s'en trouvait à Lengeler, village limitrophe. Ces préparatifs de guerre eurent pour effet immédiat de modifier en Allemagne les conditions économiques et de provoquer une hausse considérable des prix. Dans la semaine qui précéda le 2 août, des milliers de civils allemands, passant la frontière, vinrent à Gouvy, à Beho, à Vielsalm, faire des achats de farine, de café, de sel, de sucre et d'autres vivres, introuvables déjà dans leur pays.

Le vendredi, 31 juillet, des gendarmes belges à cheval commencèrent à patrouiller le long de la frontière. On se disputa ce jour-là les journaux et l'on se rendit compte que l'horizon s'assombrissait.

La nuit suivante — du 31 juillet au 1er août — fut une nuit mémorable. La paix et le calme des villages furent troublés par de fiévreuses sonneries de cloches, par de bruyants appels de clairons. « Soldats, levez-vous, courez à la défense du sol menacé ! » Heures inoubliables, marquées par d'émouvantes scènes d'adieu, par des démonstrations plus émouvantes encore d'élan et d'exaltation patriotiques ! Personne ne douta ce jour-là qu'il y eût une « âme belge » !

Dans la matinée du samedi, 1er août, des agents de la douane parcoururent les maisons et réquisitionnèrent une grande quantité de drapeaux. Ils les disposèrent de distance en distance le long de la frontière : celle-ci se trouva, pour quelques jours, jalonnée de nos trois couleurs! On les arbora de même aux églises et à tous les bâtiments publics.

Le 2 août, à 7 heures du matin, le Ministre d'Allemagne remet au Gouvernement belge la note du Gouvernement allemand, annonçant l'intention de violer le territoire et demandant une neutralité bienveillante, à défaut de laquelle le règlement des rapports sera laissé à la décision des armes. Le 3 août, au matin, le Gouvernement belge remet sa fière réponse à l'ultimatum allemand. Il se refuse à sacrifier l'honneur de la Nation, à trahir ses devoirs vis-à-vis de l'Europe. Dès ce moment, on accentue les préparatifs de résistance : dans la nuit du 3 au 4 août est transmis l'ordre d'abattre les arbres le long des grand'routes, afin d'en obstruer le passage, dans la partie Nord-Est du Luxembourg.

C'est le 4 août, à la fin de la séance historique tenue à la Chambre, que le Chef du Cabinet, M. de Broqueville, annonce « que le territoire est violé ».

Nous relatons dans ce premier chapitre les incidents divers qui marquèrent l'entrée des troupes allemandes et leur avance dans le Nord du Luxembourg, et les rencontres du début avec les éclaireurs français. Il résultera de ce premier exposé une vue d'ensemble des méfaits commis par nos agresseurs. Nous réservons pour un second chapitre l'examen détaillé des malheurs infligés aux localités de cette région qui ont particulièrement souffert.

§ Ier. — *Entrée des troupes allemandes.*

L'Allemagne est reliée au Nord du Luxembourg par quatre grand'-routes, dont deux traversent le Grand-Duché : la route Recht-Petit-Thier-Vielsalm ; la route S.-Vith-Beho ; la route Oudler-Allerborn-Longwilly-Bastogne; la route Wiltz-Bastogne. Or, dès l'avant-midi du 4 août, ces routes, en territoire belge, furent encombrées d'arbres abattus qui offrirent de gros obstacles aux avant-gardes de l'envahisseur.

Sur le trajet Recht-Poteau-Petit-Thier, cinq officiers allemands arrivèrent en auto le 4 août, à 3 heures de l'après-midi ; ils arborèrent le drapeau blanc et demandèrent la route de Liége. A la

vue des barricades, ils rebroussèrent bientôt chemin. Ce n'est que le 6 août, à 3 heures de relevée, qu'une compagnie d'infanterie franchit la frontière, suivie bientôt d'un régiment de la Garde impériale, qui logea à Petit-Thier.

Des troupes entrèrent à Beho dès le 4 août, venant surtout de Deiffelt et se dirigeant vers Bovigny. Les arbres étaient principalement coupés aux endroits dangereux, le long des talus élevés, aux environs des ponts et des forêts. Les soldats, incapables de franchir l'obstacle, furent obligés de le tourner, en traversant les campagnes et en regagnant la route là où elle était libre.

C'est le 5 août, à 4 heures de l'après-midi, que cinq uhlans passèrent la frontière grand-ducale d'Allerborn à Longwilly. Le 7, dans l'avant-midi, il en arriva 35, puis une compagnie de cyclistes qui fit déblayer les chemins.

Sur l'itinéraire Wiltz-Bastogne, 8 uhlans franchirent le sol belge le 7 août, une centaine de soldats de toute arme le 9. D'importants mouvements de troupes commencèrent le lendemain.

Les armées empruntèrent aussi des routes secondaires, que l'on aurait crues inaccessibles à des convois militaires. Le 5 août, au matin, des estafettes apparurent à la frontière du Grand-Duché, au-dessus de Wathermal et, à 12 h. 45, un corps d'armée saxon fit son entrée, par ce chemin, au village d'Ourthe. Le sentier de Troine à Buret et Boeur fut foulé, dès le 6 août, à 8 heures du matin, par plusieurs milliers de Saxons qui campèrent à Buret, occupant même la chapelle. Boeur reçut le matin 20 uhlans, l'après-midi un millier de Saxons. C'étaient les 106e et 107e, conduits par le Général Kaden. De Krombach, près St-Vith, à Commanster, ce sont d'anciens chemins de bois, creusés de profondes ornières. C'est par là que firent leur entrée le 32e d'infanterie, le 12 août et le 96e, le 16 août. Ce régiment se divisa de là en trois sections, qui prirent les directions de Rogery, de Bêche et de Neuville.

I. LES UHLANS.

On est surpris de constater avec quelle promptitude les uhlans envahirent le Nord de la province. Ce fut comme un essaim qui atteignit, en un clin d'œil, tout le réseau des voies de communication. Voici quelques détails précis :

Mardi, 4 août, à midi, 6 hussards saxons occupent militairement la

gare de Bovigny. Vers 2 heures, tandis que les habitants de Grandmenil abattent les arbres de la route Liége-Bastogne, des uhlans entrent à Grandmenil par le vieux chemin de Vaux-Chavanne. Au nombre d'une vingtaine, ils se retirent « sur le Thier », point géodésique du côté de Chêne-al-Pierre, d'où ils peuvent surveiller les routes de Manhay, d'Erezée, de Lafosse, de Dochamps et dans la direction de Samrée. Ils y passent les nuits et on les voit, durant le jour, se promener timidement dans les environs des villages.

Le 5 août, jour où des uhlans s'emparent du chemin de fer Gouvy-Bastogne, d'autres apparaissent à Durbuy, sur les routes d'Ouffet à Bende, de Tohogne à Jenneret et dans les bois à l'est de Pailhe, au nord d'Havelange, à 60 kilomètres de la frontière. M. l'abbé Rousselle, chapelain de Libois, fit chemin, de Libois à Tahier, avec dix soldats belges qui se portaient à leur rencontre. L'un des uhlans fut blessé et soigné au château de M. le Comte de Liedekerke, à Libois. Vers midi, vingt grenadiers belges, qui allaient au même château, durent rebrousser chemin, à l'annonce d'un escadron allemand venant d'Havelange. Le même jour encore, 206 hussards de la mort arrivent près de la chapelle de Jannée, à l'est de Ciney ; ils s'y installent à demeure, dans les forêts ; d'autres passent à Marche, à Humain, au pont de Vachaux, près de Buissonville, à Saint-Remy (Rochefort). « Ne sont-ce pas des Anglais? » demandent à M. le bourgmestre de Humain des habitants du village.

Le 6 août, douze uhlans, qui paraissent peu rassurés sur leur sort, arrivent à On et demandent un gîte moyennant paiement en pièces d'or. Le lendemain, ils quittent le village, disant gagner la frontière française. Au matin du même jour, M. l'abbé Petitjean, curé de Foy-Notre-Dame, à 7 kilomètres de Dinant, rencontre, à la chapelle de Saint-Donat, 9 uhlans, dont un sous-officier et 8 soldats ; ils logèrent à la ferme de Mayence.

Le 7 août est le jour où ils tuent à Jenneret, sur « les biens communaux », un jeune homme de 20 ans, JOSEPH SOYEUR, de Houmart. Averti, M. Detourbe, curé de Jenneret, s'y rendit vers midi, accompagné de Nestor Delvaux. La victime avait reçu un coup de lance à la tête ; on voyait une large blessure à la nuque et un trou au-dessus de l'œil. Elle avait été dépouillée de son argent. Autour du cadavre, de nombreuses traces de pieds de chevaux, qui trahissaient la présence de uhlans.

Dans la nuit du 7 au 8 août, il en arrive 150 à Heure-en-Famenne. Ils se reposent dans les fermes de Moressée, sans desseller leurs montures,

car ils s'attendent à des combats. Le lendemain, à 8 h. 30 du matin, ils s'éloignent. A 9 heures, entrent au village de 1200 à 1300 cavaliers français.

Ces uhlans, obéissant aux ordres reçus, s'établissaient à postes fixes, d'où ils rayonnaient pour remplir leur charge d'éclaireurs et terroriser les populations. L'un de ces repaires furent les bois situés entre Marche, Durbuy et Havelange. Voici, à titre d'exemple, leurs gestes à Haversin, tels que nous les raconte dans son journal M. l'abbé Baijot, curé de la paroisse.

N° 1. Le 4 août, à 3 h. 30 de l'après-midi, le Génie belge fait sauter le pont du chemin de fer, au-dessus du Thier-de-Longuir. Le 5 août, arrivée des premiers uhlans, venant du côté de Liége. A la gare, on brise le télégraphe. Les Allemands s'emparent le même jour de Cyrille Culot et du garde Closset, qu'ils ont trouvés au « Molignia » et les reconduisent dans leur camp, dans les bois de Heure, Jannée et Sinsin. Dans la journée, passage de uhlans, regagnant Heure.

Le 7 août, passage et repassage de uhlans. Huit sont en permanence près de la gare, sans l'occuper. Une centaine s'installent le soir à Haid, pour la nuit. Ils achètent un porc, le tuent, barricadent les chemins. Vers 10 heures du soir, coups de feu dans le bois, signal, paraît-il, que les Français sont à Rochefort. Une estafette accourt à Haid : tous les uhlans fuient vers Sinsin. Les gens de Haid sont dans un affolement indescriptible. Un boucher de Ciney qui apportait de la viande au village a été arrêté : ils l'ont obligé à conduire à Heure sa provision de viande, et tout le pain trouvé chez le boulanger.

Le 8 août, sur la fin de la messe, passage d'un escadron de cavalerie française. Les fidèles sortent, un officier et des soldats les saluent en disant : « Vous prierez pour nous ! » Les populations se portent sur la grand'route de Pessoux, Sinsin, Heure, acclamant l'armée française. A Buissonville, où m'appellent les confessions de la Saint-Laurent, un capitaine demande à M. le Curé de bénir ses soldats. Cette cérémonie s'accomplit au milieu d'une émotion générale.

Le 9 août, nous voyons repasser l'armée française. Le 11 août, des ulhans, vrais sauvages, revolver au poing, s'emparent de la gare, brisent tous les appareils, somment le chef de gare de montrer les papiers, le coffre-fort, de traduire les télégrammes. Ils envahissent sa demeure privée, trouvent le dîner au feu et le mangent. Scènes identiques dans les maisons voisines. Les habitants sont terrifiés.

Le 12 août, des uhlans campent près de la chapelle de Saint-Lambert ; le 13, ils font enlever le drapeau à l'école et à la gare, avec la dernière brutalité. Ils traînent ostensiblement le drapeau dans la poussière. Pour les habitants, c'est une succession de paniques : ils fuient à la simple annonce des Allemands, puis, en apprenant leur départ, ils sortent des maisons et respirent.

2. LES DRAGONS FRANÇAIS.

Cependant, les armées françaises avaient, elles aussi, pénétré sur notre sol, pour venir au secours de la Patrie violée (1). Le Nord du Luxembourg ne vit qu'une courte apparition de la cavalerie, appartenant au corps du Général Sordet (2).

Le 5 août, à l'improviste, un officier des dragons pénétra, en auto, dans la ville de Neufchâteau, pour y préparer le logement des troupes dont il annonçait l'approche. Son passage donna lieu aux plus délirantes manifestations qu'il soit possible de rêver.

Bouillon et Florenville accueillirent, ce jour-là, les dragons de Versailles. Les jours suivants, des masses de cavalerie envahirent les routes qui, de ces deux villes, rayonnent vers Gedinne, Rochefort, Saint-Hubert, Libramont, Neufchâteau et la Semois. Des pelotons arrivèrent ainsi, en quelques heures, jusqu'au Centre et au Nord de la province. C'est comme si la victoire eût survolé toute la contrée, semant partout l'exaltation et le réconfort. Le 6 août, les Français se font acclamer à Bastogne, à Villance et dans le pays de Saint-Hubert. Le 7, ils sont à

(1) Une instruction du Commandement supérieur de l'armée française, en date du 4 août, à 10 h. 40, porte : « L'Allemagne va tenter, par de fausses nouvelles, de nous amener à violer la neutralité de la Belgique. Il est interdit rigoureusement et de la manière la plus formelle, jusqu'à ce qu'un ordre contraire soit donné, à toutes nos troupes de pénétrer, même par des patrouilles ou de simples cavaliers, sur le territoire de la Belgique. » Et l'instruction du 5 août, 7 h. 20 : « Des reconnaissances de cavalerie sont autorisées à pénétrer en territoire belge ; mais elles ne peuvent encore être appuyées par de trop gros détachements. Il importe de profiter dès maintenant, mais avec discrétion, de cette autorisation, afin de recouper, au plus près de la frontière luxembourgeoise, les routes partant du front Virton-Stavelot et se dirigeant vers l'Ouest. » *Les violations des lois de guerre par l'Allemagne.* Paris, Berger, t. I, p. 28.

(2) Le 1er corps de cavalerie (Général Sordet, 12 à 13000 chevaux), comprenait trois divisions :

1re division (Général Buisson) : 2me brigade de cuirassiers ; 5me et 11me brigade de dragons, un groupe à cheval du 13me rég., un groupe cycl. du 26me bat. — 3me division (Général de Las Tours) : 4me brigade de cuirassiers, 13me brig. de dragons, 3me brig. légère, un groupe à cheval du 42me bat., un groupe cycliste du 18me bat. — 5me division (Général Bridoux) : 3me et 7me brig. des dragons, 5me brig. légère, un groupe à cheval du 61me, un groupe cycl. du 29me bat.

La cavalerie Sordet devait être soutenue par la 8me brigade d'infanterie de couverture (général Mangin). Le 45e régiment entra tout d'abord en Belgique, le 148e demeurant à Givet. Trois bataillons seulement arrivèrent à Namur le 22.

La cavalerie Sordet fit des randonnées dans le Luxembourg, du 6 au 10 août, gagna la région de la Lesse (du 6 au 15), passa la Meuse à Hastière, le 15 à minuit, se rendant dans la région de Florennes. Le 17 et les jours suivants, elle passa la Sambre et évolua dans la région de Sombreffe et Gembloux. Le 21, après avoir été en lutte avec des forces allemandes à l'ouest de Charleroi, elle se reporta vers Solre-sur-Sambre, Merbes-le-Château et Maubeuge.

Le corps Sordet fut sous les ordres du G. Q. G. jusqu'au 15 août, sous ceux du Général Lanrezac du 16 au 22 août, puis fut rattaché à l'armée anglaise.

Général Palat : *La Grande Guerre sur le Front occidental*, t. III, p. 56, 61, 289.

Houffalize, à Laroche, et une forte avant-garde s'établit à Rochefort. Le 8, on en retrouve, par pelotons d'une cinquantaine, à Evelette, pays d'Havelange, à Bande, à Haversin, aux environs de Durbuy, dans la vallée de l'Ourthe. Ce jour-là, dix mille font leur entrée solennelle dans la ville de Rochefort. Tous volent au secours de la ville de Liége.

Mais la chute imminente de la forteresse fait bientôt retentir l'ordre de rappel et, dès le 9 août, les troupes commencent à refluer. Celles qui étaient passées à Heure le 8, y rentrent, en nombre doublé, dimanche 9, après la grand'messe. Cent cinquante dragons qui campaient à Bande en repartent le 9, à 2 heures de l'après-midi, sur la route de Lignières et Hotton. Le campement de Durbuy repasse le 9, vers 1 heure, à Haversin; celui de Laroche traverse Humain dans la journée du 11 et celui de Rochefort repart dans la nuit du 11 au 12.

C'est ainsi que les armées françaises doivent bientôt céder le pas sous la forte pression de l'invasion allemande.

3. LES PREMIÈRES ESCARMOUCHES.

Un petit nombre de jours de contact avaient suffi à amener des rencontres de patrouilles et des engagements. Disons un mot de quelques-unes de ces escarmouches. (1)

N° 2. C'est du 7 août que date l'escarmouche de *Neffe*, commune de Wardin. Arrivés à Bastogne vers 8 heures du matin, une trentaine de dragons français firent une reconnaissance dans la direction de Bourcy, à l'est de la ligne du chemin de fer Bastogne-Gouvy. A 500 mètres de la halte de Bizory, ils subirent la fusillade d'Allemands qu'abritaient, de l'autre côté de la voie ferrée, des bois et le talus du chemin de fer. Le terrain où ils évoluaient était, de plus, marécageux. Gênés dans leurs mouvements, ne voyant même pas l'ennemi, ils n'eurent qu'à se retirer. Deux des leurs, Pierre Legentilhomme et Michel Ride, y trouvèrent la mort. Huit autres, plus ou moins blessés, furent ramenés à Bastogne et soignés au Séminaire et chez

(1) « Les soldats réguliers — belges et français — ont fait pendant trois ou quatre semaines, sur le front, sur les flancs, et même parfois sur les derrières de l'ennemi, des attaques incessantes, meurtrières et surtout invraisemblables d'héroïque témérité. Or, il semble bien que ces hardis coups de main, parfaitement loyaux et corrects cependant, aient poussé à son comble l'exaspération de l'armée allemande qui, soit par irréflexion, soit par rage impuissante, s'en est alors prise indistinctement aux lieux habités qu'elle traversait et même aux habitants inoffensifs demeurés sur la route. La formule la plus fréquemment rencontrée dans les carnets allemands vise, en effet, purement et simplement la dévastation d'immeubles « desquels on avait tiré sur la troupe », sans qu'on précise d'ailleurs à qui étaient imputables ces coups de feu ». DE DAMPIERRE, *L'Allemagne et le droit des gens*, Berger-Levrault, p. 229. C'est l'histoire de la destruction de nombreux villages belges.

les Pères Franciscains. Le lieutenant Louis de Chauvenet, de Saint-Quentin, mortellement blessé, ne put être emporté ; les Allemands le traînèrent, sur une distance de 300 pas, jusqu'à la maisonnette de Bourcy, où il reçut les soins de M. le docteur Gribomont. M. l'abbé Mazy, après lui avoir prêté son ministère, aida à le transporter, sur une civière de fortune, au Séminaire, où il mourut le 8 août.

Des uhlans campaient déjà en ce moment dans les forêts qui séparent Bourcy de Houffalize. Les soldats avaient envahi de force une maison isolée, qu'habite la famille Toussaint, les menaçant de les fusiller, s'ils n'observaient le secret le plus rigoureux sur leur présence. Le 11 août, pris de frayeur, ces gens délaissèrent leur domicile et s'enfuirent dans un village voisin.

N° 3. A *Hotton*, le 8 août, à l'heure où la messe allait commencer, une patrouille de quelques uhlans fut attaquée par un escadron de dragons français. L'un de ceux-ci, Fernand Leroy, blessé, fut soigné chez des habitants de Soy et regagna ensuite le front par la Hollande. Le 9 août, nouvelle rencontre : deux Allemands furent blessés ; l'un d'eux, Gustave Meier, succomba et fut inhumé à Melreux. Le 10 août, le village était déjà occupé ; mais les forts passages de troupes commencèrent dans la matinée du 17. Au presbytère séjournait le général von Hölstein.

N° 4. Le 9 août, à l'heure des vêpres, une quinzaine de uhlans, venant, disaient-ils, de Malmédy, arrivèrent en vue de *Laroche*, escortés d'un civil de Samré qu'ils avaient trouvé occupé, avec d'autres, à déblayer les routes et qu'ils avaient contraint à les précéder. A proximité du cimetière, ils le relâchèrent, mais le villageois, au lieu de rebrousser chemin, fit prévenir les dragons français postés à l'Hôtel des Ardennes. Ceux-ci intervinrent si adroitement que, sans faire aucune perte, ils tuèrent un uhlan, en blessèrent deux et ramenèrent les autres prisonniers. L'un des survivants put fuir sur Samré et Fraiture.

N° 5. Le 10 août, des patrouilles de uhlans vinrent se ravitailler au château de M. du Bus de Warnaffe, à Gérimont. Elles y étaient encore le lendemain, quand arriva le 15ᵉ chasseurs français, venant de Saint-Hubert. Ceux-ci s'informèrent au village de Tillet si l'on avait vu des uhlans : on répondit qu'il en était passé une quinzaine. Vers 5 heures une rencontre se produisit à *La Falize*. Du côté allemand, il y eut cinq tués, deux blessés, trois prisonniers ; deux Français furent tués, deux autres blessés, dont le lieutenant Husson. Les blessés furent transportés au couvent des Pères Rédemptoristes, sauf un Allemand qui fut reçu chez M. le docteur Jeangoût.

N° 6. Le 10 août, une quinzaine de Français, entrant à *Sibret*, apprirent qu'on avait aperçu un détachement ennemi. Ils gagnèrent Villeroux, pour revenir de là sur leurs pas. Un engagement se produisit aux environs de la maison Cornette. Deux ou trois Allemands furent atteints, les autres regagnèrent Bastogne et revinrent bientôt avec des renforts considérables. C'est peu de temps après que le greffier de la Justice de Paix de Saint-Hubert, Hector ROSIER, qui s'était dévoué pour recueillir et soigner les blessés, fut tué à bout portant par un officier.

N° 7. Le même jour, des dragons repassèrent à Sainte-Marie-Wideumont, venant de Sibret. Des uhlans les guettaient, le long des haies. Ils regagnèrent Libramont par Séviscourt et Saint-Hubert, disant ne pouvoir rejoindre leur corps par Longlier, parce qu'il y avait trop d'Allemands dans cette région. Le 11, ce furent, à Sainte-Marie, des passages fréquents de uhlans allant vers Libramont et en revenant ; ils se tenaient surtout à Wideumont.

N° 8. Le 11 août, vers 10 heures du matin, une rencontre entre des uhlans et une patrouille du 6ᵉ dragons eut lieu à 3 kilomètres de *Bande*, dans la direction de Halleux, « aux Quatre-Fosses ». Après une fusillade de quelques minutes, les troupes se dispersèrent. Les dragons se retirèrent sur Lignières, les uhlans sur la route de Marche à Bastogne, où ils firent halte à l'arrêt du bois de Bande. A midi, M. l'abbé Lecler, curé de Bande, fut prévenu qu'un soldat français gisait sur le lieu du combat. Il s'y rendit aussitôt et trouva en effet un dragon couché sur le dos, les bras ramenés en croix sur la poitrine. Il était inanimé et rigide. Le cerveau s'échappait de la tête par une horrible blessure. M. le Bourgmestre le ramena à Bande en voiture. Le lendemain, toute la paroisse se pressait à l'église pour ses funérailles. Il s'appelait Armand-Léon Bouteloup, de Saint-Vaast (Calvados). A l'heure de l'escarmouche, 300 chasseurs à cheval entrèrent à Vecmont, après s'être prudemment assurés, par des éclaireurs et des cyclistes, qui parcoururent les abords, puis les rues, qu'il n'y avait aucune embûche à redouter. Ils partirent en plusieurs groupes, de minuit à 7 heures du matin ; ils venaient, dirent-ils, de Clervaux, avaient fait étape à Hardigny (Noville) et gagnaient Marche, par Halleux et Gênes, et probablement Givet.

Une autre escarmouche eut lieu à *Flohimont*-lez-Libramont, le 12 août : un Allemand fut blessé, mais put regagner sa troupe.

4. DÉBLAIEMENT DES ROUTES JONCHÉES D'ARBRES.

A plusieurs reprises, nous avons signalé que dans toute la région frontière, apparemment sur la rive droite de l'Ourthe, l'autorité militaire avait donné l'ordre d'abattre les arbres bordant les grand'routes. A cet endroit, la mesure ne pouvait entraver les mouvements des troupes belges ou françaises et elle retardait sérieusement l'avance des troupes allemandes. L'ordre parvint dans les villages dans l'avant-midi du 4 août. Les civils furent réquisitionnés par la gendarmerie et la police locale et se mirent à l'œuvre avec une promptitude et un élan magnifiques. Un élève du grand séminaire, qui avait quitté Namur le 3 août au matin pour regagner Bovigny, arriva le soir à Bastogne. Le lendemain 4 août, de bonne heure, il se rendit à pied à Noville et à Houffalize. A partir de là, il dut avancer à travers bois et prairies, tant l'accès des routes était devenu impraticable.

Les Allemands s'en montrèrent profondément vexés et offensés et ils obligèrent partout les civils à participer à l'enlèvement des troncs d'arbres ou même à l'effectuer seuls. A Bovigny et à Beho, la population dut s'y mettre à deux reprises. Dans bien des localités, on vit se dérouler des scènes tragiques. On lira plus loin l'émouvant récit de l'incident de Houffalize. A Goronne, le 4 août, vers 9 h. 30 du matin, un gendarme, debout sur une auto lancée à fond de train, traversa le village en criant : « Sonnez les cloches! assemblez les habitants! abattez immédiatement les arbres sur la grand'route, pour retarder les Prussiens! » Alors l'émoi est à son comble. Hommes et jeunes gens courent, la hache sur l'épaule, tandis que les vieillards et les femmes pleurent, se demandant ce qu'on va devenir. Le même jour, une auto allemande voulut faire l'ascension de Goronne : impossible, la route était barricadée!

N° 9. A *Vauxchavanne*, l'ordre était parvenu le 4 août, vers midi. M. le Bourgmestre le porta aussitôt à la connaissance de la population. Il y avait quelques arbres dans le village même, on commença par ceux-là. Il n'était qu'une heure de l'après-midi quand apparurent en coup de vent douze cavaliers. On crut que c'étaient des Anglais ou des Français et on s'apprêtait à leur faire fête, lorsque l'officier, braquant son revolver, déchargea tous les coups sur la foule. Ce fut une panique épouvantable. Les uhlans se lancèrent à la poursuite de quelques civils, parmi les champs et les haies. Un jeune homme, qui avait traversé, en grande hâte, des buissons d'épines, arriva au village meurtri et ensanglanté, au point qu'il dut aussitôt s'aliter. Deux autres avaient reçu des coups de sabre à la tête. Louis Jacoby avait un fort coup de lance sous le bras. L'officier obligea néanmoins les civils qu'il put contenir à procéder, séance tenante, à l'enlèvement des arbres abattus. La panique fut grande, ce jour-là, dans tout le village, car les cavaliers s'y établirent de suite en maîtres. Beaucoup de maisons furent désertées par leurs habitants, qui coururent se réfugier au presbytère. Manhay et Grandmenil furent, dès le soir du 4 août, occupés par des patrouilles allemandes.

N° 10. A *Laneuville-au-Bois*, une quinzaine d'habitants furent requis à la même fin, vers le 10 août, et conduits à « la baraque Mathieu ». Ils y furent astreints, sous la menace de la mort, à un travail surhumain; leur travail terminé, un soldat les obligea, à coups de crosse de fusil, à s'étendre au milieu de la route Saint-Hubert-Laroche et à y rester, le visage dans la poussière! A *Ambly*, le 11 août, vingt-quatre heures furent données au bourgmestre, Henri Colle, par neuf uhlans, pour procéder au déblaiement des routes : le village devait être incendié si l'ordre n'était pas exécuté. On sonna les cloches pour rappeler les campagnards, occupés à la moisson. Or, les jeunes gens refusèrent, malgré la menace qui pesait sur le village, à défaire ce qui avait été fait; les vieillards durent s'en charger, bien à contre-cœur.

5. ENLÈVEMENT DU DRAPEAU NATIONAL.

Rien n'exaspéra l'envahisseur comme le drapeau national qu'il voyait flotter partout au sommet des tours, au pignon des édifices publics et d'innombrables maisons particulières. Les Allemands se complurent souvent à exercer sur l'emblème de nos trois couleurs, la haine dont ils accablaient un petit peuple qui n'avait pas voulu se jeter à genoux devant eux, se soumettre joyeusement à leur esprit de conquête. Il conviendrait de relever toutes les scènes de violence auxquelles donna lieu l'enlèvement du drapeau.

La suivante s'est passée à *Libramont*, le 10 août. Elle est retracée par M. l'abbé Debry, curé de la paroisse.

N° 11. J'avais au presbytère le P. Pierre Féron, un frère mineur de Bastogne. Nous cherchions une place propice pour jouir de la vue d'un combat que l'on annonçait à Recogne. Après avoir constaté qu'on ne voyait rien de l'étage du presbytère, nous nous rendîmes à l'église. Sur la route, des uhlans arrivaient à fond de train. Un officier m'interpella grossièrement et, me montrant le drapeau qui flottait au clocher, il me dit, accompagnant ses cris d'un geste violent : « Flagge, Flagge! » et il me fit signe de l'enlever. Je refusai, expliquant que ce sont nos couleurs nationales. « Il faut, dit-il, il faut! » Mon compagnon était pâle comme le mur. « Qu'allons-nous faire, lui dis-je, enlever le drapeau, c'est cependant une lâcheté! » « Ecoutez, dit l'officier, c'est à prendre ou à laisser! Si vous n'enlevez pas le drapeau, vous êtes fusillé! » Cela dit, il me laissa avec les uhlans, éperonna son cheval et partit vers la gare où le drapeau flottait aussi, de même qu'aux écoles. Je montai à la tour; mais, décidé à ne pas enlever moi-même le drapeau, je me couchai à plat ventre, entre la toiture et le mur, à un endroit où j'aurais été aperçu difficilement, me semblait-il, par les soldats. Que serait-il arrivé pourtant, sans la clairvoyance de la servante? Elle avait vu la scène et, se disant que je détacherais difficilement la hampe, elle était allée chercher l'ardoisier. Quand l'officier revint, le drapeau était encore au clocher, mais l'ardoisier se préparait à l'enlever... C'est ce qui me sauva.

A *Menufontaine*, c'est aussi le 10 août qu'un officier et des uhlans firent enlever le drapeau. Ils requirent, avec menaces graves, M. l'Instituteur. Comme il n'allait pas assez vite à leur gré : « Tirez une balle sur l'homme, cria l'officier à ses soldats, le drapeau viendra avec... »

N° 12. Le 13 août, entre 5 et 6 heures du soir, sept uhlans arrivèrent près de l'école des garçons de *Pessoux*. Deux soldats firent la patrouille sur le chemin, les cinq autres frappèrent à la porte de l'habitation de l'Instituteur, M. Edouard Anciaux. Comme on n'ouvrait pas immédiatement, deux ou trois soldats firent le tour de la maison et brisèrent une vitre de la fenêtre de la cuisine, pour forcer l'entrée.

Pendant ce temps, M et Mme Anciaux avaient ouvert. Les cinq soldats pénétrèrent, revolver au poing, firent une perquisition générale, regardant surtout en dessous des lits, et montèrent au grenier, se faisant partout précéder de l'Instituteur. Jusque-là, il n'avait pas été question de drapeau. Il flottait au-dessus du toit, à travers l'ouverture d'une lucarne. Ils ordonnèrent à M. Anciaux de l'enlever; il refusa. Nouvelle instance, nouveau refus. Ils se jetèrent alors sur lui, le frappèrent, le rouèrent de coups de pied, le lancèrent sur le sol; toujours il refusa. A cinq ou six reprises, il fut renversé, frappé avec une violence croissante. Ses jambes étaient tout en plaies, entre le genou et la cheville surtout, le sang coulait sur le plancher; c'était horrible, mais il tint bon! « Jamais, leur cria-t-il, un Belge n'arrachera le drapeau de sa Patrie! Je ne le livrerai pas! Si vous le voulez, vous irez le prendre vous-mêmes! ». Les brutes, devant leur impuissance, délaissèrent leur victime; ils arrachèrent le noble étendard, ils s'acharnèrent sur lui avec rage, le mirent en lambeaux. Ils firent comprendre par gestes — à l'aide du fusil et du revolver — que si M. l'Instituteur le replaçait, il serait fusillé. Enfin ils se retirèrent, après s'être vengés en dévalisant la maison. Les plaies causées par ces brutalités restèrent au vif des mois durant; elles étaient encore visibles après une année.

N° 13. A *Morhet*, le 11 août, vers 8 heures du matin, le curé, M. l'abbé Jadot, fut mandé auprès d'un général de cavalerie, qui venait en ligne droite de Rosières, qui venait d'être incendié. Il trouva ce général entouré d'une dizaine d'officiers, tous revolver au poing. Il fut assailli de cris et d'injures : schweinkopf, etc., bousculé, malmené. Ils voulaient l'humilier et l'écraser. Il se trouva en un instant acculé au mur de la ferme et forcé à plier le genou. « Quel est, dit le général, le drapeau placé à l'église? — C'est le drapeau national. — Qui l'a fait placer? — C'est l'autorité. — Si dans dix minutes il n'est pas enlevé, vous êtes fusillé! » Des soldats le conduisirent au clocher, tout en lui disant : « Vous êtes responsable! Nous venons de fusiller aussi le curé de Velessart! » C'était faux. Quand la hampe fut détachée, ils la précipitèrent, avec le drapeau, par la lucarne, au milieu des hourrahs et des hurlements des soldats. Ils se jetèrent sur le drapeau avec rage, le déchirèrent et y mirent le feu; ils brisèrent aussi la hampe et la brûlèrent. Une scène identique se passait à l'école des Religieuses, qu'ils n'eurent pas honte de terroriser aussi de la même façon.

N° 14. A *Emptinne* (Ciney), trois cavaliers allemands arrivèrent au village le 15 août, au milieu de la grand'messe paroissiale de la fête de l'Assomption. Bientôt, le hennissement des chevaux retentit dans le porche de l'église, et les assistants virent, avec stupeur, trois soldats s'avancer vers l'intérieur. Une panique s'empara de l'assistance : on crut que les cavaliers du kaiser allaient pénétrer dans le lieu saint avec leurs chevaux! Aussitôt, mouvement des chaises dans le fond de l'église et fuite d'une partie de l'assistance vers le chœur, vers les sacristies; les mères vinrent rechercher leurs petits enfants dans les bancs... M. le Bourgmestre, suivi de son épouse qui parle la langue allemande, alla parlementer avec les soldats. Il finit par comprendre qu'ils voulaient le drapeau belge, qui flottait encore au clocher

de la petite église. Il essaya alors de calmer l'assistance, en disant : « Que chacun reprenne sa place, on peut continuer l'office. » M. le curé était à la Consécration, il se décida à achever le Saint Sacrifice. Mais pendant que les fidèles reprenaient leur place, les soldats escaladaient le jubé, montaient à l'assaut du cher emblème, tandis qu'une sentinelle restait sur le seuil, sabre au clair, pour prévenir toute résistance. Ils s'abandonnèrent à leur fureur, brisant la hampe, déchirant le drapeau... Au sortir de l'office, les paroissiens virent avec tristesse, mais sans découragement, les trois couleurs servir de ceinture à un cavalier! Tous sentaient vivement l'affront, mais ils gardaient au cœur l'espoir de la revanche, au jour de la victoire finale des armées alliées.

§ 2. — *Avance des troupes allemandes. Mesures de terrorisation. Incendies et fusillades.*

1. L'AVANCE DE LA CAVALERIE.

A la date du 10 août, il n'est entré dans le nord du Luxembourg que des bandes d'éclaireurs. Il faut en excepter les localités avoisinant la frontière, dans la région de Vielsalm-Bastogne, où sont déjà massées, à cette époque, des troupes considérables, n'attendant que le signal du départ.

La première avance — correspondant sans doute à la chute de Liége — commence le 11 août et se poursuit les jours suivants. C'est la cavalerie allemande surtout qui se met en marche, dans la direction de Dinant et de Namur. Elle entre ce jour-là à Laroche et dans tout le pays voisin, que les Français ont évacué la veille. Elle est le 12 à Rochefort, abandonné par les Français la nuit précédente ; également à Marche-en-Famenne. Les jours suivants, ce sont, à travers le Luxembourg, de forts passages de troupes allant vers Ciney et Dinant.

Il est à remarquer que chaque avance des forces allemandes est marquée par des sévices à l'égard des civils. Ces sévices ne sont nullement provoqués par une attitude différente de ces derniers : ce sont de pures manœuvres de terrorisation, décidées et appliquées à froid, dans le but de mater les habitants et de faciliter les réquisitions et les exactions, d'intimider aussi l'armée ennemie et de communiquer au guerrier allemand cette férocité et cette excitation sauvage qui l'aideront à ne pas faire preuve de faiblesse sur le champ de bataille. C'est la théorie allemande de la guerre. Le soldat allemand sait choisir le bon moment

pour être féroce. C'est ce que l'on voit se vérifier notamment chaque fois qu'il se fait des passages considérables, de fortes avances de troupes.

C'est ainsi que la cavalerie commandée par von Wentzky, qui vient de Martelange et qui se dirige vers Rochefort et Dinant, commence par incendier, le 10 août, le beau village ardennais de Rosières ; elle s'y abreuve férocement du sang des civils. Le 12 août, elle terrorise Rochefort et Han-sur-Lesse.

La « Cavalerie de la Garde royale prussienne » (1) qui, du pays de Bastogne, gagne Marche, met le feu au hameau de Gérimont (Tillet), dans la nuit du 11 au 12 août. Arrivé à Marenne, le major qui s'installe au presbytère, dit au curé, en l'abordant, ces paroles de bienvenue : « Monsieur, j'ai tué quatre Pastor, j'ai brûlé Tillet ! » Ses troupes saccagèrent le château de Verdenne, emportant jusqu'aux tapis, literies et linges, elles y burent le champagne dans des cuvelles et des bassins. On trouvera plus loin, au chapitre consacré spécialement à ces localités, le récit détaillé des procédés sauvages devant lesquels l'armée ne reculait jamais, chaque fois que par raison militaire elle les jugeait nécessaires ou utiles.

Bien des incidents particuliers seraient à relater ici. On les trouverait surtout dans les récits des notables qui, dans tous les villages, furent otages, lors des avances des troupes. Ces otages ont presque partout passé par des transes mortelles et connu toutes sortes d'humiliations et de privations. Ils répondaient sur leur tête du moindre incident. Ils étaient livrés à la merci de la soldatesque, jetés parfois sur la paille, dans des réduits indécents, menacés du fusil ou du revolver, laissés souvent sans nourriture. Bornons-nous, pour l'instant, à relater quelques-uns de ces incidents. Le premier s'est passé à Marvie, entre la frontière grand-ducale et Bastogne.

N° 15 C'est le 9 août que les premiers uhlans sommèrent les villageois de *Marvie* de rendre libre la grand'route de Wiltz ; le soir, quelques cavaliers s'assurèrent que la besogne était exécutée et poussèrent l'audace jusqu'à faire avancer leurs chevaux dans le parvis de l'église. Le 10 août, important passage de troupes sur la grand'-route. Vers midi, des cavaliers et des artilleurs pénétraient comme de vraies bêtes féroces dans la localité. Poussés par la curiosité et déférant à la recommandation qui leur avait été faite de recevoir les étrangers avec prévenance, les habitants se trouvaient sur leurs portes et, par la chaleur accablante, offraient à boire aux guerriers. Tout-à-coup, des hurlements retentirent : « Alarm ! », ce mot passa sur toutes les lèvres. M. l'abbé Menestret, un vieillard de 65 ans, fort souffrant, et Jules Antoine,

(1) Un passeport délivré à M. Dernivoy, curé de Marenne, porte le sceau de cette division.

instituteur, furent pris et amenés près de l'église où siégeait une sorte de tribunal. « Préparez-vous à mourir! », tel fut l'arrêt de mort qui fut de suite prononcé. L'accusation était : « avoir retiré le drapeau de l'église et fait des signaux aux Français ». Les accusés furent placés dos à dos, sous bonne garde, avec défense d'échanger une seule parole; ils durent rester tête nue sous le soleil tropical. L'exécution allait avoir lieu, quand, spontanément, un brave jeune homme vint annoncer qu'il avait lui-même retiré le drapeau, à la demande du Conseil communal. Des notables intervinrent laborieusement pour prouver que c'était une simple mesure de prudence. Leur rage se tourna alors sur le conseiller, M. Vaguet : cinq heures durant, il dut courir, tête nue, entre leurs chevaux; s'il voulait s'arrêter, des coups de lance lui faisaient reprendre sa course. Il fut ensuite attaché à un arbre, et il y endura les plus cruelles souffrances, en proie aux railleries de ses bourreaux. Il demanda en vain une boisson, pour éteindre sa soif dévorante. Le repas des officiers dégénéra en orgie et ils finirent par oublier les soi-disant coupables.

Un autre incident survenu à *Rogery*, à proximité de la frontière allemande, est raconté par M. Simon, curé de cette paroisse.

N° 16. Depuis le 5 août, les Allemands avaient fait leur entrée par Beho, mais jusqu'au 9, nous n'avions vu que quelques éclaireurs quand, le 10 août, vers 9 heures, le 94e saxon (5e de Thuringe) s'installa au village pour ne partir que le 13 au matin. J'avais au presbytère le major von der Leyen, son aide de camp, le lieutenant Ferdinand Prinz zu Solms-Hohensolms-Lich, et le hauptmann von Griesheim. Ils furent convenables et me dirent, dans leurs conversations, qu'ils venaient en amis, pour nous défendre contre les Français, qui avaient envahi la Belgique. Le 12 août, von der Leyen fit apporter au presbytère les armes du village. Quand le 94e partit, j'accompagnai jusque Cierreux ma sœur qui se rendait à Vielsalm. Rentré au village, près de l'église, je fus arrêté par de nouvelles troupes qui venaient d'arriver, le 96e saxon (7e de Thuringe). Je vis défiler les soldats, très excités et qui témoignaient leur joie de mon arrestation. On m'accusait d'être un espion, de savoir l'allemand, mais de feindre de l'ignorer. Je fus mené dans un champ au-dessus du village, où le major entra en fureur à cause du dépôt d'armes trouvé au presbytère! Il me mit le revolver à la tête, me menaçant de me tuer. Les officiers prétendaient aussi qu'on avait tiré sur eux à Rogery, de même qu'à Beho et qu'on avait coupé leur fil téléphonique. Je fus ramené au presbytère et gardé sévèrement. Le soir, ma sœur rentra, mais défense de me voir. Je pus cependant la mettre au courant des faits. Le lendemain, 14 août, elle se mit en route au point du jour à la recherche du 94e. Dès 6 heures du matin, elle le rencontra à Ottré; le major von der Leyen lui remit une attestation qui, dès 8 heures, fut exhibée au commandant du 96e. Il ne fut plus question de me fusiller, mais je fus retenu prisonnier. Ils partirent le 15 août; j'avais reçu au presbytère le major von Printz, le Hauptmann Boettiger et le lieutenant Raehlmann. Le 18 août, il passa des troupes du 167e (1 ober-elsäss.); le 19, des troupes du 23e régiment des pionniers.

M. l'abbé Xavier Colard, curé de *Noville*-lez-Bastogne, relate la scène suivante :

N° 17. Le 11 août, à midi, quinze cavaliers se présentèrent au presbytère. « M. le Curé, il nous faut immédiatement à manger, pour les hommes et pour les chevaux! » Je les conduisis chez Auguste Lecomte. Chemin faisant, ils braquaient sur moi leur fusil, et ils disaient : « Il faut aussi des saucisses... et du jambon... et du pain... et de l'avoine, etc. » Lorsqu'ils eurent été servis, ils s'éloignèrent. L'après-midi fut tranquille.

Vers 6 heures du soir, les mêmes revinrent au village. Ils barricadèrent la route à l'aide de chariots. L'officier qui les commandait entra au presbytère, l'air sauvage. « Monsieur, veuillez m'accompagner! » Comme je témoignais mon étonnement, il dit : « Si vous ne marchez pas, vous êtes fusillé! » Et il ajouta : « Avez-vous votre manteau ? prenez-le. » Mon vieux père et ma sœur se tenaient apeurés, à l'étage. Je dus me séparer brusquement d'eux. Au même moment et dans les mêmes conditions, ils s'emparaient d'Auguste Lecomte. Ils nous menèrent dans la direction de Bastogne et, à un kilomètre du village, ils nous firent pénétrer dans le bois. Là, l'officier traça un carré sur le gazon et il me dit : « Voilà votre place ! Si vous bougez, vous êtes fusillés tous les deux! — Monsieur, comment voulez-vous donc que nous bougions! — Nous allons maintenant vous visiter, pour voir si vous n'avez pas d'armes. » Ils me fouillèrent la soutane et les vêtements de dessous avec minutie. Ils firent de même pour mon compagnon.

Le Chef dit alors à M. Lecomte : « Asseyez-vous. » Et les soldats, étalant de grosses cordes, se mirent à le garrotter étroitement, lui liant les mains, puis les pieds, comme on fait d'un animal qu'on mène à la boucherie. Le procédé m'indignait, me faisait sursauter de colère. L'officier fit signe à deux soldats de me lier de même. Je ne sus me contenir. « Monsieur, lui dis-je, tuez-moi si vous le voulez, mais vous ne me lierez pas ! Vous avez l'habit militaire et vous le respectez ; respectez aussi l'habit ecclésiastique! » Il fut étonné de ma résistance. « Est-ce que vous jurez que vous ne bougerez pas ? — Je jurerai tout ce que vous voudrez! » Je sentais en moi une profonde fureur; je me disais : « Je m'expose gravement, mais je ne me laisserai pas infliger ces avanies ! »

Un peu plus tard, décidé à garder bonne contenance, je dis à Auguste Lecomte qu'il pouvait fumer sa pipe. Comme il n'avait l'usage d'aucun membre, je préparai la pipe et la lui allumai. Quand il eut fini, je dis aux soldats que l'heure était venue de dire nos prières. Sans attendre leur permission, je commençai. D'abord les prières du soir, puis le chapelet. Comme les soldats continuaient à parler, j'élevai la voix avec éclat et j'en fis sévèrement l'observation à l'officier. Il leur imposa silence. Nous récitâmes trois chapelets. Quand ce fut fini, les soldats trouvèrent le temps long. L'officier dit alors : « M. le Curé, avez-vous fini de prier? Mes hommes désirent parler un peu. »

Vers minuit, il y eut une alerte. Des gardes civiques de campagne avaient fait, les jours précédents, la patrouille entre Noville et le bois. L'officier me parla d'eux et dit : « Ce sont des francs-tireurs! Sachez que si l'un de ces hommes vient sur la route, je conclurai que vous en êtes la cause! Lui sera tué et vous aussi ! » Cela

nous causa une mortelle inquiétude, car nous nous disions : « Il viendra sûrement quelqu'un. Alors, les soldats vont tirer! Et nos jours seront bien exposés. » En effet, un peu plus tard, on entendit du bruit. L'officier envoya des soldats pour se rendre compte de ce qui se passait. Pendant tout le temps que dura leur éloignement, deux soldats tinrent le canon de leur fusil appuyé l'un sur ma tempe, l'autre sur la tempe d'Auguste Lecomte. J'avais dit à mon compagnon : « Faisons cette fois notre acte de contrition! » Nous nous attendions à la mort et nous y étions préparés.

Le lendemain matin, l'officier, n'ayant pas reçu de déjeuner à la ferme Toussaint parce que les habitants avaient fui, me demanda un mot de ma main, pour faire prendre des vivres au presbytère. Il me passa son crayon et j'écrivis à ma sœur un billet, l'informant que j'étais dans le bois, en vie, la priant de remettre aux soldats des tartines, du café et des œufs. Un peu plus tard des soldats nous reconduisirent au village et repartirent.

Une demi-heure après, des troupes considérables arrivaient à Noville. Le village fut occupé pendant dix jours. Le presbytère fut totalement envahi. Une salle servait à la cour martiale. Dans la salle à manger, le téléphone ; au-dessus le télégraphe. Trois chambres à coucher étaient retenues. Sur la tour de l'église, la télégraphie sans fil. Ce furent des jours d'orgie. Les soldats étaient des saxons, du 107e et du 108e, de vraies bêtes fauves. Ils pillaient dans toutes les maisons. Le colonel m'a dit : « Moi! J'ai peur de mes soldats! Je n'ai rien à leur dire! J'ai des bandits! » J'ai pu constater au presbytère comment ils gaspillaient : ils avaient trop de pain et ils en volaient partout. Ils prenaient, ravageaient et dévastaient par pur plaisir. A leur départ, je recueillis cent kilogrammes de déchets de pain, pour les poules!

Au Poteau, près de Bourcy, au moment où ils foulaient le sol belge, on leur avait dit : « Maintenant, nous sommes en Belgique. Si on ne vous donne pas, il faut le prendre! » Ils aimaient à dire : « Zurück 13 September mit Frankreich! »

Le village de *Champlon* courut le plus grand danger, le 11 août. M. l'abbé Lequeux, curé de l'endroit, raconte ainsi les incidents de ces journées :

N° 18. Les premiers Allemands arrivèrent à Champlon le 11 août. Ils firent prisonnier le bourgmestre, M. Huberty, puis se mirent à ma recherche. Ils me rencontrèrent dans le village, au moment où je cherchais moi-même M. le Bourgmestre, pour lui soumettre une proclamation. « Vous logerez aujourd'hui avec mes troupes, me dit l'officier, et s'il arrive quelque chose, par exemple si l'ennemi vient nous surprendre, vous serez *tiré!* » On nous adjoignit M. Demelenne, instituteur, et M. Hubert Joly, capitaine de la garde civique. Les soldats nous promenèrent d'abord à travers tout le village. Puis ils nous incarcérèrent dans une maison remplie de soldats, avec garde relevée à chaque heure, et sentinelles à toutes les issues.

Vers 10 heures ou 10 h. 30 du soir, un coup de feu retentit. L'alarme est donnée. Les soldats répondent par des milliers de coups de feu. L'ennemi, croit-on, arrive. Tous les soldats s'enfuient, à l'exception des deux sentinelles. Un instant après, les lueurs de l'incendie apparaissent : ils ont mis le feu aux deux maisons habitées par les frères et sœurs Hilaire, les frères et sœurs Englebert. Ils terrorisent toute la

population, poursuivant de coups de feu tous ceux qu'ils aperçoivent. ROMAIN ADAM, âgé de 60 ans, veut sauver son bétail et le dirige à travers les vergers : des soldats firent sur lui, il tombe atteint de plusieurs balles, l'abdomen ouvert. Il passa toute la nuit à crier, à appeler au secours. Ils le laissèrent sans soins. Et personne n'aurait osé aller le soulager! Il n'expira que sur le matin. C'est miracle que d'autres personnes n'aient pas été atteintes — ils ont tiré sur plus de 25 — et que tout le village n'ait pas été incendié!

Une demi-heure après la fusillade initiale, des soldats rentrent précipitamment. des cordes à la main. Ils s'élancent sur nous pour nous ligoter. Ils annoncent qu'ils vont nous fusiller. Le plus malmené est M. Demelenne, qui reçoit force coups de poing à la figure et en est tout meurtri. Il se souvient, bien à propos, du nom du capitaine Berger, qui nous a incarcérés. Il en appelle à lui. L'un ou l'autre soldat accepte de se rendre au château De Heuvel, qui est proche, où il a son quartier. Le capitaine et un chef supérieur arrivent, dans un état presque complet d'ébriété. Ils s'abandonnent à leur colère, ils hurlent, ils vocifèrent. Nous avons voulu brûler leurs troupes, nous allons être fusillés! Ce furent des protestations d'innocence, des supplications... Elles finirent par les fléchir. Ils nous accordèrent la vie conditionnellement : « Si la moindre chose arrive encore, vous serez *tirés*, et on commencera par vous », dit le capitaine en me désignant. Ce fut une nuit épouvantable.

Vers 11 h. 30, on nous amène un nouveau compagnon, M. Alphonse Huberty. Il est à peine vêtu, il a le corps labouré de coups de baïonnettes ; il est ligotté, au point que les cordes lui entrent dans les chairs ; il est plus mort que vif. Au moment de l'incendie, il s'était approché pour l'éteindre; il fut arrêté, fouillé et trouvé porteur d'une boîte d'allumettes (il est fumeur) : les soldats l'accusèrent d'avoir mis le feu aux maisons, pour y brûler leurs camarades!! Il passa une nuit atroce, nous inspirant à tous la plus profonde pitié, car il souffrait le martyre et nous étions incapables de le soulager. Il eut plusieurs évanouissements successifs. A 7 heures, nous fûmes libérés.

Le 12 août, ce fut un passage d'artillerie et de Croix-rouge. Ils firent alors le sac de la gendarmerie.

C'est au second passage, le 19 août, qu'eut lieu le pillage général de la localité et, notamment, du château De Heuvel, et le 21 août qu'ils mirent, sans le moindre prétexte, le feu à la gendarmerie.

Ils appréhendèrent aussi un ecclésiastique du voisinage, M. l'abbé Jaradin, curé de Laneuville-au-Bois, le menacèrent avec une rage féroce du revolver, « s'il ne disait point où se trouvaient les Belges et les Français ». Il se refusa à donner le moindre renseignement. Ils le firent monter sur un chariot, où ils avaient amoncelé des objets volés et l'enmenèrent avec eux. Il parvint à obtenir la liberté à Tenneville, « à la condition de leur procurer des charretiers ».

Voici les exploits à *Beausaint* (près de Laroche), d'un régiment de cavalerie de la garde.

N° 19. Le 11 et le 12 août, de quatre à cinq mille soldats campèrent dans cette petite localité et y laissèrent des souvenirs de terreur. Plusieurs habitants furent roués de coups, d'autres furent jetés sur le sol et piétinés, parce qu'il n'y avait pas d'eau dans

leur puits; François Thomas fut lié à un arbre, menacé des pires traitements et passa par des transes mortelles. Retenu prisonnier à la cuisine, M. l'abbé Lavis, curé de la paroisse, fut témoin du pillage de sa maison. Vin, argent, montre et bien d'autres objets, il vit emporter tout cela et se trouva impuissant à l'empêcher. De nombreuses maisons de l'endroit furent pillées de même.

Mercredi 12 août, dans l'avant-midi, une avant-garde allemande, composée d'une centaine de cavaliers, arrive à *Rochefort*. Ce sont les incendiaires de Rosières.

N° 20. Dès leur arrivée, ils se présentent chez M. l'abbé Pieltin, doyen de la ville, pour le faire otage; sa sœur répond qu'il est absent; ils l'accusent de les tromper, se mettent à sa recherche et font une perquisition générale dans le presbytère. Puis ils sortent et rencontrent M. le Doyen en rue : « Vous, le curé? Vous, otage! — Je n'ai rien fait. — Vous, mon prisonnier! ». M. le Bourgmestre Jaspar était déjà arrêté. Ils les conduisent à l'hôtel Biron, où ils passent la nuit entre quatre soldats. A la soirée, on sonne le Salut comme de coutume; les soldats se précipitent à la tour et coupent toutes les cordes des cloches. Le matin, les otages sont libérés.

Jeudi, 13 août, c'est le passage de la cavalerie. A 10 heures, un officier vient prendre M. le Doyen, l'encadre de quatre baïonnettes et le mène chez M. le Bourgmestre. Tous deux sont ensuite conduits sur la rue, en face du presbytère. Des soldats se jettent sur eux férocement, leur lient les mains derrière le dos, serrant les liens avec une grande violence, au point de faire crier de douleur; M. le Doyen en garda très longtemps les traces. Ils les menacent de les fusiller, en cas de révolte de la population. A midi, on les fait monter en voiture — toujours ligotés — apparemment pour accompagner les troupes en dehors de la localité. En fait, on les laisse là, immobilisés dans la voiture, sans coiffure, sous un soleil de plomb, dans cette pose de criminels. La journée se passe sans qu'ils reçoivent la moindre nourriture. Vers le soir, M. le Doyen demande un moment de libération, pour aller rassurer son vieux père; cette consolation lui est refusée. A la nuit tombante, on les ramène à l'hôtel Biron. Vers minuit, M. le Doyen, épuisé par ces deux atroces journées, tombe malade, et obtient enfin d'être libéré. Quant à M. le Bourgmestre, il ne le fut que le lendemain vers 7 heures.

Une scène semblable se passait, aux mêmes jours, à *Han-sur-Lesse*. Voici le récit qu'en a fait M. l'abbé Stavart, curé de cette paroisse, le 4 mai 1915 :

N° 21. Les Allemands sont arrivés à Han le 12 août, à 1 h. 30. C'étaient des sauvages. Ils commencèrent par me chercher chicane, à propos du drapeau belge : ils me firent monter au clocher, pour l'enlever. Comme il était placé très haut, la chose était impossible. Ils le voulaient quand même. Après beaucoup de transes, je pus faire venir l'ouvrier qui l'avait attaché. Quand il fut descendu, les soldats se jetèrent sur le drapeau et le lacérèrent.

Pendant l'après-midi, je fus retenu prisonnier à l'hôtel de Bellevue. Vers le soir,

il y eut une alerte. Les Allemands avaient arrêté le tram, dont le personnel, libéré, put prévenir les Français, qui arrivèrent aussitôt à une vingtaine.

Vers 6 h. 30, les Allemands étaient repartis pour Ave : là, ils se heurtèrent à des obstacles (chariots, etc.), mis en travers du chemin. Vers 8 h. 30 ou 9 heures, ils revinrent, en proie à une fureur indescriptible. Le lieutenant hurlait que « je les avais trahis » ! Je fus mis en joue, devant l'hôtel de Bellevue. Après une scène assez longue et tumultueuse, il exigea des hommes pour aller ramasser les débris qu'ils avaient laissés à Ave. Il fallut s'exécuter. Quatorze civils d'Ave marchèrent en tête des Allemands, au péril de leur vie. C'étaient le bourgmestre, Théophile Lannoy, le docteur Firmin Mousny, d'Eprave, qui avait été mandé la nuit pour soigner les blessés ; Hadelin Sion, Edouard Lamotte, Eugène Crucifix, Paul et Maurice Petry, Arthur Paulus, Emile Marchal, Jules Dony, Alphonse Maquet, qui put s'enfuir dans le bois au delà de la carrière d'Eprave, Justin Sion, et son fils Georges, âgé de 12 ans. On alla rechercher les dépouilles abandonnées, on les rapporta et on les enferma au baptistère. Pendant ce temps-là, un officier m'avait fait une nouvelle scène, à propos d'une fenêtre ouverte à la maison communale. Il prétendait, lui aussi, que je les avais trahis, ainsi que M. le docteur Mousny, d'Eprave, qui se trouvait à Han, au moment des événements. Il m'ordonna ensuite de l'accompagner pour soigner les blessés. Le 13 au matin, nous fûmes emmenés avec eux sur la route de Rochefort. Les soldats occupaient le milieu du chemin. Pour nous (le Dr Mousny, les douze civils et moi), nous avancions dans le fossé. A l'embranchement du chemin de Rochefort, on nous fit monter sur un talus, pendant qu'ils tuaient des chevaux blessés. Puis un officier revint au grand galop, criant qu'on avait tiré sur eux, nous menaçant de la mort. Nous assistâmes un peu plus loin à une nouvelle scène de sauvagerie : ils dévalisèrent totalement une villa.

On se remit ensuite en marche. Les chevaux marchaient au trot : nous devions les suivre.

Arrivés au delà de la commune d'Eprave, nous fûmes ligotés. Des cordes nous retenaient les mains au dos et nous reliaient à plusieurs ensemble, formant trois groupes. Mes liens étaient si serrés qu'ils me causaient d'affreuses douleurs. A ma libération, les blessures étaient sanglantes. On en voit d'ailleurs encore les traces ; il semble qu'à présent, ces traces ne disparaîtront plus. (Elles subsistent en 1919.)

A partir de ce moment, on avança en trois bandes, séparées l'une de l'autre par des soldats. Ceux-ci ne cessaient pas de nous maltraiter, multipliant les coups de toutes sortes et les injures. Quand je rentrai le samedi, j'avais le dos tout noir et tout tuméfié.

Quand nous arrivâmes au « Grand Jardin », les habitants nous apportèrent des tartines et de l'eau fraîche. Les soldats nous firent ensuite monter en voitures, tout en restant ligotés ; ils nous conduisirent sur le chemin de Jemelle ; puis, comme des bêtes curieuses, à travers toute la ville. Le soir, ils nous déposèrent chez M. Lorand, l'entrepreneur, où il se forma un semblant de conseil de guerre. Je fus interrogé, puis le Bourgmestre, le Docteur et deux autres habitants. « Vous ne pouvez pas faire un signe, ni dire un mot », voilà à peu près tout ce qu'on me dit.

Vendredi 14, vers 3 heures du matin, un officier à cheval m'annonça que ce serait bientôt fini. J'interrogeai ensuite le lieutenant; il me dit que l'affaire était terminée. Je demandai un passeport; il le refusa, mais inscrivit son nom sur un bout de papier, disant que je ne rencontrerais plus de troupes. Sur mes instances, un autre consentit à ajouter quelques mots au-dessus de la signature. Nous fûmes en effet libérés.

Les troupes qui nous ont fait subir ces traitements sont du 3e escadron du 44e régiment.

2. L'AVANCE DE L'INFANTERIE, DE L'ARTILLERIE ET DES CONVOIS.

La seconde avance des troupes, beaucoup plus importante que la première, commence vers le 16 août et se poursuit pendant une semaine entière. C'est le passage de l'infanterie, de l'artillerie et des convois de ravitaillement. Les plus modestes hameaux du nord du Luxembourg sont, pendant cette semaine ou une partie de cette semaine, inondés de troupes. Le spectacle qu'offrent nos villages et nos grand'routes est impressionnant. Parfois, selon l'expression populaire, les champs sont tout gris; sur les routes, ce sont deux files parallèles d'attelages, qui roulent à fond de train. Ces défilés soulèvent des nuages de poussière et produisent un vacarme extraordinaire, que l'on entendait à plusieurs lieux de distance. Les villageois gardèrent ce bruit dans l'oreille pendant des semaines. Au point de vue militaire, ces avances de troupes passent pour avoir été merveilleuses, tant elles se distinguaient par la régularité et la précision, l'ordre et la rapidité. Toutes les localités sises au côté des voies principales étaient bondées de convois qui entraient, à leur tour, dans le mouvement. L'avance devint tumultueuse vers le 21 et le 22 août, quand furent transmises les nouvelles de la chute imminente de Namur (1).

Pour nos provinces, cette semaine est l'époque mémorable et tragique, marquée par les massacres de civils et les ruines matérielles accumulées. Les arrondissements de Bastogne et de Marche échappent, certes, assez indemnes; ils en conservent néanmoins un souvenir inoubliable. C'est

(1) Détails sur la rapidité des mouvements. Le 178e d'inf., entré à Gouvy le 10 août, séjourne à Sterpigny, Cherain et Baclain jusqu'au 15, à Wibrin jusqu'au 17, arrive à Laroche le 18, à Marche le 19, à Achêne le 20, à Sovet le 21, à Thynes le 22, fait les massacres de Leffe le 23, arrive à Morville par Weillen et Falaën le 24, à Dourbes le 25, à Nismes et en France le 26. Un réserviste du 179e relate que sa troupe arrivée à Bastogne le 18 août, parvient le 19 à Ambly, le 20 à Montgauthier par Forrières et Rochefort, le 23 à Dinant. (DE DAMPIERRE : *Carnets de route de combattants allemands*, Paris, Berger.) Voir aussi VICTOR GIRAUD, *Histoire de la Grande Guerre*, 1re partie, p. 83.

pendant cette semaine que se déroulent les faits d'Ourt, de Grandmenil, de Manhay, de Briscol, de Somme-Leuze, de Barvaux, de Lignières, d'Heure, de Marenne, de Hollogne, d'Hargimont, etc. On verra, au chapitre consacré à chacune de ces localités, à quel degré d'orgueil et de cruauté peut en arriver une armée. Les troupes, ivres de leurs succès apparents, ont presque perdu tout souci des lois de la guerre. Plus de respect de la propriété, ni de la vie humaine. Les soldats deviennent des tortionnaires. Incendier un village, causer la ruine de nombreuses familles, massacrer des civils, devient pour eux un jeu, un amusement.

Relatons ici quelques faits, d'ordre secondaire, survenus à l'occasion de cette seconde avance des troupes et qui ne trouveront pas place au chapitre II.

Le fait suivant se place à *Bourcy*-lez-Bastogne, à la date du 16 août. Il est raconté par M. l'abbé Bodson, curé de la paroisse.

N° 22 Dimanche, 16 août, à l'heure de la grand'messe, un capitaine me dit : « Nous allons visiter l'église ». Je m'imagine qu'il est encore question de l'occuper comme les jours précédents. Le 11 août, ils s'en étaient emparés, sans avertissement préalable, jetant dehors bancs et chaises, et y établissant leur bivouac. Evacuée le 14, dans l'après-midi, elle avait pu être remise en ordre pour la fête de l'Assomption. Je porte donc aussitôt les Saintes Espèces dans le coffre-fort de la sacristie, puis vingt soldats entrent, conduits par leur capitaine. Ils visitent les coins et les recoins, les autels, les armoires ; ils me font faire l'ascension de la tour, ils parcourent les combles. A ma demande : « Que cherchez-vous? », ils ne répondent même pas. Après l'église, c'est le presbytère. Ils ne découvrent rien de compromettant.

A 2 heures, je chante les vêpres. Je n'étais pas au capitule, que la porte de la sacristie s'ouvre violemment. Le capitaine et cinquante hommes, baïonnettes au canon, pénètrent dans le sanctuaire. La frayeur s'empare de l'assistance. « Que faites-vous là? », hurle le capitaine. « Monsieur, je chante les vêpres. — Qu'est-ce que cela? — Vesper — Bientôt fini? — Encore dix minutes. — Non, tout de suite. » Je me tourne vers les fidèles et les prie de s'éloigner. Puis m'adressant au brutal officier, je lui demande le but de cette visite si inopportune. « Monsieur, répond-il, encore visiter. Je veux voir le « Sacrifice ». Ce matin, un soldat a vu que vous avez caché « un chiffre » dans le « Sacrifice ». Il était menaçant, impératif. Malgré la peine que j'en éprouvais, je me dis qu'il était préférable de faire spontanément ce qu'il eût fait, lui, de force. Ouvrant le Tabernacle, je pris le ciboire de la main droite et, écartant les courtines de la main gauche, je lui dis : « Regardez ! — Non, je veux voir le « Sacrifice », et il me montre le ciboire. Vivement, je place celui-ci sous le bras gauche et je crie plutôt que je ne dis : « Non ! — Monsieur, pour le second coup, je vous ordonne d'ouvrir. — Je n'ouvrirai pas. — Pour le troisième coup, j'ordonne à vous d'ouvrir ». Alors les cinquante soldats qui m'entourent,

abaissent leurs fusils. Je pensai : ils vont me tuer et profaner les Saintes Espèces ! Une inspiration me vint, je répondis : « Monsieur, j'ouvrirai, mais à une condition, c'est que vous ne toucherez pas. » Il s'appuie un instant sur l'autel, réfléchit, puis me dit : « Je ne toucherai pas. — Donnez-moi votre parole d'honneur et de soldat que vous ne toucherez pas. — Je vous donne ma parole que je ne toucherai pas ». La mort dans l'âme, j'ouvris le ciboire. Il regarda à l'intérieur, mais ne toucha pas les Saintes Hosties. Il me dit : « Vous pouvez fermer ». Et s'étant tourné vers ses hommes : « Il n'y a rien, sortons ! »

Lorsque je rentrai chez moi, comme je longeais le mur du jardin, un soldat m'applique le canon du fusil sur la poitrine. Prestement, je relève l'arme en disant : « Nicht spielen mit Gewehr ! ». Entendant sa langue, il reste ébahi. J'en profite pour m'esquiver. Arrivé derrière le presbytère, j'aperçois deux soldats occupés à creuser un trou dans le jardin. Me voyant, ils s'animent d'une nouvelle ardeur pour creuser et me crient, en montrant le trou béant : « Hier Pastor ! Hier Pastor ! »

Un major était en quartier chez moi et m'avait toujours témoigné de la bienveillance. Je me rends à sa chambre et lui demande ce que j'ai fait. Comme il comprend difficilement, je lui fais signe de venir. Il me suit et je lui montre les soldats occupés à préparer ma tombe. Il ne fit qu'un bond jusqu'auprès d'eux et leur fit combler la fosse commencée.

Revenu près de moi, il me dit qu'un soldat m'accuse d'avoir fait des signaux la nuit précédente, du haut de la tour, au moyen de la télégraphie sans fil ; que c'est la raison pour laquelle je m'oppose à l'occupation de l'église. « Vous devez, me dit-il, aller au conseil de guerre ce soir, à 7 heures, mais j'irai pour vous, je sais que vous n'êtes pas sorti de votre chambre. Seulement, vous êtes prisonnier. » Vers 9 heures du soir, il me dit : « Vous ne serez pas fusillé, je vous ai défendu, à cause de cela je dois marcher demain, à 3 heures, par ordre du général Kaden. Mais pas peur ! Vous pas tué ! »

Il reçut contre-ordre, et ne partit pas. Le lendemain, 17 août, à 9 heures du matin, il me dit : « Encore conseil de guerre pour vous, à 11 heures. Mais pas peur, moi encore là ! » Vers 1 heure, il revient et me dit : « Maintenant fini, vous pas fusillé, mais prisonnier encore longtemps. »

Je ne le revis plus ; seulement j'étais enfermé dans une chambre du rez-de-chaussée, sans lit, sans nourriture, au secret complet. Une sentinelle à chaque coin de la maison, deux sentinelles sur la porte. J'étais obligé de coucher par terre. On m'apportait à dîner de la cantine militaire et ce fut toute ma nourriture, pendant plusieurs jours. A minuit, on frappait rudement à la porte, je devais répondre : « présent ». Si, pendant le jour, je regardais par la fenêtre, immédiatement un fusil s'abaissait, j'étais mis en joue.

Le 23 août et les deux jours suivants, on se relâcha un peu de cette sévérité. Je pus dire la Sainte Messe et sortir au jardin. Mais le 25, nouvelle rigueur ; je rentrai dans ma cellule. Je n'en sortis que le 6 septembre, libéré par le commandant Luft, originaire de Cologne.

Voici d'autres incidents, racontés par M. Gevaert, curé de *Mabompré*-lez-Houffalize :

N° 23. A Mabompré, dès le 4 août, quand furent coupés, par centaines, les beaux sapins qui bordaient la grand'route de Liége-Houffalize, une dizaine de ménages affolés quittèrent leur village et s'enfoncèrent, avec leur bétail, dans la profondeur des bois. Ils construisirent des huttes dignes des temps préhistoriques, bien réussies et confortables, à côté d'un de ces minces filets d'eau cristalline qui sillonnent nombreux, en serpentins, les pittoresques sites du pays.

Le jour de l'escarmouche de Houffalize, le curé de Mabompré s'était rendu à la fête de l'Adoration du Saint Sacrement à Noville. La nouvelle s'y répandit que Houffalize était en feu. Quand, vers 3 heures de l'après-midi, il rentra dans la paroisse, la consternation et l'épouvante y régnaient. C'était un sauve-qui-peut général. Femmes, jeunes filles, enfants, avaient pris le chemin des bois. Devant plusieurs maisons, des chariots chargés de caisses, de meubles et de matelas étaient prêts à partir au premier signal. Nombreuses furent les personnes qui requirent M. le curé au confessional, à la soirée et même pendant la nuit, dans le souci de se tenir prêtes à la mort qui semblait les menacer.

Le 15 août, pendant la grand'messe, trois mille Saxons du 107e (8e saxon), 48e brigade, 24e division, 19e corps d'armée, envahirent Mabompré. Le major von Bodenhausen arriva, avec une trentaine d'officiers, au presbytère. Son premier acte fut de se faire conduire directement à la cave, en disant : « Je verrai ainsi si le curé a beaucoup de vin ! ». Il y trouva aussi les meubles, qu'on y avait mis en sécurité, et s'écria : « On nous prend donc pour des anthropophages ! » Il se montra surtout vexé de trouver la maison ornée de festons, de guirlandes et de chronogrammes qui avaient servi, pensait-il, à la réception des dragons français. En réalité, cette décoration avait été préparée pour la réception de Mgr l'Évêque, un mois auparavant. L'appareil télégraphique du bureau de poste avait été déposé dans les combles de l'église, au-dessus du chœur. Le 16 août, au repas de midi, le curé eut une altercation avec le major, celui-ci ayant raillé notre Roi, en disant notamment : « Monsieur Albert peut faire ses bagages... il a agi en gamin ! » Or, ce soir même, on vint annoncer au major, qui s'était montré vexé de la vigoureuse réplique du curé, que l'appareil de télégraphie venait d'être découvert. Un facteur des postes emprisonné et tenu sous la menace, avait tout révélé. Le 17 août, le curé fut arrêté. Il comparut, avec plusieurs paroissiens, au Conseil de guerre ; ils furent acquittés, parce qu'on put, grâce à une entente préalable, imputer le délit à un fonctionnaire de l'administration centrale de Jemelle. Le 19 août, après avoir passé la nuit sur une chaise, gardé à vue, le curé fut conduit sur un tombereau à Noville où il s'entendit acquitter définitivement. Le 20 août, von Bodenhausen fut remplacé au presbytère de Mabompré par le général von Laffert, qui en partit le 21.

Une relation de M. l'abbé Viroux, curé d'*On*, raconte le passage de la cavalerie, puis des secondes troupes, et décrit les émotions d'une nuit passée au bivouac.

N° 24. Le 12 août, je me trouvais à l'église vers 3 heures de l'après-midi, quand j'entendis de la cavalerie qui venait se ranger, comme pour prendre mon presbytère d'assaut. Etant sorti, je me trouvai en face d'un sergent d'abord, puis d'un officier,

qui me demandèrent si j'étais le curé. L'officier m'invita à l'accompagner chez le maire. Chemin faisant, il me menaça d'être fusillé et le village d'être incendié, si un habitant faisait usage d'armes à feu. Chez M. Frippiat, fermier et bourgmestre, l'officier réquisitionna 2,500 kilog. de fourrage, 1,500 kilog. d'avoine, 40 livres de beurre, deux veaux, des moutons, etc. Entretemps, les soldats coupaient la tête aux poules. D'autres pénétraient de force dans les maisons et faisaient main basse sur tout ce qui leur convenait. De la ferme, je dus conduire ces espèces de sauvages chez le boulanger, où ils s'emparèrent de tous les pains et autres marchandises, qu'ils jugèrent à propos de saisir. Ils forcèrent ensuite les fermiers à charger le tout sur leurs chariots et à les conduire avec leurs chevaux. La panique que ces procédés causèrent dans le village est facile à comprendre.

Le 18 août, nous arrivèrent les Saxons. Ils firent les réquisitions des armes et partirent, le lendemain, vers Rochefort et Dinant.

Le 21, vers 6 heures du soir, on me donne à peine le temps de prendre mon manteau. Deux officiers et cinq soldats m'enlèvent, avec M. le Bourgmestre, et nous mènent dans une pâture, où campaient soldats, chevaux et convois. Le temps était brumeux et très froid. A notre arrivée, le capitaine nous aborda et nous dit : « La Belgique a déclaré la guerre à la grande Allemagne ! — Ah ! Monsieur le capitaine, lui dis-je, la Belgique ne pouvait pas vous déclarer la guerre ! Notre armée n'a fait que remplir son devoir en défendant nos frontières, et ce qu'elle a fait à votre égard, elle l'aurait fait également à l'égard des Français ! » Ce fut tout. Il eut sans doute pitié de mes cheveux blancs : il me promit une voiture pour la nuit. En effet, à 8 heures, on nous fit entrer dans une charrette où nous pûmes nous asseoir sur des sacs d'avoine, au milieu des caisses de munitions. Une sentinelle nous empêchait de nous évader. Quelle nuit ! Je craignais d'être emmené le lendemain; heureusement je fus libéré !

M. l'abbé Fontaine, curé de Jemelle, fut, lui aussi, enlevé à son presbytère et obligé d'accompagner les troupes.

Voici une autre scène dont fut l'objet, à *Baclain*, M. le curé C.-J. Laurent.

N° 25. Le 15 août au matin, arrivait dans la paroisse le régiment d'infanterie saxon n° 102, ayant nom « Régiment du Roi de Bavière ». Le colonel, le médecin principal, et trois autres officiers s'étaient installés au presbytère. Ces cinq personnages se montrèrent corrects, aimables même, jusqu'au soir de lundi, 17.

Ce jour-là, vers 5 heures, on entend un coup de fusil. Le colonel vient me trouver pour m'annoncer qu'une enquête sévère est ordonnée et que si le coupable n'est pas découvert, la population tout entière sera châtiée.

A partir de ce moment, changement complet : officiers et soldats commencent à se montrer menaçants, mais l'enquête ordonnée vient heureusement démontrer que le coup de fusil n'est dû qu'à l'imprudence d'un soldat nettoyant son arme.

Je croyais l'effervescence calmée, et, comme tous les soirs, je m'étais rendu à la visite quotidienne du S. Sacrement, avec nombre de paroissiens, lorsque nous entendons une jeune fille accourir en sanglotant; elle entre à l'église en criant :

« Venez vite, Monsieur le curé, ils veulent fusiller papa ! » C'était la jeune fille de M. Ratz, président de fabrique.

Les soldats, après l'alerte, s'étaient mis en devoir de fouiller toutes les maisons, et avaient découvert dans sa demeure une boîte de cartouches de revolver. Aussitôt tous les soldats d'accourir et de pousser des cris de mort devant la maison du coupable. Or, il faut dire que M. Ratz avait été pris comme otage à l'arrivée des troupes, qu'il était resté enfermé dans le bûcher de l'école, en compagnie d'autres citoyens de Baclain et qu'il n'avait été relâché que le lundi. Dans l'entretemps avaient eu lieu les proclamations et appositions d'affiches, ordonnant la remise de toutes les armes à feu et de tous les tranchants. M. Ratz n'avait donc pas été en mesure de livrer ses munitions et lorsqu'il fut rendu à la liberté, il n'osa plus remettre ces cartouches qui avaient été cachées par lui.

A l'appel de la jeune fille, je me précipite vers la maison; mais les soldats m'empêchent d'approcher : « Inutile, Monsieur, de vouloir intervenir, me dit le colonel, mes soldats sont surexcités; aujourd'hui même un civil de Gouvy a tiré sur les troupes. La justice doit suivre son cours. »

Je rentre au presbytère, la visite quotidienne terminée. A cet instant le dit colonel m'aborde : « Vous êtes dénoncé pour avoir caché vos armes, si vous voulez sauver votre tête, livrez-les immédiatement ». Or, ces armes, je les avais remises aux premières troupes allemandes qui étaient passées ici, et cela devant témoins. Mais par suite d'une circonstance fortuite (un jeune homme de la localité était venu loger au presbytère pendant un voyage que j'avais fait quelque jours avant la guerre et il avait laissé quelques cartouches dans la table de nuit, dans cette chambre même où couchaient trois officiers), il se faisait que quelques cartouches, à mon insu, n'avaient pas été remises. Ma servante les remet de suite au médecin militaire, un Autrichien catholique, qui me dit en latin : *Non te relinquam !*

Peu d'instants après, je suis arrêté par l'aide de camp du colonel. Comparution devant la cour militaire, réunie à l'école. Après interrogatoire, on m'annonce que « je vais être dirigé sur Gouvy pour passer devant la cour martiale ». Une voiture est réquisitionnée. Nous y prenons place avec M. Ratz. Encadrée de soldats, elle file sur Gouvy. Il est environ 6 h. 30 du soir. Lorsque je mets le pied sur la voiture, l'interprète, sur l'ordre du colonel, m'avertit qu' « à la moindre tentative de fuite, je serai fusillé ». Aussitôt mon arrestation, le presbytère est envahi. Tout est retourné de la cave au grenier. Toutes les armoires, tous les tiroirs sont fouillés, tous les papiers, tous mes livres sont bouleversés. Ma cave surtout fait l'objet d'une inspection minutieuse, puis d'un pillage en règle.

Nous comparaissons devant le général de division, logé au château de M. Scheurette. Sans daigner nous honorer d'un regard, ce personnage prend connaissance du rapport, prononce quelques paroles que nous ne comprenons pas et, aussitôt, chacun de nous est empoigné par deux soldats, et, en avant, dans la nuit. Des soldats nous précèdent, d'autres nous suivent. Nous nous acheminons vers l'église; on nous fait arrêter devant le mur du jardin presbytéral. Je donne l'absolution à mon compagnon, que le courage abandonne. Je crois aussi arrivée ma dernière heure; les fusils sont braqués sur nous. Je crois entendre à chaque instant retentir l'ordre de faire feu... et nous restons là dix, quinze minutes, davantage peut-être.

Au bout de ce temps — qui est celui, de toute ma vie, qui m'a semblé le plus particulièrement long — les soldats s'emparent de nouveau de nous; nous escaladons un sentier tortueux qui nous mène dans les champs. Il va être minuit. On s'arrête. Je vois s'approcher de nous un sous-officier, une lanterne à la main : il déplie un papier. Je crois qu'il va nous lire la sentence d'exécution : ce n'est que le procès-verbal dont il prend connaissance. Nouvelle marche. On nous introduit dans une vieille maison, et là nous apprenons que nous allons être jugés! Et nous qui nous croyions condamnés déjà depuis plusieurs heures!

Enfin arrive la cour martiale composée du colonel du 104e régiment Saxon et d'autres officiers. Le colonel me demande le motif de mon arrestation. En quelques mots, je le lui explique. Il prend ensuite connaissance du rapport. Le colonel du 102e, celui-là même qui logeait dans mon presbytère, avait heureusement consigné au rapport que « j'avais traité les officiers allemands avec courtoisie, et qu'il savait que j'avais recommandé à la population qui m'était confiée, de ne poser aucun acte hostile envers les troupes allemandes ». Ce fut notre salut. « Puisque vous avez bien traité nos officiers, vous serez bien traité aussi. Monsieur le curé, vous êtes libre. Quant à votre paroissien, son délit est flagrant. Il fera quelques jours de prison, et pour vous être agréable, il purgera sa peine à Gouvy même ». J'étais donc libre et la voiture qui m'avait amené prisonnier à Gouvy, me ramenait au presbytère vers 2 h. 30 du matin.

Je dois à la vérité de dire que j'étais anéanti par ces émotions successives. Les deux jours suivants je ne pus dire la messe.

Quant à M. Ratz, le lendemain il était libéré. Les Français ayant poussé une pointe, dit-on, du côté de Trêves, il y eut branle-bas général à Gouvy et tous les otages et prisonniers furent relâchés. Mme Ratz mourut peu de mois après, des suites de l'émotion qu'elle avait ressentie. Peu après sa fille aînée l'a rejointe dans la tombe.

A *Marenne*, M. l'abbé Dernivoy, curé de la paroisse, fut condamné à mort. Il eut cependant la vie sauve et put rentrer dans sa paroisse, après plusieurs jours d'un emprisonnement plein d'angoisses.

N° 26. Les secondes troupes — artillerie et infanterie — arrivèrent à Marenne le 19 août, venant de Cherain, se dirigeant vers Dinant. Les fantassins étaient du 103e.

Voici ce qui marqua leur passage. D'abord la sommation de porter les caisses publiques au château de Verdenne. Ensuite, une scène dans un cabaret, où les soldats voulaient se faire délivrer du genièvre. Enfin, l'emprisonnement et la condamnation au château de M. l'abbé Dernivoy, curé de la paroisse. Pendant qu'il y était retenu, inculpé jusque là d'espionnage seulement, on fouilla minutieusement le presbytère. On y découvrit, dans le bureau, un revolver et ailleurs, quatre vieux fusils servant aux séances dramatiques du patronage. A 10 heures du soir, M. le Curé comparut devant le conseil de guerre, composé de onze officiers, sous diverses inculpations : « il avait circulé dans le village et pratiqué l'espionnage; il avait conservé des armes; il avait pris part à la résistance des civils ».

M. le Curé présenta sa défense, invoquant le texte de la proclamation, aux termes de laquelle il était défendu non de conserver des armes, mais de les porter ; ensuite, il établit que les armes étaient inutilisables, s'offrant même à ce qu'elles fussent essayées sur lui. Le jugement fut rendu : « Le Curé serait fusillé le lendemain, 20 août, à 5 heures du matin ».

Il passa une nuit affreuse ; ce fut une émouvante préparation à la mort. Les civils de Marenne avaient été renvoyés ; on leur avait dit notamment : « Vos pasteurs, franc-tireurs tous... »

A 5 heures, des soldats vinrent le chercher et firent tous les préparatifs de l'exécution. Il prétendit qu'il avait de nouveaux renseignements à communiquer et demanda à être entendu par le Commandant de Place. Cela lui fut accordé. Au cours de la conversation, il exposa qu'il avait toujours recommandé l'abstention de tout acte d'hostilité, que Mgr l'Evêque l'avait, lui aussi, recommandée. Il remit à un officier supérieur un exemplaire du document épiscopal qui préconisait cette attitude, document que l'officier demanda à conserver. Peu de temps après, il fut informé qu'il ne serait pas fusillé ; il fut emmené en tête des troupes, entre le major et un lieutenant. Il fut, en cours de route, copieusement insulté ; il avait autour de lui de vraies figures de damnés. A Marche, il fut remis à l'autorité militaire, pour y subir un jugement à l'hôtel de ville. « Couchez-vous là », lui crièrent des soldats, à l'arrivée. Il resta debout. Peu de temps après, on lui passa une chaise. Il comparut devant trois officiers. Le major reconnut qu'il paraissait de bonne foi et annonça qu'il serait procédé à une enquête complémentaire. Puis il fut enfermé dans le cabinet du Juge de Paix, où il resta six jours couché sur la paille. En présence d'autres détenus, il fut déshabillé jusqu'au vêtement de dessous exclusivement et palpé sur tout le corps, par un officier. A la prison succéda le cachot : il y subit un nouveau conseil de guerre, à l'issue duquel on lui annonça « qu'il irait en Allemagne, où il serait fusillé ou pendu ». La nuit qu'il passa au cachot fut plus douloureuse encore que les précédentes. Le lendemain, vers 10 heures du matin, on vint lui apprendre qu'il était libre. Quant à ses compagnons des villages voisins, Hollogne, Lignières, Chéoux, Marcour, Samré, ils furent tous emmenés prisonniers en Allemagne.

La nouvelle de sa libération parvint immédiatement dans la paroisse. Verdenne se porta au devant de lui : les paroissiens pleuraient, lui baisaient les mains. Il lui fallut deux heures pour arriver à Marenne. La population de Marenne le reçut au son des cloches. Même accueil à Menil-Favay. Dans toutes les sections, population et pasteur pleuraient à chaudes larmes. A 8 heures du soir, on chanta un salut solennel, avec Te Deum. Le lendemain, messe d'action de grâces : l'église était trop petite pour la foule des fidèles. Ce fut un spectacle réconfortant, qui fit oublier au condamné les épreuves passées.

Les deux récits qui vont suivre, choisis entre bien d'autres, donnent une physionomie vécue de l'invasion dans les villages de la haute Ardenne. Ils ont été faits, le premier par M. Schmitz, curé de *Wibrin*, le second, par M. Lampach, curé de *Cielle*.

7. « Les Allemands à Visé », telle est la nouvelle qu'apporta à *Wibrin*, mardi 5 août, une édition spéciale du « Bien Public ». Quelques minutes après, elle était répandue dans tout le village et y produisait une véritable stupeur. Sans doute le bruit de guerre planait dans l'air, surtout depuis le 30-31 juillet, lors du rappel des classes militaires et de la réquisition des chevaux ; mais nous croyions qu'il ne s'agissait que de la défense de nos frontières et nullement d'une guerre entre la Belgique et l'Allemagne. Aussi avait-on peine à ajouter foi à cette fatale nouvelle. Il fallut bientôt cependant se rendre à la réalité.

A peine une demi-heure s'était-elle écoulée depuis l'annonce du journal, qu'on vit arriver à fond de train une automobile conduisant un gendarme d'Houffalize. Il apportait, avec la confirmation de la déclaration de guerre, l'ordre d'obstruer les chemins. Les gestes et les appels de cet agent auraient suffi pour nous convaincre de la gravité du moment. Puis le tocsin se faisant entendre à toute volée, l'émotion fut à son comble. On vit revenir dare dare les gens occupés à la campagne, puis, armés de cognées et de pioches, se diriger dans toutes les directions, sous la conduite d'une autorité ou l'autre, pour barrer les chemins d'accès au village. On travaillait vite et consciencieusement, et si l'ordre n'était venu à temps d'épargner les ponts, il n'en serait demeuré aucun. Quoi qu'il en soit, les routes restèrent barrées aux piétons comme aux voitures pendant une dizaine de jours ; mais apprenant ensuite que les soldats allemands obligeaient les civils, et cela avec une cruauté inouïe, à débarrasser les chemins, l'administration de Wibrin n'attendit pas les ordres militaires, et elle fit elle-même ôter les obstacles.

Une heure peut-être après que la nouvelle de la guerre fut connue, une auto conduite par M. Steinbach, de Houffalize, venait à Wibrin prendre la dernière classe d'hommes rappelés sous les armes. Ne pouvant déjà plus passer par la grand'route de Houffalize à Liége, M. Steinbach prit le chemin des bords de l'Ourthe. Mais arrivé à Spitauge, où les hommes d'Engreux travaillaient à barrer la route de Bastogne et à détruire le pont sur l'Ourthe, il fut arrêté (car il n'était pas connu à Engreux) et menacé, s'il ne rebroussait chemin. Il dut se faire connaître ainsi que la mission qu'il remplissait. A son départ de Wibrin il se munit de drapeaux belges et put passer sans encombre, car on attendait son retour avant d'obstruer cette route.

Ces derniers soldats, dirigés sur Gouvy, ne purent continuer leur voyage par Trois-Ponts, où se trouvaient déjà des soldats allemands ; ils revinrent avec d'autres camarades de la même classe, dans la nuit du 5 au 6 août, et le matin, ils partirent dans la direction de Melreux, en vue de rejoindre leur dépôt.

Les premiers jours de la guerre furent des jours de frayeur et d'attente anxieuse. Dès le lendemain de la nouvelle, le 6 août au matin, nous arrivaient à Wibrin, dans un piteux état, les gendarmes de Gouvy, fuyant devant l'ennemi, qui est, rapportent-ils, à la gare de Gouvy. Puis dans la journée, ce sont des civils, parfois des ménages entiers, de Gouvy également, qui passent et vont chercher un refuge chez des parents plus avant dans le pays. Leur fuite et les nouvelles qu'ils colportent ne sont pas de nature à tranquilliser les nôtres. Aussi se prépare-t-on dans bien des familles à fuir ou à se cacher dans les bois. On apprête en hâte nourriture et vêtements, mais un orage épouvantable empêche de mettre ce projet à exécution ce soir et la raison finit par triompher de l'affolement. Néanmoins, il y en eut,

et plus d'un, qui préférèrent passer la nuit dans les bois ou les rochers qui bordent les rives de l'Ourthe. On en cite un qui passa toute la nuit perché sur un sapin.

Les jours qui suivirent furent un peu plus calmes, et les habitants se remirent au travail de la moisson. On commençait à espérer que les troupes ne passeraient pas par ici, à cause des difficultés que présentaient les accidents du pays. Nous pûmes même faire la procession du 15 août. Mais, depuis bien des jours déjà, nous entendions le canon dans la direction de Liége, et, ce jour-là, pendant la procession, le canon tonnait dans la direction de Saint-Hubert. Nous n'avions vu jusqu'au 10 août qu'un seul soldat allemand échappé à l'échauffourée de Samrée, où les Français tuèrent trois Allemands et en blessèrent d'autres, parmi lesquels ce dernier qui tâchait de gagner Houffalize. A Houffalize aussi avait eu lieu une rencontre entre Français et Allemands, où deux Allemands et un soldat français trouvèrent la mort. A partir du 11 août, chaque matin, nous voyions passer une patrouille de cavaliers uhlans, qui repassait le soir. Nous voyions aussi journellement un ou plusieurs avions qui faisaient la reconnaissance du pays. C'était le plus souvent des avions allemands, bien que les premiers jours nous vîmes des Français et même un Belge lequel descendit, dit-on, à Rendeux, au delà de Laroche. Ce Belge fut le premier que l'on vit survoler nos contrées.

Malgré ce calme plus apparent que réel, les esprits restaient inquiets et surexcités. S'il passait un étranger quelconque, bien ou mal mis, mais aux allures un peu tranchantes sur le commun des mortels : c'était un espion! On commençait à en voir partout, des espions. Ne disait-on pas qu'on avait arrêté à Namur sept ou huit de ces espions prussiens, habillés en prêtres? Cela nous valut un incident plutôt regrettable. Un convoi de religieux allemands de Maredsous, allant du côté de la frontière allemande, était passé à Wibrin, vendredi 8. Comme il ne s'était arrêté nulle part dans le village, il passa sans incident. Mais le dimanche suivant, un nouveau convoi, composé de sept ou huit religieux de l'abbaye Saint-Remi (Rochefort), vint s'arrêter à quelques pas de l'église, pour permettre au Père directeur de faire viser les passeports. C'était à la fin de la grand'messe. On vint appeler le bourgmestre à l'église : cela suffit pour jeter le trouble dans l'assemblée, et la messe était à peine finie que l'église était vide. Je ne sais qui suggéra que ces religieux — dont l'état était pourtant plus propre à exciter la pitié que l'indignation — étaient des « espions »; bientôt une foule hostile les entoura, et certains ne proposaient rien moins que de les tuer. D'autres se contentaient de vouloir les retenir prisonniers. Ces valeureux citoyens ne parlaient plus ainsi quelques jours plus tard, mais se terrèrent comme des lapins quand ils virent arriver les casques pointus. Toujours est-il que le bourgmestre, après avoir signé les passeports, revint et fit acte d'autorité en écartant les plus empressés, les menaçant même d'arrestation immédiate, ce qui permit au convoi de passer, et termina cette tragique comédie!

Le 16 après-midi, quelques soldats vinrent camper dans un bosquet de sapins « sur le doyart »; ils y restèrent jusqu'au 18 au matin, à ce moment commença le défilé qui dura plus de huit jours avec plus ou moins de régularité. Ce 18, au lieu de la simple patrouille qui passait chaque jour, ce fut un défilé de troupes, des uhlans d'abord, puis des régiments de diverses armes qui, commencé à 6 heures du matin, ne cessa qu'à 3 heures, avec une heure de repos à midi. Le reste de la

journée on ne vit que des voitures de munitions de tous genres. Les derniers arrivés campèrent à Wibrin, dans les maisons et dans les champs; ils étaient sous les ordres du colonel Steingel, commandant la forteresse de Dresde. On compte que 48 mille hommes avaient défilé ce jour-là.

Comme les armes n'avaient pas encore été remises, l'ordre fut affiché de les apporter au bureau du colonel, qui se trouvait au presbytère. Puis on alla prendre des otages, le bourgmestre, le garde-champêtre, et les deux gardes forestiers, qu'on amena également au presbytère. Le curé pouvait circuler dans sa maison, mais s'il faisait mine d'en vouloir sortir, une sentinelle était là pour le mettre à la raison. Tout le monde sait que les Allemands ont souvent soif, et quand il fait chaud, et qu'ils ont voyagé, ce sont de vrais gouffres. Aussi pendant que les soldats épuisaient l'eau des fontaines, les officiers se faisaient livrer vins, bières et toutes les liqueurs qu'ils pouvaient trouver, mais qu'ils payaient pourtant. Il fallait aussi donner à manger aux officiers, et il n'était pas toujours facile de satisfaire leur gourmandise. Je connais quelqu'un à qui le dit colonel Steingel mit le revolver sur la poitrine parce qu'il ne lui donnait pas le fromage qu'il réclamait : Il fallut l'intervention de son adjudant pour lui faire comprendre qu'il n'y avait pas de ce fromage dans la maison, ni dans le village.

On se fait aisément une idée de ce qu'éprouva la population au milieu de ces soldats ennemis qui commandaient toujours le revolver au poing, et que l'on ne comprenait pas; qui réquisitionnaient ce qu'on ne pouvait leur procurer. Combien furent menacés d'être fusillés ! Il est vrai que les chefs avaient singulièrement monté la tête à leurs hommes. J'entendais raconter par l'adjudant du colonel, jeune officier à monocle, que les civils de Gouvy avaient crevé les yeux et coupé les seins à des « schwester » allemandes. Et le colonel Steingel, à table, dénonçait les mêmes méfaits et d'autres cruautés commises sur leurs soldats par des civils de Liége. « Ces civils, ajoutait-il, étaient des socialistes. » Et il fallait laisser dire ces monstrueuses calomnies sans oser protester. Il ne fallait pas trop détromper non plus les soldats qui se croyaient à sept lieues de Paris. La nuit venue, on entendait les beuglements des animaux qui, abandonnés à la campagne, vagabondaient à travers tout. Quelquefois un coup de fusil tiré dans les environs du village venait jeter la consternation; car déjà on savait que les soldats, pour faire croire à des francs-tireurs, tiraient eux-mêmes et donnaient par là prétexte aux massacres, aux incendies ou tout au moins à des amendes. Vers 2 heures du matin, une automobile apporta l'ordre du départ: cet ordre fut bientôt répandu et le branle-bas fut général. Beaucoup de soldats couchés dans les champs, sur la paille ou dans les récoltes non engrangées, voulant sans doute y voir clair, brûlaient cette paille; et il fut un moment où vous eussiez cru que les maisons brûlaient de tous côtés. C'était beau et lugubre !

On put respirer un peu et s'occuper du bétail. Cependant dès le matin, les hommes étaient requis pour ôter les pierres folles de la route; quand, vers 8 heures, recommença un défilé semblable à celui de la veille, qui ne cessa pour ainsi dire pas avant 3 heures de l'après-midi. Les derniers arrivés logèrent dans le haut du village et à Nadrin. Pendant huit jours encore, il passa dans le village d'interminables convois de tout genre et parfois des détachements de troupes plus ou moins nom-

breux. D'après nos calculs sûrement pas exagérés, 125 mille hommes, et des milliers de chariots ou d'autos chargés de munitions traversèrent Wibrin. Quelques voituriers furent réquisitionnés pour conduire soit des sacs de soldats, soit des soldats malades, soit même des vivres. Généralement ils n'allaient pas plus loin que Samrée ou Dochamps. Quelques-uns pourtant allèrent jusque Marche; ils rentraient tous après un ou deux jours d'absence, sans avoir eu trop à souffrir en dehors de l'inquiétude du sort qui les attendait.

N° 28. *Cielle,* section de la commune de Marcour, lez-Laroche, est un point stratégique d'où l'œil embrasse toutes les routes à plusieurs lieues à la ronde. Il n'est donc pas surprenant que les habitants de ce hameau n'aient eu aucun répit durant l'invasion.

Sept uhlans y entrèrent le 11 août, à 3 heures de l'après-midi. Bientôt après un officier — leutnant Helbig, des Garde-Schützen-Bataillons — vint réquisitionner au presbytère des logements pour les chefs des troupes qui devaient venir le jour même, notamment pour le major comte von Götsenn et le lieutenant Tresko, du 2e escadron du 1er régiment des uhlans. A peine arrivé, ce dernier, homme brutal et farouche, ordonna d'enlever le drapeau national; celui du presbytère fut détaché à coups de fusil, celui de l'église fut enlevé par le menuisier Remy, que Tresko menaça de fusiller; celui de l'école fut jeté dédaigneusement sur la rue. Le curé, M. l'abbé Lampach, recueillit avec soin ces précieux emblèmes. Les uhlans enfoncèrent à coups de hache les portes et fenêtres de l'école, menaçant de l'incendier, parce que l'instituteur était absent; on put la sauver à force de répéter que ce dernier s'était absenté, non par crainte des Allemands, mais à cause des vacances. Vers 8 h. 30 du soir, des cris et des lamentations retentirent subitement à la ferme Houba, près de l'église; le curé s'y rendit : Joseph Volvert, le fermier, sa femme, son beau-frère et ses quatre enfants étaient alignés sur les escaliers; l'inflexible Tresko parlait de les fusiller, parce que, contrairement à la défense affichée, le fermier était sorti de sa maison et avait traversé la cour de la ferme, pour se rendre à l'étable où une vache devait vêler. Tous étaient secoués par des sanglots, la mère, éplorée, criait : « Mes pauvres enfants, nous allons mourir, faisons tous notre acte de contrition et offrons notre vie à Dieu! » Tresko reprochait durement au curé lui-même d'avoir quitté le presbytère; ce n'est pas sans peine qu'il obtint de mettre fin à cette comédie grotesque et inhumaine. La ménagère du presbytère fut, durant la même nuit, sur le point d'être transpercée par la lance d'un uhlan, étant sortie pour chercher l'eau potable nécessaire au repas des officiers.

Le Garde-Schützen-Bataillon partit dans la nuit. Le 12 août, à 3 heures du matin, le Rittmeister Tresko arracha le curé à son repos et lui dit : « Mettez-vous là dans ce coin, vous êtes mon prisonnier! » Puis, il l'entraîna dans le village, tenant son browning braqué sur lui, et le conduisit près du mur du cimetière, où se trouvaient déjà le bourgmestre, Simon Bosquée, et son fils Edmond. Tresko et son escadron partirent à 6 heures; il jeta, en s'éloignant, ces paroles narquoises : « Nous avons bu le bon vin du curé, adieu! » Ces hommes avaient, de fait, de rudes estomacs : la journée fut passée à table, ils buvaient le vin dans des chopes à bière et réclamaient encore du cognac, du champagne, etc.

Le 15 août, à l'heure des vêpres, le 18e régiment de hussards saxons, appelé « Roi Albert », commandé par le comte Platzmann, arriva au village et y passa cinq jours. Eux aussi se distinguèrent par leur gourmandise : ils réclamaient de la viande, du beurre, des œufs, du lard qu'ils avalaient cru, des jambons, des poules bien grasses et même des grives. Surtout, il leur fallait du vin : les caves furent vidées et même pillées, les soldats l'exigeaient, la menace aux lèvres et allaient jusqu'à dire : « Si vous refusez, nous jetterons une bombe dans la cave et tout sautera ! » Bientôt on ne trouva plus rien à manger à Cielle, des officiers se rendirent à Laroche et à Marche pour y réquisitionner des friandises; les autos revenaient chargées de champagne, cognac, tartes au riz et aux fruits, petits gâteaux, chocolat, bonbons, etc. Le colonel Platzmann dit un jour à table : « Ma femme croit que nous mourons de faim en Belgique et voyez comme nous sommes bien servis ! » Goûtant une succulente tarte aux abricots, il claquait des mains, en s'écriant : « Oh! que cela est bon ! que cela goûte bien ! » Ces hussards pillèrent et dévastèrent l'école : ils coupèrent les deux mappemondes en deux, comme pour en faire des casques prussiens, ils enlevèrent des atlas géographiques, des plumes et des crayons, ils déchirèrent des livres et des cahiers; des coupons furent enlevés des carnets de mutualité, une armoire fermée à clef fut forcée et brisée, le portrait du Roi fut lacéré et on lui coupa la tête. Ils laissèrent au tableau noir plusieurs caricatures, signées H. Fischer et Rosch ; l'une d'elles représente un soldat français lié à un arbre avec l'inscription : « Malédiction sur la France » ; une autre un hussard tirant fortement un Français par les oreilles et le faisant ployer sur ses jambes, avec le texte : « Parole d'honneur, nous irons en France et à Paris ! » ; une autre un hussard et deux uhlans ingurgitant une bouteille de cognac, avec la devise : « Nous autres, Allemands, nous craignons Dieu, à part cela, rien au monde ! » Ils débitèrent, sur le ton le plus sérieux, des racontars incroyables, tel celui-ci : des gens au service de M. du Bus de Warnaffe, représentant, à Roumont, avaient jeté un uhlan dans un four chauffé et l'avaient rôti vif, puis ils s'étaient enfuis ; le château et le village étaient incendiés; quant à M. du Bus, s'il tombait entre leurs mains, il serait fusillé. Le colonel comte Platzmann annonça qu'on livrerait en France quatre ou cinq grandes batailles et qu'au 1er octobre, la victoire serait assurée. Ils partirent sur « Queue de Vache » et Halleux, le 19 août, et furent aussitôt remplacés par le 178e d'infanterie et le 64e d'artillerie de campagne.

Ces troupes achevèrent le pillage de la localité. A leur départ, on constata qu'ils avaient brûlé les dais de procession, un autel-reposoir tout neuf, un grand tapis d'église, un devant d'autel ; des centaines de bouteilles vides, au goulot cassé, jonchaient le sol du village ; ils réquisitionnèrent chevaux, harnais, chariots, chaînes d'attelages, etc. Pendant qu'Emile Delacollette était retenu comme otage, son frère Julien, lié avec des cordes, fut enfermé dans la chapelle Saint-Lambert, parce qu'il hésitait à remettre son plus beau fusil de chasse; leur maison fut indignement pillée et souillée ; le corridor supérieur de la maison fut converti en W.-C.

Le 21 août, le village fut occupé par une compagnie de pionniers saxons, sous la conduite du capitaine Bassler. Un père de famille fut sérieusement menacé de la mort, parce que son enfant avait surpris un revolver de son oncle, ce qu'avait remarqué une sentinelle; ils partirent au matin du 22 août.

3. — FUITE DES HABITANTS DANS LES FORÊTS. CIVILS RÉQUISITIONNÉS POUR LES CHARROIS.

Un fait prouve à quel point l'arrivée des Allemands et la crainte de leurs sévices avaient semé la panique parmi les populations, c'est la fuite des habitants de nombreux villages.

N° 29. Le 13 août, jour de l'incendie de Cobreville, la panique s'empara de tous les villages des environs. A *Remoiville* et à *Remichampagne*, les habitants abandonnèrent le bétail dans les chemins et partirent dans les bois, emportant une partie de leur linge et de la nourriture. C'est en vain que M. Grosjean, curé de l'endroit, les suppliait de rester chez eux ; car les éclaireurs qui rôdaient dans le pays se montraient vexés de trouver les maisons vides et parlaient de les incendier. Le lendemain, à peine avaient-ils quitté le bois, qu'il se trouva rempli de troupes...

Au soir du même jour, *Bercheux* accueillit des gens affolés de Nives, Rosières, Vaux et environs ; ils sanglotaient et criaient : « ils ont encore brûlé Cobreville, et ils brûleront tout le pays! » A cette sinistre nouvelle, les habitants de Bercheux voulaient, eux aussi, chercher un abri au sein des bois : c'est à grand'peine que M. Eschweiler, curé de la paroisse, parvint à les en empêcher.

N° 30. Le 14 août, vers 5 heures du soir, le bruit se répandit dans *Hargimont* que « les Allemands prenaient les hommes jusque quarante ans ». M. le curé se trouvait à l'église, pour les confessions de la veille de la fête. « Dépêchez-vous, lui crie sa servante, les Allemands prennent tous les hommes! Tout le monde est déjà parti ! Allez aussi vous cacher ! Les vieilles femmes qui ne peuvent fuir demandent que vous les preniez au presbytère, pour les protéger ! » Elles y étaient, en effet, déjà installées. Dans les rues, des jeunes gens s'enfuyaient à toutes jambes, en criant : « Ils ne m'auront toujours pas ! » Des hommes, des vieillards gagnaient les bois, avec des couvertures et des parapluies, insuffisamment vêtus pour passer une nuit au dehors. Les trois quarts de la population délogèrent dans la nuit suivante. Plusieurs allèrent jusque Villers-sur-Lesse qui compta, ce jour-là, plus de cinq cents réfugiés.

N° 31. A partir du 15 août, *Samré* vit, comme tous les villages situés sur la grand'route Vielsalm-Laroche, des défilés de troupes considérables. Le bruit s'étant répandu qu'une femme de Laroche avait prévenu les Allemands que Samré les avait trahis, il en résulta une panique extraordinaire. Elle s'accrut encore lorsque des officiers prononcèrent des paroles menaçantes : « Samré sera détruit, vous verrez, ce soir ! » La plupart des familles s'enfuirent dans les bois et s'y cachèrent dans d'épais taillis ; elles ne rentrèrent qu'après les gros passages de troupes, lorsque tout danger eut disparu.

N° 32. Aux environs du Hérou, à l'un des endroits les plus charmants de l'Ourthe, est assis le pittoresque village de *Maboge*. Les habitants se préparèrent, à l'annonce de l'invasion, des cabanes, habilement dissimulées dans les gorges étroites, voisines de la rivière. Ils s'y retirèrent, au moment propice, avec chevaux, bœufs et bétail. Ils y passèrent de nombreuses nuits, enveloppés dans leurs couvertures, sans trop souffrir du froid, après les longues et chaudes journées de cette époque. Quand les Allemands envahirent le hameau, il y restait un gardien... Ils visitèrent maisons et écuries : tout était vide. C'était sans doute un village abandonné... Sur le Sasseu, ils découvrirent un troupeau de vaches. Ne voyant ni chevaux, ni bœufs, ils crurent qu'il était d'usage de les atteler. Ils voulurent en prendre deux, car ils venaient précisément réquisitionner un attelage : les bêtes, bouleversées, escaladèrent barrières et clôtures et obligèrent les ennemis à renoncer à leur entreprise. Les cabanes étaient proches, mais ils ne s'en doutèrent nullement. On eût dit que les animaux, conscients du danger, s'abstenaient de hennir ou de mugir... Rentrant au hameau, les soldats rencontrèrent un villageois qui ramenait deux vaches. Malgré les protestations du paysan qui affirmait l'inexpérience de ces bêtes, ils voulurent l'obliger à les mettre au joug. Ce fut inutile, elles se montrèrent tout à fait récalcitrantes.

N° 33. A *Chêne-al-Pierre*, relate le curé, M. J. Collard, les airs menaçants et provocateurs des avant-gardes, les incidents de Grandmenil, Briscol et Manhay, toutes les fausses nouvelles aussi, répandues de bouche en bouche, jetèrent les civils dans la stupeur d'abord, puis dans la consternation et dans une horrible frayeur. Un certain nombre s'enfuirent dans les bois, où ils vécurent plusieurs jours et plusieurs nuits ; quelques-uns y bâtirent des huttes, sous les fourrés, beaucoup d'autres y transportèrent leur linge, leurs vêtements, leurs objets précieux cachés dans des malles ou dans des caisses ; rares furent ceux qui ne se tinrent pas prêts à fuir, à la moindre alerte. Le 22 août, à l'heure de l'incendie de Manhay, presque tout le village de Vaux-Chavanne gagna les bois ; il ne resta qu'une poignée d'habitants. Plusieurs y séjournèrent douze jours entiers, non sans souffrir gravement du froid et de la faim.

Durant leur passage à travers le Luxembourg, les troupes réquisitionnèrent un nombre très considérable de civils, avec chevaux et véhicules, pour transporter des denrées et faciliter l'approvisionnement des armées qui se ruaient sur la France. Le récit de leurs voyages, des incidents et des péripéties de tout genre dont il furent les témoins pourrait faire quelque jour l'objet d'une intéressante étude. Nous nous bornons en ce moment à relever quelques noms et quelques détails.

N° 34. De la commune de Bovigny, Jules Sevrin, Joseph Augustin et Alphonse Urbany sont ceux qui firent, avec les Allemands, le trajet le plus considérable ; le dernier se trouva, près de Reims, dans les lignes françaises, et s'engagea comme artilleur dans

l'armée belge. Longtemps on le crut mort et sa vieille mère en mourut de chagrin. On finit par apprendre qu'il vivait, par une correspondance d'un prisonnier en Allemagne.

Le 11 août, lorsque les premières troupes quittèrent Vaux-lez-Rosières, elles réquisitionnèrent seize voituriers. Grâce à l'habileté du bourgmestre, M. Pierre, on ne découvrit, au départ, qu'un chariot et deux chevaux, appartenant à M. Zéler. Celui-ci dut partir. La deuxième nuit du voyage, étant dans les grandes forêts de Saint-Hubert, il déchargea prudemment sa voiture et regagna son village, par des chemins écartés, à travers les bois. Beaucoup de ses compagnons d'autres villages atteignirent la Marne et revinrent sans attelage, épuisés par les fatigues et les mauvais traitements.

Le 22 août, six hommes de Journal, chacun avec son cheval, durent partir : c'étaient Cyrille Samray, Arnould Petit, Sylvain Yasse, Amand Mars, Cyprien Georges et Gustave Theizen. Les deux premiers revinrent le neuvième jour, de Beauraing; les quatre autres rentrèrent le 17 décembre après un fabuleux voyage en Champagne et au pays de Lille.

Un mot encore des préventions de l'armée allemande contre le clergé belge.

Le 19 août, jour des forts passages de troupes, le 69e d'infanterie campa à *Mande-Saint-Etienne*, lez-Bastogne. Le curé, M. Bernard, fut fait otage et mené chez l'instituteur avec d'autres civils. Plus tard vint l'ordre de se rendre à l'école. Sur le conseil d'un soldat, le curé demanda en allemand à l'adjudant du colonel à rester dans les appartements de l'instituteur, où il aurait pu passer la nuit dans un fauteuil. « Comment, répondit-il, avec un regard de colère, nous ferions des exceptions pour vous? A Anvers, on a jeté nos enfants des fenêtres du second étage. Dans le pays de Liége et de Verviers, les Belges ont tué nos blessés, leur ont crevé les yeux, les ont mutilés. Et c'est vous, prêtres belges, qui en êtes surtout responsables; c'est vous et... (le curé ne comprit pas de quelle seconde catégorie de citoyens il parlait) qui étiez chargés de faire l'éducation du peuple : vous avez failli à votre mission! » Il voulut nier, il chercha à l'apaiser; il s'attira des menaces : « Si vous n'allez pas à l'instant à l'école, je vous y fais conduire de force! » L'adjudant revint plus tard, dans un état de grand énervement et dit : « La Belgique s'est attiré la haine de l'Allemagne : il n'en restera pas pierre sur pierre! Si toute la terre se mettait contre nous, nous ne craindrions pas! » Le départ eut lieu le 20 août. Le curé demanda au colonel, qu'on lui avait signalé comme très raisonnable, s'il pouvait partir. Il se redressa et s'écria en allemand : « Soyez averti et tenez-le-vous pour dit! » Étonné de cette raideur, le curé demanda s'il fallait retourner à l'école; il répondit, avec

un geste encore plus menaçant : « Allez ! mais, je vous le répète, soyez averti et tenez-le-vous pour dit ! » Et il lui tourna le dos.

Le 15 août, un colonel qui se trouvait chez le docteur Lomry, à Bovigny, lui demanda « s'il était bien vrai que tous les prêtres belges eussent un revolver caché dans leur chapeau, pour tirer sournoisement sur les soldats ». Les dénégations du docteur le trouvèrent d'abord sceptique ; puis, comme il lui donnait « sa parole d'honneur que pas un seul prêtre du Luxembourg ni du pays ne tirerait », il lui dit : « permettez-vous que je fasse venir mon personnel pour que vous leur répétiez ce que vous venez de me dire ? Ils accepteront de vous ce qu'ils ne croiraient pas, si cela venait de moi. » Une douzaine d'officiers entrèrent dans le cabinet du docteur, qui leur répéta les mêmes assurances formelles.

§ 3. — *Attitude des Civils.*
Ont-ils tiré sur les troupes ? — Résultat d'enquêtes. — Le cas de Hollange. Pierre Gaspard, de Tellin, est-il un franc-tireur ?

L'indignation que causa dans le peuple belge l'attitude traîtresse de l'Allemagne ne l'empêcha pas d'accueillir les troupes avec correction et dignité. Il déférait en cela aux instructions précises et aux pressantes recommandations que le Gouvernement transmit au moment de l'invasion. Ce qu'il fit par conscience, il l'aurait fait par crainte, car les nouvelles des crimes allemands se répandirent comme une traînée de poudre. Sans être toujours acceptées comme vraies, tant étaient grandes, avant la guerre, la considération et la confiance que l'on accordait à l'Allemagne, elles dictaient néanmoins aux populations, vis-à-vis de l'envahisseur, la plus grande prudence.

En fait, nulle part on n'a vu commettre des actes d'hostilité, ni, *a fortiori*, de cruauté. L'accusation « des yeux crevés », « des nez et des oreilles coupées » — qui a été portée notamment contre le curé et les civils de Grandmenil, dans leur traversée de l'Allemagne — ne repose sur rien. Les journaux allemands eux-mêmes ne tardèrent pas d'y voir « une absurdité, qui fait sourire les lecteurs sérieux » (1). Quant aux francs-tireurs, tout ce qu'ont dit à leur sujet les troupes, tout ce qu'en ont écrit la presse et le Gouvernement allemand est pure fantaisie. La seule expression convenable pour caractériser cette accusation est celle qu'a

(1) Mgr Heylen, *Réponse au Livre Blanc*. — Van Langenhove, *Comment naît un cycle de légendes*, Paris, Payot, 1917, passim.

employée Mgr Heylen, à propos du récit allemand des faits de Dinant : « c'est un mensonge maladroit et puéril. » On peut aussi redire ce qu'écrivait l'éminent prélat à l'autorité allemande, dès le 10 avril 1915 : « Nous affirmons, avec tous les habitants de nos villages sans exception, avec le peuple belge tout entier, que l'histoire des francs-tireurs belges est une légende, une invention, une calomnie. » Et dans la réponse au Livre blanc : « On ne saurait assez le redire. Nonobstant les mises en demeure qui lui sont adressées, l'Allemagne ne saurait prouver, nous ne disons pas seulement une organisation, mais un certain nombre de cas, même isolés, de francs-tireurs. »

Graszhoff (1) a publié une liste des localités de la province de Luxembourg « où l'existence de bandes de francs-tireurs est bien démontrée ». Voici cette liste :

Anloy, Ansart, Arlon, Assenois, Aubange, Bastogne, Bellefontaine, Etalle, Ethe, Florenville, Glaireuse, Glaumont, Grandmenil, Habay-la-Neuve, Halleux, Hamipré, Hargimont, Hollogne lez-Marche, Hotton, Jamoigne, Les Bulles, Léglise-Autier (Anlier?), Martelange, Neufchâteau, Ochamps, Ourthe, Marche, Petit-Rosière, Rossignol, Reux lez-Marche (Roy?), Sainte-Marie lez-Tintigny, Saint-Pierre, Sorinne (province de Namur), Tavigny, Tintigny, Transinne, Vance, Vielsalm, Villers-devant-Orval.

Pour être exact, Graszhoff aurait dû citer *tous les noms de la province ;* car, c'est dans toutes les localités que les soldats ont crié : « On a tiré sur nous ! », soit pour terroriser les civils, soit pour expliquer et justifier leurs méfaits.

Ce que les Allemands n'ont jamais dit, c'est que, *chaque fois que les autorités locales sont parvenues à obtenir une enquête, elles ont fait découvrir que les civils étaient absolument étrangers aux coups de feu. Il n'existe pas un seul cas d'enquête ayant abouti à établir la culpabilité d'un civil.*

Donnons quelques exemples.

On trouvera relaté plus loin le cas de *Gouvy* : un civil fut saisi et déporté en Allemagne pour des coups de feu tirés par un soldat sur des poules.

N° 35. A *Honvelez*, hameau de la paroisse de Bovigny, un coup de feu éclata dans la nuit du 11 au 12 août. Aussitôt attroupement de soldats, ils arrachent à son lit M. Tagnon, l'habitant de la maison près de laquelle le coup de feu a retenti, ils

(1) *Belgiens Schuld*, Georg Keimer, Berlin, 1915, p. 94.

l'accusent d'avoir tiré. Mais le fermier Santkin a trouvé la douille vide et c'est une cartouche allemande ; il la montre au capitaine qui loge chez lui ; une enquête fait découvrir et punir le soldat coupable.

N° 36. Dans la nuit du 13 au 14, c'est à *Cierreux*, village de la même paroisse, que l'on tire des coups de feu. Des soldats appréhendent Hubert Lays et l'entraînent en dehors du village. Lorsqu'ils traversent le ruisseau, à proximité du moulin, les balles sifflent autour d'eux et eux-mêmes se tapissent dans les haies. Le lendemain, un villageois, en se rendant à la fontaine, entend ces hommes annoncer qu'on a tiré sur eux et qu'ils vont brûler le village. Les civils furent pourtant reconnus innocents et les menaces restèrent sans suite. C'est le 14 août que M. Meyer, curé de Bovigny, et le bourgmestre, M. Verdin, furent arrêtés. Ils couchèrent sous la tente, sur la paille, dans une prairie voisine du pont du chemin de fer, malmenés, terrorisés, menacés à tout moment de la mort. L'église de Bovigny resta fermée au culte jusqu'au mercredi suivant.

N° 37. A *Jannée*, le 17 août, le 71e régiment d'Erfurt campait au château et des troupes passaient sur la grand'route. Dans l'après-midi, une détonation retentit dans le parc : 200 soldats sautèrent sur pied et s'armèrent. Les officiers, attablés chez le jardinier Emile Borlon, se portèrent vers l'endroit de la fusillade. Le village courut un réel danger, car déjà on incriminait les civils. Heureusement, on découvrit ce qui s'était passé : un soldat avait tiré sur le chat de Florimond Vierset et l'avait tué !

N° 38. A *Beausaint*, le soir du 11 août, le fermier Lesuisse fut accusé d'être l'auteur de coups de feu, tirés par le soupirail. Déjà il était appréhendé et poursuivi de cris de mort par des soldats déchaînés qui voulaient sa tête. Il rencontra heureusement l'ordonnance d'un officier, qui s'intéressa à lui. Une enquête écarta la prévention. Le coupable était un soldat vexé de ce que la porte de la ferme avait été fermée.

N° 39. La scène suivante s'est passée à *Havrenne-lez-Rochefort* le 21 août, jour où les trois prisonniers d'Hargimont traversèrent le village et y firent halte à cause d'un fort orage. A la soirée, M. l'abbé Dethise, chapelain de l'endroit, et M. Lelièvre furent emprisonnés comme otages, à côté du champ d'aviation. Dans la nuit, vers 10 heures, un coup de feu provoqua un branle-bas général, des cris et hurlements des soldats. La ferme d'Héliodore Simon, qui avait déjà été fort exposée le matin, parce qu'on y avait découvert un canif à lancette, fut visitée de nouveau de fond en comble. On apprit bientôt qu'Henri Jaumotte, indisposé durant la nuit, était sorti sur la porte de sa maison. Une sentinelle postée à 20 mètres, prise de peur, avait crié à deux reprises, puis tiré. Un officier en fit l'aveu à Mme Robert.

N° 40. A *Heure-en-Famenne*, le 19 août, au moment du grand passage de troupes, le village fut mis tout à coup en émoi par des coups de feu. Les troupes menacèrent de brûler le village et de fusiller les habitants. Heureusement, les propriétaires des

maisons voisines, MM. Dony et Victor Petitjean, avaient vu les soldats tirer et ils dénoncèrent les coupables à un officier. Celui-ci crut à leur témoignage et empêcha le malheur que l'incident aurait pu amener.

N° 41. A *Deiffelt*, paroisse d'Ourthe, sur la frontière germano-grand-ducale, les Allemands affirmèrent, le 12 août, qu'on avait tiré sur eux du chemin. Le lieutenant Meyer en avisa M. l'abbé Souvigny, curé d'Ourthe : « On a tiré à Deiffelt sur mes hommes! ». Le curé répondit : « Permettez-moi de vous affirmer que ce n'est pas vrai. Le peuple est calme ici. Je puis vous certifier que le fait est faux. » L'officier maintint son accusation. Le curé insista à son tour et ajouta : « Monsieur, je demande une enquête et je la veux! » Le lieutenant fut étonné de cette assurance et promit d'ordonner l'enquête.

Le soir du même jour, comme les troupes partaient, le curé demanda : « Et l'enquête ? » Il répondit : « Vous en recevrez bientôt le résultat. »

Le 14 août il écrivait de Limerlé la lettre suivante (fig. 2) :

Limerlé, 14. 8. 14

Hochzuverehrender Herr Pfarrer!

Zu unserer grossen
Freude haben wir erfahren,
dass das Gerücht von dem
Beschiessen einer unserer
Wagenkolonne sich nicht
bestätigt.
Wir können Ihnen
zur Ihrer Beruhigung ver-
sichern, dass wir von vor-
herein den denkbar
besten Eindruck gewonnen
haben und nicht be-
stätigten Gerüchten energisch
entgegen treten werden.

Mit nochmaligem herzlichen Dank für die gastfreundliche Aufnahme senden wir Ihnen die herzlichsten Grüsse

Im Auftrage von Herrn Major

Meyer
Lnt. u. Adj.

Fig. 2.

TRADUCTION :

Limerlé, 14 août 1914.

Monsieur le Curé,

Nous avons appris à notre grande joie que le bruit de l'attaque d'une de nos colonnes de transport ne se confirme pas.

Pour votre tranquillité, nous pouvons vous assurer que nous emportons de votre paroisse le meilleur souvenir et que nous nous opposerons énergiquement à toutes les rumeurs non fondées.

Vous remerciant encore une fois pour votre réception si généreuse, nous vous envoyons nos meilleures salutations.

Sur l'ordre du Major,
(s.) Meyer, lieutenant et adjudant.

Dans l'entretemps, on avait appris ce qui s'était passé. Des soldats étaient ivres. L'un d'eux était tombé. Dans la chute, un coup de feu partit et le soldat se blessa.

Le fait suivant, raconté par M. l'abbé Javaux, curé de *Tavigny*, prouve avec quelle légèreté ils établissaient leurs accusations et le peu de souci qu'ils avaient de faire la vérité.

N° 42. Le 6 août, à 9 heures du matin, des uhlans avaient traversé le village, arborant le drapeau blanc, et étaient repassés le soir, en plus grand nombre. Le 7 août, à midi, arriva le 107e d'infanterie, qui ne devait nous quitter que le 15 août, à 3 heures du matin, pour gagner Noville. Le village connut d'un coup le régime de la terreur. Il y avait défense, sous peine de mort, de sortir après 6 heures du soir. Le 9 août, vers 10 heures du soir, des coups de feu retentirent dans le village. Les soldats se

précipitèrent dans une maison voisine de l'endroit où l'on avait tiré et s'y emparèrent des deux frères Léon et Narcisse Remy; ils prirent aussi François Mathieu, secrétaire communal. Ils leur reprochèrent d'avoir tué deux soldats allemands: ils les traitèrent avec la dernière brutalité, les ligotèrent et leur firent passer la nuit, sous la menace de mort, dans une scierie. Le lendemain, deux jeunes gens, Auguste Liners et Maxime Spoiden, furent de même arrêtés, au sortir de la messe, et adjoints aux prétendus coupables.

Que s'était-il passé? A en croire des propos tenus, dans les maisons, par plusieurs sous-officiers et soldats, les coups de feu avaient bien été tirés par des soldats allemands, et dirigés contre un lieutenant, dont les vexations et la brutalité avaient excité la haine de ses subordonnés. Le lieutenant m'a dit à moi-même que les balles lui avaient effleuré la tête; il ne fut cependant pas atteint, mais bien deux soldats, qui se trouvaient à 50 mètres en arrière et qui tombèrent raides morts.

Le 10 août, à 5 heures du matin, un officier et deux soldats vinrent me prendre au presbytère et me conduisirent devant le tribunal militaire. Je m'entendis accuser « d'avoir établi des francs-tireurs, de ne pas avoir recommandé à mes ouailles leurs devoirs envers les troupes, de les avoir excitées contre elles, d'avoir fait abattre les arbres le long des routes ». J'étais menacé de la mort si je ne livrais les coupables ou, tout au moins, si je ne donnais leurs noms. Par la flatterie, puis par la menace, ils voulaient me faire avouer que les soldats avaient bien été tués par les habitants; et les blessures, ajoutèrent-ils, indiquaient clairement qu'elles venaient de plombs de chasse ». Je protestai avec énergie, je réfutai toutes les allégations et *demandai l'autopsie*. Après une discussion de plus d'une heure, le commandant « me permit, à titre exceptionnel, d'assister à l'autopsie, à 8 heures précises (h. a.) »; je restai sous surveillance et dus me tenir prêt « à tout appel ». A l'heure indiquée, je me rendis au château et demandai à voir le docteur allemand. Il avait donné comme consigne de ne laisser entrer personne. Comme j'insistais, les soldats me repoussèrent violemment, me lançant des coups de crosse en pleine poitrine. Je voulus néanmoins attendre, jusqu'à l'heure fixée pour l'enterrement (9 heures), et je m'approchai du médecin. « Monsieur, me dit-il avec colère, je n'ai pas eu le temps de m'occuper de l'autopsie!! » Les deux cadavres furent déposés en terre dans un coin du cimetière. Dans son éloge funèbre, le lieutenant mit les soldats en garde contre « l'hypocrisie des civils belges ».

Puis ce fut le jugement. Les accusés, les mains liées sur le dos comme des malfaiteurs, furent interrogés au château. Reconnus innocents, quatre furent libérés à midi; le cinquième, le plus jeune, fut réservé, pour un nouvel interrogatoire, jusqu'au lendemain. A 11 h. 15, au sortir de la grand'messe, un sous-officier annonça à la population, au son du clairon, « que le village serait incendié, les hommes fusillés, les vieillards, femmes, jeunes filles et enfants déportés, si l'on attentait encore aux soldats allemands; qu'une amende de cinq mille francs devait être versée le lendemain, à 10 heures du matin ». Ainsi donc, ils reconnaissaient les accusés innocents et condamnaient la commune!

Le 11 août était la fête de l'Adoration perpétuelle. A 9 heures du matin, les soldats prirent plaisir à annoncer que le village allait être mis à feu et à sang. Comme nous revenions au village, avec le secrétaire communal, après avoir porté

l'amende à l'état-major, en quartier dans une maison assez éloignée, nous vîmes les habitants, pris de panique, qui s'enfuyaient dans toutes les directions, emportant des vêtements et des vivres ; on chargeait sur des charrettes les infirmes et les petits enfants... Sans être touchés d'un tel spectacle, les soldats joignaient l'ironie à la menace. Pour moi, je ne pus retenir mes larmes; et j'eus fort à faire pour empêcher la fuite de mes paroissiens affolés.

L'incident de Hollange.

Le 23 mars 1915, le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* (1) publiait un document qui fit sensation en pays occupé. C'était une pièce officielle émanant du Ministre de la guerre de Prusse. Elle parlait pour la première fois *ex-professo* de la guerre des francs-tireurs. Elle affirmait notamment que, le 15 août 1914, le curé de Hollange s'était plaint au Général major Kühne de ce que, à son grand regret, il ne parvenait pas à empêcher les éléments criminels de sa commune de tirer sur les Allemands du haut des arbres.

Le 26 mars, Mgr l'Auditeur de la Nonciature apostolique de Bruxelles apporta à Mgr Heylen, évêque de Namur, une lettre de M. le baron Fallon, ambassadeur de Belgique à La Haye, demandant des renseignements sur le cas de Hollange.

Les journaux allemands du commencement d'avril publièrent à leur tour ce document (2).

Mgr Heylen, indigné des accusations stupéfiantes qu'il contenait, ne se contenta pas d'aider l'Ambassadeur belge à les démentir. Il adressa aussitôt une protestation et une réfutation au Gouverneur général, par note du 10 avril 1915. Imprimée clandestinement, cette note a circulé dans le pays, par milliers d'exemplaires, sous le titre « Accusation et défense ».

Nous faisons suivre un rapport qui apporte quelques renseignements complémentaires, recueillis sur place le 26 mars 1915, relativement au fait de Hollange.

N° 43. Vendredi 14 août, M. l'abbé Muschang, curé de Hollange, porta la Sainte Communion à un malade, à Malmaison, et rencontra pour la première fois des cyclistes allemands, qui descendirent de vélo et présentèrent les armes.

Samedi, 15 août, il n'y eut pas un seul soldat allemand à Hollange. Elle est donc fausse la date donnée par la note officielle allemande à l'entretien avec le général Kühne.

(1) Avondblad *B*.

(2) V. *Rheinisch-Westfälische Zeitung*, 3 avril 1915, n° 264, sous le titre : « Ein gestohlenes Schriftstück ».

Mardi, 18 août, dans l'après-midi, est entrée au village l'avant-garde de la troupe. Ont logé au presbytère le « Rittmeister d. K. M. *Gildemeister*, Führer der grossen Bagage der gross herzogl. hessischen 25ten division », et le lieutenant Rompel.

Mercredi, 19 août, à 6 h. 45 du matin, est arrivé le gros de la troupe, environ deux mille soldats. Le général Kühne s'est amené vers 10 heures, escorté de sept officiers, dont un aumônier catholique, nommé Krans, qui raconta qu'il avait été ordonné prêtre par Mgr Heylen, à Maredsous. Le général a passé la journée au presbytère et y a logé, et est parti jeudi, vers 5 heures du matin.

A son entrée au presbytère, le général a dit à Mlle Muschang : « Excusez-nous! c'est la guerre! nous n'en pouvons rien! » Un peu plus tard, le curé l'a rencontré, l'a salué, et l'a invité à se reposer. Le général lui a montré de loin les cuisines de campagne, disant que « c'est commode, que cela fonctionne durant la marche, que les aliments se conservent chauds ». C'est toute la conversation qu'ils ont eue ensemble. Le lendemain, il avait commandé le déjeuner pour 4 heures du matin; le curé ne l'a pas revu au départ.

On peut affirmer que ni le général, ni son état-major, ni les troupes allemandes ne se sont crues en danger à Hollange. Il n'y a à signaler que le fait suivant. Mercredi 19, vers 3 heures du matin, un chef subalterne faisait la tournée de ses hommes. Il interpella Joseph Simon, le maréchal-ferrant : « Monsieur, on a tiré ici sur nos hommes ». M. Simon répondit : « Cela est faux. Nos armes sont à l'école. S'il y en a qui ont tiré, ce sont vos soldats. » Les choses en restèrent là (1).

Pierre Gaspard, de Tellin, est-il un franc-tireur ?

Il est de notoriété publique qu'à Tellin, le 11 août, à 9 h. 30 du matin, un civil a tiré, à l'aide de plombs de chasse, sur un officier allemand.

Pierre Gaspard est-il un franc-tireur? Nullement. Il ne s'est pas embusqué avec l'idée préconçue de tuer des soldats allemands. Il a vu arriver chez lui un bandit — il ne les connaissait pas encore au 11 août — il l'a vu braquer son revolver sur son épouse. Il s'est aussitôt jeté sur son fusil de chasse, pour préserver les êtres qui lui étaient chers.

A l'intervention d'un aumônier catholique, le général qui est passé à Tellin le 22 août — plus humain que ne furent ses collègues — laissa l'incident sans suite.

Il se fait qu'ainsi, le seul civil qui ait tiré sur les Allemands dans le Nord du Luxembourg, a la vie sauve.

Les notes ci-dessous ont été prises à Tellin, en mai 1916.

(1) Indications recueillies sur des billets de réquisitions à Hollange. — 18-19 août : 49e infanterie, 1te gross. Hessische; 20 août : 116e infanterie, 2 Gross. Hess.; 20 août : 25e feld. Art. brig.; 20 août : 1 bat. 116e inf. Regt.

° 44. Vendredi 7 août, il y eut à Tellin un passage de troupes françaises considérables. Elles repassèrent le 9 août, vers 4 ou 5 heures. Il y avait des dragons, des cuirassiers, des chasseurs, peu de fantassins. Ils étaient précédés des autobus parisiens. Ils logèrent au village et ils y passèrent encore la journée de lundi, 10 août et ils reprirent, mardi matin, la route de Bouillon. A 7 heures tout était fini.

Vers 9 h. 30, les sept premiers uhlans (ou plutôt hussards) arrivèrent par la route de Wavreille et montèrent le village, en hommes défiants, qui se tenaient sur le qui-vive et avaient une grande peur. Ils se rendirent à la ferme des Battys, sise à environ une demi-lieue du village, sur la route de Bouillon, et occupée par M. Pierre Gaspard.

L'officier qui commandait la patrouille descendit de cheval et entra, revolver au poing. Avisant Mme Gaspard, il lui demanda à boire; elle répondit qu'il n'y avait pas de café, mais que s'il le voulait, il aurait de l'eau. Ils en burent. « Madame, ajouta alors l'officier, de plus en plus menaçant, il nous faut de l'avoine. Nos chevaux n'en ont pas mangé depuis trois jours. — Il n'y a pas d'avoine. — Ah ! nous pouvons toujours voir », dit-il en ricanant. Et il sortit de la maison, braquant toujours son revolver, pour perquisitionner.

Le mari avait assisté à la scène de l'une des chambres voisines. C'est un homme d'une quarantaine d'années, de tempérament bouillant. Aux allures de cet officier en qui il voyait un bandit, il crut sa femme en danger. Rapidement il sauta sur son fusil de chasse; et au moment où l'officier allait à la recherche de l'avoine et s'apprêtait à franchir la porte de l'écurie, il déchargea sur lui deux coups de fusil. L'officier sortit brusquement, tira à son tour deux coups de revolver, puis remonta prestement à cheval avec ses hommes et prit la fuite. Le garde-chasse, Arthur Laurent, dont la maison est contiguë à celle de Pierre Gaspard, se trouvait à environ deux cents mètres, dans la campagne, armé de son fusil. Il tira, lui aussi, deux coups de feu en l'air, pour faire peur.

Lucien Devaux qui se trouvait à proximité entendit les coups de feu. Aussitôt que ce fut fini, il s'approcha de la maison, saisit instinctivement les trois plus jeunes enfants de Pierre Gaspard et les amena au village pour les mettre en sûreté. Puis il accourut au presbytère. « Monsieur le curé, je crois bien faire de vous avertir. Il doit y avoir eu une tragédie là-bas ! ». Le curé l'exhorta à aller prévenir M. Louis Pierlot, bourgmestre. Il s'y rendit.

M. Odon Dury, conseiller à la Cour d'appel, le bourgmestre, et le curé se mirent aussitôt en route vers la ferme, par le chemin de traverse. Lorsqu'ils arrivèrent à deux cents mètres du village, ils entendirent le bruit d'une voiture qui arrivait par la grand' route. De cette voiture, on faisait des signes dans leur direction. Le bourgmestre dit à monsieur le curé : « c'est peut-être Gaspard, qu'on ramène mourant... si vous retourniez au village, nous autres nous continuerions jusqu'à la ferme. » Le curé rebroussa chemin et arrivé à l'endroit où le sentier rencontre la grand' route, il trouva Pierre Gaspard entouré d'une foule d'habitants du village. Il l'aborda et lui dit : « Pierre, qu'est-ce que vous avez fait là? cela ne sert à rien ! — Comment, répondit-il? On vient effrayer ma femme, avec le revolver au poing ! Je ne me repens pas de ce que j'ai fait et je suis prêt à recommencer... —

Et il n'y a rien eu? — Rien du tout. — Et où allez-vous? — Je vais rechercher mes enfants, qu'on a amenés au village à mon insu. — Pierre, vous êtes hors de vous maintenant. Ecoutez bien ceci : Avant le soir, vous aurez la frousse. Ce serait très prudent d'abandonner votre maison et de venir loger au village... — M. le curé, si vous croyez que j'ai peur!... » Ceci se passait vers 1 heure. Il reprit ses enfants et les ramena à la ferme.

Le même jour, vers 5 heures du soir, on le vit revenir au village en voiture, avec femme, enfants et domestiques... Rentré chez lui, il avait été pris de peur. Il voyait déjà les uhlans arriver, s'en prendre à lui et à ses enfants... Il ne faisait que sortir et regarder dans la direction du bois. Pris comme d'hallucination, il lui semblait voir des uhlans dans le bois voisin... Il logea au village pendant deux ou trois nuits.

Quelques jours après, le drame eut son épilogue : un premier jour, l'incendie d'un hangar, un second jour, l'incendie des écuries de la ferme.

Les jours qui suivirent la scène initiale, ce furent des passages d'estafettes. Car les Français étaient restés à Chanly, Wellin et Lomprez. Les escarmouches étaient normales et quotidiennes. L'un de ces jours — le fermier avait réintégré son domicile — des uhlans étaient devant la ferme. Dans le ciel, un violent orage grondait. Tout à coup, on vit le feu au hangar. Le garde forestier était là. Les soldats lui demandèrent : « Comment est-ce que cela brûle? » Il crut bon répondre que *c'était la foudre*. En fait — c'est la persuasion commune — l'incendie avait été allumé par les uhlans eux-mêmes, pour punir le coup de feu. Le 16 août, ce fut le tour des écuries, dans des conditions à peu près identiques.

Le 21 août, au soir, prise de possession du village par les troupes. Le 22 août, les soldats commencèrent à piller une maison inoccupée, appartenant à M. Lamotte, tout en criant : « On a tiré sur nous ici ». Ils croyaient sans doute que c'était la ferme d'où Pierre Gaspard avait fait le coup de feu. Au presbytère, les officiers dirent à M. le curé : « C'est très grave! On a tiré sur nous! » Il fit valoir que c'était un fait isolé, dont était seul responsable le caractère bouillant de cet homme, qu'il était d'ailleurs étranger au village... Mais le danger subsistait. Il demanda aux officiers une entrevue avec un chef supérieur. « Ça dépend, répondirent-ils, du général; mais il est impossible de le voir. » Dans l'après-midi, arriva un aumônier catholique de la 16e division, Karl Heimhards, de Trèves; il lui raconta tout ce qui s'était passé. L'aumônier ne cacha pas ses appréhensions et révéla ce que les troupes avaient fait ailleurs. Il cita, notamment, Gérimont. M. le curé insista pour voir le général. « Il doit passer, répondit-il, mais je ne sais quand. »

On annonça plus tard l'arrivée du général. Nouvelles instances pour obtenir une audience. L'aumônier partit. Quelque temps après, il vint dire à M. le curé : « Le général ne s'est arrêté que quelques minutes. Je lui ai expliquai le cas. Il a dit : « Vous direz à M. le curé que c'est drôle. En temps de paix déjà, on aurait fusillé celui qui aurait tiré sur nos soldats. A plus forte raison en temps de guerre. Mais puisqu'il n'y a pas eu mort d'homme, vous direz que c'est bien... » Tellin était sauvé. Ce même jour, 22 août, M. le bourgmestre fut fait prisonnier et gardé à l'hôtel, auprès du comte de Lippe.

CHAPITRE II

LES MÉFAITS ALLEMANDS DANS QUELQUES LOCALITÉS DU NORD DU LUXEMBOURG (1)

§ 1. — *Les incidents de Bastogne.*
Incendie de la ferme et déportation de la famille Henry, d'Isle-la-Hesse.

La petite ville de Bastogne a passé un mois d'août mouvementé et tragique. La population a été, pendant deux semaines surtout, tenue sous la menace de la mort et terrorisée à l'extrême. Les plus périlleuses journées passèrent cependant sans que l'on eût à déplorer d'incendies ou de meurtres de civils. Le danger semblait écarté lorsque, le 25 août, un incident le fit renaître. Une ferme fut incendiée à Isle-la-Hesse, à 1 kilomètre de Bastogne. La famille Henry, comprenant cinq frères et sœurs, célibataires, et un domestique, fut malmenée de toute façon, puis déportée.

Le rapport ci-dessous donne une vue d'ensemble des événements survenus à Bastogne.

N° 45. Au soir du 6 août, quatre officiers français pénétrèrent dans la ville, au milieu de l'enthousiasme de la population et annoncèrent que leurs troupes campaient à Neufchâteau. A 8 heures du soir, trente-cinq dragons vinrent camper près de la ferme Gohy, à 2 kilomètres de la ville.

Le 7 août, à 7 h. 30 du matin, environ cent cinquante dragons firent leur entrée solennelle dans la localité. Dix cyclistes allemands faisaient la patrouille, depuis plusieurs jours déjà, le long de la voie ferrée et sur la route de Clervaux, s'abritant dans des wagons poussés hors des voies et rendus inutilisables. Sans tarder, les Français se mirent à leur poursuite et firent prisonniers trois uhlans. Encouragés

(1) D'abord les petites villes de Bastogne, Houffalize, Laroche, Durbuy et Marche ; puis quatorze localités qui ont particulièrement souffert ; pour ces dernières, l'aperçu suit l'ordre chronologique et non topographique.

par ce succès, trente dragons s'avancèrent, pour explorer le terrain, du côté de Bizory; c'est là qu'eut lieu l'escarmouche dite de Neffe (voir p. 11). A 11 heures, les troupes françaises reprirent la direction de Neufchâteau.

C'est le 8 août, que des uhlans coupèrent à Bastogne et dans les environs les fils télégraphiques.

Dimanche, 9 août, une trentaine de uhlans, arme au poing, firent leur entrée officielle en ville et prirent possession de la gare et de la poste.

Le lendemain, 10 août, la ville fut envahie par des troupes considérables — plusieurs milliers de soldats, principalement de la cavalerie — qui campèrent rue d'Arlon. M. l'abbé Petry, doyen, fut fait otage. Le bourgmestre, M. Lefebvre, reçut l'ordre de déblayer la voie du chemin de fer obstruée par l'explosion de deux ponts, sur la route de Marche. Cet ordre lui fut renouvelé par un officier supérieur, sous la menace de la mort; on voulait l'obliger à couper les fils et à enlever une forte charge d'explosifs restée dans les fondations d'un pont; les autres magistrats et le doyen de la ville devraient passer les premiers sur le pont suspect; des jeunes gens furent alignés, sous la cravache et le revolver, aux abords immédiats de l'endroit dangereux.

Le major von Eschewgen, commandant la ville, interna le bourgmestre au garage Materne, puis chez M. Mathieu, où il s'installa lui-même. Il le requit ensuite de faire évacuer la rue de Marche, pour l'explosion du pont qui n'avait pas sauté complètement lors de la première tentative. Suivit l'arrestation de Louis Mathieu et du gérant de l'hôtel de la gare, Gaspard Laurent; cet hôtel venait d'être incendié, après un pillage en règle; les civils étaient accusés d'y avoir mis le feu pour faire périr le général et étaient menacés de la mort.

Le 15 août, le séminaire fut envahi pour la première fois par deux cents soldats. L'établissement fut fort exposé le lendemain, à la suite de la découverte d'un appareil de télégraphie sans fil (1), qui amena l'arrestation de M. Gribomont; il parvint à échapper à la déportation, dont il était menacé, en versant une forte amende.

Pendant la nuit du 16 au 17 août, arrivée de nouvelles troupes. Elles envahirent le séminaire, dans lequel ne se trouvaient plus que les religieuses et le portier. Les soldats ne respectèrent rien : ils brisèrent les portes, les armoires, les meubles, criant qu'il y avait des Français cachés et des appareils de télégraphie sans fil. Épouvanté, le concierge se cacha dans les dortoirs; il fut bientôt découvert par une bande de sauvages, qui se précipitèrent sur lui en hurlant. M. le chanoine Mainguet, supérieur de l'établissement, qui se trouvait chez M. le doyen, fut arrêté le lendemain et emprisonné au séminaire. Il y fut rejoint par M. le doyen Lorent et M. Clément, de Neufchâteau; ils furent ainsi les témoins du pillage général de la maison et des orgies sans nom auxquelles se livrèrent ces bandits. En peu de temps, le mobilier même se trouva dispersé dans toute la région. Des livres furent retrouvés à Foy, à Bovigny, à Fays les-Veneurs. Une armoire à linges, appartenant à un professeur, servait de guérite, au pont de Villeroux. D'autres meubles furent retrouvés à Sibret, à Houffalize. En 1915, des bréviaires, enlevés en cette circonstance, furent

(1) Sur cet incident, voir Van Langenhove : *Comment naît un cycle de légendes*. Paris, Payot, p. 18.

renvoyés de Cologne. Ce qui ne fut pas enlevé, fut incendié. La maison possédait une belle collection de monnaies, répartie en plusieurs catégories : monnaies en or, monnaies romaines (en ordre de date pour les trois premiers siècles), monnaies du pays de Liége (collection presque complète, avec des exemplaires uniques), médailles en bronze, romaines et autres. Le cabinet d'histoire naturelle possédait aussi une collection minéralogique et des fossiles, une collection paléontologique, surtout celle des terrains crétacé et carbonifère, dressée par M. Faignart, une collection ornithologique, dont les colibris, donnés par le R. P. Baltus : après peu de jours, le résultat de longues années de travail et de recherches scientifiques était anéanti; on n'a retrouvé de tout cela, surtout de la collection des monnaies, que des restes insignifiants.

Malgré les pressantes réclamations du bourgmestre, les prisonniers restèrent, trente-trois jours durant, enfermés dans leur cellule, où ils subirent un vrai martyre de la part de soldats animés de la dernière brutalité.

Au soir du 19 août, le moulin, le magasin et les dépendances de la maison Hansez furent incendiés. Les soldats poursuivirent de coups de feu MM. Hansez, père et fils, et M. Demelinne; ils laissèrent brûler vivant le bétail des étables incendiées. A 9 heures du soir, le général prince von Lippe dit au bourgmestre : « Bastogne est en feu », et il l'invita à aller contempler l'incendie. Il dit aussi à Mme Lefebvre : « Madame, mettez ce que vous avez de précieux dans des caisses, mes soldats vous aideront à les sauver, car toute la ville va brûler. »

Le 21 août, le bourgmestre fut enlevé en auto par le commandant von Flocker, aide-de-camp du duc de Wurtemberg, et conduit à Saint-Hubert, par Amberloup et Bonnerue. Il y assista, à l'hôtel Petit, à une entrevue avec le duc de Brünswick.

Le 22 août, à 10 heures du soir, nouvel enlèvement du bourgmestre par von Flocker; arrivé hors ville, il parvint à s'évader et regagna Bastogne. Repris de nouveau, avec les menaces d'usage, il fut conduit, par des routes encombrées de troupes et de convois, jusqu'au château de Resteigne, où eut lieu une nouvelle entrevue avec le duc de Brünswick. Au retour, le bourgmestre trouva installée chez lui une nouvelle commandantur, sous les ordres du major von Tschameren, de Breslau, et un tribunal de guerre.

Le 23 août, à 4 heures de l'après-midi, 600 prisonniers français furent amenés à pied, de Rossignol, et s'arrêtèrent devant l'hôtel Gillet. L'hôtelier ayant voulu leur distribuer des vivres, son immeuble fut pillé et saccagé. Ce fut le cas de bien d'autres maisons, notamment de la banque, de la poste, des deux gares, de la scierie Kuborn, de la briqueterie et des magasins Lebrun-Lambotte.

Le 24 août, à la soirée, quelques coups de feu retentirent à proximité d'une ferme, à Isle-la-Hesse; elle était occupée par les frères et sœurs Henry : Guillaume, 58 ans ; Marie, 55 ans ; Joseph, 53 ans ; Léon, 44 ans; Almyre, 17 ans; et leur domestique, Jules Martin, 34 ans. Cette fusillade resta sans suite aucune, mais le lendemain, vers 7 heures du matin, des soldats se précipitèrent dans la ferme; ils s'attaquèrent d'abord à Léon, puis à tous les autres; ils voulaient les obliger à dire : « qui avait tiré sur eux ». Ils affirmèrent qu'il n'y avait jamais eu d'armes dans la maison, protestèrent de leur innocence; c'était peine perdue. Ils s'en prirent ensuite au domestique : c'est lui qui avait tiré. Ils les emmenèrent, sans qu'ils eussent ni

coiffure, ni chaussures, ni habits convenables. Ils les mirent d'abord à genoux dans un hangar, les frappèrent à coups de poing, à coups de pied, à coups de crosse de fusil, les menacèrent de la mort, les mirent en joue. Les dames furent, comme les autres, l'objet de ces brutalités. Ces braves gens croyaient leur dernière heure arrivée. Pendant ce temps, d'autres soldats fouillaient la maison de fond en comble, et enlevaient une somme de 40 francs qu'ils avaient découverte dans des portefeuilles, au fond d'un coffre. Ils obligèrent ensuite Léon à leur révéler s'ils avaient de l'argent ; il ne put que leur faire constater que les portefeuilles avaient disparu... Ils revinrent à la charge : ils devaient cette fois avouer que le domestique avait un fusil et avait tiré. Il s'y refusèrent, affirmant que c'était faux. Les mauvais traitements recommencèrent : ils furent collés chacun à un arbre de la route, les bras levés et des soldats furent postés devant eux, pour les exécuter. L'un des soldats hurlait : « Il nous faut une tête ! » La jeune fille de 17 ans sanglotait ; on lui mit le revolver à la tempe, la menaçant de mort si elle ne se taisait. Puis, ils annoncèrent que, « parce qu'on avait tiré et qu'ils ne voulaient pas dénoncer le domestique, qui avait tiré », ils allaient incendier la ferme. Ils remplirent les appartements de fagots, jetèrent les meubles par les fenêtres, arrosèrent le tout de pétrole et de benzine, et y mirent le feu. Ils conduisirent les prisonniers dans la prairie, sans cesser de les injurier et de les faire souffrir. Bientôt, ils jetèrent dans l'immeuble embrasé des bombes incendiaires, qui produisirent de fortes détonations. « Tu vois, vieux cochon, disait l'un d'eux à Guillaume, que tu avais des bombes cachées ! », et il leur montrait la maison en flammes. « Vous avez voulu la guerre, disait-il encore, vous vous en souviendrez ! » Vers 2 heures, ils furent conduits vers Bastogne, bousculés sur tout le chemin, dans un état lamentable. Ils avançaient sous les coups, les mains liées derrière le dos à l'aide de lanières de cuir. Guillaume fut poussé à travers les fils d'une clôture et jeté dans une mare : il en fut retiré tout déchiré et trempé d'eau. Après trois jours de détention au séminaire, on leur annonça qu'ils étaient condamnés à dix ans de travaux forcés, le domestique à quinze ans. A la suite d'une intervention pressante de M. l'abbé Pétry, curé-doyen, et de M. le bourgmestre, la peine fut réduite à trois et à cinq ans. Le libellé du jugement a dû porter « qu'ils avaient donné asile à des francs-tireurs ». Ils partirent pour Trèves, où ils connurent encore des injures et des coups. C'est après de longues et multiples démarches qu'on parvint à les faire rentrer au pays, au cours de l'occupation. Après leur retour, la direction des prisons allemandes réclama 2,600 mark pour leur pension !

Le 25 août, le bourgmestre fut frappé d'une contribution de 10,000 francs. Le major Von Schameren prétendit, pour la justifier, que « deux officiers allemands avaient été tués par la population » ; le lendemain, le motif était autre : les communications télégraphiques avaient été coupées vers Libramont ».

Le même jour, à 2 heures, le commandant de place frappa la ville d'une amende de 25,000 francs si le pont de la route de Marche n'était pas rétabli pour le lendemain.

A 8 h. 30 du soir, il se passa une scène tragique. Les troupes menacèrent de mort les habitants qu'elles continuaient à accuser d' « avoir tué deux officiers allemands ». Le bourgmestre fut arraché à sa maison et conduit à l'hôtel de ville, où il fut livré à une cinquantaine de soldats, qui poussaient autour de lui des cris sau-

vages. Le commandant lui annonça successivement qu'il serait fusillé, puis qu'il serait égorgé au couteau, enfin qu'il serait grillé. Déjà on apportait la paille nécessaire au supplice. Il songea à en appeler au duc de Würtemberg, qui venait de quitter la ville. Le major dit ensuite : « Je viens de téléphoner qu'on m'envoie immédiatement des canons. Demain matin, je bombarderai la ville et je fusillerai les habitants, après que vous-même, M. le maire, aurez payé 10,000 francs. » Le bourgmestre fut contraint de s'asseoir, pendant plusieurs heures, sur la tablette extérieure d'une fenêtre, sous la garde de deux soldats, vrais démons, qui ne lui permettaient aucun appui et lui tenaient continuellement devant les yeux le fusil armé d'une baïonnette aux dents de scie, faisant mine de lui fracasser la tête au moindre mouvement. A minuit, deux coups de fusil furent tirés derrière lui, dans la cour de l'hôtel de ville. Pendant ce temps, le commandant et les membres du tribunal de guerre s'étaient rendus chez le bourgmestre, où ils achevèrent la nuit dans l'orgie, non sans plonger sa famille dans des terreurs mortelles (1).

Le 26 août, à 7 heures du matin, le commandant annonça au prisonnier qu'il revenait du Luxembourg (!), que le duc de Würtemberg avait seulement condamné la ville à une amende de 1,000 francs, parce que l'assassinat des deux officiers s'était produit en dehors de la ville.

Deux heures après, le même commandant annonça l'incendie de l'immeuble des frères Henry, sur la route de Marche.

(Extrait des rapports de M. Petry, curé-doyen, de M. le vicaire Mazy et de M. A. Lefebvre, bourgmestre, et de notes recueillies en 1915.)

§ 2. — *Les incidents de Houffalize.*

Rapport de M. Robert, curé-doyen.

N° 46. C'est le mercredi, 5 août, que les premiers soldats allemands arrivèrent à Houffalize. Un officier et deux soldats du régiment des uhlans saxons se présentèrent, vers 10 heures du soir, chez le bourgmestre, M. Justin Dubru et, après avoir réquisitionné des vivres, ils repartirent la même nuit. Le lendemain, dix soldats du même régiment logèrent à l'Hôtel du Commerce, tenu par M. Cartiaux, et quatre officiers se firent recevoir au château de M. Steinbach, à Sainte-Anne. Ils étaient venus de Bourcy en suivant la voie du chemin de fer vicinal ; c'était le seul accès resté libre : le 4 août, les arbres avaient été abattus sur les routes dans toutes les directions, pour arrêter l'armée allemande et une énorme barricade avait été élevée à l'entrée de la tranchée, sur la route vers Liége, au lieu dit « Le Grand Trou ».

Le 7 août, premier vendredi du mois, vers 7 h. 30 du matin, au moment où les paroissiens sortaient de la messe chantée en l'honneur du Sacré-Cœur, toute la ville fut mise en émoi par l'arrivée soudaine d'un escadron d'environ deux cents dragons français : ils venaient de Libramont à bride abattue. Le gros de la troupe

(1) M. le Bourgmestre conserve un autographe de von Schameren portant textuellement ce qui suit : « 10,000 als dix heures, une grande proklamation à la rue, aux soire, sont tout les habitants dans la maison et les fénêtres son fermez et plus beleuchtet (*éclairées*), quant le moindre petit sarrive, on tout suite brulle les maison et laisse fussillier les habitants. Personne davie reste plus que deux personnes. »

se posta au quartier Saint-Roch, sur le haut de Gaucienne, route de Malompré, qui domine toute la ville. Environ cinquante d'entre eux cernèrent l'hôtel Cartiaux. Les Allemands, surpris au moment où ils déjeunaient, se réfugièrent dans l'écurie. Les Français commencèrent à tirer des coups de feu sur le bâtiment; l'un d'eux, ayant pénétré dans la cour de l'hôtel, pour sommer les Allemands de se rendre, fut abattu, sur le perron, d'une balle tirée par une lucarne. Les dragons essayèrent alors de faire sauter l'écurie au moyen d'une bombe et, n'ayant pas réussi, ils se firent apporter de la paille et du pétrole et forcèrent le propriétaire à y mettre le feu. Au moment où les uhlans cherchaient à s'échapper par les lucarnes, ils en tuèrent trois et blessèrent grièvement un quatrième; trois autres ne reçurent que des blessures légères.

Un autre soldat allemand, montant la garde près de la gare, courut se blottir dans un wagon que les Français criblèrent de balles; il s'y coucha à plat ventre et eut ainsi la vie sauve.

Cependant les Français restés à Saint-Roch, exécutaient des feux de salve par-dessus la ville sur le château de Sainte-Anne, cerné aussi par les dragons; mais les officiers allemands parvinrent à s'évader en se glissant dans le jardin et la campagne.

Les cavaliers français partirent aussitôt, craignant l'arrivée d'une troupe considérable d'Allemands, qui avait été annoncée au bourgmestre pour 8 heures du matin.

On devine la terreur de la population. Ayant appris ce que les Allemands avaient fait à Visé et ailleurs, nous nous demandions si, pour venger la mort de leurs soldats, ils n'allaient pas incendier la ville et fusiller les habitants. Plus de la moitié des familles abandonnèrent leurs maisons pour aller se réfugier dans les villages voisins et camper dans les bois.

Vers 10 heures environ, cent cinquante fantassins allemands arrivaient par la voie du vicinal. Le capitaine fit mander le bourgmestre à la gare; celui-ci s'y rendit, ceint de son écharpe, et raconta ce qui s'était passé. Il dut ensuite accompagner la troupe à Saint-Roch, et conduire trois officiers aux points culminants dominant ce quartier. Le capitaine s'abritait derrière lui, pour examiner avec ses jumelles tout le territoire voisin et lui montrait quelques soldats français revenus du côté de Sainte-Anne.

Les Allemands occupèrent l'hôtel de ville où l'on avait transporté les soldats tués; ils barrèrent le pont de l'Ourthe et toutes les routes et postèrent des sentinelles aux endroits dangereux.

Le samedi 8, à 3 heures, eut lieu l'enterrement des quatre soldats. Il furent conduits au cimetière sur une charrette et déposés, sans cercueil, dans une fosse commune, le Français avec les autres, « tous étant égaux devant la mort », disait l'officier allemand (1).

Le soldat grièvement blessé fut soigné à l'hospice; après quelques semaines, il put retourner dans sa famille. Les trois autres furent guéris en peu de jours.

Le même jour, vers 8 h. 30 du soir, on entendit une fusillade qui dura environ deux minutes, dans la direction de Tavigny. Deux soldats saxons, montant la garde,

(1) Voici leurs noms avec les renseignements fournis par leurs plaques d'identité : 1. Henri Sébalt, brigadier réserviste, 23e dragon, 1er escadron, Vincennes; 2. Reickoltt, XIX, 18, U. R., 2 E. 59; 3. Kromer, XIX, 18, U. R., 2 E, 86; 4. Kemper, XIX, 18, U. R., 2 E. 141.

venaient d'être tués à proximité de ce village, à peu de distance de la chapelle de N.-D. de Lourdes. On suppose qu'ils avaient été surpris par des Français. Les habitants de Tavigny furent rendus responsables et condamnés à payer immédiatement une amende de 2,000 marks. Cependant nous étions dans l'angoisse jour et nuit, n'espérant pas échapper à la vengeance de nos ennemis; elle cherchait l'occasion de se satisfaire. Le lundi 10, dans l'avant-midi, environ cinquante uhlans, arrivant par la route de Liége, s'arrêtèrent devant la maison du bourgmestre. Le chef lui ordonna d'enlever la barricade du pont de l'Ourthe; il répondit qu'elle avait été placée par les soldats allemands et que par conséquent c'était à eux de l'enlever. L'officier lui présenta ensuite une affiche imprimée qui devait être placardée sur la façade de sa maison. L'affiche portait : « Votre population a maltraité nos soldats, leur a crevé les yeux, etc. » Le bourgmestre protesta que ces accusations étaient absolument fausses et, pour l'en convaincre, il le conduisit auprès de l'officier qui logeait à l'hôtel des postes. Celui-ci, après quelques explications, prit l'affiche et il n'en fut plus question.

Le mercredi 12, vers 10 heures, le bourgmestre se rendit auprès du major du 107e, arrivé la veille à l'hôtel des postes, pour lui annoncer qu'il avait réquisitionné les vivres et les logements, comme il en avait reçu l'ordre. Le major lui signifia qu'il le retenait comme prisonnier, parce que la route allant vers Liége n'était pas déblayée. L'un des soldats était porteur d'une lettre de M. Beaupain, tanneur à Vielsalm, adressée au bourgmestre et l'avertissant qu'Houffalize était en danger d'être incendié, parce que la route était obstruée. Le bourgmestre eut beau affirmer que dès le matin toute la partie de la route, sise sur le territoire de la commune de Houffalize, avait été déblayée, comme il était facile de le constater; le major lui ordonna de convoquer aussitôt au moins soixante hommes pour faire le travail, le menaçant, s'il n'était pas terminé pour le soir, de faire mettre le feu aux quatre coins de la ville. Le bourgmestre, escorté de deux soldats, parcourut donc tous les quartiers, pour rassembler les hommes et les jeunes gens.

Ils se réunirent sur le marché au nombre d'environ cent cinquante. On les plaça entre deux troupes chacune d'environ vingt-cinq cavaliers armés de lances et de cravaches. Le capitaine les avertit que le premier qui se révolterait ou s'enfuirait serait fusillé. Ce départ eut lieu vers midi par une chaleur accablante. Le bourgmestre marchait en tête de ses hommes, entre deux cavaliers, derrière la première troupe de soldats.

La route était libre jusqu'à proximité du village de Dinez, à plus de cinq kilomètres de la commune de Houffalize. Lorsque, arrivés là, les soldats allemands virent les arbres barrant le passage, ils entrèrent dans une véritable fureur. Le bourgmestre fut leur première victime : ils lui mirent au cou une grosse corde et le forcèrent à marcher entre deux cavaliers dont chacun tenait un bout. Il devait tenir le nœud de la corde lui enserrant la gorge, pour ne pas être étranglé, sauter les arbres en même temps que les chevaux, se glisser même entre leurs jambes pour ne pas être écrasé contre les obstacles qu'il rencontrait, se détourner lorsque les cavaliers lançaient à coup d'éperons leurs chevaux sur lui. En face de la maison du garde de la Cédrogne, la route était barrée par un arbre de telle dimension que, pour le franchir, le cheval s'y reprit à plusieurs fois ; le bourgmestre, suspendu à la

corde, s'embarrassa dans les branches et, étant retombé de l'autre côté, fut ainsi traîné sur une distance de plus de vingt-cinq mètres. Plus de dix fois, le capitaine qui se tenait derrière les hommes, vint lui dire, le revolver au poing, que, si les soldats français se montraient, la première balle serait pour lui. Ces bourreaux cherchaient à le faire mourir d'épuisement; il eut à subir ces traitements barbares pendant plus de deux heures. Tous les témoins de cette ignoble scène ont déclaré que c'est miracle qu'il soit rentré vivant à Houffalize. Ses hommes n'eurent guère moins à souffrir : ils devaient soulever et écarter les plus gros arbres, sans un moment de relâche, à mesure que les cavaliers avançaient; on lançait les chevaux sur eux, on les accablait de coups de lance et de cravache, comme pour les forcer à la révolte afin d'avoir l'occasion de les massacrer. Comme le bourgmestre les encourageait et les engageait à rester calmes, on finit par lui défendre de leur adresser la parole. Enfin, ils arrivèrent à la barrière de la Pisserotte, à deux lieues de Houffalize; alors les soldats leur permirent de revenir. Quant au bourgmestre, on le fit attendre, la corde au cou, jusqu'après leur départ et on se donna le cruel plaisir de le narguer une dernière fois en le délivrant. Il était 7 heures du soir quand ils rentrèrent chez eux, portant les traces des coups qu'ils avaient reçus. Ils n'oublieront jamais cette affreuse journée. Le soir, l'un des principaux venait me raconter, en pleurant, ce qui s'était passé; désespéré, il me disait qu'il était décidé, avec plusieurs autres, à s'enfuir, pour échapper à la cruauté de ces barbares dont on pouvait tout attendre.

A peine le bourgmestre était-il rentré, que les officiers allemands le faisaient inviter à venir souper avec eux à l'hôtel des postes! Il les trouva festoyant et commença par protester avec indignation contre la façon dont les hommes de Houffalize et lui-même avaient été traités. De là, colère des officiers et surtout du major, dont la face tout enluminée trahissait l'état des esprits. Il condamna de nouveau le bourgmestre à rester comme prisonnier à l'hôtel.

Il ne fut libéré que le 14, vers 3 heures. Le lendemain, fête de l'Assomption, tous les soldats partirent précipitamment à 3 heures du matin par la route de Bastogne.

Le mercredi, 26, un officier allemand vint avertir le bourgmestre qu'un automobile avait rencontré des arbres placés en travers de la route de Laroche. « Si cela arrive encore, ajouta-t-il, le curé sera conduit prisonnier en Allemagne ». On m'enjoignit d'annoncer en chaire que les routes devaient être laissées libres sous peine des plus graves châtiments.

§ 3. — *Les incidents de Laroche : escarmouche, contribution de guerre.*

N° 47. Mardi, 4 août, vers 9 heures du matin, les parents affolés viennent rechercher leurs enfants à l'école. Le commissaire de police annonce l'arrivée des Allemands et invite les habitants à rentrer. Une demi-heure après, tous les hommes valides partent, armés de cognées et de scies, pour abattre les arbres.

Le 5 août, comme les enfants ne se sont pas présentés à l'école, nous allons

voir le barrage des routes. On chercherait vainement à se faire une idée du travail, il faut l'avoir vu. D'énormes hêtres, sciés à 1 mètre de hauteur, sont jetés en travers de la route; les têtes entrent les unes dans les autres, les branches s'enchevêtrent. C'est un fouillis indescriptible. L'ennemi saura-t-il passer?

6 août. Histoires plus invraisemblables les unes que les autres, redites de maison en maison avec renchérissement.

7 août. A la sortie de la messe, on crie : « les Français sont au faubourg! » En cinq minutes, tout Laroche est devant la maison de M. le bourgmestre. Les voilà! Ce sont des dragons. Un immense cri retentit : Vive la France! Ces braves Français ne savent quelle contenance prendre, tant ils sont émus! On dévalise pour eux les magasins. « Merci, merci, nous ne savons plus où le mettre! » Il y a encore des centaines de bras tendus, mais en vain....

8 août. Quelques cavaliers français, des éclaireurs.

9 août. Par la tranchée, arrive un escadron français. En tête, le drapeau belge. Ils crient : « Vive la Belgique! » La foule répond : « Vive la France! » On agite chapeaux et mouchoirs, l'enthousiasme est à son comble. On prodigue vin et porto. En un clin d'œil, ils sont tous dans les vignes! Le capitaine sort de son entrevue avec M. le bourgmestre, voit l'état des hommes, exhorte civils et soldats à la modération. Puis l'escadron fait une reconnaissance sur la route de Samrée, s'arrête à la croix de Cielle. Deux cavaliers vont reconnaître le barrage des routes.

A 2 h. 30, vêpres. En plein chant des psaumes, un civil crie : « Que personne ne bouge. Ne craignez rien. Il n'y a pas de danger. Vous sortirez quand je vous le dirai ». L'office est suspendu. On crie, on pleure. Le commissaire entre : « Sortez vite et retournez chez vous. » Les Français avertis par téléphone de l'arrivée d'une douzaine de uhlans, gagnent le cimetière. Bientôt des jeunes gens annoncent qu'ils sont tous pris : tués, blessés ou prisonniers. Tout Laroche est sur pied. La police ordonne d'accueillir les malheureux dans le plus grand silence. On ramasse les blessés laissés sur le champ de bataille : l'un est transpercé de part en part, l'autre a la poitrine ouverte et les poumons à nu. Les tués sont enterrés en plein bois. Trois, dit-on, se sont couchés, faisant le mort, on les a remués, ils se sont laissé faire, comme des cadavres, puis ils se sont enfuis et ont raconté l'accueil fait par Laroche à la France.

Lundi, 10 août, journée lugubre. A 9 heures, on annonce l'arrivée d'un escadron de uhlans. Un silence de mort plane sur la ville. Bientôt des pas cadencés et pesants se font entendre. Par le trou des serrures ou des volets on les voit s'avancer sur deux files, le canon braqué sur les façades. Ils ont comme la rage d'assouvir leur colère sur les vivants. Ils enfoncent quelques portes à coups de fusils. Les civils sont plus morts que vifs, car ils leur mettent le revolver sur la poitrine. « Cochons, vous nous avez trahis! Vous avez tué nos soldats! Vous le payerez cher! Vous serez tués et brûlés! Où sont les Français! Sers-nous à boire! » L'officier se fait conduire auprès du blessé, à la pharmacie. Il veut l'obliger, par la menace, à dire que les civils l'ont maltraité, mais il rend hommage à la vérité. Puis, conférence de deux heures avec le bourgmestre et le commissaire, à l'Hôtel royal.

Mardi, 11 août, arrivée de la garde impériale. Ils s'avancent à cinq ou six de front, le revolver ou les armes braqués sur la population. Ce fut un défilé effrayant. A la figure de tous les officiers, de longues cicatrices. Chez M. le comte de Noi-

dans, ils avouent qu'ils n'ont pas de compassion, et ne peuvent se laisser attendrir par rien, mais qu'ils doivent répandre la terreur dans la population. Chez nous, ils exigent des aliments pour quatre-vingts à cent soldats. A nos objections l'officier répond, revolver au poing : « Si pas faire ce que je demande, maison et vous capout ! » En classe, ils découpent au canif les cartes des atlas et enlèvent des cartes murales. L'État-major est à l'hôtel du Luxembourg; il publie un arrêté sur la rentrée, les armes, les cloches, les drapeaux. Après chaque défense, comme sanction, le meurtre et l'incendie.

Mercredi, 12 aout, les troupes gagnent Beausaint.

Samedi, 15 août, défilé de troupes, pendant toute la journée. On raconte des choses incroyables sur la gloutonnerie et les déprédations de ces soldats, dans les maisons de la ville et les villages voisins.

Dimanche, 16 août, passage des Saxons. Pendant le jour, vingt-cinq blessés français, le soir soixante-quinze arrivent à Laroche.

Mardi, 18 août. L'invasion est à son comble. Si loin qu'on voit sur la route de Cielle et du côté du faubourg, c'est tout gris d'Allemands. Nouvelle affiche. Les travaux des champs doivent cesser à 4 heures, défense de sortir du cordon des sentinelles. Puis, une troisième affiche : quatre notables sont otages.

Mercredi, 19 août. Le prince Max de Saxe dit la messe à l'église paroissiale. Je laisse raconter l'incident de sa visite à M. l'abbé Maldague, doyen de Laroche.

« J'appris dans la journée de mardi la présence du prince. Je le vis à l'hôtel et je le conduisis à l'église. N'ayant plus rien au presbytère, je l'exhortai à souper avec les officiers, puis à venir me retrouver.

On parla de la guerre. Il voulut dire que nous aurions dû faire comme le Grand-Duché. « Et que faites-vous, lui dis-je, de l'honneur national? Nous nous serions plutôt laissé passer sur le corps que de favoriser semblable lâcheté ! — Si nous n'avions pas envahi les premiers la Belgique, les Français l'auraient envahie... — Vous n'en savez rien. Ce que je sais, c'est que c'est un crime si grand qu'il n'est pas permis d'en accuser à la légère les Français... Et à les supposer même décidés à passer, cela ne vous justifie pas! Ce n'est pas parce que quelqu'un est décidé à commettre un crime que le voisin peut s'autoriser à le faire ! »

On parla très longtemps. Je lui reprochai durement leurs atrocités. Le prince se tenait la tête entre les mains et disait : « C'est terrible la guerre ».

Je lui dis en terminant : « Prince, je ne sais pas si vous lirez l'histoire de la guerre, mais vous lirez ces mots *Finis Germaniæ !* — Jusque maintenant, Belges et Allemands étaient comme des frères; nous avions une armée qui n'était que de parade et qui n'était nullement dirigée contre vous. Mais vous avez semé une semence qui germera et qui portera ses fruits : la haine de l'Allemand ! ».

Le lendemain, je dis la messe à 6 heures. Il m'avait annoncé la sienne pour 7 heures — mais je ne songeais pas que c'était 6 heures à notre horloge. Comme la servante était sortie et avait fermé la porte à clef, il sauta par la fenêtre. »

Pendant la nuit du 19 au 20, quelques coups de feu sont tirés du côté de Chession. Le bourgmestre et Henri Orban de Xivry sont traduits devant l'Autorité militaire. Malgré les meilleures raisons, les preuves les plus convaincantes que les coups de feu venaient de soldats, la ville doit payer une contribution de guerre de 10,000 francs.

Le 20 août, les Saxons continuent à passer. Ils mènent sur le quai un civil de Samré, la corde au cou, entre des cavaliers. L'après-midi il est dirigé sur Marche. Un facteur des postes de Marcour est surpris à la sous-perception. On lui demande la caisse, or il ne l'a pas. Il est dirigé aussi sur Marche, puis sur l'Allemagne. Aux hôtels, les officiers font bombance. Au « Titanic » tout est pillé, même les vêtements des dames.

Le 21 août, passage continuel de troupes. Le 22, nouvelle contribution de guerre de 10,000 francs, pour le même motif. Nous apprenons que l'église d'Ortho a été profanée, ils y ont installé leurs chevaux et l'ont souillée de leurs ordures.

(Extrait du *Journal* des Frères des Écoles chrétiennes.)

§ 2. — *Les incidents de Durbuy.*

Rapport de M. l'abbé Masson, curé-doyen de la ville.

N° 48. Les premiers soldats ennemis entrèrent à Durbuy le 5 août, à 8 heures du matin. Dans la nuit du 8 au 9 août, environ cinq mille cavaliers français, se rendant probablement vers Liége, se reposèrent quelques heures dans la cité, puis repartirent tout à coup vers la frontière française. D'autres passèrent le 9 août, vers 10 heures.

Le 19 août, les 167e d'infanterie et 47e d'artillerie allemands campèrent à Durbuy ; ils y ont laissé un pénible souvenir. Dès 11 heures du matin, le bourgmestre, Charles Albert, dut livrer de fabuleuses réquisitions ; ils exigeaient 5,000 kil. d'avoine, 20,000 kil. de foin, etc. Dans l'après-midi, il fut interné, avec M. le doyen Verhaegen, à l'hôtel de Liége, où on les tint sous la menace d'être fusillés. A la soirée, officiers et soldats pillèrent les maisons désertes et les magasins, emportant tout le vin et se livrant à des orgies sans nom. Ils partirent vers minuit, dans la direction d'Havelange. Quelques heures auparavant, le colonel avait ordonné au bourgmestre de faire la réquisition des armes et d'en exiger le dépôt chez lui pour 6 heures du matin ; le garde-champêtre avait aussitôt prévenu la population.

Le 20 août, de bonne heure, l'instituteur, M. André, apporta ses armes : des soldats l'aperçurent et l'arrêtèrent, ainsi que le bourgmestre, qui venait d'être libéré et qui s'était avancé pour expliquer l'ordre du colonel. D'autres furent aussi surpris porteurs d'armes, au moment où ils venaient en faire le dépôt, et emmenés avec brutalité : c'étaient Georges Depasse, Henri Trine, Constant Clément, Thonus, Jules Laboury, Louis Gresset et son fils, âgé de 10 ans, Raboz, Henri et Edouard Gresset. Ils eurent beaucoup à souffrir, pendant près de deux heures, de la part de soldats ivres qui les jetèrent contre des fils barbelés, les dépouillèrent de leur argent, les forcèrent à se déshabiller, à se coucher par terre dans le grand pré, en face du cimetière, leur crachèrent à la figure, leur lancèrent des injures : « Sales Belges, lâches, cochons de Belges », et les menacèrent de la mort. Pendant ce temps, le bourgmestre dut prévenir les habitants qu'une colonne allait passer et qu'à la moindre alerte, il serait fusillé ; ce message fini, il dut venir se coucher de nouveau dans la prairie. Au départ des troupes, tous durent les accompagner ; quant au

bourgmestre, il devait aller jusque Havelange, où il serait exécuté. Ils furent libérés les uns après les autres, au sortir de la ville, y compris le bourgmestre. Cette scène ignoble conduisit au tombeau l'épouse de Louis Gresset et altéra visiblement la santé de plusieurs otages.

Le 20 août, deux autos allemandes amenèrent à l'ambulance de M. le comte d'Ursel, au château de Durbuy, les survivants blessés de la famille Pirottin, de Somme-Leuze, trois jeunes filles et un enfant de 12 ans, presque mourant, dont le docteur Degraux opéra le bras. Le 21 août, on amena deux victimes du même drame, Armand Lallemand et Albert Sibret, dont le père avait été emmené et dont la mère affolée avait pris la fuite. Le 22 août, on amena le malheureux Pickart, venant de Somme-Leuze, dont la plaie était gangrénée et qui ne survécut pas à l'opération. Quelques jours après, Ernest Pirottin vint à l'ambulance ; il avait vécu dans les bois plusieurs jours, une péritonite l'emporta. Le 6 octobre, son père, Isidore Pirottin, qui avait subi l'amputation du bras gauche à Barvaux, fut aussi amené. D'autres blessés se succédèrent dans cette ambulance jusqu'en mars 1915.

§ 4. — *Les incidents de Marche : menaces d'incendie, contribution de guerre.*

N° 49. La ville de Marche vit d'abord passer le 9 août, la cavalerie du général Sordet, revenant de Liége. Ils défilèrent gaîment, au milieu d'une population qui les reçut avec un délirant enthousiasme, leur prodiguant vins, chocolat et vivres, au point qu'ils demandaient grâce. Les Allemands eurent connaissance de ces attentions et en firent plus tard le reproche. Les endroits et maisons où les Français avaient campé étaient soigneusement notés et étaient, *à priori*, désignés pour la destruction.

Après le 9 août, arrivèrent des uhlans, en éclaireurs : ils trottinaient, pleins de défiance, l'arme au poing et en joue, s'attendant toujours à un mauvais coup.

Le 12 août, ce fut un fort passage de cavalerie. Le bourgmestre, M. Bourguignon, fut fait otage à l'hôtel de ville. M. Delvaux, doyen de Marche, étant allé lui rendre visite, y rencontra le général, un homme hautain, qui semblait vouloir faire trembler la terre ; il l'interpella durement : « Pastor, attention ! Si on tire, vous êtes responsable ! Nous avons tué un Pastor près de Bastogne ! Si on tire sur nous, vous êtes fusillé ! »

Les gros passages de troupes eurent lieu du 16 au 23. Des troupes très considérables envahirent bâtiments publics, écoles et maisons particulières. Il y avait aussi des milliers de soldats dans chacun des villages de Waillet, Baillonville, Aye, Waha, etc. Ils terrorisaient les populations. Le 19 août, vers 11 h. 45, M. le doyen fut fait otage et retenu jusqu'au lundi, 24 ; il resta trois jours emprisonné, sans pouvoir dire la sainte messe. Avec lui, MM. Bourguignon, bourgmestre, Dewez, président du tribunal, Bonjean, vice-président du tribunal de 1re instance de Liége, Gilles, commissaire d'arrondissement, baron Carlos van der Straeten, Hanin-Gilles.

Le 20, on vit arriver en ville M. Dernivoy, curé de Marenne, insulté et menacé par les troupes ; il rencontra l'un des vicaires et le pria d'informer d'urgence M. le doyen qu'il était condamné à être fusillé. M. le doyen essaya vainement de l'ap-

procher; il fit des démarches à la même fin auprès de M. le bourgmestre; celui-ci fit intervenir médecins, religieuses, etc. Résultat : M. le doyen se vit signifier la défense de quitter encore son presbytère.

Le samedi, 22 août, fut une journée tragique. Des soldats ivres tirèrent des coups de feu, du côté de l'hospice. Immédiatement, une rumeur circula parmi les troupes : on a tiré sur nous! Ils tirèrent comme des forcenés, brisèrent des portes et des fenêtres. Une affiche, apposée sur les murs de la ville, imposait une contribution de guerre. En voici le texte :

PROCLAMATION.

Malgré les proclamations de livrer les armes et les cartouches, on a tiré sur les troupes allemandes par quelques fenêtres de Marche. Jusqu'au 23 août, 10 heures du matin, la ville de Marche a à donner une amende de 50,000 francs, à livrer à l'hôtel de ville.

Si cette somme n'est pas payée à temps et complètement, ou si l'on tire encore une fois sur les troupes allemandes, on fusillera les otages sans pitié.

Ces otages se rendront de suite à l'hôtel de ville.

Il est strictement défendu aux habitants de circuler sur les rues après 9 heures du soir (heure belge) et d'ouvrir aucune fenêtre, sous peine d'être fusillé.

HEINERTH, capitaine.

Marche, le 22 août 1914, à 2 h. 40 après-midi (heure belge).

A 4 heures de l'après-midi, les notables se rendirent auprès du commandant de place. Après une attente de deux heures, ils furent reçus. On discuta jusqu'à 10 heures du soir. M. le baron Van der Straeten fit clairement, en langue allemande, la preuve qu'il y avait contradiction dans les allégations des officiers. On parlementa; on se fit pauvres. Le commandant se montrait intraitable; il finit cependant par se contenter de 30,000 francs, dont le tiers serait payé en papier, le restant en bons de banques. Il signifia à M. le doyen l'ordre de ne paraître dans les rues que de 8 heures à 10 et de 3 à 7. En ville, ces événements produisirent la consternation, l'inquiétude, l'épouvante. La population était démoralisée à un degré extrême. Beaucoup de gens pleuraient. Les maisons, totalement envahies, étaient livrées au pillage. Malheur surtout aux immeubles trouvés vides : ils furent mis à sac. Au château des Bas-Champs, les caves furent vidées et il ne resta d'intact ni une assiette, ni une chaise, ni un meuble.

Un incident imprévu vint se greffer là-dessus et accrut l'universelle angoisse. On avait vu arriver, le 22 août, sur une grossière charrette, avec quelques-uns de ses paroissiens, M. Guissard, curé de Lignières, que les soldats insultaient, maltraitaient, tournaient en dérision. Il fut colloqué à l'hôtel de ville, dans un appartement voisin de celui du curé de Marenne. Au moment de la fusillade, cet ecclésiastique, miné et anéanti par deux journées de luttes et d'angoisses, voulut fuir; il brisa une fenêtre et se laissa choir; une sentinelle tira sur lui et l'atteignit; il parvint cependant à gagner une boucherie, où les soldats le reprirent, pour le conduire ensuite au lazaret. En proie à une forte fièvre, il appelait la mort et demandait qu'on le fusillât. Peu de temps après, il brisa de nouveau la fenêtre, se mettant les mains tout en sang, se hissa à travers l'ouverture, s'accrocha à une vigne et atteignit le sol.

poursuivi encore une fois de coups de feu par la sentinelle, sans cependant être atteint. A demi vêtu, il se traîna dans les herbages et alla s'étendre, exténué, dans le jardin potager d'une maison particulière. L'évasion causa en ville un émoi indicible et exaspéra les Allemands. A 8 heures, l'ordre fut donné d'incarcérer M. le vicaire Jeanmart, tant que l'évadé ne serait pas retrouvé. C'était le jour où devait être versée la contribution de guerre : on redoutait de nouvelles rigueurs. Une intervention médicale apaisa la colère du commandant; il permit que M. le curé de Lignières fût confié aux RR. PP. Carmes.

L'affiche ci-dessous fut apposée ce jour-là sur les murs de la ville. Elle reflète bien la terreur que l'armée allemande faisait régner.

AUX HABITANTS

Le bourgmestre de Marche croit de son devoir de prévenir la population de l'extrême gravité de la dernière proclamation des autorités militaires.

Le fait de tirer un coup de feu, de posséder encore une arme ou des munitions, malgré les défenses réitérées de toutes les autorités, serait un crime contre la ville de Marche.

Que tous les citoyens s'associent pour faire à ce point de vue la police; qu'ils exécutent rigoureusement les mesures prescrites, notamment *la défense de circuler dans les rues, après 9 heures du soir, et d'ouvrir les fenêtres pendant la journée et la nuit.*

Que tous les habitants s'unissent aussi dans une même pensée humanitaire : qu'ils envoient à la Croix-Rouge des literies et du linge pour les blessés; qu'ils n'aient qu'un but unique, de prévenir, d'adoucir dans la mesure du possible, les charges et les maux de la guerre.

A la demande de M. le commandant de la place, je tiens à faire connaître ce qui suit : M. le curé de Lignières, qui a été blessé hier, était prisonnier à l'hôtel de ville et a tenté de fuir en glissant d'une fenêtre du premier étage.

Si la sentinelle a tiré sur le prisonnier c'est que celui-ci a voulu s'échapper au commandement.

On a transporté le blessé à la Croix-Rouge mais pendant la nuit il a de nouveau voulu s'échapper, et a été trouvé évanoui dans un jardin voisin.

Le Bourgmestre,
H. BOURGUIGNON.

Marche, le 23 août 1914

La situation resta bien des jours encore fort grave. Comme M. le doyen s'était rendu, l'un des jours suivants, pour son ministère, sur la route de Namur, et s'y entretenait avec des paroissiens, une auto vint à passer. Sa présence parut déplaire outre mesure aux officiers. Une heure après, on lui apporta un message défendant formellement les sorties du clergé et exigeant un engagement signé. M. le doyen protesta avec énergie, invoquant les besoins de son ministère; il fallait, répondit-on, solliciter un passeport. La déclaration exigée dut être fournie aussi par MM. l'inspecteur Adam, l'inspecteur Millard, Collin, directeur du Collège, Deroitte, aumônier du Carmel et les Vicaires. Le régime de contrainte dura deux semaines entières.

Il faut signaler aussi à Marche les multiples passages de prisonniers; d'abord un millier de soldats français, puis deux mille Belges, pris à Bioul; les habitants de Spontin, Sorinne, Dorinne et environs, incarcérés à l'église de Hotton, puis licenciés; les cinq cents otages dinantais, dirigés sur Cassel; enfin les trente-quatre prêtres et religieux dinantais, retenus chez les Pères Carmes. L'arrivée de ces prisonniers à

demi-vêtus, sans chaussures ou sans coiffure, exténués, produisit sur la population marchoise une impression lamentable et excita au plus haut point leur pitié. Bien des larmes furent versées sur leur passage.

Le Livre blanc allemand consacre plusieurs pages à accuser les civils de Marche.

Le capitaine Michahelles, commandant la 4ᵉ colonne de munitions d'infanterie, 2ᵉ division, 12ᵉ corps d'armée, raconte (annexe n° 17, p. 29) que le 22 août, à midi, il a traversé la ville du nord au sud. Il rentra ensuite en ville et, à ce moment, un poste d'infanterie surprit un civil à tirer sur lui, du premier étage d'une maison ; ils prévinrent ce civil et firent feu. Un vice-feldwebel de landwehr, attaché à la 3ᵉ colonne de munitions d'infanterie, confirme ce témoignage. « Un ecclésiastique, apparemment inoffensif, qui se tenait dans une rue voisine, a aussi tiré ».

Le soldat Börner, de la 2ᵉ colonne de boulangerie de campagne, 12ᵉ corps d'armée, raconte aussi (annexe n° 16, p. 21), qu' « à Marche, ou tout près de Marche, il a demandé de l'eau à une femme, à l'entrée d'une cour de ferme. Cette femme voulut lui donner du café. Lorsqu'il partit en remerciant, on tira sur lui. Il fut blessé à un doigt de la main gauche. Il voulut rentrer, le portail était fermé! Il tira au travers la porte et il ignore s'il a tué quelqu'un ! »

Ces affirmations ne tiennent pas debout. Les notables de Marche ont suivi heure par heure les incidents qui s'y sont déroulés : on croit rêver, disent-ils, en lisant ces récits ! Aucun des faits cités ne peut être identifié, pas même la porte trouée d'une balle ! Ces soldats aux allures menaçantes, qui avaient toujours l'arme au poing, n'auraient pas manqué de se faire justice sur place, si un civil, une bonne femme et surtout un ecclésiastique avaient été surpris en flagrant délit de tirer !

Les localités voisines de Marche n'eurent pas moins à souffrir. A *Sinsin*, les troupes brutalisèrent les paisibles habitants, qui cependant ne leur faisaient rien ; elles pillèrent et dévalisèrent de nombreuses maisons, notamment la demeure du desservant, M. l'abbé Jamain, qui fut sauvagement emmené avec sa nièce, chargé sur un caisson de munitions et entraîné jusque Pessoux et Jannée.

A *Aye*, une patrouille de uhlans passa sans s'arrêter, le 5 août, et se dirigea vers Humain. C'est le 12 août que les premières troupes allemandes entrèrent au village. Le lendemain, les habitants furent glacés de terreur en apprenant qu'Eva Delvaux, sous-perceptrice des postes, avait été arrachée à sa maison et emmenée en auto. Elle fut conduite à Marche, où elle passa la nuit chez Mˡˡᵉ Dupont et fut libérée le 14 août.

Du 18 au 23, des forces allemandes se succédèrent sans interruption, chaque contingent arrivant dans l'après-midi pour repartir le lendemain matin. A la soirée du 20 août, le bourgmestre fut emmené à Buissonville, où il passa la nuit. Un fil téléphonique avait été coupé par un vieillard de 83 ans, Hubert-Joseph Léonard ; il l'avait fait par mégarde, parce que ce fil gênait le passage du bétail. Aussitôt qu'il fut découvert, il fut arrêté et conduit devant le tribunal militaire. La commune fut condamnée à une amende de 6,000 francs en or ou en argent, à verser le lendemain à 7 heures du matin. Le bourgmestre fut ramené de Buissonville, à l'effet de voir si la somme était réunie. Elle l'était, il fut libéré.

Au matin du 21 août, les châteaux des familles de Bellefroid, de Donéa, Kumps et de Bonhome furent pillés de fond en comble. Paul Sion, domestique de M. de Bellefroid, accusé d'avoir des armes, fut roué de coups, ligoté et emmené en Allemagne.

§ 5. — *Sibret. Meurtre d'Hector Rosier, greffier (10 août).*

L'une des premières victimes des Allemands dans le diocèse fut HECTOR ROSIER, âgé de 25 ans, greffier de la justice de paix de Saint-Hubert, résidant à Sibret. Il fut tué à bout portant, le 10 août, par un officier, au moment où, porteur du brassard de la Croix-Rouge, il donnait ses soins charitables à un uhlan blessé.

Le récit suivant a été rédigé sur place, d'après les dépositions de témoins oculaires, en mai 1915.

N° 50. Le 10 août, vers 10 heures du matin, un officier, un sous-officier et neuf uhlans, venant de Bastogne, firent une reconnaissance à Sibret. L'officier et quatre hommes visitèrent la gare, pénétrèrent dans le village et explorèrent les environs, puis revinrent sur la grand'route. Le détachement s'arrêta devant le Café Cornette, où ils demandèrent à boire pour les hommes et les chevaux, pendant que deux sentinelles restaient postées à l'embranchement des routes. Au moment de se remettre en selle, les sentinelles s'avancèrent dans la cour du café, pour abreuver à leur tour leurs montures, lorsqu'une vingtaine de dragons français, débouchant du village et masqués par le bâtiment, déchargèrent leur arme à bout portant sur les uhlans et les poursuivirent dans la direction de Bastogne. Furent blessés mortellement un Allemand et un Français ; ce dernier fut emmené en auto, vers midi, par le Dr Lambert, de Vaux.

Apprenant la nouvelle, trois jeunes gens de Sibret, brancardiers de la veille, s'adaptent au bras le brassard de la Croix-Rouge et se rendent en hâte vers l'endroit où ont été tirés des coups de feu, pour porter secours aux blessés. C'étaient Hector Rosier, greffier de la Justice de paix de Saint-Hubert ; Léon Boulanger, secrétaire communal, et Fortunat Gresse, négociant. Hector Rosier s'était muni d'un vélo, pour le cas où il eût fallu faire une course rapide.

Ils s'avancent sur la route de Bastogne et, arrivés à 400 mètres du chemin de Villeroux à Assenois, ils rencontrent des cavaliers allemands. Entendant la conversation de ses camarades, le uhlan blessé, qui s'était réfugié dans un champ d'avoine voisin, se soulève et demande du secours. Les cavaliers se rendent compte du but charitable qui anime les jeunes gens, ils leur font aussitôt signe de recueillir le blessé. Hector Rosier et ses compagnons trouvent ce malheureux couvert de sang et se mettent en devoir de le transporter dans la maison la plus proche, située à l'intersection des deux routes, et habitée par une pauvre femme, la veuve Pinson. A un moment donné, le blessé, à bout de forces, remet son fusil à Hector Rosier. Celui-ci prend les devants, le vélo d'une main, le fusil de l'autre, afin de faire

préparer, au café Pinson, une chambre pour le blessé. Tandis qu'ils avancent, Hector marchant de 15 à 20 mètres en avant des brancardiers qui portent le blessé, ils rencontrent d'autres cavaliers et cyclistes allemands, qui marchent vers Sibret. Plusieurs d'entre eux, en les croisant, leur font de la main un signe amical pour les remercier. Arrivé juste en face de la maison Pinson, Hector Rosier voit arriver un nouveau peloton de cavalerie. Un officier — que l'on croit être un lieutenant — l'interpelle. A des paroles adressées en langue allemande, les jeunes gens sont incapables de répondre. Le blessé, qui a compris, rassemble ses forces en un extraordinaire effort, fait signe du bras et articule des paroles, dans lesquelles les brancardiers croient reconnaître : « Nicht schiessen », « pas tirer ». Au même instant, Hector Rosier se baisse, pour déposer le fusil par terre. C'est dans cette position qu'il reçoit une balle de revolver, que l'officier lui tire à bout portant, et qu'il tombe, la face contre terre.

A la vue de ce spectacle horrible, les brancardiers terrifiés abandonnent le blessé et fuient dans les bois qui bordent la route. Les cavaliers se mettent à leur poursuite, tirant dans leur direction. Les balles sifflent autour d'eux, sans les atteindre. Ils organisent une chasse à l'homme. Léon Boulanger s'abrite derrière un sapin, Fortunat Gresse un peu plus loin, dans un champ d'avoine. Les cavaliers font la ronde, mais ne parviennent pas à les découvrir. Pendant toute la journée, des uhlans continuèrent leurs recherches dans les campagnes et dans les rues d'Assenois. L'un d'eux s'était réfugié au presbytère. M. le curé Derselle et quelques jeunes gens découvrirent le second dans sa retraite. Après qu'on les eut soignés et réconfortés, il regagnèrent Sibret, le soir même, dans un état de prostration compréhensible.

Non contents de leur œuvre, les cavaliers mirent le feu à la maison Pinson, puis ils pénétrèrent à Sibret, en pleine furie, parlant d'incendier toute la localité. Du pétrole fut répandu par eux, à cette fin, chez M. Cornette ; sa maison fut pillée et saccagée. Un voisin, M. Arnould, fut appréhendé et affligé de tels coups de crosses dans le dos qu'il en garda longtemps les traces. Sa femme, prise d'effroi, envoya son enfant, âgé de 10 ans, pour voir ce qui se passait ; un soldat le saisit à son tour, et comme il s'accrochait à la porte, il lui frappa les bras de son arme, pour lui faire lâcher prise et l'amena sur la rue, à côté de son père. M. l'abbé Degembe, curé de l'endroit, fut enlevé à son presbytère et emmené sur le chemin de Chenogne. Un soldat lui dit « : Nous avons tué deux civilistes de la Croix-Rouge, parce qu'ils avaient tiré sur nous. »

Peu de temps après l'escarmouche, M. et Mme de Coune, d'Assenois, se rendirent sur les lieux, en auto. Ils furent saisis d'une horreur profonde en découvrant, à côté de la maison Pinson, le corps d'Hector Rosier qui grillait... Il était déjà méconnaissable. Vers 1 h. 30, Honoré Dumont, de Sibret, fut réquisitionné par les Allemands pour transporter leur victime à Bastogne, au couvent des Pères Franciscains. Quand il arriva près de la maison Pinson, le corps était en pleine combustion. En sa présence, les soldats apportèrent deux fortes pièces de bois, les disposèrent à l'instar d'un brancard et firent glisser le cadavre sur elles, à l'aide de pelles. Puis ils firent cercle et se mirent à tracer avec ces instruments le signe de la croix sur la pauvre victime, tout en dansant et en criant : « Hurrah ! Gloria ! »

Alors ils chargèrent les restes calcinés sur une brouette, et les enterrèrent à 15 ou 20 mètres de là, en dessous d'un saule, dans une petite carrière. On les retrouva en cet endroit, quelques jours plus tard, sous une très mince couche de terre. L'effroi régnait encore sur la contrée : on attendit le dimanche, 23 août, pour s'y rendre avec un cercueil et faire à l'innocente victime des funérailles convenables.

Hector Rosier a été regretté dans toute la province, où il s'était déjà fait connaître par ses sentiments nobles et élevés, sa belle éducation et son dévouement aux œuvres locales et diocésaines. On a beaucoup compati à la douleur des siens. Par un raffinement d'indélicatesse et de cruauté, le commandant allemand de Sibret s'est plu à choisir pour sa résidence, pendant les années de l'occupation, la demeure de la victime....

Un officier allemand qui a participé à cet acte sauvage a signé comme suit une pièce qu'il rédigea dans le bureau du chef de gare : « v. Vontell, leutnant i. 3 ferd. Ma. Reg. ».

§ 6. — *Rosières. Destruction du village, massacre et torture des civils (10 août).*

Les faits de Rosières remontent au 10 août. Ils sont du plus haut intérêt, parce que l'on voit se dérouler, quelques jours seulement après l'invasion du territoire, *le programme de cruautés* qui va devenir en quelque sorte stéréotypé.

A Grande-Rosières était campé le 8ᵉ dragons ; le colonel von Wentzky, qui a incendié le village, y était en logement. A Petite-Rosières se trouvait le 1ᵉʳ cuirassiers, qui se retrouve le 23 août à Bièvre.

Vers 9 heures ou 9 h. 30 du soir, un coup de feu retentit à Rosières-la-Grande. On sait l'origine de ce coup de feu : un soldat ivre l'a tiré d'une fenêtre de l'arrière, chez Mᵐᵉ Vᵉ Jean-Baptiste Magerotte-Laloy (voir fig. 7, plan de Rosières, nᵒ 20).

A ce coup de feu a répondu, par un autre, une sentinelle qui se trouvait, à l'opposé, dans la grange de Mathieu Juseret. Les sept soldats logés dans la même grange ont ensuite tiré tous dans la direction de Grande-Rosières.

Ces coups de feu ont vraisemblablement atteint un officier qui suivait un sentier menant à la maison Remience (plan nᵒ 7). C'est dans cette maison qu'il a été soigné.

Aussitôt après les détonations, les soldats mettent le feu au village



Fig. 3. — Léon REMIENCE,
massacré à Rosières-la-Grande.



Fig. 4. — Lucien REMIENCE,
massacré à Rosières-la-Grande.



Fig. 5. — Adrien THIRION,
fusillé à Ourth.



Fig. 6. — Alphonse PIRON,
fusillé à Grandménil.

de Rosières-la-Grande. Les vingt-six maisons s'allumèrent l'une après l'autre. Mardi, 11, au matin, ils brûlent de même deux maisons de Rosières-la-Petite.

On massacre JOSEPH LALOI, âgé de 24 ans, les trois frères LÉON, LUCIEN et ERNEST REMIENCE (fig. 3 et 4), âgés de 34, 33 et 22 ans et leur domestique, JEAN-BAPTISTE COLLEAU, âgé de 52 ans, originaire de Glaumont. D'autres civils sont poursuivis de coups de feu et blessés.

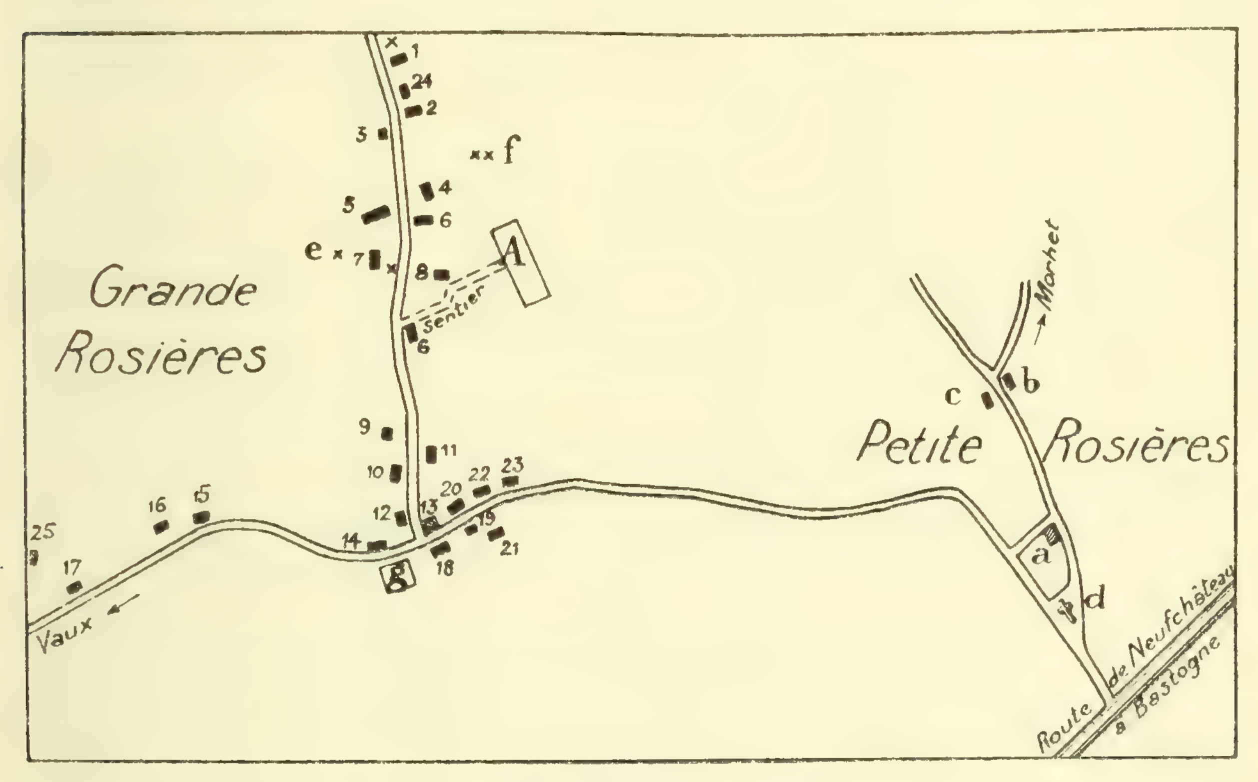


Fig. 7. — Plan de Rosières.
Les maisons sont numérotées dans l'ordre où on les a incendiées.

On fait la traque aux hommes. Quarante-deux furent pris et passèrent une nuit horrible, liés à des caissons, dans le clos Piron (plan *g*), en présence des ruines de leur demeure.

Le lendemain, les soldats les emmènent. Un peu plus loin, ils se procurent le plaisir d'en fusiller encore un, qu'ils croient le « Maire », parce qu'il s'appelle ALEXANDRE LEMAIRE. Il était âgé de 54 ans. Puis, ils les forcent à se dévêtir et les lancent dans la forêt !

Un groupe de prisonniers est aussi constitué, dans des conditions identiques, à Petite-Rosières.

Joseph Monaville, Léon Haas, Mathieu Juseret sont enfermés dans leurs maisons, auxquelles les soldats mettent le feu, pour les rôtir vivants.

Les dépositions suivantes, recueillies à Rosières le 17 août 1915, préciseront les détails de ces faits monstrueux.

Rapport sur les incidents de Rosieres.

N° 51. Les faits se sont passés dans la soirée du lundi 10 août. Dans le village se trouvait le 8e dragons.

Les habitants étaient restés paisiblement dans les maisons. Vers 9 h. 30, on entendit des coups de feu. Les soldats allumèrent en premier lieu l'incendie chez Mathieu Laloi, à 500 mètres de toute habitation (plan n° 1). C'est là qu'il y eut une première victime : Joseph Laloi. Il fut abattu sur le seuil de sa porte. Tout le bétail resta dans les flammes. On a relevé ce détail : des patrouilles françaises étaient venues la veille. Le père Laloi leur avait apporté du café. Or, des aéros allemands étaient passés le même jour et avaient peut-être vu la scène...

Les soldats continuèrent méthodiquement leur œuvre de destruction : des vingt-six maisons, pas une seule ne fut épargnée. La dernière, celle de Constantin Lecomte (plan 25), fut incendiée le 11 août, vers 7 heures du matin, au moment où les armées quittaient le village. C'est alors aussi qu'ils mirent le feu à deux maisons de Petite-Rosières, les maisons Monaville et Juseret (plan *b*, *c*).

A l'heure même de la première fusillade, d'autres habitants du village étaient abattus. D'abord un domestique de M. Remience, Jean-Baptiste Colleau, homme un peu simple, mais très bon. On l'a vu bavardant dans la rue, au moment où il revenait de la pâture aux bestiaux (plan A), devant la maison ; appréhendé par les soldats, il cherchait à s'expliquer. Atteint d'une première balle au front, mais qui n'avait fait que l'effleurer, il appela ses maîtres à son secours, en criant : « on tire sur moi ! » Une seconde balle l'atteignit dans la région du cœur. Il tomba inanimé sur le seuil de la maison. Les jeunes gens s'étaient approchés pour expliquer aux soldats qu'il ne fallait pas faire attention, qu'il était de faible intelligence. Voyant le meurtre, ils s'enfuirent. Lucien Remience, poursuivi et traqué, grimpa sur un cerisier ; il fut percé d'une balle et tomba (plan *e*) ; Léon Remience et Ernest Remience prirent aussi la fuite ; ils furent abattus non loin de la maison et de l'enclos (plan *f*).

Quand ils eurent commencé la fusillade, les soldats réunirent tous les hommes de Grande-Rosières qu'ils purent découvrir. Il les lièrent deux à deux, dans le clos Piron (plan *g*), à des chariots de munitions. Dans le nombre, deux vieillards de 85 et 86 ans, les deux frères Louis, dont un est impotent ; il furent jetés sur un chariot.

Vers le matin, ces hommes, au nombre de quarante-deux, furent emmenés dans la direction de Vaux-lez-Rosières, toujours liés. A Vaux, ils restèrent trois heures sur le chemin. M. Jacques, curé de la paroisse, demanda à leur adresser une parole de consolation : il obtint pour toute réponse : « C'est la loi de la guerre, ils seront fusillés ! » L'accusation était celle-ci : « On a tué un officier. notre dieu... »

Le bourgmestre de Vaux plaida en leur faveur : « Je les connais tous, ce sont de très braves gens. » Il s'offrit à les racheter, disant : « Demandez-moi tout ce que vous voulez... » Ils répondirent : « C'est inutile, c'est la loi de la guerre ! » Il reprit : « Ne leur faites aucun mal, je vous en supplie, ils sont innocents ! »

Au moment du départ, les soldats les obligèrent à regarder le triste spectacle du village en flammes. Puis, on les fit monter sur les chariots et en route! Chaque fois qu'ils faisaient le moindre geste, les coups de pied, les coups de crosse pleuvaient. Ils furent vraiment traités avec la dernière cruauté!

Vers 9 heures, on arriva au poteau-indicateur de Morhet. Un soldat cria : le maire. Un brave fermier, Alexandre Lemaire, répondit : présent! Il descendit du chariot. On lui délia les mains, on le fit avancer de quelques pas dans le bois et on l'attacha à un sapin; il y fut abattu à coups de fusil en présence de tous ses camarades. Les soldats ne se préoccupèrent même pas de son cadavre. Il fut enterré sur place, à 40 ou 50 mètres environ du poteau, par le faisant fonctions de bourgmestre de Nives.

On avança encore de quelques pas, jusqu'au croisement des chemins. Les soldats firent une deuxième fois arrêter le chariot, ils ordonnèrent aux hommes de descendre et leur délièrent les mains. Les malheureux, devant cette mise en scène, se préparèrent à leur tour à la mort : ils allaient sûrement être fusillés, comme leur compagnon l'avait été. Mais la fureur sanguinaire des soldats était assouvie. Ils saisirent leurs baïonnettes et déchirèrent les pantalons du haut en bas. Beaucoup eurent les jambes éraflées. Puis ils les obligèrent à fuir : on les vit s'élancer, à demi-nus, dans la forêt...

Deux ou trois heures après, ils aperçurent un habitant de Remichampagne, qui, les voyant dans ce singulier état, s'enfuit; on put cependant lui expliquer la situation et il alla chercher des vêtements à Remoiville et à Remichampagne. Plusieurs demeurèrent trois jours dans les bois, ce qui causa de mortelles inquiétudes à leurs proches.

A minuit, les Allemands arrivèrent aussi à Petite-Rosières; ils firent sortir tous les habitants de leurs maisons et les conduisirent, au nombre de vingt-six, dans le garage Forthomme (plan *a*). Les autres parvinrent à fuir; les femmes et les enfants restèrent parfois dans les maisons. Les soldats disaient « qu'on avait tiré du clocher, qu'on avait tiré des fenêtres, qu'on avait tiré du haut du village ».

Le 11 août, au matin, des soldats vinrent au garage. Ils demandèrent Joseph Monaville, 34 ans, et son beau-frère, Léon Haas, 30 à 35 ans. Il les emmenèrent devant leur maison, les firent entrer, les enfermèrent, puis y mirent le feu. Toutes les issues étaient soigneusement gardées. Monaville parvint à gagner le jardin par l'écurie. Haas resta dans la maison jusqu'à ce que le toit s'effondra; alors il sauta par une fenêtre de l'étage non sans être atteint par le feu. Tout le bétail resta dans les flammes. C'étaient des scènes horribles, à faire mourir les gens de frayeur. Les soldats prirent aussi Mathieu Juseret, l'enfermèrent chez lui et mirent le feu à la maison; il parvint à fuir par de petites fenêtres s'ouvrant sur le jardin. Il y avait intention manifeste de les brûler vifs.

Lundi matin, 10 août, le curé de Vaux avait rendu visite à Henri-Joseph Laloi, un vieillard presque mourant. Les soldats l'arrachèrent à sa chambre et le traînèrent indignement au dehors, puis le jetèrent sur le sol, dans un clos. Ils tirèrent des coups de feu sur son fils, Joseph Laloi : heureusement il ne fut pas atteint, mais son chien fut tué à côté de lui.

René Lemaire, un jeune homme de 18 ans, fut aussi poursuivi à coups de feu dans son jardin.

Il y avait au village de trois à quatre mille soldats. Le chef principal de Rosières-la-Petite logeait au presbytère. Beaucoup de soldats étaient pris de boisson. Ils avaient, à leur arrivée, pénétré dans les cafés.

Le général von Ilseman était hébergé à Nives, chez M. le doyen.

De Rosières les troupes sont allées sur Morhet. L'officier blessé a passé dans ce village le 11 au matin. Une fermière lui donna du lait à boire à l'endroit où M. le curé de Morhet comparut devant le général. Il a succombé, dit-on, à Le Mesnil, paroisse d'Amberloup. Après s'être engagées sur la route de Saint-Hubert, les troupes revinrent en arrière, vers 1 heure de l'après-midi, et gagnèrent Magerotte, Lavaselle, Houmont, Rechrival, Amberloup.

Rapport de M. Remience, père des trois victimes.

N° 52. Vers 9 h. 30 du soir, mes enfants et notre domestique Colleau revenaient de la pâture, quand on commença à tirer. Colleau reçut le premier un coup de revolver à la tête. Entendant les coups de feu, nous sortons : devant la porte, je vois que mon fils Xavier était tenu par la gorge ; lui-même nous exhorta à aller à la cave et s'enfuit chez Piron. C'est pendant que nous étions à la cave qu'on a tiré de nouveau sur Colleau.

Mon fils Lucien a été tué derrière la maison. Les autres ont été saisis à la prairie où étaient les vaches. On les a retrouvés tués près du chemin, dans un enclos. Pendant toute la soirée, mes enfants et Colleau circulaient dans les environs, rassemblant à notre pâture non seulement notre bétail, mais celui des voisins, les Allemands ayant coupé les fils des clôtures. Ils faisaient cela par charité, pour empêcher le bétail des gens du village de s'égarer. Quelque temps après, nous disons : « Nous ne sommes pas bien ici ; montons », et nous prenons place à la cuisine.

C'est alors — vers 10 heures je pense — qu'on apporta un homme sur une civière. Il me parut avoir environ 35 ans. Il resta chez nous près d'une heure. Il nous était sévèrement défendu de le regarder. Nous étions tenus sous la menace continuelle du revolver.

Une auto arriva, avec des médecins. Ils ordonnèrent à ma fille de chauffer de l'eau. On déshabilla l'homme qui avait été apporté. On alla chercher au premier étage des draps de lit. Les médecins se lavèrent ; ils étendirent le malade sur une table. Quand ma fille portait l'eau et tout ce qu'ils demandaient, ils la menaçaient, ainsi que nous tous d'ailleurs, du revolver. « Vous serez fusillés », disaient-ils. Quand le malade fut reporté dans l'auto, on alla encore chercher des linges, à l'étage. Sur le matin, ma fille me dit : « Il paraît qu'ils vont incendier la maison. » Ma femme et moi, nous sortons. Derrière la maison, nous rencontrons deux soldats : « Nous allons vous fusiller ! » Nous nous préparions déjà à mourir, quand un chef nous vit et nous fit grâce. Les premières maisons avaient déjà brûlé vers 10 ou 11 heures. C'est à 6 heures du matin qu'on brûla la nôtre.

Rapport de M. l'abbé Fernand Doucet, de Rosières-la-Petite.

N° 53. A Rosières, du 4 au 9 août, les laboureurs ont laissé tomber les bras; les champs sont délaissés; à tous les carrefours, il y a rassemblement; chaque soir, l'église est bondée; l'instituteur remplace le curé, M. Bastin, qui a regagné l'armée comme prêtre-ambulancier, et il dirige la prière.

Dimanche, 9 août, vers midi, une patrouille de dragons français est acclamée avec enthousiasme; des jeunes gens les mènent à la ligne du chemin de fer, qu'ils font exploser. Dans l'entretemps, un avion ennemi survole le village et les environs. Le 10 août, à 2 heures de l'après-midi, passage d'une nouvelle patrouille française. Un quart d'heure plus tard, des uhlans, à l'air féroce, entrent au village, bientôt suivis d'autres cavaliers, à n'en pas finir. L'épouvante gagne la population, chacun se terre chez soi.

La nuit vient. Une rumeur semblable à celle des foires monte encore de tous les coins du village. Timidement on va prendre son repos.

Tout à coup, une fusillade retentit. Des soldats passent sur la rue en courant; puis tout s'apaise. Vingt minutes plus tard, nouveaux coups de feu. On frappe violemment à notre porte : « Ouvrez! les clefs de l'église! » Je les conduis au clocher, (plan *d*), où ils vont perquisitionner. Puis ils me mènent à travers le village, où j'entends leurs cris sauvages, et m'introduisent au garage Forthomme (plan *a*). Qu'y vois-je? Des hommes pleurent comme de petits enfants; ils prient aussi avec une ardeur inlassable; des figures ruissellent de sang, des blouses en sont maculées. On me raconte ce qui s'est passé. Vers 9 h. 30, les soldats se sont rués dans les maisons, ont arraché à leurs lits vieillards, hommes et jeunes gens, en rouant un grand nombre de coups et leur liant les mains derrière le dos; les plus maltraités ont été les hommes des familles Monaville, Juseret, Forthomme et Théry. Parfois, ils ont expulsé des maisons les infirmes, les femmes et les enfants, les battant et les souffletant.... Personne ne riposte, tous se laissent faire comme des moutons. Ils en collent même au mur, et annoncent qu'ils vont tuer tous les hommes et brûler tout le village, parce qu' « on a tiré sur leur sentinelle ». A tout prix, il leur fallait le curé.

Tous les quarts d'heure, des officiers entrent, délibèrent sur notre sort : nous allons être fusillés de suite; ils se lancent sur l'un ou l'autre, le frappant à coups de bottes, de crosses ou de cravaches. Puis, l'on aperçoit des lueurs sinistres : c'est l'incendie de Rosières-la-Grande. Plus tard, à 50 mètres de nous, une maison s'allume, c'est la première de Rosières-la-Petite (plan *b*). On enlève trois hommes, les habitants de cette maison : que vont-ils devenir? Puis une seconde maison brûle (plan *c*), dont le propriétaire est aussi parmi nous : à son tour, il nous est arraché. Nous récitons un *De Profundis* pour leur âme et nous croyons que notre tour est aussi venu. On se serre la main, on se dit adieu. Puis c'est le calme et on attend le jour avec angoisse. Des chariots dévalent dans le lointain. Des poules viennent picorer librement à l'entrée du garage. Une petite fille entr'ouvre la porte, puis s'enfuit épouvantée. Personne n'ose bouger. Enfin, un homme entre et témoigne une vive joie : « Que faites-vous là? Ils sont partis! » Alors on s'embrasse, on crie, on court à la recherche des parents! Ce qui augmente notre délire, c'est que

nous retrouvons nos quatre compagnons de la nuit. Les trois premiers nous racontent qu'ils ont été jetés, les mains liées derrière le dos, dans leur maison en flammes, les issues étant gardées; déjà, ils suffoquaient, le feu menaçait leurs vêtements et leur chevelure. A l'étage, où ils s'étaient réfugiés, l'un d'eux parvint à faire céder une porte à l'aide des pieds; successivement, ils se laissèrent choir, au risque de se tuer, par une étroite lucarne; ils tombèrent dans le jardin, sans se faire trop de mal et parvinrent à fuir, sans être remarqués des sentinelles. Dans la maison voisine, le quatrième, un vieillard, menacé de près par les morsures du feu, eut aussi le courage de se jeter dans le vide de l'étage élevé de sa maison et eut pareillement la vie sauve. En avançant, nous constatons que, du coquet village de Rosières-la-Grande, il ne reste plus que des brasiers. Des femmes accourent vers nous en pleurant, les vêtements en lambeaux : qu'a-t-on fait de leurs hommes, ceux de Rosières-la-Grande, qui ont tous été enlevés? Impossible de les rassurer à ce sujet. Dans le lointain, un groupe compact d'hommes, de femmes et d'enfants : ce sont les fugitifs de Rosières-la-Petite. On bénit Dieu de se retrouver, on accueille les sinistrés dans les maisons épargnées. La nuit du 11 au 12 août, personne n'osa rester au village; on gagna qui les bois, qui les campagnes, qui les villages voisins...

C'est le lendemain que les hommes de Rosières-la-Grande rentrèrent au village, les uns après les autres, et que l'on apprit successivement le massacre de la famille Remience, dont un fils s'était caché dans le feuillage d'un arbre fruitier, et les dangers qu'avaient courus tant d'autres. On compte par douzaines ceux qui, visés par les balles, les entendirent siffler à leurs oreilles. Joseph Laloi tomba juste au moment où il allait disparaître à l'angle de sa maison; un autre, fuyant dans l'enclos, vit son chien tomber à ses côtés; un vieillard, le père Laloi-Lecomte, incapable de se tenir debout, fut jeté hors de son lit, battu, traîné de l'étage au rez-de-chaussée, puis, à l'aide de cordes, dans l'enclos voisin où il fut laissé pour mort; il expira quelques jours après.

Les hommes de Rosières-la-Grande racontèrent comment ils avaient été chargés, le matin du 11 août, sur des chariots, auxquels les rivaient des chaînes et des cordes. Lorsqu'ils passèrent, dans cet état, à Vaux-lez-Rosières, les habitants furent pris d'épouvante et surtout émus de pitié. Le bourgmestre, M. Pierre, offrit au nom de la population une somme de cent mille francs pour leur rachat. La réponse fut : « Ils doivent être fusillés. » L'angoisse étreignait tous les cœurs; les pauvres victimes traversèrent le village en poussant des cris déchirants. Sur la route Neufchâteau-Bastogne, un avion vint jeter tout à coup une agitation fiévreuse dans la colonne : les soldats sautèrent sur le chariot et délièrent les hommes; mais ils ne les libérèrent qu'après avoir assouvi leur haine et donné satisfaction à leur instinct sanguinaire. « Le maire! », crièrent-ils. Or le bourgmestre, qui réside à Remience, n'avait pas été inquiété; mais parmi les prisonniers se trouvait Alexandre Lemaire: il se présenta. Ils le collèrent à un arbre, un peloton le mit en joue et l'abattit. Alors les soldats, prenant sabres et couteaux, déchirèrent les pantalons aux hommes, le long des coutures; ils s'enfuirent dans les bois.

Plusieurs incidents jetèrent encore l'émoi parmi les habitants et les obligèrent à déserter le village en ruine et à gagner les forêts. Un des jours suivants, des sol-

dats les prévinrent qu'ils avaient à se rendre immédiatement sur la grand'route, près de la laiterie, où ils seraient tous fusillés : telle était la terreur qu'un groupe considérable s'y rendit. On prépara l'exécution, ils furent mis en joue, puis congédiés.

Grande-Rosières et Petite-Rosières ont, chacune, leur chapitre au Livre-Blanc allemand. En voici le texte (annexes 11 et 12, pp. 23 et 24).

Rapport du Colonel von Wentzky, commandant la 11e brigade de cavalerie, à la 5e division de cavalerie.

Le 10 août, le 8e régiment des dragons arriva à Grande-Rosières (2 kilom. et demi au nord-ouest de Nives) et y établit son premier bivouac local en Belgique ; les quatre escadrons bivouaquaient en deux groupes, tout près du village. L'état-major de la 11e brigade de cavalerie prit quartier dans une maison.

Il y avait là deux femmes d'un âge avancé, ainsi qu'un jeune homme ; ils nous reçurent de façon très aimable et furent pleins de souci pour notre bien-être. Une chose nous frappa, c'est qu'à plusieurs reprises, dans le courant de la soirée, plusieurs jeunes gens entrèrent dans la maison pour quelques instants, puis disparurent ; le jeune homme de la maison avait disparu lui aussi.

Vers 11 heures du soir, je me rendis, accompagné d'un officier d'ordonnance, au bivouac des 4e et 5e escadron du 8e régiment de dragons, éloigné d'environ 300 mètres de mon quartier. Lorsque je voulus revenir de là, dix minutes après, j'entendis des coups de fusils venant de différents endroits ; les coups de carabines de nos postes se distinguèrent de ceux d'autres armes. En ce moment, l'adjudant du 8e régiment de dragons vint à ma rencontre et m'annonça qu'on venait de tirer sur lui, à l'entrée de sa maison, et que le coup partait d'une maison en face prétendûment vide. Je fis aussitôt prendre en mains les carabines au 4e escadron et j'ordonnai au lieutenant baron von Richthofen de cerner la maison de laquelle étaient partis les coups, et de s'emparer des personnes qui s'y trouvaient. Plusieurs minutes après, les coups de fusils se répétèrent. Le lieutenant baron von Richthofen avait reçu un coup dans le ventre ; les blessures amenèrent sa mort le lendemain. On fit sortir de la maison deux civils, porteurs de pistolets qui venaient de faire le coup de feu ; on trouva de même sur eux des munitions déchargées et pleines.

Dans le cours de la nuit, les bivouacs du régiment furent pris sous le feu, à différentes reprises. D'après le rapport du lieutenant von Nickisch, une grande quantité de fusils et de munitions fut trouvée dans les maisons, ainsi que de la poudre et des mèches, surtout dans la maison que l'état-major de la 11e brigade de cavalerie avait habitée.

von Wentzky.

Rapport du lieutenant-colonel et commandant de régiment von Giese du 1er régiment des cuirassiers.

A Petite-Rosières, le premier quartier du régiment en Belgique, les habitants reçurent les troupes et surtout les officiers, avec la plus grande amabilité et prévenance, en sorte qu'il n'y avait nulle difficulté à se procurer les vivres et le four-

rage. A Grande-Rosières, éloignée de 1 kilomètre et demi, se trouvait, outre le régiment des dragons n° 8, l'état-major de la 11e brigade de cavalerie. C'est là que l'ordre de recevoir les troupes fut attendu le soir par les habitants et qu'ils tirèrent ensuite sur les officiers qui quittaient la maison. A la suite de ces coups de feu, peu de temps après, les habitants de Petite-Rosières tirèrent aussi sur les bivouacs des escadrons et sur les postes. Cette fusillade ne cessa que lorsque tous les habitants furent emmenés hors des maisons et enfermés tous ensemble. Les habitants n'avaient été nullement provoqués, mais traités fort aimablement.

v. GIESE.

Des accusations contenues dans ce récit, aucune n'est véridique. On affirme donc que deux francs-tireurs ont été pris sur le fait, dans une maison abandonnée, les armes à la main. La maison visée semble être en face de la maison Remience ; elle était effectivement vide et on n'a pu y trouver personne le 10 août. Mais si l'on a découvert des coupables, pourquoi n'en cite-t-on pas les noms? Quant aux victimes de Rosières, elles n'ont pas été surprises les armes à la main et elles ont été massacrées avant d'être interrogées ou jugées (1).

von Wentzky était, croit-on, en logement chez Mlle Philomène Pierlot. Là se trouvaient sa servante et son neveu, Nestor Forthomme, de Rosières-la-Petite. C'est le seul homme de ce dernier village qui fut emmené le lendemain jusqu'au poteau de Morhet. Le colonel fut, écrit-il, fort impressionné, dans la soirée, des allées et venues de plusieurs jeunes gens : c'étaient des hommes du village qui présentaient à la signature du chef du régiment des bons de réquisitions !

§ 7. — *Gérimont (Bastogne). Incendie du village (11-12 août).*

Aux environs de Gérimont, le 10 août, les Allemands firent des pertes assez sérieuses dans une escarmouche avec des chasseurs français. Ils se vengèrent en venant tirer des coups de feu qui blessèrent un vieillard de 66 ans, Auguste Kelner, dans la nuit du 10 au 11 août, vers 3 heures du matin, et en incendiant, la nuit suivante, le village de Gérimont.

Comme prétexte, ils mirent en avant des attaques de gardes civiques, organisés en bandes de francs-tireurs. Ces gardes civiques avaient fait de

(1) Pour le surplus, voir Mgr HEYLEN, *Réponse au Livre-Blanc*, dans JANSEN, Namur, Wesmaël, p. 216. En décembre 1914, von Wentzky a passé au collège Saint-Joseph, à Virton, accompagné de son adjudant von Rogister. Ils réquisitionnèrent un quartier au collège. Ils racontèrent à M. l'abbé Loreau, directeur de l'établissement, qu'ils avaient suivi l'itinéraire suivant : Martelange, Jemelle, Rochefort, Sorinne (où ils vécurent, dirent-ils, vers le 20 août, pendant quatre jours, chez M. l'abbé Piette, qui les suppliait parfois de ne pas le fusiller), au château d'Ardenne, à Andenne, à Binche, à Maubeuge.



Fig. 8. Gérimont. — Maison Briffaut-Kelner.



Fig 9. — Gérimont. — Maison Kelner-Léonard.

Photos du Bas de Warnaffe (191[illegible])

simples patrouilles, sans armes. Les soldats arrachèrent de sa maison de campagne M. du Bus de Warnaffe, juge au tribunal de Tournai, l'accusèrent d'être chef des francs-tireurs et le firent passer devant un conseil de guerre, à Ambly. Il réussit à obtenir un témoignage d'innocence et à leur faire avouer que l'incendie du village était le résultat d'une erreur.

Les Allemands ont renouvelé, pendant l'occupation, la tentative d'exploiter l'affaire des gardes civiques de Gérimont. M. du Bus de Warnaffe a protesté énergiquement et Mgr Heylen a démasqué publiquement la manœuvre, dans sa Réponse au Livre-Blanc (1).

Les deux annexes ci-jointes contiennent un exposé complet des faits. La première a été recueillie à Gérimont le 28 mai 1915. La deuxième est le récit de l'incendie tel qu'il a été notifié, en 1916, au commandant d'Amberloup.

N° 54. *Rapport de M. F. du Bus de Warnaffe, juge au tribunal de Tournai, à Gérimont* (2).

Le 6 août 1914, premier passage de troupes françaises : le 23e dragons faisant le raid Bazeilles-Houffalize. Ils étaient 164. A la suite d'une erreur, ils ont logé chez mon frère, le représentant du Bus de Warnaffe, à Roumont. Le 7 août, ils sont partis pour Houffalize. Le soir, ils étaient revenus ici. Ne disposant pas de locaux suffisants, je proposai de les conduire à Freux, chez M. le baron Goffinet. Ils s'y rendirent. Le 8 août, j'allai les voir à Freux. Je lus là le procès-verbal de l'escarmouche d'Houffalize, envoyé à l'état-major.

Le 9 août, quelques uhlans s'installèrent ici. Ils y étaient encore le lendemain, à l'arrivée des soldats du 15e chasseurs français. Une rencontre eut lieu, vers 5 heures, à La Falize. Les Allemands eurent cinq tués, deux blessés, trois prisonniers.

Il restait deux uhlans sur douze : ils sont allés dire à Bastogne ce qui s'était passé. Dans la nuit du 10 au 11, vers 2 heures du matin, une vingtaine de uhlans sont venus tirer autour du couvent des Pères Rédemptoristes et du château. Un vieillard, Auguste Kelner, âgé de 66 ans, a reçu une balle à la tête, en regardant par la fenêtre. Un bœuf a été tué dans ma pâture.

à Soissons, à la Marne, puis en Belgique. On parla des massacres. Comme M. le Directeur lui en exprimait son étonnement : « Moi aussi, Monsieur, dit-il, j'ai fait brûler un village, le village de Rosières.

— Mais au moins, vous n'avez pas fait fusiller les habitants?

— Si, Monsieur, les habitants ont tiré sur les troupes, au bivouac. Ils ont tiré toute la nuit. Ils ont tué un officier. On a trouvé les francs-tireurs cachés dans un endroit, parmi des vaches. On leur a pris des revolvers encore tout chauds ».

On remarquera que ces fantaisies ont quelques traits communs avec celles qu'a publiées le Livre-Blanc. Il n'y a d'exacts que certains détails topographiques ; le reste est inventé de toutes pièces et sert d'excuse à la barbarie.

(1) Jansen, *op. cit.*, p. 206.

(2) Recueilli sous sa dictée

Dans la nuit du 11 au 12, vers 4 heures 30, ils ont incendié le village de Gérimont, mettant d'abord le feu à la maison de Théophile China, puis à celles de Félicien Feller, Jean Van Biesen, Victor Van Biesen, Félicien Feyder, Jean Lambert, Elisée Mertz, Arsène Brifaut (fig. 8), Auguste Kelner (fig. 9), Emile Dufour et Emile Magerotte ; en tout onze maisons. A Gérimont, ils ont dit : « C'est à votre baron que vous devez cela ! » L'incendie était décidé d'avance. La veille, à Tillet, ils ont dit à M. le curé : « Demain nous brûlons le château, le couvent et le village ! »

A l'heure de l'incendie, des soldats se présentent à la grille du château. « Il s'est sauvé, votre baron ! » disent-ils au concierge. Celui-ci proteste, affirmant que je suis là. On avait fermé les volets mécaniques pour se garantir des balles. Le concierge s'offre à venir me chercher. Ils ne veulent pas, prétendant toujours que je suis absent.

Ils forcent alors la porte et se répandent partout. Nous entendons un bruit intense. Je descends. Un soldat me dit : « On a tiré sur les troupes et, par ordre du général, vous serez fusillé et le village sera incendié ! »

Ils veulent m'emmener, je demande le permission d'aller m'habiller. Trois soldats, revolver au poing, pénètrent dans ma chambre. Le lieutenant général, comte von Pfeil, du 68e, était à la grille du château. Un millier de soldats avaient envahi la propriété. Le général m'accuse personnellement d' « avoir tué deux officiers allemands ». Je nie. Il dit que si je ne l'ai pas fait, j'ai, en tout cas, donné des armes aux paysans. Je nie encore, affirmant que, si des soldats ont été tués, c'est par les Français. Il était environ 5 heures du matin.

Un officier a donné une version différente au P. recteur du couvent : « M. du Bus a tiré trente coups de fusil de son parc, sur lui et sur la troupe ». Le même propos a été tenu au docteur Jeangoût.

Le général fait ensuite atteler une voiture et m'y fait monter avec deux civils, prévenus également. Le premier était Victor Van Biesen ; l'un de ses enfants avait ramassé sur le chemin une douille de cartouche vide : donc son père avait tiré ! Le second était un vieillard, Auguste Kelner ; il était blessé à l'œil et avait été pansé au château : donc, il avait tiré !

On se met en route vers Baconfoy, Nassogne, Ambly. Au cours du voyage, soldats et officiers ne cessent pas de nous accuser d'avoir tiré. Nous arrivons à 6 heures chez Mme veuve Reumont, où nous sommes interrogés par le lieutenant von Manstein, du régiment de hussards de Lebschütz, en Silésie. Je lui ai raconté ce qui s'était passé, en insistant sur ce point qu'il y avait eu un combat, que s'il y avait des victimes, c'était le fait des Français. « Si vous avez eu des tués, ai-je dit, je n'en puis rien ».

La nuit du 12 au 13, il y avait eu une enquête sur place. Des officiers étaient venus quérir le curé et le fossoyeur et étaient allés déterrer les cadavres. C'est parce qu'on avait dit qu'ils avaient été tués à coups de sabre et non par des balles. Ils ont aussi interrogé le uhlan Janken, soigné chez le Dr Jeangoût ; il avait la veine jugulaire sectionnée, preuve évidente que ce n'était pas le fait d'un coup de fusil de chasse. Ils sont remontés en auto vers 5 heures du matin. A leur retour j'ai entendu un officier faire l'aveu suivant : « Cet homme a dit la vérité. »

L'enquête m'ayant été favorable, j'ai été acquitté et j'ai reçu des excuses de von Pfeil, qui a reconnu « que l'incendie de Gérimont était le résultat d'une erreur ». Sur ma demande, il m'a remis une pièce attestant mon innocence.

Au cours de la même séance j'ai été interrogé sur les patrouilles de la garde civique.

Le lieutenant Neide, du 6e régiment de hussards, dont Graszhoff publie la déposition, était le greffier du conseil de guerre d'Ambly.

C'est le 7 et le 8 août, qu'il s'était trouvé des gardes civiques de campagne au carrefour de Gérimont et Tillet ils étaient porteurs du drapeau belge et non armés.

Les Allemands, à leur arrivée à Gérimont, ont pris cela pour une provocation. Les gardes civiques ont fui, n'ont pas été rejoints, mais ont abandonné le drapeau belge, qui a été saisi et porté à Bastogne.

Voici ce que j'ai déclaré à ce sujet au conseil de guerre :

« Les bourgmestres ont reçu l'ordre du gouvernement d'établir la garde civique rurale ; l'uniforme comportait le sarrau bleu et le ceinturon. Le bourgmestre de Tillet, M. Latour, est venu me demander conseil. Je l'ai exhorté à attendre. Voyant que les autres communes du voisinage avaient organisé la garde civique, le bourgmestre Latour, craignant de ne pas se conformer aux ordres reçus, est venu insister auprès de moi. « Je lui ai conseillé d'organiser des patrouilles de nuit à certains carrefours, mais d'interdire l'emploi des armes. Ces patrouilles avaient uniquement pour but de surveiller les rôdeurs, les maraudeurs et les pillards, d'entraver la circulation des gens sans aveu qui parcouraient les villages et, la nuit, de prévenir, le cas échéant, les populations de l'arrivée de troupes. »

Ils m'ont demandé aussi si je croyais que d'autres communes avaient confié des armes aux gardes-civiques ; j'ai répondu négativement.

Dans les premiers mois de 1915, un officier de Bastogne s'est présenté chez moi, pour me demander de confirmer sous serment les déclarations faites à Ambly. C'est l'oberleutnant von Klitzing, adjutant I mob. landst. inf. bat. II, Köln.

J'étais absent ; il m'a retrouvé le jour même à Bastogne et m'a donné lecture d'un document qu'il avait lui-même préparé ; j'ai énergiquement refusé de le signer à cause des déformations manifestes qui avaient été données à mes déclarations. Ensemble, nous avons modifié la teneur de cet écrit. Quelques mois plus tard, à la suite d'articles parus dans la presse allemande, j'ai envoyé au commandant von Klitzing, qui se trouvait alors à Virton, la protestation suivante, à la date du 26 juillet 1915 :

« Je viens d'apprendre avec étonnement qu'un journal d'Outre-Rhin, le *Berliner Tageblatt* avait reproduit une partie de la déposition que j'ai été appelé à vous faire relativement à l'organisation des patrouilles dans la commune de Tillet, et que ce journal en tirait argument contre le Gouvernement belge lui reprochant d'avoir armé les populations rurales contre vos soldats.

« Cette publication et l'intérêt de la vérité me font un impérieux devoir de protester et de faire appel à vos souvenirs, les circonstances actuelles ne me permettant pas de répondre par la voie du *Berliner Tageblatt*.

« Ma déposition, dans son contexte, fait naître une conclusion diamétralement

contraire à celle qu'a cru y trouver l'auteur de l'article! Je vous ai dit en toute sincérité :

« Lors de la déclaration de la guerre, le Gouvernement belge appela tous les « gardes-civiques sous les armes. Dans nos communes rurales, où la garde-civique « n'existait que sur le papier, son organisation selon les lois militaires n'était pas « possible. D'autres communes ayant simplement organisé des patrouilles, j'ai « recommandé à mon bourgmestre de ne point permettre le port d'armes aux « personnes désignées pour en faire partie, au risque d'être considérées comme « francs-tireurs.

« Je me rappelle parfaitement vous avoir dit, Monsieur le commandant, pour « insister et bien préciser ma pensée, « que ces patrouilles avaient exclusivement un « caractère de police administrative; elles avaient pour mission de surveiller la « circulation des routes — à cette époque encombrées de malandrins — et le cas « échéant de prévenir les habitants de l'arrivée des troupes ».

« Ce que j'aurais dû ajouter et je l'ajoute dans l'intérêt de la Justice et de la Vérité, sans crainte d'être démenti par M. l'officier de réserve Neide, c'est que dans toutes les communes de la contrée vos patrouilles et vos troupes n'ont rencontré nulle part des civils armés et que dans aucune localité on n'a tiré des coups de feu sur elles.

« Voulez-vous, Monsieur le commandant, une preuve péremptoire de cette affirmation? Elle est toute simple, mais d'une grande force probante à mon avis. La voici : Dans toute la contrée que j'habite, seul je fus accusé d'avoir tiré et fait tirer des coups de feu sur vos troupes. Un de vos soldats m'accusait formellement sur ce point. Mon village fut incendié et en ma qualité de franc-tireur, je fus entraîné pour être fusillé; heureusement je pus avoir la parole et établir par le témoignage de vos soldats blessés la fausseté de l'accusation. M. le général-major comte von Pfeil me rendit la liberté en m'exprimant ses regrets et ses excuses.

F. du Bus de Warnaffe,
Juge à Tournai, à Gérimont.

N° 55. *Rapport de M. Latour, Bourgmestre de Tillet, au commandant d'Amberloup.*

A Monsieur le lieutenant Ludwig Kartmann,
3. Landsturm Eskadron, 3. Bayer Armee Korp. (Regensburg).
Commandant de place d'*Amberloup*.

Selon votre ordre, j'ai l'honneur de vous exposer le récit de l'incendie du village de Gérimont, et des circonstances qui l'ont accompagné. J'ai, à cet effet, interrogé les sinistrés. Ces personnes sont toutes dignes de foi et je n'ai rien ajouté ni retranché à leurs déclarations.

Voici les faits :

L'an mil neuf cent quatorze, le onze du mois d'août, vers trois heures du matin, il passa environ trente-deux cavaliers qui d'abord traversèrent le village sans y toucher. Arrivés près de l'arrêt du tram, ils retournèrent sur leurs pas et

déchargèrent leurs armes sur les maisons *China*. *Rossion*, *Meunier*, etc. Le sieur Kelner, Auguste, qui était à sa fenêtre, reçut une balle dans la joue, après quoi les dits soldats incendièrent une meule de foin appartenant à Mertz Elisée. C'était le signal pour le jour suivant.

Le lendemain douze août, des troupes qui avaient logé à Tillet et qui auraient pu se chiffrer à mille hommes envahirent brusquement le village de *Gérimont*, ivres de rage. La population fut aimable et leur offrit même des vivres, mais ils refusèrent et se firent livrer du pétrole dans chaque maison. A une pauvre vieille, l'épouse Lambert, ils firent leur demande en la menaçant de leurs revolvers. La malheureuse, terrifiée, leur livra le liquide qui devait servir à brûler sa maison, son unique fortune. La même sauvagerie se renouvela chez Briffaut Arsène, Feyder Félicien et Mertz Victor. Chez ce dernier, un tout jeune enfant se trouvant dans la cave où on l'avait porté par crainte des balles, la mère eut mille difficultés pour obtenir le droit de le sauver des flammes.

Ils incendièrent également la maison de Jean Van Biesen. Les économies de ce pauvre travailleur se trouvant dans sa maison, il eut beau implorer le droit de les emporter, il fut impitoyablement repoussé. Tout devint la proie des flammes.

Des scènes de férocité de ce genre se produisirent un peu partout.

Voyant l'incendie éclater dans tout le village, la population affolée voulait fuir, mais par un surcroît de barbarie les soldats la tinrent prisonnière sur les lieux du sinistre jusqu'à ce qu'il n'y eût plus moyen d'éteindre l'incendie, après quoi ils se dirigèrent vers le château qu'ils cernèrent de toutes parts. Le propriétaire, M. Fernand du Bus de Warnaffe, se défendit en s'appuyant sur les arguments des lois de guerre. Il réclama et obtint de passer au Conseil de guerre, ce qui eut lieu à Ambly, près de Forrières. Après avoir entendu son explication, un officier lui dit : « Je regrette, Monsieur, mais l'incendie de votre village est une erreur de nos troupes .»

Je ne sais pas à quel régiment appartenaient ces soldats criminels, mais c'étaient des hussards de la Pologne allemande.

Il est à remarquer que, contrairement à leurs dires, il n'y eut dans notre commune personne pour faire obstacle au passage des troupes allemandes ; la garde-civique n'était même pas mobilisée.

Le Bourgmestre,
LATOUR.

Tillet, le 7 mai 1916.

Les incidents suivants sont survenus dans les environs de Gérimont, avant l'incendie du village; ils en disent long sur l'état d'esprit des troupes allemandes dès les premiers jours d'août.

56. Le 11 août, vers 5 heures de l'après-midi, des troupes arrivèrent à *Rechrival*. A l'aide d'une corde d'au moins dix mètres de long, ils lièrent à des arbres le curé de la paroisse, M. Adam, l'instituteur et son fils, et les membres de la famille Gérard Cornélis, prétextant qu' « on avait tiré sur eux à Rosières ». M. le curé fut libéré le soir, pour être présent au repas des officiers ; mais il dut regagner aussitôt les

otages et livrer de nouveau ses mains aux cordes des soldats. Le 12 août au matin, tous furent de nouveau liés aux arbres de la route.

Pinsamont est un hameau de dix maisons, situé sur la route de Gérimont à Houmont. La veille de l'incendie de Gérimont, 11 août, à 3 heures du matin, on y vit arriver vingt-sept uhlans, dont un lieutenant, que l'on croit appartenir au 37e régiment; ils venaient de Gérimont, où ils avaient brûlé une grosse meule de paille. Ils frappèrent comme des forcenés sur les portes des maisons, dans lesquelles les habitants étaient encore au repos. Ils s'emparèrent de neuf jeunes gens des plus vigoureux, Benoît, François et Léon Goffin, Alphonse Hartman, Emile Coffin, Emile Mathus, Ernest Bozet, Joseph Scherenne et Victor Mathus. Ils les firent courir, à demi-vêtus et non chaussés, devant leurs chevaux, les menaçant continuellement de la mort. Au sortir du village, on arriva devant une carrière ; ils y firent entrer les jeunes gens, les disposèrent en ligne et leur annoncèrent qu'ils allaient être fusillés. Après un quart d'heure de cette torture, ils recommencèrent leur course effrénée. L'un d'eux, exténué, chercha à fuir : un violent coup de baïonnette, lancé dans le dos, le fit remettre en ligne. A 9 heures, ils tombaient totalement exténués : les barbares les abandonnèrent.

§ 8. — *Vielsalm. Déportation du curé de Salmchâteau et de civils de la commune.*

Le 11 août, à la soirée, un coup de feu est tiré à Salmchâteau. Des otages sont arrêtés à Vielsalm et Salmchâteau. M. l'abbé Hallet, doyen de Vielsalm, est condamné à être fusillé le 12 août, sur la place du Marché; mais cette exécution n'eut pas lieu. Nouvelle alerte pendant la nuit suivante : la commune est condamnée à payer 20,000 francs et on continue à retenir des otages.

A Salmchâteau, les otages pris dans la nuit du 11 août eurent plus à souffrir. Déportés en Allemagne, sans qu'aucun grief précis fût articulé contre eux, le curé et ses compagnons furent traités en espions et francs-tireurs.

Le rapport n° 57 contient un récit détaillé de ces incidents et montre à quel degré s'étaient élevées l'exaspération et la haine des Allemands contre les Belges.

La même impression résulte du rapport n° 58, relatif à l'arrestation de onze civils de Neuville et aux traitements qu'ils subirent.

Rapport de M. Jacqmin, curé de Salmchâteau.

N° 57. Mardi 4 août, vers 2 heures de l'après-midi, une auto militaire allemande arrive par la chaussée de Vielsalm, arborant le drapeau blanc à l'extrémité d'un bouleau. Les grand'routes sont barrées de toute part, elle reprend peu après le chemin de la fron-

tière. Vers 5 h. 30, arrivée de quelques cavaliers allemands, venant de Bovigny; ils s'arrêtent devant l'église, au café Lebecque-Andrianne, puis gagnent Bêche où ils passent la nuit, à côté de leurs chevaux, dans les écuries de Mme veuve Grégoire-Crémer. Le 5 août, à 9 heures du matin, ils vont en reconnaissance vers Vielsalm, très calmes, tenant la lance de combat. A la tombée de la nuit, les gares, haltes et points d'arrêt de la ligne Gouvy-Vielsalm — et sans doute aussi Gouvy-Bastogne — sont occupées et gardées militairement.

Jeudi, 6 août, à 4 heures de l'après-midi, deux soldats me réclament. La servante vient me prévenir à l'église, où j'entends les confessions pour le premier vendredi du mois. Ils m'invitent à les suivre sur le pont de la Salm, qui relie les deux provinces. Bien au milieu du pont, m'attend le capitaine Classen. En bon français, à haute et intelligible voix, il m'invite à avertir mes paroissiens que celui qui fera telle ou telle chose sera fusillé. J'avertis les personnes présentes et je regagnai le presbytère, bien convaincu que je n'eusse pas échappé à la mort, sur le pont même, si je n'avais obtempéré à l'ordre. A dater de ce moment, le peuple fut envahi par la crainte.

Vendredi, 7 août, affiche manuscrite de Classen, apposée à l'église. Elle renouvelle la proclamation de la veille. Durant la journée, inondation de soldats et de chevaux, dans les maisons, écuries, écoles, etc. Pillage général des foins et des avoines. Vers 4 heures, arrivée de six officiers de réserve du 11e régiment de chasseurs de Marburg, sous les ordres du capitaine baron de Grotten. Une carte manuscrite qu'ils m'ont abandonnée porte : baron Lose (ou Grote) capitaine en chef du 11e bataillon ; Muller, lieutenant; Zichtenberger Dr phil. ; Manger, Oberlehrer, leutnant ; Ruhl, juge et 1er lieutenant ; Jotzeck, stud. theol. et sergent-fourrier. Au cours du repas, le capitaine prend la parole : « Si Léopold II avait vécu, la Belgique nous eût laissés passer ! Le roi Albert aurait dû se réfugier en Allemagne, comme la Grande-Duchesse. » — Je répondis : « Nous avons été Autrichiens, Espagnols, Hollandais, jamais Allemands ! Si nous le devenions, resterions-nous royaume, comme la Saxe et la Bavière ? » — Ils répondirent tous : « Oh non ! » Le capitaine monta vers 11 heures. A 1 heure du matin, clairon d'alarme. Les troupes se tinrent prêtes au départ. Attendaient-ils les Français, dont on signalait la présence à Houffalize ? Je constatai le lendemain que les soldats avaient profité de l'obscurité pour se dissimuler dans les campagnes, les forêts et les bois.

Samedi, 8 août, état de siège. Pour toute sortie, même dans les champs, il faut un « papier » délivré par le chef du village qui est le prince Philippe von Lippe, lieutenant, âgé d'une vingtaine d'années. Vers 1 heure de l'après-midi, j'en obtins un pour me rendre à Vielsalm, à la recherche de farine blanche pour la Sainte Messe. A mon retour, il me dit : « Votre frère de Provedroux vient de poser un acte d'ennemi. » Voici ce qui s'était passé.

M. l'abbé Winand Gilson, curé de Provedroux, était venu à travers champs se poster sur les premiers rochers qui surplombent la route de Bovigny, près de la maison « du Marchau », et il examinait, à l'aide de jumelles, les convois passant sur la route. C'en était trop ! Un soldat posté sur la voie ferrée lui envoya une première balle de fusil, puis une seconde, qui faillit l'atteindre — il sauta alors derrière le rocher — puis une troisième. A peine était-il rentré, qu'il vit envahir son presbytère

par une escouade de soldats qui saisirent les jumelles, fouillèrent la maison et l'emmenèrent vers Salmchâteau. Chemin faisant ils le dévêtirent de sa soutane; — rien que trois fois, ce jeu les amusait visiblement! ils le fouillèrent de toutes façons, l'appelant « un espion français déguisé en prêtre ». Au corps de garde, à l'école des filles, il subit un interrogatoire en règle. Je dus paraître à mon tour. « Connaissez-vous, me dit le prince von Lippe, ce curé? » Il m'apparaissait de loin, le dos tourné. — Oui, c'est M. le curé de Provedroux. — Il n'est pas curé, car il n'a pas de tonsure! — Il aura sans doute oublié de la rafraîchir. » Puis il me détailla l'accusation. Je répondis que nous ne savions pas ce que c'est que la guerre. Il me demanda si j'acceptais de le garder comme prisonnier et fit promettre à M. le curé de ne pas fuir.

Durant la journée, Xavier Arnold, dans un mouvement de fièvre, enleva le casque d'un soldat, le jeta par terre et lança à ce soldat des pierres. Le malheureux fut battu, blessé de coups de baïonnettes et interné.

Dimanche, 9 août, j'exhorte mes paroissiens au calme. A 1 h. 30, la sonnerie des vêpres s'interrompt brusquement. Classen, de retour à Salm, a fait couper les cordes des cloches. Dans l'après-midi, deux soldats intiment l'ordre d'enlever le drapeau national. Tandis que nous sommes au clocher, avec Louis Thunus et Joseph Bertholet, un soldat me dit : « Capitaine Classen veut tuer le curé de Provedroux. — Et pourquoi? — On a trouvé chez lui des armes. — Dis au prince que le curé peut en avoir, parce qu'il est chasseur. Il a en poche son port d'armes ». Le prince signa la libération le 11 août, avant son départ pour Ottré.

Lundi 10, un silence de mort règne sur la localité. C'est la terreur. Les soldats sont mal disposés. Chacun se dit : il arrivera des malheurs. Vis-à-vis du presbytère, un canon est perché sur la montagne, braqué sur la route de Fraiture. Des mitrailleuses sont dressées sur le pont de la Salm. Les soldats vont et viennent sur la montagne et se cachent. Les troupes affluent, pillent les caves de M. Jottrand, avocat général à la cour d'appel de Bruxelles; on en voit traverser le village avec dix bouteilles, deux dans les bottes, deux dans la culotte, deux dans la tunique, deux sous les bras, deux en mains. Ils boivent et deviennent ivres. Deux jours d'orgie. M. le bourgmestre comprend le danger, il fait annoncer qu'il faut tenir portes et fenêtres closes et sans lumière, ne pas sortir après 8 heures.

Mardi 11, à 9 h. 10 du soir, un coup de feu, d'une arme de guerre, est tiré près du pont de chemin de fer. C'est le signal d'une fusillade qui dure une heure. Du presbytère, j'entends siffler les balles, qui partent de la voie ferrée, j'entends les cris des soldats. Dans le village, les habitants entendent la pluie des balles. Les soldats se cachent le long des murs et dans les maisons. Seraient-ce des Français? Nous dormons tout habillés.

On tira ainsi jusque 3 heures du matin, avec trois interruptions. Peu après 9 h. 10, un soldat fut atteint; on l'a entendu pousser un cri; il fut transporté chez Mme veuve Heck et couché sur la porte du jardin. A cet endroit, les médecins firent l'autopsie. Elle conclut sans doute à l'innocence des habitants, puisqu'il n'y eut pas de représailles sanglantes. On se borna à prendre des otages, dès la soirée du 11 août à Vielsalm, le lendemain à 5 heures du matin pour Salmchâteau. Le cadavre, déposé dans une remise à charbon, a été vu par les gens de la maison. Un cercueil

fut fait et apporté par C. Mostert. L'inhumation se fit avec solennité et fleurs. Un second soldat fut tué accidentellement quelques jours après, par un autre soldat, chez Delsemme. Il fut enterré dans une énorme caisse, ce qui laissa croire aux habitants qu'elle contenait plusieurs cadavres. Ce sont les soldats Fritz Berger, du 96[e] d'infanterie et Karl Lorenz, du 95[e] d'infanterie ; ces deux régiments, de Thuringe, avaient remplacé le 11[e] chasseurs. Pendant toute cette nuit, Vielsalm, Salmchâteau et toute la commune furent dans le plus grand émoi.

Venons-en aux otages. Ceux de Vielsalm furent arrêtés la nuit même de la fusillade. A 10 h. 30 du soir, le baron Victor de Rosée fut mandé auprès du colonel von Hollebsben, qui lui dit : « On a tiré sur nous à Salmchâteau et près de la rivière. Vous êtes arrêté. Je fais arrêter le doyen, le bourgmestre et d'autres notabilités et vous serez tous fusillés demain matin ». Il ne cacha pas que la sentinelle avait été tuée par une balle allemande, mais le soldat qui avait tiré répondait, expliquait-il, au tir des agresseurs. M. le doyen Hallet, auquel on avait signifié qu'il serait fusillé le 12 août, à 9 heures, sur la place du Marché, demanda à voir son vicaire, pour se préparer à la mort. On lui annonça ensuite qu'il serait seulement déporté avec cent de ses paroissiens à choisir par lui et on lui présenta une feuille de papier avec cet entête : « Liste des otages de Vielsalm désignés par son clergé ». Il répondit : « Plutôt être fusillé cent fois que de me faire le dénonciateur de mes paroissiens innocents ! J'en appelle de nouveau à la cour martiale ! »

Par suite d'une fausse alerte dans les troupes, causée par une prétendue arrivée des Français, on le libéra à 5 heures, mais conditionnellement ; il serait repris et fusillé sans jugement, à la première alerte. Or, l'alerte survint la nuit suivante. A 10 h. 15 du soir, on entendit un coup de feu, puis des plaintes simulées, comme d'un soldat atteint par des balles, puis des coups de sifflet et les soldats se rassemblèrent. M. Grosjean, négociant sur la place, fut arrêté comme coupable. On donna quelques minutes à sa femme et à son enfant pour s'éloigner. Puis les portes et les fenêtres volèrent en éclats ; les serrures furent forcées, les panneaux enlevés, les meubles précipités sur le marché et incendiés, les marchandises foulées aux pieds. Dès le début de la scène, M. le doyen fut brutalement tiré de son lit et amené prisonnier au collège. « Voyez, lui dit l'officier, ce que vos gens font encore ! — Cernez donc le village et les jardins, répondit-il, et vous trouverez les coupables ! » On lui adjoignit M. l'abbé Biette, vicaire, et une trentaine de ses paroissiens notables. La Cour se réunit et proclama le jugement : « Tous les prisonniers seraient fusillés, toutes les maisons de la place seraient incendiées, à moins de payer, pour midi, une rançon de 20,000 francs ! » Il fallut aller, sous bonne escorte, de maison en maison, en pleine nuit, pour chercher de l'argent — ou de l'or, car les billets de banque n'étaient pas admis. Pour 7 heures du matin, la somme était soldée. Quatre prisonniers seulement furent libérés. Les autres restèrent là, les uns quatre jours, les autres de cinq à neuf jours, liés comme des malfaiteurs, couchés sur la paille ou de mauvais matelas. M. le vicaire et son frère y restèrent neuf jours. « Nous sommes des Huguenots, nous autres, et vous êtes des papaux ! » clamait un capitaine thuringeois. Le jour de l'Assomption, un soldat amena le vicaire à l'église à 9 heures et assista, debout au milieu du chœur, impassible et baïonnette au canon, aux deux messes basses que célébra le prêtre, devant une

foule consternée et écœurée. Après la messe, la sentinelle ramena le captif en prison, sur son grabat.

Quant aux otages de Salmchâteau, le 12 août, à 5 heures du matin, le lieutenant Hossfeld, du 95[e], aidé de six soldats, procéda à l'arrestation de Fernand Laplume, conseiller communal, qui, après avoir passé la nuit dans la cave, s'était mis au lit vers 4 heures, sur les instances du lieutenant Fritz de Voss, d'un régiment de cuirassiers. A 5 h. 20 ce fut le tour de Joseph Lebecque, conseiller communal; à 5 h. 30 ce fut le mien. Après un séjour de vingt minutes dans une maison en ruines appartenant à M[lle] Catherine Andrianne, nous fûmes conduits chez M[me] Masson, où M[me] Laplume eut l'attention de nous servir déjeuner et dîner. Le matin, j'avais fait prévenir le curé de Provedroux de ne pas s'exposer en allant dire la messe ou en signalant sa présence, et de rester au presbytère. A 11 heures, arrivée de nouveaux prisonniers : Jules et Charles Arnold, soupçonnés d'avoir tué un soldat (!), par représailles pour les mauvais traitements qu'ils avaient infligés à leur frère Xavier. Ils furent interrogés chez M[me] Heck. A midi, arriva Émile Clares, le conseiller de la section de Bèche. La passion va maintenant commencer et elle ira jusqu'au crucifiement exclusivement.

A 2 heures, les soldats amènent une mauvaise charrette; vingt soldats nous y font grimper, braquant sur nous le canon de leurs fusils. L'officier nous avertit : « Au premier mot, au premier mouvement, vous êtes tués. » Notre passage à travers la paroisse et à travers Vielsalm fit sensation. Sur la place du marché, beaucoup de curieux et surtout de soldats. Un de ceux-ci fait le geste de m'abattre d'un coup de fusil. Je lui réponds par un haussement d'épaules tel qu'il rougit et se détourna. Mais il prit sa revanche et ne cessa plus de m'injurier jusqu'à 6 heures du soir; je ne compris que ses gestes, mais mes compagnons m'avertirent qu'il était préférable que je ne comprisse pas ses paroles. M. le doyen a la bonté de nous envoyer le goûter et le souper, M. Sépult des livres de lecture. Défense formelle de parler. Il fait une chaleur atroce. Pour la nuit, un prêtre allemand de la Société de l'Amour divin, au pensionnat, me fournit un matelas, posé par terre.

Jeudi, 13 août, matinée calme. M. Moxhet nous envoie gentiment dîner et goûter. Julien Comté, de Burtonville, vient nous rejoindre en habit de travail, tel qu'il a été cueilli dans les champs, en place du conseiller Rinck, qui a été libéré après avoir été arrêté. On donna comme motif à M. Comté qu'« on avait tiré sur les troupes et fait des signaux optiques à Burtonville ». Ainsi s'est formée la liste des neuf prisonniers : bourgmestre Talbot, baron Victor de Rosée, conseillers Joseph Lebecque, Fernand Laplume et Émile Clares, Jules et Charles Arnold, Julien Comté, Jean-Baptiste Jacqmin, curé.

Tout Vielsalm apprit avec effroi que nous partions, le jour même, en captivité en Allemagne. Parents et amis nous apportent habits, linges, vivres et argent.

A 1 heure de l'après-midi, signal du départ; ce fut un spectacle inoubliable. Tandis qu'un officier prend nos nom, prénoms et profession, des soldats apportent de grosses cordes et nous lient les mains sur le dos. Nous sortons de l'établissement. Les soldats nous empoignent et nous hissent sur deux véhicules. La population est présente : à la vue de notre lamentable état, ce sont des commisérations et des larmes; nous allons, se disent-ils, à la mort ou aux pires traitements. De loin, M. le

doyen nous bénit et nous partons. Défense nous est faite à nouveau de parler, sous la menace de la mort.

Après un voyage de trois heures, nous arrivons à Saint-Vith. La première halte se fait dans la cour de la Kommandantur. Nous y restons exposés aux rayons ardents du soleil. A 7 heures, départ pour la prison civile, au milieu des hurlements et des cris, des imprécations et des menaces de la population civile ; elle veut nous écharper, nous lyncher ; elle arrête les voitures, les coups pleuvent sur nous. Un homme qui porte un pain se lance sur moi et m'en frappe le dos de toutes ses forces. M. le bourgmestre reçoit d'un soldat qui est à côté de lui sur la voiture, un formidable coup derrière l'oreille. Le capitaine et l'officier qui, dans une troisième voiture, précèdent notre cortège depuis Vielsalm, se plaisent tellement à cette excitation et à ce jeu qu'ils dépassent sciemment la prison afin de fournir à satiété à toute cette foule massée, à ces brigands, l'occasion de nous injurier copieusement. M. le curé de Saint-Vith a été témoin lui-même de cette scène révoltante.

Enfin, les soldats nous saisissent et nous jettent en bas de la voiture. Vis-à-vis de l'entrée de la prison, un soldat tient en joue chacun des prisonniers. A 7 h. 30, nous prenons possession des cellules. M. Talbot est seul; MM. de Rosée, Laplume et Arnold occupent une cellule à quatre lits, MM. Lebecque et Clares une à deux lits, M. Comté et moi, une à deux lits. Quel soulagement de nous savoir maintenant en sûreté, quand nous avons été l'objet de la rage de ces Boches ! Le geôlier nous délie enfin les mains. Nous examinons les plaies des poignets, profondes chez quelques-uns, tant les cordes étaient fortement serrées. Demain, à l'heure du départ, l'imagination aidant, nous souffrirons plus de l'appréhension du mal que du mal subi réellement. Nuit de vrai sommeil : nous étions brisés par les fatigues et les luttes.

Vendredi, 14, scène de terrorisation atroce. Le soir, un gardien annonça aux prisonniers de la cellule à quatre lits qu'au premier coup de l'angelus du lendemain, le Pastor entrerait pour les confesser, qu'ils fumeraient tous une dernière cigarette, boiraient un verre de cognac et seraient fusillés. Le lendemain, ils entendirent effectivement ouvrir avec bruit la cellule de M. le bourgmestre. Un gardien appela M. Talbot. Celui-ci tarda à revenir ; les prisonniers conclurent qu'il était fusillé. Puis la porte de leur cellule s'ouvrit et le gardien appela « le baron ». Ses compagnons se préparèrent à la mort et récitèrent avec ferveur leur acte de contrition. Puis ce fut le tour de M. Laplume, puis des MM. Arnold : ils étaient conduits non à la mort, mais devant le juge ! Celui-ci interrogea surtout Fernand Laplume sur l'usage de l'alcool et les idées socialistes à Salmchâteau ; sur l'industrie locale, le chiffre des ouvriers occupés dans les carrières à ardoises et à pierres à rasoir, sur leurs mœurs et leurs idées sociales. A propos de la fusillade, il affirma que le premier coup de feu était parti du pont du chemin de fer, près de la maison Cottin. « Oui, dit M. Laplume, mais c'est d'un fusil de guerre. Je suis chasseur et je connais les armes. » Après lui avoir demandé de signer sa déclaration, il lui dit ensuite que c'était inutile.

A Julien Comté, on renouvela l'accusation qu'avait formulée contre lui le commandant de Vielsalm. A Saint-Vith — et plus tard à Mayen — la même accusation fut renouvelée. Il continua à nier et protester, affirmant qu'il ne s'était passé à Burtonville rien d'anormal.

MM. Lebecque et Clares furent interrogés ensemble. Aucun fait saillant. « Hier encore, dit le juge, on a tiré sur nos soldats à Vielsalm du n° 71, ce qui n'améliore pas votre cas! » Nous apprîmes plus tard qu'en effet un coup de feu avait retenti à Vielsalm et qu'on avait simulé un transport de blessé.

Ce fut mon tour. Le juge me dit : « Un de nos soldats a été tué à Salm. Un coup de feu a été tiré de la maison Cottin. » Etait-ce une relation de cause à effet, je ne le sais. « Ce que je sais, dis-je, c'est que, selon les probabilités, le soldat a été tué à une extrémité du village et que la maison d'où on aurait tiré est à l'autre extrémité. De plus, ni à ce moment, ni plus tard, aucune personne de ces maisons ou du voisinage n'a été inquiétée ». — « Avez-vous dans votre paroisse des buveurs et des socialistes? » — « Oui, mais ces hommes ne sont pas combattifs et ceux qui s'appellent socialistes sont désignés comme tels, non à cause de leurs idées anarchistes, mais à cause des efforts qu'ils font pour améliorer leur situation ». — « M. le curé, vous ne connaissez pas votre paroisse! L'évêque de Namur a-t-il fait quelque chose pour calmer les esprits? » — « Nous sommes sans communication avec lui depuis mardi, mais nous avons reçu une circulaire prescrivant l'oraison pour la paix ». — « Parce que, dit-il, je pourrais intervenir à Rome. — Pouvez-vous me dire si les curés du Sud du Luxembourg sont hostiles à l'Allemagne? » — « Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'avant votre déclaration de guerre, si l'on m'eût donné à choisir entre la France et l'Allemagne, j'eusse choisi l'Allemagne.. Je pensais que, chez vous, on respectait la religion et faisait régner la justice. Beaucoup de prêtres étaient dans les mêmes idées ». Le juge se leva et s'inclina profondément : « Je vous remercie de l'honneur que vous faites à mon pays ». Il me demanda encore si M. le baron restait avec sa mère; puis : « M. le curé, donnez de bons conseils à vos compagnons ». M. le baron crut reconnaître en lui le prince Henri de Reuss, qu'il avait vu autrefois au château d'Hermamont.

A 10 h. 30, départ pour la gare de Saint-Vith. Chemin faisant, interrogé par M. le baron de Rosée sur les motifs de l'arrestation, un officier dit : « Messieurs vous êtes tous victimes de votre fameux gouvernement clérical belge! » A la gare, nous rencontrons des soldats très excités. Nous y trouvons Mme Laplume et René Henrotte, son domestique, qui l'a emmenée en voiture; elle a fait démarche sur démarche auprès des officiers, établissant que les soldats se sont enivrés et qu'au cours d'une dispute, l'un d'eux a perdu la vie, détails qu'elle tient des soldats eux-mêmes. Elle est maintenant autorisée à suivre son mari en prison et monte en wagon avec nous. En traversant la voie, je reçois un violent coup de pied dans le dos. Dans le compartiment, je suis attaché à l'aide d'une corde et par le poignet à Joseph Lebecque, mon conseiller de fabrique. Les autres sont liés aussi deux à deux. Sur la paroi du compartiment, en grandes lettres : « Spionen, Franktireurs ». En route vers Mayen.

De Saint-Vith à Mayen, il y a 129 kilomètres en train. Ce voyage fut douloureux, émouvant, atroce. Des scènes indescriptibles se renouvelèrent à toutes les gares et surtout à celle de Gerolstein, encore plus à celle de Daum et par excellence dans les rues de Mayen. Aussitôt que le train fait arrêt dans une gare, soldats et officiers convoquent et excitent la population. Celle-ci fait des signes de mort, passe la main au cou, pour montrer qu'on va nous raccourcir; ils

entourent le wagon, les plus audacieux y pénètrent s'abandonnant à leur fureur et à leur haine... Ils crient : « Où est le Pachtour? » Tous veulent voir le Pachtour! Honneur qui m'ennuie beaucoup! Pour l'éviter, l'idée me vient de mettre le manteau de M. le bourgmestre. Intrigués, les civils crient alors : « Où est le Pachtour? » La sentinelle s'amuse de cette transformation et laisse deviner les curieux. Les femmes et les jeunes filles même veulent faire choir la glissière, afin de me voir et de m'injurier plus copieusement.

Nous arrivons à Mayen Nord à 6 h. 30 du soir. Une foule menaçante s'y trouvait massée. Un quart d'heure durant, nous fûmes l'objet de leurs avanies. A Mayen Sud, les soldats nous délient, descendent de train avec nous, se placent en tête et en queue du cortège qui s'organise. Les prisonniers sont au milieu. Sur les côtés, un cadre de vieux soldats de landsturm, dépenaillés et menaçants. Comme cadre extérieur, la population de la ville de Mayen. Ces gens nous frappent, nous bousculent, cherchent à nous faire tomber, nous injurient surtout de la plus belle façon. Plus nous avançons, plus les cris sont assourdissants. L'entrée à la prison de Mayen fut comme à Saint-Vith une véritable délivrance.

Après nous, d'autres prisonniers de la Haute-Ardenne reçurent pareil accueil. Ce fut le cas de MM. les instituteurs de Regné et d'Hébronval. Le premier de ceux-ci, M. Franck, fut arrêté le 17 août. Un capitaine lui dit qu'on arrêtait tous les instituteurs, par mesure de précaution, et lui plus que tout autre, parce qu'il savait l'allemand. Un prêtre lorrain amené, ainsi qu'un autre confrère, à cette prison de Coblence, s'est vu outragé de même façon. Il a même vu un vieux prêtre prussien se faire hisser par les soldats jusqu'à la portière. Alors il s'avança et lui dit, avec calme et douceur : « Vous devriez être honteux de venir ainsi nous insulter, sans même savoir si nous sommes coupables ou innocents! » Il ignorait la présence d'un prêtre parmi les prisonniers; aussitôt qu'il le remarqua, il se dégagea des mains des soldats et s'enfuit. Un prêtre des environs de Nancy eut plus encore à souffrir. Collé au mur, à la sortie de sa messe, il vit tirer des coups de feu autour de lui, comme pour le tuer. Excité par l'officier, un soldat se rua sur lui baïonnette en avant. D'un vigoureux coup de main, il parvint à faire dévier l'arme qui atteignit à la tête un civil voisin. Même geste sur le civil qu'il venait de blesser : celui-ci, en parant le coup, perdit presque totalement le pouce. J'ai vu de mes yeux ce pauvre blessé. Toujours plus furieux, le soldat se lance de nouveau sur le prêtre, et, pour le mieux ajuster, saute sur la roue de la voiture. Le prêtre, jouant son va-tout, saisit le soldat par la nuque, lui presse la tête contre la roue, et ne le lâche que quand il croit qu'il ne respire plus. Le soldat, rejeté en arrière sur le dos, se relève et part sans mot dire. Je tiens ce récit de la bouche même de la victime.

A l'entrée de la prison, nous devons livrer tout ce que nous possédons. Nous gagnons nos cellules. Dans cette prison, j'ai toujours souffert de la peur. Egalement M. Laplume, à qui, chaque soir, on annonçait la mort pour le lendemain. J'y ai surtout beaucoup pleuré, et pour cause. Mon paroissien, Jules ARNOLD, marié, père de six enfants, y mourut le 16 ou le 17 août; sa mort reste pour nous un mystère qui ne sera jamais éclairci. Quoique je fusse son curé, et presque son voisin de cellule, je n'ai pas été appelé, ni averti, je ne l'ai même pas vu après sa mort! Après notre retour, M. le doyen de Vielsalm demanda à la prison de Mayen

un extrait de decès. La reponse officielle qui fut donnée etait en substance celle-ci : « Adressez-vous au commandement de telle armée, qui vous donnera les renseignements désirés. »

A partir de la mort de notre pauvre concitoyen, ce fut un changement complet. Un médecin vint s'informer de notre santé et de nos désirs. Le capitaine balafré qui nous avait laissé outrager dans les rues de Saint-Vith vint faire des excuses. En présence de ce personnage, qui en paraissait bien vexé, un interprète me donna lecture d'un document : il y était dit que les faits de Saint-Vith et de Mayen ne se reproduiraient plus, on nous exprimait des regrets. Nous étions dorénavant considérés comme simples otages et traités comme tels. Par l'entremise d'un gardien catholique, je priai un curé des environs de vouloir bien m'apporter la Sainte Communion. J'eus cette faveur le jeudi matin, jour du départ. Notre groupe s'était accru de prisonniers de Lierneux et de Tavigny. A 8 heures, une voiture nous mena à la gare. En route pour Coblence. Plus de cordes, plus d'injures. A 11 heures nous sommes arrivés à la *Königliches Gefängniss* de Coblence. Quelques-uns, notamment M. de Montpellier, de Tavigny, furent internés à la citadelle.

Au début, une demi-heure de récréation, promenade à la file indienne, fut accordée à certains d'entre nous. Après réclamations, les autres l'obtinrent aussi. A partir du 27 août, deux promenades d'une demi-heure par jour ; nous eûmes la société des condamnés politiques de France, d'Alsace-Lorraine, du Grand-Duché, de Russie et d'Angleterre. Plus on approche de la délivrance, plus la prison se dore. Nous pouvons maintenant dire la sainte messe, tous les trois jours d'abord, puis tous les jours. Le 6 septembre, les civils peuvent pour la première fois assister à la messe.

Le 16 septembre, libération des prisonniers du Grand-Duché ; le 23 septembre, à midi, départ de M. de Montpellier, dont la protestation contre les traitements qu'il a subis lui a aussi valu des excuses ; le 19 octobre, départ pour Saint-Vith, où je trouve logement chez M. le curé, avec MM. de Rosée et Lebecque. Avant le départ, nous avons dû signer une pièce de sortie, relatant l'occasion de l'arrestation et de la prison. Le 20 octobre, rentrée des prisonniers à Vielsalm.

N° 58. *Rapport de M. Albert Viroux, directeur d'ardoisière, à Vielsalm.*

Le 14 août, à 8 heures du matin, des troupes considérables entrent au hameau de Cahay (Neuville), et prennent possession de ce qu'ils ont appelé, paraît-il, « le fort de Cahay! ». Les soldats se déversent dans les maisons, ouvrent les coffres et les armoires, emportant ce qui leur convient. Ils arrêtent un groupe d'hommes, sous les prétextes les plus futiles : Louis Dantine et Alphonse Dizier, parce que leurs pigeons volent ; Ferdinand Dantine, malade et au lit, est accusé de dormir le jour parce qu'il est en rapport avec les Français la nuit ; Jules Ratz et Émile Cornet, sans motif déterminé. Chez deux vieillards, Joseph et Augustin Piette, ils découvrent une vieille carabine : toute la famille est rudoyée, bourrée de coups, alignée contre la porte de mon jardin, un peloton d'exécution en face. Puis tous ces prisonniers et le jeune Alphonse Piette sont liés, les mains sur le dos; ils assistent impuissants au pillage de leurs maisons et aux violences infligées aux leurs, puis ils

sont dirigés sur Vielsalm, au milieu des huées et des injures de la horde. Je vous laisse à deviner les transes des femmes et des enfants, épouvantés de ces manœuvres!

Chez moi, ils enfermèrent ma femme, ma belle-sœur et mes parents à la cuisine, dévalisèrent ma cave, enlevèrent beurre, œufs, viande, etc. Je dus suivre les officiers et répondre à mille questions sur les carrières et les bois voisins, les excavations, etc. Ils avaient peur des Français qui y auraient été cachés. Ils avaient appris que je venais de recevoir 20 kilogrammes de dynamite. Il me répugnait de la leur livrer. Ils m'entraînèrent dans la prairie Piette et dix fois de suite, le revolver sur le front, je certifiai que cet explosif n'était pas en ma possession. Ils la cherchèrent en vain, dans les ateliers et dans les fonds. Les soldats étaient assis sur un tas de billettes qui la recouvrait. Ligoté à mon tour, j'allai retrouver mes compagnons, liés et étendus sur la paille, au pensionnat de Vielsalm.

Vers 3 heures de l'après-midi, s'amène devant la ferme un auto-camion. Les soldats nous prennent l'un par les épaules, l'autre par les pieds et nous lancent dans le véhicule, comme du bétail. Nous sommes à onze : Augustin, Joseph et Alphonse Piette, Louis et Fernand Dantine, Alphonse Dizier, de Cahay; Eugène Malchaire, Jules Cahay et Jules Léonard de Neuville; Jules Fraiture, de Vielsalm; Albert Viroux, de Cahay. Nous avons les mains liées derrière le dos; nous sommes placés en garniture sur le bord du camion, les jambes pendantes au dehors; une grosse corde sert d'entrave, nous liant les uns aux autres.

A Saint-Vith, l'auto nous mène dans la cour d'une école. Je suis arraché du camion par les soldats et affligé de violents coups de pieds et de poings. Mes compagnons ont aussi leur tour. Voici bientôt la populace de Saint-Vith; elle vient assouvir sa curiosité malsaine, elle hurle de jouissance à nous voir meurtrir la figure de coups de poings, les femmes se joignent aux soldats et nous crachent à la figure. Les injures pleuvent : « Si vous aviez tué votre Roi, vous ne seriez pas ici! » Puis un officier crie. Le commandant de place n'a reçu, paraît-il, aucune instruction et ne sait que faire de nous. Je suis chargé de nouveau sur l'auto et relié à la chaîne. Nous rentrons à Vielsalm.

Dans la salle, où nous reprenons notre place, nous ne pouvons nous tenir debout, ni assis, mais être couchés! Couchés les mains liées sur le dos : qu'on songe à ce supplice! Si l'on se couche sur le dos, on s'écrase les poignets; reposer sur les épaules, c'est une fatigue intolérable; et à s'étendre sur l'abdomen, la figure est noyée dans la litière! Et nos mains restent liées quels que soient les besoins à satisfaire!!

A la soirée, nous passons en Conseil de guerre : un colonel siège, entouré d'une série d'officiers. Nous entendons chacun de temps en temps citer nos noms. Un interprète nous demande ce que nous avons à dire pour notre défense. Chacun donne quelques explications. Après une longue attente, la Cour se lève et se retire. Puis on vient lire la sentence : Jules Fraiture, Louis et Fernand Dantine, Albert Viroux sont condamnés à mort, d'autres à des peines d'emprisonnement; d'autres, Eugène Malchaire, Jules Cahay, Jules Léonard devaient être renvoyés dans leurs foyers le 15 août, à 10 heures, avec défense de quitter leur domicile sous peine de mort.

On nous reconduit ensuite dans la salle. Les soldats prennent plaisir à nous

parler de l'exécution. La nuit se passe dans ces émotions, et toujours sans nourriture! Il en est de même le lendemain, 15 août. Le 16 août, des dames de Neuville parviennent à nous passer quelque nourriture. Vers 3 heures, un officier crie : « Vous avez dix minutes pour vous préparer! » Suit un appel nominal. Les huit prisonniers apparaissent sur le perron. La place grouille d'Allemands. Nous apercevons également beaucoup de civils, tout à fait terrorisés. C'est comme la fin du monde! Beaucoup de témoins m'ont dit plus tard les fortes émotions qu'ils ont ressenties. A ce moment, ma femme arrive avec Marie Piette, pour nous ravitailler. Elle débouche une bouteille de vin et nous en verse elle-même le contenu en bouche. Joseph Legros, lui, allume des cigares et les enfonce tout allumés dans la bouche des prisonniers, qui n'ont pas l'usage des mains. Nous traversons la ville. Vers 5 heures nous prenons le train pour l'Allemagne. A toutes les gares, nous sommes l'objet des outrages de la population. A 11 heures du soir, arrivée à Saint-Vith, où nous passons la nuit sur des bancs. Quelle nuit! l'estomac vide, à tous les vents, par une pluie froide! Le matin nous sommes tout transis.

Le 17 août, vers 10 heures, un officier à cheval apparaît avec quelques hommes : c'est, dit-on, le landrat. Je n'oublierai jamais les cris, les regards, les gestes, les vociférations de cet homme brutal! Nouvel appel, puis départ de la gare. Quelle réception! Quelle marche triomphale! A travers tout Saint-Vith, ce n'est qu'un hurlement sauvage! Les pierres pleuvent, les crachats nous salissent! Des figures toutes au plus haineuses et rébarbatives grimacent des gestes de mort, nous crient les menaces de toutes leurs forces! A la prison, tout est comble : nous sommes logés à huit dans une place. On nous délie les mains : vous dire le mal que chacun de nous a eu pour se remettre en place les épaules est impossible, le supplice avait trop duré. Nous restons néanmoins liés deux par deux. Somme toute, nous fûmes heureux dans ce bouge, éclairé par un soupirail grillagé.

Mercredi 19 août, visite d'un haut officier, général autrichien, paraît-il. Il nous causa avec douceur, en français correct, et nous demanda notre histoire. Chacun raconta son odyssée. Il ne voulait rien croire. « Vous êtes francs-tireurs, disait-il, ou vous avez nui aux armées allemandes ». Nos dires paraissaient pourtant l'impressionner. Vendredi 21, un juge nous fit faire et signer l'histoire circonstanciée de notre arrestation. Puis ce fut un relâchement dans la surveillance. Les gardiens qui prenaient plaisir à nous éveiller plusieurs fois toutes les nuits, à nous faire lever et à nous menacer de mort, redevenaient des hommes.

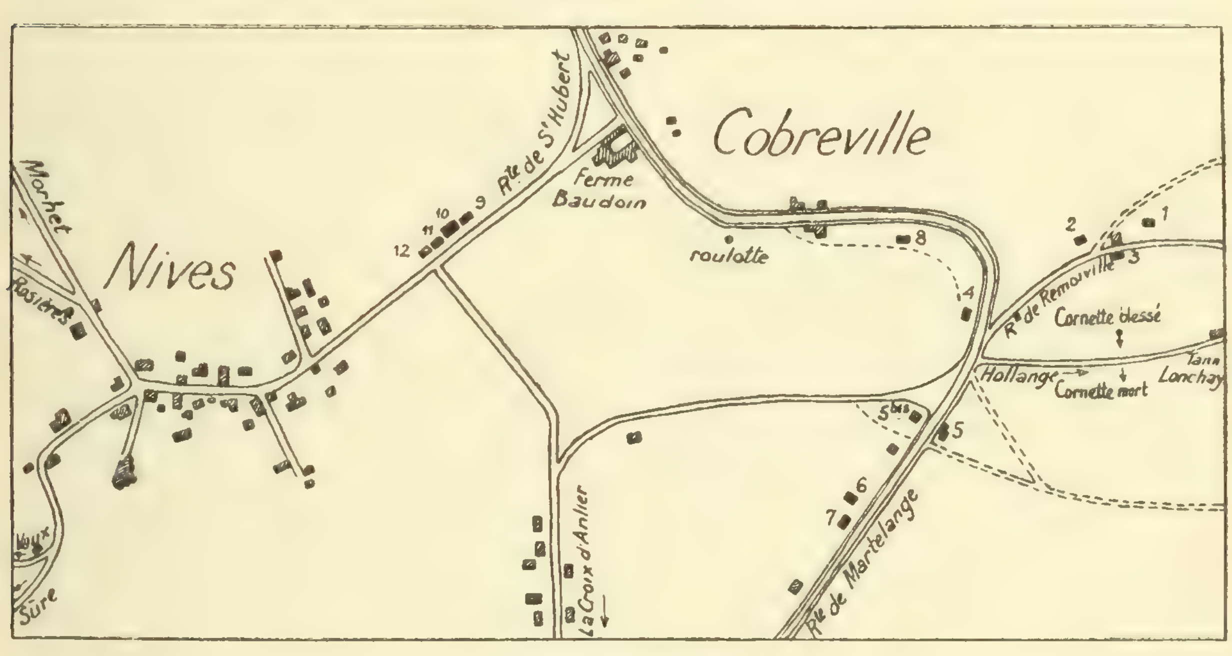
Le 23 août, à 10 heures du matin, les sentinelles nous conduisirent dans la salle du tribunal de Saint-Vith. Le général qui était venu nous rendre visite nous dit, d'un air calme : « J'ai acquis la conviction que vous êtes innocents. Vous vous êtes rendus coupables vis-à-vis des troupes allemandes, par négligence et même par ignorance. Je vais vous renvoyer au commandant de Vielsalm, qui fera de vous ce qu'il voudra. Je ne vous dis pas que vous serez libres, mais je pense que vous pourrez rentrer chez vous ».

Une charrette à foin stationnait devant la prison. Nous fîmes le voyage de retour assis sur les échelons. A Vielsalm, nous restâmes gardés, sur la charrette, de 3 à 6 heures du soir, exposés de nouveau aux railleries et aux injures de la soldatesque, au point que nous croyions voir recommencer notre martyre. Il plut enfin au com-

mandant de venir nous haranguer, nous menacer, nous terroriser — l'essayer du moins. Nous rentrâmes dans nos familles repoussants, affaiblis, exténués, lamentables. Chez moi, ils avaient fait main basse sur tous mes approvisionnements, soustrait de mon bureau l'encaisse sociale et mon avoir personnel, enlevé la clef. Il nous fallut quelque temps pour nous refaire et reprendre notre vie normale.

§ 9. — *Incendie du village de Cobreville (13 août).*

Le 13 août, dans l'après-midi, une patrouille française est à Nives et voit arriver au hameau voisin de Cobreville une patrouille allemande. Elle tire. « Franktireurs ! », crie l'officier allemand. Et sans le moindre



Plan de Cobreville.
(Fig. 10.)

examen, il fait mettre le feu aux maisons du village, dont une quinzaine brûlèrent. Ils tuent Jean-Baptiste CORNETTE, qui abandonne son champ de seigle pour sauver de l'incendie sa femme et ses petits enfants, ils blessent ses deux fils et poursuivent de coups de feu les autres civils qu'ils aperçoivent. En voici le récit :

N° 59. *Rapport de M. Deremiens, curé-doyen de Nives.*

Samedi 8 août, premier passage des troupes allemandes dans la commune. Elles partent le dimanche matin sur Neufchâteau : des hauteurs de Ouffet (Hamipré), elles sont refoulées vers Tronquoy et Libramont par les troupes françaises.

Lundi 10, vers 3 heures de l'après-midi, deuxième passage de troupes allemandes. Le général Von Ilseman, avec son état-major, est hébergé au presbytère.

Il se lève pendant la nuit, pour prescrire l'incendie de Rosières-la-Grande. Le lendemain matin, à M. le doyen, qui lui demande s'il a bien reposé, il répond : « Non, Monsieur, on a tué, cette nuit, un bon officier à moi! » « Pas ici. » « Non, Nives, bien ; mais à la Rosières. Et moi, j'ai ordonné un feu ! » Ses troupes partent, mardi, dans la direction de Saint-Hubert, par Morhet.

Jeudi 13, vers 2 h. 45 de l'après-midi, arrive à Nives une patrouille française du 30e dragons, composée d'environ vingt-quatre hommes. Tandis qu'ils sont au repos devant l'école communale, leurs regards sont attirés vers Cobreville, au carrefour des routes, à l'endroit où le chemin de Remoiville se greffe sur la route de Martelange à Saint-Hubert. « Une patrouille? Qu'est-ce cela, s'écrient-ils? Sont-ce les nôtres? Non ! c'est l'ennemi. » Ce l'était, en effet. Il est tellement à découvert qu'on aperçoit les sabots des chevaux. « En position, s'écrie le commandant, visez à 1,200 mètres ! » Aussitôt, la troupe est sur un genou, forme une ligne en travers du chemin : feu de salve, vingt coups en un seul. Résultat : des chevaux qui se cabrent devant la soudaineté de l'attaque; trois cavaliers paraissent culbutés : ils ne sont que descendus de cheval, sauf un qui, à quatre mètres en dessous de la maison incendiée, désignée au plan sous le n° 4, est culbuté avec sa monture. Au moment où la patrouille française tire de Nives, deux soldats allemands se sont détachés du gros de la patrouille et sont descendus vers le bas du village, jusque près de la roulotte dont nous parlerons tout à l'heure.

Ici intervient Victor Guillaume, de Remoiville, témoin de la scène et qui a pu en observer tous les détails : « J'étais, dit-il, parti de Remoiville pour aller trouver le docteur Lambert, à Vaux, à l'effet de constituer une Croix-Rouge. Comme je descendais des hauteurs de Cobreville, par le chemin le plus court et à la fois le plus mauvais, passant près de Dabe-Balon, je m'aperçus de la présence des Français à Nives et du barrage du chemin, devant la maison d'Emile Conrard, au moyen d'une moissonneuse et de deux échelles. Ce que voyant, je m'arrêtai chez Lucien Bouvy, à la sortie de Cobreville, me demandant si j'allais continuer ma route vers Vaux. Après réflexion, je me décidai à retourner à Remoiville par le même chemin. Comme j'arrivais à la hauteur de Cobreville, je croise une patrouille allemande. Dans le but de les amener mieux en face des Français, sans qu'ils aient pu apercevoir ceux-ci, au chef qui me demande si c'est bien le chemin de Nives, j'indique la route de Martelange à Saint-Hubert comme étant le vrai chemin. Comme la patrouille venait de faire volte-face, éclate le feu de salve de Nives, au milieu duquel j'ai failli être pris. « Francs-tireurs », s'écrie alors le chef de la patrouille ! Pris d'une sorte d'affolement, les Allemands fuient sur le chemin de Remoiville. J'essaie de les y suivre. Je m'aperçois alors qu'ils s'arrêtent à environ cent mètres au delà de la première maison, pour faire de nouveau face à Cobreville. Ils ont devant eux la maison Cornette (plan n° 1), sur laquelle ils tirent une fusée incendiaire. Je me trouve alors devant la maison Colson (plan n° 2). La maison Cornette est bientôt en feu. Le mari, Jean-Baptiste Cornette, qui fauche un champ de grain en compagnie de son fils aîné, Théophile, à environ 600 mètres sur la gauche des Allemands, aperçoit sa maison en flammes. Le père et le fils s'élancent pour arracher au moins des flammes la mère et les plus jeunes enfants qu'ils croient être encore là, alors qu'ils se sont déjà enfuis chez Mlle Amélie Dabe (plan n° 8). Tandis

qu'ils courent, les Allemands les couchent en joue. Le père tombe, foudroyé en pleine poitrine, peut se traîner un peu plus loin, où il va mourir à une dizaine de mètres au delà du chemin de Cobreville à Hollange (voir plan). Le fils a la jambe traversée d'une balle : il fait le mort et se traîne jusqu'à la tannerie de M. Lonchay, un peu plus bas, dans la direction de Hollange. Il y passe la nuit, est découvert le lendemain, est transporté chez M. Lucien Bosendorf, à Remoiville, y reçoit les premiers soins du docteur Lambert, y reste huit jours et va achever sa convalescence chez son oncle, à Sûre.

« Dans l'entretemps, les Allemands sont revenus devant la maison Cornette, qu'ils criblent de balles sur les portes, sur les fenêtres, sur les murs même, sans y voir âme qui vive.

« Je songe, continue M. Guillaume, à m'en retourner, en passant à côté d'eux. A cet effet, je sors de chez Colson (plan n° 3); mais je suis à peine sur la route que je deviens une cible vers laquelle sont dirigées toutes les balles. Je rentre précipitamment chez Colson, où je m'aperçois que mon panama et mon veston sont traversés chacun d'une balle; une autre balle effleure la cheville d'Albert, le second fils Cornette, qui est sur la porte avec Théodore Colson. Affolés, nous sortons de la maison, à la faveur d'un nuage de fumée qui en masque l'entrée, et nous nous sauvons derrière la maison, essayant de gagner le bas du village; nous sommes encore aperçus et les balles pleuvent de nouveau autour de nous. C'est miracle que nous ayons échappé : ou bien ces soldats sont de fort mauvais tireurs, ou bien ils sont aveuglés par la boisson, car ils viennent de piller, à Losange, la cave du comte van den Steen de Jehay, notre consul à Luxembourg ».

M. Guillaume termine la narration en ajoutant : « Dans la confusion qui résulte des coups de feu, j'aurais presque cru moi-même qu'on tirait du n° 4. De toutes les maisons voisines tout le monde s'est enfui : il n'y avait d'ailleurs que des femmes et des enfants, les hommes étant à la moisson. »

N'ayant plus personne devant eux, les Allemands incendient successivement la maison Godfrind-Colson (plan n° 3) et une cave en face, indiquée au plan, mais non numérotée, puis Leyder, Pierre (plan n° 4), Collignon, Firmin (plan n° 5), Dabe-Fisback (plan n° 5*bis*), Fisback-Detrange (plan n° 6), Belche-Lacour (plan n° 7). Revenant ensuite sur leurs pas et voyant que la meule incendiée, à deux mètres de la maison Dabe-Fisback, n'a pas mis le feu à cette dernière, ils enfoncent la porte, allument un feu sur le parquet de l'unique place dont se compose cette maison. Malgré tout, elle échappe encore, le feu n'ayant réussi qu'à brûler environ trois décimètres carrés de plancher. C'est le tour de la maison de Mlle Amélie Dabe (plan n° 8) d'être incendiée. Un peu plus bas se trouvent deux maisons, appartenant à Félicien Leyder et à Joseph Molitor. Nous allons y retrouver les deux Allemands dont nous avons ci-dessus fait mention. En dessous se trouve la roulotte du forain Ongéna-Klein. Un enfant vient de naître dans cette roulotte, le baptême est fixé à 7 heures du soir : la mère va devoir s'enfuir comme le font d'ailleurs tous les habitants du village. Le forain est Français; sa femme grand-ducale et sait l'allemand. Depuis le 10 août, elle reçoit assez souvent la visite de deux fantassins allemands, malades, restés d'un passage précédent à Cobreville. L'un d'eux souffre d'une maladie de cœur; l'autre est légèrement atteint à un pied. A l'instant où nous

sommes, le premier est en instance auprès du mari pour être reconduit au Grand-Duché; ce dernier dit qu'il ne le peut pas, quand arrivent les deux soldats détachés de la patrouille. L'un des deux est reconnu, dit la femme Ongéna, par le malade, qui lui dit : « Ah Jacob ! » — « Tiens ! lui répond celui-ci, que fais-tu là? » — « Je suis malade et voudrais bien retourner. » Au même moment — ils ont sans doute été aperçus des Français qui sont à Nives — des balles sifflent. L'un des soldats est probablement atteint, car on l'entend soupirer et se plaindre. Aussitôt ils se couchent sur leur monture et regagnent, à cent mètres plus haut, le gros de la patrouille. Celle-ci vient d'incendier le n° 8 et s'apprête à descendre.

Dans l'entretemps, la femme Ongéna a conseillé au malade de prendre le caban de son mari, pour masquer son uniforme et n'être pas remarqué, tandis qu'il rejoint son camarade à la ferme Baudoin. Ils échangent quelques paroles, puis l'un d'eux s'élance en parlementaire au devant de la patrouille. Il n'est pas possible de savoir quel fut l'entretien ; mais celui-ci doit avoir convaincu la patrouille que les coups de feu sont venus de plus loin. Les Allemands ont d'ailleurs vu que les balles partaient de Nives et ils ont tiré sur Nives.

Dès ce moment les incendies cessent. La patrouille passe successivement devant les maisons de Félicien Leyder et Molitor, traverse la petite rivière, laisse intactes les maisons de Cobreville qui sont sur la droite (au nombre de 14), intacte également la ferme Baudoin où les malades — ils l'ont dit eux-mêmes à leurs congénères — sont très bien traités.

Ayant dépassé la ferme, la patrouille quitte la route pour prendre le chemin de Nives. A deux cents mètres environ de la ferme se trouve un pâté de quatre maisons qu'ils incendient : veuve Loesch (plan n° 9), veuve Louis Gillet (plan n° 10), Arsène Loesch (plan n° 11), Lucien Bouvy (plan n° 12).

La veuve Louis, voyant brûler la maison de sa voisine, se sauve avec sa fille derrière les haies, puis dans un bois de sapins voisin. De là, elle voit flamber successivement son hangar et sa maison.

La dame Arsène Loesch, dont le mari est à Fauvillers avec sa mère, est seule à la maison. Terrifiée par les premiers incendies, elle prépare les choses les plus importantes à sauver, quand elle entend frapper, à coups redoublés, sur sa porte à claire-voie. Elle se présente, elle est menacée de mort si elle n'ouvre aussitôt. Les assaillants se précipitent, exigent à boire et à manger. Elle leur dit de se servir eux-mêmes ! Puis, ils ajoutent : « Maintenant, vous allez nous suivre ! » Tous sortent, au moment où l'on entend déjà crépiter les flammes de la maison Louis Gillet.

C'est maintenant le tour de Lucien Bouvy, boulanger et cabaretier. Les boches l'entourent, vocifèrent, le menacent de mort. Sa femme supplie les soldats : « Ne brûlez pas ici, c'est une boulangerie, vous affamerez le pays ! » Rien n'y fait, l'incendie va d'ailleurs atteindre la maison, par contagion. Bouvy est entraîné vers Nives. Ils le forcent à boire avant eux à la fontaine, parce que, disent-ils, « vous en avez empoisonné les eaux ». Ils traversent Nives sans nuire à rien, l'emmènent jusque près de Rosières. Là, tout danger est passé, il est libéré.

§ 10. — *Meurtre et torture de civils à Ourth (Sainte-Marie).*

Dimanche, 16 août, un major appartenant au 5e escadron du 6e régiment des Dragons de Magdeburg, major qui nous a laissé son

106/

Die 5te Eskadron des
Magdeburgischen Dragoner
Regiments Nr 6 hat 10
Flaschen Wein à 2 Frcs erhalten

[illegible]
Major u. Eskadronchef Leutnant

[illegible]
Leutnant

Fig. 11.

nom sur le billet reproduit ci-dessus en fac-simile (1), a fait exécuter à Ourth, hameau de la paroisse de Sainte-Marie-Wideumont, deux civils

(1) TRADUCTION : Le 5e Escadron du Régiment de Dragons n° 6 a reçu 10 bouteilles de vin à 2 francs. *(S.)* MEYER, major et chef d'escadron, ..., lieutenant, ..., lieutenant.

paisibles et honorables, auxquels il n'avait même rien reproché, ÉMILE TALBOT et ADRIEN THIRION (voir fig. 5), âgés tous deux d'environ 50 ans. On ne saurait lire sans une profonde émotion le récit suivant du martyre qu'il leur a fait subir, ainsi d'ailleurs qu'à tous les autres prisonniers, leurs compagnons, qui échappèrent vivants des mains de ce monstre.

N° 60. *Rapport de M. J. Schinckgen, curé de Sainte-Marie-Wideumont.*

Le 15 août, cent cinquante dragons, venant de Vaux-lez-Rosières, passèrent à Sainte-Marie. Ils étaient escortés d'un chariot que menaient des civils de Martelange; ils se rendaient vers Libramont et firent halte à un kilomètre au delà du village d'Ourth. Vers 6 heures du soir, ils revinrent sur leurs pas et stationnèrent à Ourth. Les habitants se dépensèrent, donnant tout ce qu'ils réclamaient jusqu'à épuisement. Certains se mirent à boire, d'autres vinrent à Sainte-Marie, pour réquisitionner de l'avoine. Vers 7 heures, le major, suivi de soldats, entra chez Théophile Branle qui était occupé au soin du bétail. Revolver au poing il le somma de remettre ses armes. Aucun ordre n'avait paru jusque là. Il était chasseur, son fusil était suspendu au mur de la chambre, il le remit. Ils l'emmenèrent, puis ils vinrent arrêter Léon Branle, son frère, qui possédait aussi un fusil; également Odilon Hauferlin, chez lequel se trouvait un petit fusil d'enfant, jouet de Saint-Nicolas; enfin, un domestique de Léon Branle. Les quatre prisonniers furent enfermés dans une grange et confiés à des sentinelles.

Le soir, vers 9 h. 30 ou 10 heures, un coup de feu retentit. Les soldats tirèrent dans toutes les directions. Un soldat sortit blessé de cette fusillade: quoi de surprenant? On l'amena chez Théophile Branle, qui apporta matelas, couvertures et tout ce qui était nécessaire pour le soigner. La blessure était d'ailleurs peu grave. Le docteur Lambert, de Vaux-lez-Rosières, fut réquisitionné pour le soigner à Wideumont. Il estime qu'il a pu se blesser lui-même, pour éviter le combat, car le soldat l'a supplié à plusieurs reprises de le faire réformer. La balle n'avait qu'effleuré la peau et la graisse, sans pénétrer dans les chairs; le coup était part du haut vers le bas et le blessé avait dû nécessairement avancer la jambe, pour n'atteindre que celle-là.

Au moment du coup de feu, des menaces furent proférées contre les civils et surtout contre les prisonniers. Mme Branle voulut courir au secours de son mari, mais un sous-officier l'en empêcha. Le fougueux et brutal major, pris de fureur, ouvrit les portes de la grange où ils se trouvaient, et brandissant son revolver, il dit: « Vous quatre serez fusillés! Et quatre maisons brûlées! Un civil vient de blesser un de nos soldats! » « — Pardon, Major, dit M. Branle, nous sommes innocents, il y a plus de deux heures que nous sommes ici! »... Il partit pour procéder à de nouvelles arrestations. A l'estaminet de Léontine Bossicart, où les soldats faisaient des libations, ils arrêtèrent Emile Talbot, sous l'accusation d'espionnage. « Toujours avec les soldats, dit un officier, parler beaucoup avec eux, espion! » Adrien Thirion récitait la prière du soir en famille, avec ses frère et sœur, ils

le saisirent quoique non chaussé et incomplètement habillé, et lui firent subir une vraie torture, car, à son arrivée à la grange, il était tout couvert de sang et portait de multiples blessures à la tête; enfin quatre autres habitants d'Ourth. Tous furent enfermés avec leurs compagnons d'infortune.

Ils passèrent une nuit affreuse. La menace suivante ne cessa d'être répétée : « Vous serez fusillés à quatre! Voyez comment vous avez traité notre soldat! » Et ils montraient une culotte en lambeaux. Emile Talbot et Adrien Thirion eurent particulièrement à souffrir: ils ne cessaient de les narguer, de les frapper à coups de crosse; ils criaient : « Nous les tenons, les assassins! » Ce fut un vrai martyre.

Dimanche, 16 août, vers 4 h. 30 du matin, ils furent tous traînés à cent mètres de leur geôle. Les soldats se jetèrent sur Emile Talbot et Adrien Thirion, leur bandèrent les yeux et les conduisirent à une certaine distance. C'était le lieu de l'exécution. En face, ils disposèrent les autres prisonniers; sur le côté un peloton de soldats.

L'un des civils, ne se sentant pas le courage de supporter la vue du spectacle horrible qui se préparait, se porta la main sur les yeux. Le major sanguinaire et inhumain la lui ôta en hurlant : « Non, non! il faut faire pénitence pour les fusillés! » Puis il commanda le feu et les deux malheureuses victimes s'affaissèrent. A la même heure, ils mirent le feu aux maisons des frère et sœur Thirion et à l'estaminet. Les cadavres furent laissés sans sépulture avec défense de la leur donner, sous les plus sévères menaces. Six jours durant, ils restèrent là, dans un clos, derrière une écurie, sous les rayons d'un soleil tropical, en pleine décomposition. Chaque jour, un cavalier ou l'autre de la bande infernale veillait au respect de la défense.

A 5 heures du matin, la troupe des bandits quitta le village, gagna Sainte-Marie et, de là, la gare de Wideumont. Quel émoi dans le petit village! Ils emmenaient les huit prisonniers, liés deux à deux, attachés les uns aux autres et à l'arrière d'un chariot! C'étaient Théophile et Léon Branle, Odilon Hauferlin, Victorien Briffaut, Joseph Simon, Lucien Hubermont, Jean-Baptiste Moreaux et Joseph Fréçon. Ce dernier, âgé de 70 ans, avait été arraché à son foyer, pieds nus; c'est dans cet état qu'il fit les 7 kilomètres de chemin jusque Wideumont. Là, grâce aux supplications de ses compagnons, qui avaient ce pauvre vieillard en pitié et souffraient de voir ses pieds sanglants, il obtint une paire de chaussures.

Toute une journée durant, ils entendirent encore les menaces de mort. Ils n'attendaient rien d'autre de leurs maîtres farouches. Il n'y avait que deux fusillés et il en fallait quatre! On ne sait à quoi Théophile et Léon Branle durent de ne pas être exécutés. A un moment donné une vive discussion s'éleva entre les soldats. Ils la terminèrent en jetant des billets dans un casque, sans doute les noms des prisonniers, livrant ainsi au hasard la vie de deux hommes. Un officier qui avait passé la nuit chez M. Branle se refusa à ce procédé et sauva ainsi la vie de tous.

Vers 3 heures de l'après-midi, le cortège se remit en marche vers Sainte-Marie où il arriva vers 4 heures. Ils envahirent alors le presbytère et me forcèrent à les suivre, avec chapeau et manteau, pour la nuit. Je rejoignis le chariot, auquel mes pauvres paroissiens étaient toujours liés et je reçus la défense d'avoir aucun rapport

avec eux. Ils amenèrent aussi M. l'abbé Bozet, en vacances chez sa sœur, l'échevin Florentin Gourdange et Jean-Baptiste Dasnoy.

A 6 heures, un sous-officier assembla la population et lut une proclamation sur la remise des armes, l'extinction des lumières, la défense de sonner les cloches, la rentrée pour 8 heures et la défense de sortir avant 6 heures, etc. « Vous savez, dit-il, ce qui s'est passé à Ourth ! c'est une cochonnerie (sic) ! Si cela se renouvelle, le curé, les otages, tous les hommes seront fusillés ! » Puis les prisonniers d'Ourth furent menés dans une écurie de chevaux, les otages de Sainte-Marie dans un estaminet. Nous y vîmes banqueter les brutes galonnées du 5e escadron du 6e dragons. A 8 heures, nous fûmes, à notre tour, menés dans l'écurie : les prisonniers d'Ourth étaient toujours enchaînés et l'extrémité de la corde était fixée à la corde d'attache du cheval !

A l'aurore, les troupes se préparèrent au départ. A 6 heures, les gens d'Ourth furent congédiés par groupe de deux. A un moment donné, il y eut encore une vive alerte : il manquait un soldat, un cycliste ! Après des recherches mouvementées, on le retrouva : il avait abandonné le vélo et était à cheval ! Nous étions libres !

§ 11. — *Le drame de Grandménil.*
Enlèvement du curé et des hommes, déportés comme francs-tireurs.

Le 17 août 1914, des troupes sauvages, arrivées à Grandmenil, tuent ALPHONSE PIRON, 43 ans (voir fig. 6), un paisible villageois qui, son parapluie à la main, revenait d'Erezée. En ce moment, M. l'abbé Rolin, curé de Grandmenil, rendait visite à M. l'abbé Bosquée, chapelain d'Oster. Entendant la fusillade, il rentre en hâte dans la paroisse, avec son confrère, pour porter secours aux blessés : il croyait à un combat entre les armées.

On les arrête aussitôt, avec M. le bourgmestre. La victime de la fusillade est devenue un « franc-tireur » et les autorités sont rendues responsables. Ils sont jugés dans la nuit, à Malempré : M. l'abbé Rolin devra payer 4,000 francs et est libéré.

Rentré dans sa paroisse, le 18 août, il remarque que les soldats s'emparent, cette fois, de tous les hommes et les parquent à l'église. Il s'y rend lui aussi. Il voit bientôt allumer des incendies. On lui extorque encore 5,000 francs, avec nouvelle promesse d'être libre le lendemain.

Or, le 19 au matin, vers 7 h. 30, on le charge, avec tous les hommes, sur des chariots. C'est le moment des forts passages de troupes : on les fait avancer en sens inverse, car on se sert d'eux pour exciter à la férocité et au carnage les troupes qui partent pour le combat. Pendant toute une journée, ils sont en butte à toutes les avanies.

A la gare de Vielsalm, on les emploie à des travaux d'esclaves. Après six jours d'angoisses et de privations, on les dirige vers l'Allemagne. Le wagon porte la mention : francs-tireurs. Aux gares, on les offre en spectacle : « C'est une bande de francs-tireurs belges, avec le curé qui les a excités contre l'Allemagne ! Ils ont coupé les oreilles et crevé les yeux aux blessés allemands ! »

Mgr l'évêque de Namur, de nombreuses personnalités multiplient les démarches en leur faveur. Le 20 décembre 1914, le commandant du camp de Hameln demande à Mgr l'évêque si M. l'abbé Rolin est réellement prêtre !

Après de nombreux mois de cachot, passés dans plusieurs prisons successives, ils rentrent par petits groupes, affaissés, vieillis, méconnaissables. Aucun d'eux n'a seulement été interrogé, ni jugé !

Les trois rapports suivants réunissént une documentation complète de ce tragique épisode.

N° 61. *Rapport de M. J. Bosquée, chapelain d'Oster en 1914, actuellement curé à Grandmenil.*

Le samedi 15 août, au sortir de la grand'messe, le bourgmestre est appelé chez M. Lecart, receveur communal. Le prince Ernest de Saxe Meiningen (prince voleur, comme il s'appelait lui-même) enlève la caisse communale, soit 1,340 francs, et ordonne au bourgmestre de faire porter les armes en lieu sûr. Ce qui fut fait ce jour-là et le lendemain dimanche. Le 16, un roulement sourd se fait entendre du côté de l'est. Comme on se demande anxieusement ce que cela peut être, apparaît soudain une colonne d'environ soixante-dix caissons sur la route de Manhay, venant de la Baraque de Fraiture. Cette troupe traverse le village sans incident, elle se dirige vers Erezée.

Lundi 17 août, arrivée de nouveaux cavaliers. Les habitants, rassurés par le calme des jours précédents, continuaient leurs travaux à la campagne, ne les interrompant que pour jeter un coup d'œil à ce spectacle, nouveau pour eux, du passage de l'armée ennemie. Soudain, une vive fusillade se fait entendre ; les gens, effrayés par le sifflement des balles, se mettent à fuir dans toutes les directions : les uns rentrent chez eux, d'autres cherchent un refuge dans les bois voisins, d'autres enfin se couchent dans les fossés pour échapper aux projectiles. La fusillade ayant cessé, les gens, dont la crainte a fait place à la curiosité, se hasardent au dehors, aperçoivent le convoi arrêté à l'entrée du bois au lieu dit « Blanche voie » et les cavaliers allemands à la recherche des civils qui travaillaient au lieu dit « Sur chevaux ». On avait cru tout d'abord à une rencontre entre une patrouille française et les troupes allemandes, tellement les coups avaient été nombreux. On fut bientôt détrompé. Un habitant de Grandmenil, Alphonse Piron, pour ne pas croiser les troupes, revenait d'Erezée par le vieux chemin de « Sur chevaux ». Comme il des-

cendait la colline, il fut aperçu par les cavaliers allemands qui formaient l'escorte. Ils tirèrent sur lui plusieurs coups de feu. Immédiatement la troupe s'arrêta et les hommes s'élancèrent à la poursuite du malheureux. Surpris et effrayé de cette attaque soudaine, Alphonse se laissa choir dans le champ d'avoine de Léopold Cornet au lieu dit : « Crawée Hesse ». Un soldat l'y découvrit et le tua à bout portant. Ce fut le commencement des malheurs de Grandmenil.

Peu après cet incident, un soldat à la mine farouche et barbare, conduit par Léopold Leloup, entre chez le bourgmestre Devahive et d'un ton brutal lui annonce qu'on a tiré sur les troupes, qu'il est prisonnier et l'oblige à le suivre pour constater le fait. Ce n'est pas assez du bourgmestre, le soldat demande la maison du « pastor ». Il entre, mais M. le curé Rolin est à Oster; ce qui met le teuton en colère. Le bourgmestre, conduit vers le lieu du drame, est arrêté au croisement de la route d'Erezée par les soldats qui rapportent leur malheureuse victime. — « Connaissez-vous cet homme? », lui demande le chef. Sur la réponse affirmative du bourgmestre, le triste cortège continue sa route vers l'école. Au moment d'entrer dans la cour, les soldats aperçurent M. le curé Rolin accompagné du chapelain d'Oster, M. l'abbé Bosquée. Ayant entendu la fusillade et croyant à une rencontre de Français et d'Allemands, ils s'en revenaient au plus vite pour s'acquitter de leur ministère envers les victimes probables du combat. Les boches les arrêtèrent tous deux. La même question leur fut posée : « Connaissez-vous cet homme? — Oui. — Il a tiré sur nos troupes, nous l'avons tué, et nous allons mettre le feu au village ». Puis les trois prisonniers durent monter le village au pas de course. Arrivés devant le café tenu par Auguste Lamy, on fit halte. Une charrette conduite par Léon Lecart s'amena; les trois prisonniers y prirent place et, sous la garde d'une vingtaine de soldats, on se dirigea vers Malempré, où se trouvait le chef du convoi, accompagné du prince Ernest de Saxe Meiningen. Il était 4 heures de l'après-midi. Le bourgmestre et les ecclésiastiques furent d'abord présentés au major, puis enfermés à la maison communale sous la garde de sentinelles. Vers 9 heures du soir, les deux prêtres furent conduits au presbytère. M. le curé de Malempré avait obtenu cette faveur pour ses deux confrères. Vers 11 heures commença l'interrogatoire. Les trois prisonniers comparurent séparément devant leurs juges iniques. La sentence fut la suivante : M. le vicaire est libre et peut partir; le village de Grandmenil est condamné à 4,000 francs. Il était 1 heure de la nuit.

On décide alors que M. le curé Rolin pourra retourner avec M. le vicaire, afin de tenir prête, pour le lendemain à 10 heures, la rançon exigée. Dans la nuit noire et par des chemins de traverse, les deux ecclésiastiques reviennent vers Oster, où M. l'abbé Rolin reçoit une partie de la rançon, puis ce dernier seul regagne Grandmenil, où il trouve le restant de la somme demandée et la tient à la disposition du terrible teuton. Comme le bourgmestre restait seul à Malempré, il put loger sur le fenil du presbytère. Le major lui dit : « Si je reçois demain, au passage à Grandmenil, la rançon demandée, vous êtes libre. »

Le lendemain 18 août, le bourgmestre revient avec les troupes. Mais hélas! il traverse le village sans y être déposé. A mi-chemin de Grandmenil à Erezée, les soldats font halte. Le bourgmestre, reconnaissant le prince qui avait enlevé la caisse communale, lui demande pourquoi on ne le met pas en liberté, d'après la

promesse reçue. Le prince répond : « On n'a pas versé la rançon ! » Le bourgmestre objecte : « M. le curé croyait que le major passerait au presbytère pour la prendre ; ce qui n'a pas été fait. » — « On a bien vu M. le curé à la route, dit le prince, mais il n'a rien donné ». Mensonge ! M. l'abbé Rolin n'avait pas quitté le presbytère, il attendait. Après quelques minutes d'entretien, le major envoya un officier qui vint toucher l'amende. Mais le bourgmestre ne fut pas encore libre ! On le conduisit à Erpigny, où il attendit jusque vers 17 heures. On lui dit alors qu'il était libre. Sur sa demande, on lui donna un sauf-conduit qui lui permit de rentrer à Grandmenil. Dès son arrivée au village, le capitaine donna ordre de le conduire à l'église. « On avait, dit-il, trouvé une poignée de poudre dans une maison, et il exigeait lui aussi une rançon de 5.000 francs et l'incendie de la maison. » Il fallut donc encore donner la somme exigée.

Revenons au village même. Le 18 août, dès 5 h. 30, les troupes commencent à passer. A 9 heures, l'état-major de la 22e division prend ses quartiers dans le village. Parmi eux, on distingue le prince de Reuss, Henri XXXII, le prince de Waldeck et son fils. et le général de division, qui tous se tiennent dans la maison habitée par M. Collard, ingénieur du vicinal. Dès ce moment, les soldats parcourent le village à la recherche des hommes ; car le commandant de place, un mauvais drôle, a décidé de les faire rassembler dans un même endroit pour y être gardés, comme otages, par les soldats. Tous les hommes demeurés au village furent conduits à l'église. Plusieurs s'étaient sauvés dans les bois par suite des incidents de la veille. Vers 15 heures, il survient un premier incident. En poursuivant leurs perquisitions, les soldats ont trouvé un minuscule sachet en toile renfermant de la poudre de carrière, dont les ouvriers se servent pour l'extraction de la pierre à bâtir. Sur ce, ils viennent chercher à l'église Thomas Piron, frère de la victime du jour précédent, ils le garottent et l'emmènent au quartier général où un officier l'interpelle. « On a trouvé des explosifs derrière l'armoire de votre cuisine, vous allez être fusillé ! » — « Je n'ai pas même d'armoire dans ma cuisine ! » — « Ne mentez pas ! » — Un autre chef arrive et dit : « Nous verrons. » De là, toujours lié, Thomas est conduit dans la maison où on a trouvé la poudre. — « Cette maison vous appartient ? » — « Non. » — « A qui est-elle ? « — « A Victor Hay. » — « Où est-il ? » — « Je l'ignore. » Sur ce, le détenu est ramené à l'église, où l'on s'empare du propriétaire de la maison. Vers 22 heures, conduit devant l'état-major, il est d'abord enfermé dans la remise sous la garde de sentinelles, baïonnette au canon. On l'accuse d'avoir des explosifs dans sa maison, on va le fusiller. Le prince de Reuss, informé de ce que cette poudre, datant de plus de vingt ans, était destinée à l'extraction des pierres, intervint en sa faveur et ordonna que le prévenu, au lieu d'être fusillé, serait prisonnier jusqu'à la fin de la guerre ! Il fut reconduit à l'église vers les 4 heures du matin. Peu après, des coups de feu retentirent : c'étaient les balles incendiaires. De l'église, les détenus purent voir, non sans inquiétude, les sinistres lueurs de l'incendie qui prenait des proportions gigantesques. Beaucoup se demandaient avec anxiété si tout le village ne brûlait pas et si l'église elle-même n'allait pas être la proie des flammes, les ensevelissant sous les décombres, dernier raffinement de leur cruauté. A ce moment, alors que tous étaient sous l'empire de la frayeur, le capitaine vint leur annoncer que si, dans cinq minutes, on n'avait

pas versé 5,000 francs, tout le village allait flamber. Les principaux de la localité se consultèrent et se déclarèrent prêts à avancer la somme, pourvu toutefois qu'on les laissât rentrer chez eux pour y prendre l'argent nécessaire. Ce qui fut accordé. Sous bonne escorte, ils allèrent chercher la somme exigée pour la rançon du village. A leur rentrée à l'église, ils rassurèrent quelque peu les prisonniers, en disant que, seules, les maisons Piron, Samray et Victor Hay étaient brûlées et que le reste du village était tranquille. La nuit fut excessivement longue.

Le 19 août, dès le matin, c'est un branle-bas général, avec sonnerie des clairons; les troupes commencent à défiler. Ce qui réjouit les détenus, car ne leur avait-on pas promis la veille de les mettre en liberté? Comme on connaissait mal la fourberie allemande! Vers 7 heures, les parents des détenus apportent le déjeûner, mais on n'y fait guère honneur, car une nouvelle inquiétante se propage; on parle d'emmener les hommes. Hélas! peu après, cette nouvelle est confirmée. On fait atteler deux chars, sur lesquels montent les plus âgés, tandis qu'entre les deux véhicules, les plus jeunes se mettent en rang. Le commandant déclare alors que quiconque essayera de prendre la fuite sera fusillé! Le convoi se met en marche. Il était 8 heures. On fit halte sur la place devant chez Bosman, afin de laisser passer les troupes. Les femmes arrivèrent bientôt éperdues, ne sachant ce qu'allaient devenir et leurs époux et leurs fils. Par précaution, elles coururent rechercher des couvertures, des vivres et de l'argent. Après une mortelle attente de deux heures, la colonne se mit en marche au milieu des cris de désespoir des femmes et des enfants, sous une double haie de gardes allemands impassibles. Ils arrivent enfin le soir à Vielsalm, où on les loge dans des wagons à bestiaux et où ils souffrent énormément de la faim, de la soif et surtout du manque d'air. Ils sont employés à diverses corvées : déchargement de wagons, etc. On les traite de la façon la plus brutale : coups, menaces, injures, rien ne leur est épargné. Ces brutes s'en prennent surtout à M. l'abbé Rolin, à qui ils refusent même l'autorisation de se confesser, si ce n'est à haute voix! Après une semaine de ce régime, on met en liberté les plus âgés (au-dessus de 60 ans), sauf le bourgmestre, et les plus jeunes (en dessous de 16 ans). Les autres sont expédiés en Allemagne, à la prison de Freiendies et ensuite au camp de Hameln, où la plupart firent un séjour de treize mois. Plus un seul homme ne restait au village de Grandmenil : le plus grand nombre emmenés par les barbares et une quarantaine, qui avaient pu se soustraire à leur recherche, enfouis dans les bois. A ces derniers le major Lacroix permit de rentrer le 26 août.

Le jeudi 20 et le vendredi 21, il ne se passa rien d'anormal pour le village, à part le passage de l'infanterie qui défila, quarante-huit heures durant, et l'incendie de Briscol (le 20), que nous apprîmes par les nuages de fumée qui venaient de l'ouest. On crut même un instant que l'ennemi avait mis le feu dans les bois pour s'emparer des fugitifs.

Le samedi 22, à 8 heures, nouvelle alerte; cette fois à Manhay.

Vers 2 heures, les troupes qui venaient d'incendier Manhay, commandées par un jeune officier de 22 ans, faisaient leur entrée à Grandmenil. Les soldats, ivres, parcourent le village à la recherche des hommes, et le lieutenant, fier de son œuvre de Manhay, déclarait : « Briscol brûlé, Manhay brûle, Grandmenil doit brûler! »

Ce qui devait avoir lieu la nuit suivante. Heureusement le chef ivre se trouva bien dans son lit et le matin l'ordre était arrivé de partir immédiatement!

Un fait qui mérite d'être signalé : Alphonse Piron, la malheureuse victime, avait été mis dans un cercueil et déposé dans la petite chapelle du cimetière. Les soldats, voulant jouir de la vue de celui qu'ils avaient si malheureusement tué, avaient ouvert le cercueil ; un bras du cadavre pendait au dehors, et ce n'est pas une fois, mais tous les jours et plusieurs fois par jour qu'ils allaient se repaître de la vue de leur innocente victime ! L'autorisation de l'inhumer ne fut donnée que le dimanche 23. Qui allait creuser la tombe? Plus d'hommes dans le village! Quelques femmes et jeunes filles courageuses se mirent à l'œuvre. Le mardi 25, expirait une victime indirecte de la guerre : Mme Borman. Le mardi 18 août, cette pauvre femme, terrorisée par la peur, dans le but d'échapper à la vue des teutons, s'était blottie sur le fenil de Nicolas André-Hay. Le soir, apercevant l'incendie qui dévorait les maisons voisines, elle se laisse choir dans la grange. Blessée, elle se traîne encore jusqu'à mi-chemin de sa demeure d'où un soldat, le lendemain matin, l'y reconduit. On veut mander le docteur, M. Palem, qui habite Oster; mais il ne faut pas d'homme au village ! On refuse même à M. le vicaire d'Oster l'autorisation de l'assister à ses derniers moments ! Le major Lacroix décida cependant que M. le vicaire pourrait faire l'enterrement religieux de la défunte.

N° 62. *Rapport de M. Jean Rolin, ancien curé de Grandmenil, à Éprave.*

Il n'est pas passé de troupes françaises dans la paroisse. On a d'abord eu des éclaireurs allemands. Plusieurs jours avant l'Assomption, il passait déjà des troupes et de l'artillerie. On n'a pas fait la procession du 15 août.

Je ne sais plus quel jour on avait ordonné de couper les arbres sur la grand'-route. A peine avait-on commencé que les Allemands étaient là. A Vauxchavanne, les Allemands tirèrent sur les civils qui abattaient. Ils subirent un retard de douze heures.

Le 15 août, je recommandai à mes paroissiens d'être très prudents, de se montrer bienveillants à l'égard des Allemands, de leur donner tout ce dont ils avaient besoin, surtout de ne pas tirer sur eux. Aussitôt après la messe, devant l'église, M. le bourgmestre donna publiquement lecture des lois de la guerre. Nous avions déjà appris, par des éclaireurs, qu'il y avait eu des incendies et des fusillades dans le pays de Francorchamps, et que Vielsalm avait été imposé pour une somme considérable, parce qu'on y avait tué un soldat. Le bruit s'était ensuite répandu que le soldat avait été tué par un fou de Lierneux. Les échos de leurs agissements semaient partout la crainte.

A peine étais-je rentré, que je fus mandé chez le receveur communal. Des cavaliers étaient arrivés dans la localité. Un officier et son ordonnance, disant avoir mission, enlevaient la caisse communale. Il n'y avait pas à raisonner avec ces brutes. D'ailleurs, devant leur façon sauvage de procéder, on était tout hébété.

L'officier, quand il eut fini, me recommanda de dire aux habitants de se tenir bien tranquilles. « Nous ne faisons pas la guerre aux civils. — Mes paroissiens, répondis-je, ne désirent qu'une chose, être laissés bien tranquilles ».

Ils partirent. Le 16 août, pendant la journée, ce furent des passages de cavalerie. Lundi, 17, vers 1 h. 30, je partis, pour rendre visite à M. le vicaire d'Oster, l'abbé Bosquée. J'étais à mi-chemin, lorsque tout à coup j'entendis une fusillade. Les balles sifflaient autour de moi. Je pensai à une rencontre de soldats allemands et français. Je continuai ma route jusque chez M. le vicaire et le priai de revenir avec moi. Je désirais être à mon poste, pour le cas où il y aurait eu des blessés à soigner.

Lorsque nous fûmes près de l'école, vers 3 heures, les Allemands y arrivaient aussi. Tout à coup, je remarquai qu'ils portaient sur une civière un cadavre : c'était un cultivateur, l'un de mes paroissiens, Alphonse Piron. Que s'était-il passé? On ne l'a jamais su exactement. Il revenait d'Erezée, où il était allé toucher de l'argent chez un notaire. Il fut tué à une ou deux minutes du village. Il avait quitté le chemin, pour laisser passer paisiblement les troupes; il avait été dépouillé de tout son argent. On a dit qu'il avait voulu s'enfuir dans le bois.

Aussitôt que les soldats nous virent, ils crièrent : Prisonniers! Déjà ils avaient pris le bourgmestre, M. Léopold Devahive; ils avaient visité aussi le presbytère et croyaient que je m'étais enfui. Un officier nous annonça « que nous serions fusillés, et le village incendié, que les civils avaient tiré sur eux. » Il en donna la preuve, en montrant le cadavre : « Voilà l'homme qui a tiré sur nous et un de mes soldats est blessé! »

Nous assistâmes alors à une scène de fureur. Pendant que nous étions près de l'école, autour du défunt, des soldats se précipitaient dans la maison communale, brisaient les portes, s'élançaient à l'étage et jetaient le drapeau par terre. Ils demandèrent l'instituteur; je répondis qu'il n'y avait là qu'une institutrice.

A la maison communale, ils trouvèrent tous les fusils qui y avaient été transportés la veille, à la suite de la réquisition. Ils chargèrent ces fusils sur un tombereau, y firent monter aussi les trois otages et nous emmenèrent vers Malempré. Là se trouvait, depuis plus de huit jours déjà, un état-major. M. le curé était lui-même prisonnier. Nous ignorions tout cela, car on ne pouvait circuler d'une localité à l'autre.

Lorsque nous arrivâmes à Malempré, nous fûmes interrogés, d'abord M. le bourgmestre, puis M. le vicaire, puis moi. Ils me demandèrent : « Pourquoi êtes-vous pris? Qu'a-t-on fait à Grandmenil? Dites ce que vous avez vu et entendu! » Je racontai ce que je savais. « C'est grave; me répondit-on; vous paierez 4,000 francs parce qu'on a tiré sur nous ». M. le vicaire fut déclaré libre. M. le bourgmestre fut retenu comme otage.

Il était environ 2 heures du matin quand je partis avec M. le vicaire, pour me mettre à la recherche de la somme qui m'était imposée. Bien que nous n'eussions plus mangé depuis longtemps, nous nous mîmes en route par les steppes, afin d'éviter les troupes qui se trouvaient à Malempré et à Manhay. Il était 4 heures du matin quand nous arrivâmes à Oster. Je me rendis auprès du directeur de la laiterie, croyant qu'il pourrait me donner le montant de l'amende. Il ne put m'en procurer qu'une partie. Je continuai alors ma route vers Grandmenil. Le frère du bourgmestre et un autre paroissien me donnèrent aussi une partie de l'amende. J'achevai la somme nécessaire, en versant moi-même 800 francs.

Je ne pus pas dire la sainte-messe. J'étais en proie à une surexcitation incroyable. Je me promenais dans le jardin, attendant toujours que les Allemands

vinsent chercher la somme que j'avais recueillie et qui était nécessaire à la libération de M. le bourgmestre.

Tout à coup, j'entends marcher à l'église. Je vais voir ce qui s'y passe. Mes paroissiens y arrivaient, conduits de force par les Allemands Ceux-ci parcouraient les maisons et en arrachaient les habitants. Ils fouillaient non seulement les habitations, mais les écuries, les annexes, les granges, les jardins. Une panique effroyable s'empara d'eux et un grand nombre s'enfuirent dans les bois. Quand j'entrai dans l'église, les soldats me dirent : « Nous visitons votre église ! » Et ils se mirent à la fouiller de fond en comble, à la recherche d'armes. Je les accompagnai aux autels, dans la sacristie, dans les confessionnaux, à la chapelle des fonts baptismaux, etc. Quand un plus grand nombre de paroissiens furent dans l'église, des sentinelles furent postées à toutes les extrémités : deux dans le chœur, deux à la sortie de la sacristie, deux dans le fond de l'église, deux au portail intérieur. Il y avait défense stricte de sortir.

La nuit vint. Les Allemands procédaient à une enquête. Ils perquisitionnaient dans toutes les maisons du village. A tout instant, ils venaient chercher quelqu'un. Par exemple, Thomas Piron, dont le frère avait été tué ; M. Hay, chez lequel ils avaient trouvé de la poudre. Cette poudre était destinée à faire sauter des mines.

Le cadavre d'Alphonse Piron était resté à l'école. Les Allemands permirent de fabriquer un cercueil. A la soirée, les Allemands m'ordonnèrent de le conduire au cimetière. Mais il n'y avait pas de fosse faite. Le cercueil fut laissé sur le sol. Les femmes restées au village durent plus tard l'enterrer.

Au cours de cette cérémonie, j'aperçus la lueur des incendies. Ils venaient de mettre le feu à la maison Piron, à la maison adjacente, habitée par le cabaretier Samré et à celle de M. Hay.

Je rentrai à l'église. Vers 10 heures, je fus appelé chez l'officier. Il me dit, de la part du commandant : « Vous direz à vos paroissiens que demain, quand les troupes seront passées, vous serez libres. Mais vous paierez encore 5,000 francs. — Nous ne le pouvons pas, puisque nous avons déjà donné ce matin 4,000 francs. — C'est l'ordre du major. Vous n'avez qu'à les demander aux Français, vos amis ». Je rentrai à l'église. Maurice Lecart et l'ingénieur Collard me procurèrent la somme. Je la portai à l'officier. Les 4,000 francs avaient été versés lundi matin et j'en avais obtenu un reçu ; ce reçu, ils me l'enlevèrent à Vielsalm. De nouveau, je rentrai à l'église.

On passa une nuit horrible : aussi bien les femmes et les enfants qui étaient restés au village que les hommes enfermés à l'église. Ils y étaient au nombre d'environ soixante. Pendant cette nuit, on entendit tirer des coups de feu de tous côtés.

Le matin, nous pensions être libres. Vers 7 ou 8 heures, des soldats vinrent nous prendre et nous firent monter sur deux chariots.

Nous y restâmes plusieurs heures, pendant que des troupes défilaient.

Par une chaleur atroce, en plein midi, on se mit en route vers Vielsalm. Des troupes considérables arrivaient en sens inverse. Nous reçûmes d'elles toutes les injures, toutes les avanies. Nous y arrivâmes vers 4 heures. Ils ne nous avaient donné, depuis notre arrestation, ni à manger, ni à boire. Ils nous entassèrent dans des wagons, à la gare de Vielsalm. Nous y passâmes six nuits.

Pendant la journée, nous devions durement travailler. Ils me faisaient porter des caisses de cartouches et des sacs de grain. Ils étaient durs pour moi : si je n'allais pas assez vite, ils me bousculaient, me tiraient par la soutane. Je vis un soldat qui, me voyant ainsi malmené, pleurait. Je me disais : « En voilà cependant un qui a du cœur ». Nous recevions un peu de pain noir et de l'eau. Sur les six jours, je ne desserrai pour ainsi dire pas les dents.

Je passai surtout deux nuits atroces, en proie à d'horribles cauchemars.

Le lundi suivant, je fis demander M. le doyen de Vielsalm. Me voyant dans cet état lamentable, il s'écria : « Que faites-vous donc là ? — Je vais à la mort. Je vous ai fait venir, pour vous demander de me confesser ». L'officier accepta, pourvu que cela se fît en sa présence et à haute voix. M. le doyen objecta : « Je crois que ces Messieurs ne sont pas de notre religion ». Comme il n'y avait pas à insister, il me donna l'absolution, puis je la lui donnai également.

Après six jours, départ pour l'Allemagne, par Gouvy, Prüm, Coblence. Tout le long du parcours, la population allemande nous huait, nous insultait. C'étaient les termes les plus grossiers, les plus injurieux. Aux gares, on nous offrait en spectacle : les soldats ouvraient les portes du wagon et me faisaient avancer sur le bord. Alors la populace approchait et nous témoignait sa haine. Nous étions considérés comme francs-tireurs ! Le mot était inscrit en toutes lettres sur la paroi du wagon. Nous avions aussi « coupé les oreilles et crevé les yeux aux blessés ! »

Nous arrivâmes à Freyendiez et nous y restâmes jusqu'au 19 décembre, enfermés dans des cachots, à dix ou douze dans une cellule. Je ne pus célébrer une seule fois la sainte-messe. L'aumônier avait cependant pour moi des égards, il me procura des repas complémentaires.

Le 19 décembre, nous fûmes dirigés sur le camp de Hameln, où se trouvaient environ cinq mille prisonniers de toutes nations. Nous étions encore au complet, sauf M. le bourgmestre et M. Quoilin qui avaient déjà été rapatriés de Freyendiez.

Nestor Lecart revint avant moi.

Puis, ce fut mon tour, le 22 janvier 1915. Un vendredi, j'arrivai à Grandmenil, tout déprimé et exténué. Mon presbytère avait été totalement pillé. Tout me laissait indifférent. C'est à peine si je sus dire quelques mots à mes paroissiens le dimanche suivant. J'avais gagné une neurasthénie aiguë dont je souffre encore.

Quelques mois après, revinrent les hommes mariés, puis les jeunes gens.

En Allemagne, personne d'entre nous n'a même été questionné ni interrogé ! (1)

Quatre civils de Lierneux étaient avec nous. Est aussi venu nous rejoindre M. le percepteur des postes de Manhay, qui était auparavant avec M. l'abbé Jacqmin, curé de Salmchâteau, dans une autre prison.

(1) Voici les noms des soixante-neuf prisonniers de Grandmenil, avec la date de leur retour :

André Lamy, Henri Charlier, Jean-Joseph Devahive, Joseph Leloup, père, Joseph Leloup, fils, Jules Poncelet, Hubert Devigne, André Hay, Marie Devigne, Joseph Lecart, Jean-Joseph Thirion, Léon Depierreux, Doster-Servais, Léopold Cornet (24 août 1914), Léopold Devahive, Joseph Quoilin (30 novembre 1914), Nestor Lecart (6 janvier 1915), Jean Rolin, curé (22 janvier 1915), Jules Pierson (30 avril 1915), Delaite (21 juin 1915), Maréchal (3 juillet 1915), Emile Cornet (11 juillet 1915), Emile Lamy, Albert Lamy, Victor Nemerlin, J.-B Cheppe, Auguste Devigne, Léon Lecart, François Samray, Léon Pirson, Emile Poncelet, Alphonse Lonchay, Victor Hay, Léopold Leloup, Léon Lonchay, Joseph André, Nestor André, Alphonse Denty, Victor Delheid, Thomas Piron, Henri Poncelet, Maurice Lecart-Jacquet, Emile Lecart, Alphonse Quoibion,

N° 63. *Le conseil de guerre de Malempré. Rapport de M. Noël, curé de Malempré.*

Lundi, 17 août, vers 4 heures de l'après-midi, le major Kumme m'annonça que mon confrère de Grandmenil venait ici dans une heure, qu'un civil du village

Fig. 12. — Autographe du major Kumme, qui a présidé le Conseil de guerre de Malempré, relatif aux événements de Grandmenil (1).

avait tiré sur eux, blessant un soldat au cou, que ce civil avait été tué ; qu'il attendait le « protocole ». Il m'énuméra les peines possibles en pareil cas : tous les civils

Léon Hay, Alphonse Philippe, Jean-Baptiste Leloup, Arthur Lierneux (21 juillet 1915), Dropsy, Léon Devigne, Victor Pirson, Lambert, Léon et Séverin Boulanger, Emile Lonchay, Edouard et Alphonse Lespagnard, Victor Cornet (3 septembre 1915), Joseph Cheppe, fils, (décédé à Hameln, le 28 août 1915), Léon Cheppe, père (5 septembre 1915), Roger Nemerlin, Alphonse Quoilin, Jules Depierreux, Arthur Hay, Fernand Leloup, Armand Pirson, Marcel Poncelet, Arthur et Zénon Lecart, Alphonse Delvaux (21 septembre 1915).

(1) TRADUCTION : Les compagnies cantonnées dans la localité ont été bien logées et bien soignées. La population a été très accueillante, le curé très serviable.

J'ai fait transporter à Saint-Vith les fusils (environ 20) qui ont été confisqués. De même j'ai dirigé sur l'intendance les sommes réquisitionnées chez le bourgmestre (140 francs). J'ai réuni un peu de poudre et de vieux plombs de chasse et les ai confiés à la garde du curé.

Malempré, le 14-8-1914. KUMME, major et commandant de bataillon.

tués; ou bien trois civils tués : le curé, le bourgmestre et un autre; ou bien toutes les maisons incendiées, ou bien tous les hommes déportés en Allemagne, ou bien une amende.

J'intervins longuement, et le plus instamment possible, en faveur de mon

Malempré den 18. August 1914

Dem Herrn Pfarrer und der Bevölkerung von Malempré stelle ich gern das Zeugnis aus, dass meine Kürassiere, die vom 18.-19. d. hier in den Häusern 40-44 einquartiert waren, sehr friedlich u. freundlich von der Bevölkerung aufgenommen worden sind

Graf v. Hagen
Rittmeister u. Eskadronchef
5. K. 6.

i. V.
Sauerbrey.
Fähnrich d. R.

Fig. 13. — Autographe identifiant les troupes cantonnées à Malempré (1).

confrère et de ses paroissiens. Le major haussait les épaules, se bornant à dire qu'il ferait ce qu'il pourrait. Au presbytère, avaient pris quartier le prince de Saxe-Meiningen, un adjudant-major et une dizaine d'officiers.

(1) TRADUCTION : Malempré, le 18 août 1914.

Je délivre volontiers à M. le Curé et à la population de Malempré le témoignage que mes cuirassiers, qui ont logé ici dans les maisons 40 à 44, ont été reçus par les habitants d'une manière pacifique et affable.

Comte von Hagen, rittmeister et chef du 5e escadron du 6e cuirassiers.

En remplacement : Sauerbrey, porte-enseigne de la compagnie.

L'arrivée des trois prisonniers, sur un tombereau, sous bonne escorte, vers 7 heures du soir, fit dans le village une profonde sensation. J'obtins leur transfert, de la « Wache » établie à la maison communale, au presbytère. M. l'abbé Rolin niait énergiquement que son paroissien Alphonse Piron eût pu tirer et se croyait mené dans un guet-apens.

Au cours du repas des officiers, j'entendis qu'on appelait « complot » ce qui s'était passé à Grandmenil. Cependant, le major le niait. Il quitta brusquement la table, se promena dans le vestibule et m'affirma que l'affaire était grave. Cependant, il attendait toujours le protocole.

Il arriva vers 11 heures du soir. Le conseil de guerre se tint aussitôt. On entendit d'abord M. le Bourgmestre, à qui on voulut faire avouer qu'Alphonse Piron avait tiré. Il tint bon, affirmant qu'il était venu, le premier, remettre ses armes. Invité à s'expliquer sur la fusillade, il parla d'une rencontre de Français et d'Allemands. Puis il y eut une longue interruption, causée par l'arrivée de soldats portant des ordres. M. le Bourgmestre signa ensuite sa déposition. M. le Curé et M. le Vicaire comparurent à leur tour et firent des dépositions identiques, ce qui dut convaincre les officiers qu'il était impossible qu'Alphonse Piron eût tiré sur les troupes. Le jugement fut rendu. Une amende était infligée à la commune. Le chiffre en était fort élevé ; je discutai avec le major ; il abaissa la somme à 6,000, puis à 5,000, puis à 4,000 francs, disant « qu'il ne voulait plus descendre ». Après le départ des prisonniers, il prétendit « qu'il avait été trop bon, que le général, à Verleumont, n'approuverait pas ». Les événements du lendemain le prouvèrent.

§ 12. — *Ortho. Exécution de deux civils de Bertogne (18 août).*

N° 64. *Extrait des rapports de MM. Choque, curé d'Ortho, et Belièvre, curé de Bertogne.*

Alphonse-Joseph MOLITOR et Hubert-Joseph MOLITOR, deux frères, âgés de 30 et de 22 ans, célibataires, vivaient modestement à Bertogne, avec leur vieille mère, dame Marie-Joséphine Cheppe, veuve Grégoire Molitor.

Lundi 17 août, vers midi, des soldats allemands découvrirent deux vieux fusils dans les orties du jardin situé derrière leur maison. Ces fusils ne leur appartenaient pas ; ils n'en avaient jamais possédé ; ils ignoraient même la présence de ces armes dans la haie de l'enclos. Les vrais détenteurs des armes, quand ils apprirent l'arrestation, gagnèrent les bois et les taillis de Bertogne, où ils vécurent cachés pendant un mois, tant que dura le passage des troupes.

Les deux malheureux eurent beau protester de leur innocence. Ils furent enfermés jusqu'au départ des troupes, chez Nicolay, et finalement condamnés à être passés par les armes. Il paraît que l'une des armes était chargée de balles de forme plus ou moins cubique, coupées à même dans un morceau de plomb ; ce procédé est employé couramment par les professionnels du braconnage. Le conseil de guerre y avait vu l'intention de déchirer les chairs des soldats allemands, d'envenimer les plaies et d'empêcher leur guérison ! M. l'abbé Dagonnier, curé de Bertogne, aujourd'hui décédé, intervint pour ses paroissiens auprès des officiers saxons qui avaient

élu domicile au presbytère; il intercéda en leur faveur, les déclarant complètement innocents. Ce fut en vain. Il n'obtint même pas de rendre visite aux condamnés, lorsque, ayant appris qu'ils seraient fusillés, il demanda à aller les confesser! Tout ce qu'il put obtenir, et il semblait que ce fût une grâce énorme, c'est que l'exécution serait ajournée. « C'est par égard pour vous! », lui dit le major Schrœder, du 106e régiment d'infanterie. Avec ce dernier, se trouvait son adjudant, nommé Ziller.

Le tragique événement eut lieu à Ortho. Le 18 août, l'armée allemande quittait Bertogne, entraînant sa proie. De l'avis de tous ceux qui les ont vus, les deux misérables étaient déjà passés à l'état de loques humaines. On les vit, cordes aux poignets, galoper derrière un caisson de munitions, au milieu de la troupe...

Au pont de l'Ourthe qui sépare Ortho de Bertogne, il se produisit un incident navrant. Pressé sans doute par le fol espoir d'échapper à ses bourreaux ou de mettre fin, tout au moins, à son martyre, l'un des prisonniers brisa ses liens et s'élança du parapet du pont dans la rivière. Bientôt ressaisi par ces cerbères, il fut en butte à de nouvelles tortures. Ainsi que peut l'affirmer la famille Gérard, de Floumont, il fut hissé, à demi asphyxié déjà, sur un affut de canon. De chaque côté, un soldat lui reportait rudement la tête en arrière, pour l'empêcher de rejeter l'eau absorbée en grande abondance; et ainsi, hoquetant et étouffant, il arriva au hameau de Floumont.

Après une halte de quelques heures dans une pâture appartenant à Auguste Gérard, conseiller communal, la troupe se remit en marche et s'arrêta à Ortho-centre.

Vers 8 heures du soir, au milieu d'un silence relatif — la circulation était interdite aux civils — huit à dix coups de feu retentirent. Le même état-major que nous avons trouvé au presbytère de Bertogne était en ce moment assis à la table de M. l'abbé Choque, curé d'Ortho. Les officiers l'avaient obligé, comme partout, par crainte d'empoisonnement sans doute, à prendre place à côté d'eux. Au moment des coups de feu, pas un mot ne fut prononcé par les officiers relativement au drame qui se dénouait; M. le curé remarqua seulement chez eux un léger frissonnement. Craignant qu'on eût fusillé un habitant de la commune, Paul Slegers, inculpé d'assassinat de deux soldats allemands, il demanda au major Schrœder à pouvoir lui poser une question : « De quoi est exactement accusé Slegers? — Mon curé, répondit l'officier, voici. Deux soldats de la Garde ont disparu : M. Slegers est accusé de les avoir tués. — Mais, si ces hommes ont disparu, est-il certain qu'ils sont tués? Deux témoins ont déposé qu'ils ont entendu deux coups de feu abattant des chevaux et, immédiatement, deux soldats sont partis de l'endroit où les coups de feu ont été tirés et ont pris telle direction. — M. le curé, répondit le major d'un ton sévère, nous, officiers de l'armée allemande, nous n'admettrons jamais que des soldats de la Garde aient pris la fuite! (tous les officiers reprirent en chœur : nein, nein, nein!) Qu'ils se soient fait mourir, soit! (les officiers : ja, ja, ja!) » Un docteur en médecine ajouta : « ja! ja! coupable... aveu! — Aveu? reprit M. le curé; coupable? Comment? Voudriez-vous me l'expliquer? — Ja, dit le médecin; quand le prisonnier fut mené au conseil de guerre, j'étais avec son frère. Je dis au frère : vous connaissez cet homme? Non, répondit-il. J'ajoutai : accusé d'avoir tué deux hommes de la Garde! Et le frère de s'écrier : ah! mon Dieu! c'est mon frère!

Aveu! aveu! — M. le docteur, insista le curé, vous avez mal compris. Si vous m'aviez demandé si je connaissais cet homme, j'aurais aussi répondu : non! car il commençait à faire obscur et je ne le croyais pas là. Mais si vous aviez ajouté qu'il était accusé de ce crime, j'aurais fixé les regards sur lui et si, dans le prisonnier, j'avais reconnu mon frère, je me serais aussi écrié : mon Dieu, c'est mon frère ! Ce qui ne signifie pas : c'est mon frère qui a tiré ; mais : c'est mon frère que je reconnais ! — Ha ! ha ! ha !... et il poussa des ricanements prolongés, auxquels les autres officiers firent écho. Le major ajouta : — M. le curé, parole d'officier, le procès suivra son cours régulier et, si besoin, on demandera à vous entendre. — Je ne demande qu'une chose, c'est qu'on ne condamne pas un innocent ». Paul Slegers fut entrainé jusque Montgauthier, où il fut relâché.

Que signifiaient donc les coups de feu ? Après une nuit très agitée, M. le curé alla aux informations. La première version répandue par les troupes sur les détonations de la veille fut qu' « il y avait eu rencontre entre patrouilles allemandes... » Ils avaient sans doute honte de leur acte. Mais bientôt la vérité fut connue : sur la route d'Ortho à Nisramont, un peu au-dessus du ruisseau dénommé « la Sclose », deux cadavres gisaient sur les accotements, l'un à droite, l'autre à gauche... M. Verdin-Sonnet, l'occupant de la dernière maison du village dans la direction de l'endroit du drame, avait aussi entendu le feu de peloton de la veille et, en même temps, des cris ou plutôt des hurlements d'effroi et de douleur. Il avait en logement chez lui neuf soldats et un sous-officier. Peu de temps après les coups de feu, un sergent vint parler au sous-officier. Après son départ, M. Verdin demanda à ce dernier la cause de la fusillade. Il déclara ne rien savoir et parla, en un langage inintelligible, de « charge de conscience ». Le 19 au matin, M. Verdin s'avança sur la route de Nisramont jusqu'à 200 mètres de son habitation, et il aperçut deux cadavres ; il rebroussa chemin. Dans l'après-midi, il s'approcha des victimes. L'une avait la face contre terre et avait encore les mains liées derrière le dos. L'autre était couchée sur le dos et portait au bras une corde assez grosse ; au-dessus du poignet, une plaie affreuse, une longue et profonde estafilade : on avait sans doute tranché les liens à coups de sabre ; ceux-ci avaient atteint le bras, à moins qu'une balle n'eût labouré les chairs.

Le même jour, 19 août, vers le soir, à la demande de M. le bourgmestre d'Ortho, quatre jeunes gens, accompagnés de M. le curé de Buisson, relevèrent les cadavres, dans le dessein de les déposer à la salle communale. Ils ne purent mettre ce projet à exécution. Au moment où ils arrivaient au village, de nouveaux et graves incidents s'y déroulaient : la maison communale et une seconde maison flambaient ; les troupes, qu'animait toujours la même fureur sauvage, venaient d'y mettre le feu. Ils déposèrent leur lugubre fardeau dans la remise de M. le notaire Mareschal. Jusque là, l'identité des victimes restait ignorée ; on les fouilla et on trouva sur l'un d'eux un permis de vélo au nom d'un Molitor, de Bertogne. François Trauffler, un domestique de ferme, se dévoua, au péril de sa vie, pour se rendre à Bertogne ; il alla par monts et par vaux, évitant les hordes allemandes, qui l'auraient abattu. A Bertogne, ce fut une horrible nouvelle pour la pauvre mère ! Le 20 août fut le jour où il passa le plus de troupes à Ortho ; ce fut un torrent de vraies vagues de casques à pointes... Des centaines d'entre eux vinrent contempler, avec une joie sauvage, les cadavres de

leurs victimes. Afin de bien faire constater qu'elles étaient tombées par leurs balles, ils avaient relevé les vêtements, pour mettre à nu les deux horribles plaies béantes : chez l'un, dans la direction du cœur, chez l'autre, à l'abdomen. C'est sans doute ce dernier qui, mal touché, avait crié ses horribles souffrances à tous les échos. L'ordre d'inhumation fut donné le 20 et exécuté le 21. Sans cercueil, enveloppés dans un linceul qu'avait fourni M. le notaire Mareschal, des jeunes gens les inhumèrent dans une fosse creusée à la hâte.

Vers la fin du passage des troupes, deux officiers apprécièrent comme suit l'attitude de leurs congénères. Ils demandèrent à M. le curé d'Ortho s'il avait pu préparer à la mort les fusillés. Sur sa réponse négative, ils dirent : « Nous ne croyons pas; mais, puisqu'ils croyaient, on aurait dû vous appeler ! Cruel ! cruel ! »

§ 13. — *Incendies à Barvaux-sur-Ourthe.*

Le 18 août, en plein jour, une colonne d'approvisionnements traverse Barvaux-sur-Ourthe. Tout à coup, les soldats accusent une jeune fille d'avoir tiré sur eux, — alors que le coup de feu a été manifestement tiré par le soldat qui marche en tête de la colonne. Ils mettent le feu à huit maisons, enferment la famille de la jeune fille dans l'habitation en flammes, avec l'intention manifeste de les rôtir vivants et tuent, sur la rue, VICTOR TRINE, un vieillard de 70 ans.

N° 65. *Rapport de M. A. Etienne, curé de Barvaux-sur-Ourthe.*

Le 18 août, dans l'après-midi, la famille de Gustave Hainaux, horloger à Barvaux, s'est occupée à nettoyer la maison, remplie de paille, où les troupes ont logé la veille. La mère, Elisa Grignet, aidée d'une journalière, lessive sur le seuil et regarde le défilé des troupes, comme on l'a fait les jours précédents. Gustave Hainaux et sa fille, Léa, réparent leur toilette, après le nettoyage. La jeune fille, les cheveux flottants, apparaît dans le cadre d'une fenêtre ouverte, à l'étage.

A ce moment, vers 4 heures, tandis que la colonne de chariots, arrêtée sur la grand'route, s'ébranle pour le départ, un coup de feu est tiré par le soldat qui marche en tête de la colonne; il tire soit, comme prétend la jeune fille, dans la fenêtre où elle se trouve, soit, comme pensent d'autres témoins, sur une maison contiguë, vide et portant la pancarte : Maison à louer. (1)

Le convoi s'arrête. Les soldats s'ameutent. « On a tiré sur nous ! ». Les coups de feu pleuvent sur les portes, fenêtres et murs des deux maisons, puis la fusillade s'étend à tout le village.

Je quitte à l'instant le presbytère, et m'efforce de calmer l'agitation. C'est peine perdue. J'obtiens seulement qu'un pauvre ouvrier puisse sauver ses linges d'un quartier voisin. Les autres habitants doivent abandonner leur demeure sans

(1) On assure qu'une brochure, publiée par un officier allemand, a représenté la scène : Une jeune fille, cheveux au vent, armée d'une carabine, est debout sur le toit et tire.

rien emporter. Les soldats enferment à la cave l'horloger, son épouse, la jeune fille, puis ils mettent le feu à la demeure avec l'intention certaine de les faire périr dans les flammes. Ils mettent aussi le feu à la maison bourgeoise voisine, à trois maisons ouvrières, à une petite villa, à un magasin d'instruments agricoles et à un magasin de poêlerie et de quincaillerie.

Les malheureuses personnes enfermées dans la maison en feu se blottirent d'abord à la cave. La jeune fille se lança dans le puits, où l'eau n'atteignait, heureusement, que la hauteur d'un mètre; elle se mit une cuvelle sur la tête pour se protéger des flammes. Ils entendirent jeter quelque chose dans le feu, comme des pois qu'on sème : cartouches, détonateurs ou capsules incendiaires... Dans la cave, la situation devint en un instant intenable, car il n'y avait pas de voûte. Ils pratiquèrent un trou dans la cage d'escalier; la mère s'y jeta la première et retomba au dehors, en se cassant la jambe. La fille, puis l'horloger, parvinrent aussi à fuir et cherchèrent une cachette pour ne pas être fusillés.

Je me trouve, pendant ce temps, sur la rue avec M. le Bourgmestre, et nous discutons l'affaire du coup de feu, entourés d'une soldatesque brutale, officiers et soldats. Un officier affirme, en bon français, que « de la fenêtre de l'horlogerie, on a tiré sur lui ». Un officier, auquel je certifie que, dans cette maison, il n'y a personne capable d'un coup pareil, me répond qu' « il n'a pas vu tirer, mais qu'il a vu, quand on a tiré, une jeune fille échevelée à la fenêtre ». Cette discussion a lieu devant la grande vitrine d'un magasin, situé en face du sinistre. Les soldats me montrent les trous des balles dans cette vitrine, affirmant, avec force protestations, qu'elles viennent de la fenêtre de l'horloger, alors qu'ils avaient percé ces vitrines à l'aide de baïonnettes, à hauteur de l'épaule! Ma riposte est facile, bien qu'interrompue par leurs vociférations : les trous sont perpendiculaires à la glace; or, comme celle-ci n'est pas située en face, mais latéralement, ils devraient marquer sur cette glace un angle aigu. Mais ils coupent court à cette discussion, qui tourne à leur défaveur : Un peloton nous fait prisonniers et nous mène sur une prairie, où nous crûmes que notre exécution allait suivre. Nous y passâmes une nuit fort agitée.

A 3 heures du matin, on donne aux troupes le signal du départ, qui amène aussi notre libération.

A l'heure de l'incendie, il y eut une victime. Un officier et quelques soldats conduisirent à travers le village un civil, Alphonse Hainaux, qui avait la mission de prier les habitants de rentrer chez eux et de fermer portes et fenêtres. Un vieillard sexagénaire, VICTOR TRINE, sortant d'un café, ne sut pas regagner à temps sa maison. Un officier lui tira plusieurs coups de revolver, les soldats des coups de fusil. Il s'affaissa, la cuisse fracassée. Ils déclarèrent alors à Alphonse Hainaux qu'ils en avaient déjà tué six chez l'horloger; ils croyaient avoir poussé six personnes dans les flammes de la maison incendiée. Libéré, je portai les secours religieux au pauvre vieux, qui vécut encore quelques heures. Puis je menai une sentinelle allemande devant la vitrine et lui fis remarquer qu'un pot de fleurs, situé tout à côté, n'avait pas été touché. Lui-même reconnut qu'une « patrone », ou cartouche aurait laissé une trace au mur ou au plancher; cette place nous la cherchâmes en vain et il conclut avec moi qu' « on n'avait pas tiré! ».

Après le siège de Namur, la même troupe logea à Barvaux. S'étant informés de

ce qu'était devenu l'horloger, ils furent surpris d'apprendre que lui et les siens étaient en vie. Mais ils ne croyaient plus alors aux « civils tirant sur eux ». Un coup de feu retentit encore au centre du village ; le sergent m'annonça qu'un soldat l'avait tiré par mégarde, en démontant son arme.

§ 14. — *Briscol (Erezée).*

Le 18 août, à 11 heures du soir, un coup de feu retentit à Erezée. Une enquête immédiate en aurait fait découvrir l'origine : le vétérinaire du 95e régiment d'infanterie avait tué un cheval. Mais déjà ils ont accusé les civils. Le général Wagner impose à la commune une amende de 10,000 mark. Il condamne PHILIPPE DELNEUVILLE, bourgmestre d'Erezée, à être déporté en Allemagne. Ce vieillard plus que septuagénaire ne survécut pas à ses fatigues et à ses émotions : il mourut deux jours après son arrivée à Saint-Vith.

Le 20 août, vers midi, le 106e d'infanterie saxon arrive à Briscol. A peine s'y trouve-t-il qu'en plein jour, un coup de feu retentit. Sans réflexion ni examen les troupes mettent le feu à dix-sept maisons de ce coquet village ainsi qu'à deux maisons de Clerheyd. HUBERT ORBAN, père, 45 ans, NESTOR ORBAN, son fils, 19 ans, ALEXANDRE MAWET, 21 ans, un ami réfugié chez eux, périssent dans les flammes. CLÉMENTINE PONSARD, 35 ans, est rôtie vivante dans le grenier de sa maison. ARTHUR MAWET, 61 ans, est tué à bout portant. Le greffier JULES LAMBERT, 28 ans (fig. 17), blessé dans les campagnes, est rapporté par les soldats au village : on retrouve ses ossements calcinés dans la maison Petit. Trois autres personnes sont blessées. Seize hommes de la commune sont emmenés par les troupes et traités avec une vraie barbarie : trois d'entre eux, LIBERT GODARD, 67 ans (fig. 16), LÉON DEVAHIVE, 28 ans et NICOLAS COLLAS, 68 ans, sont fusillés le lendemain à Heure, avec LÉON EVRARD, de Lierneux.

Quatre rapports font la pleine lumière sur ces actes d'inexplicable cruauté. Les nos 66 et 67 résultent d'une minutieuse enquête faite peu de temps après les événements et complétée en 1916 ; le no 69 remonte au 15 avril 1915 ; le no 68 a été rédigé après l'armistice.

Il est superflu d'émettre une appréciation sur les faits posés par les troupes à Briscol après ce qu'en a écrit un officier allemand, témoin oculaire. Voici comment s'exprime à ce sujet, dans son carnet de campagne, l'adjudant G. J. Köhler, du 13e bataillon de chasseurs de réserve, XIIe corps de réserve.

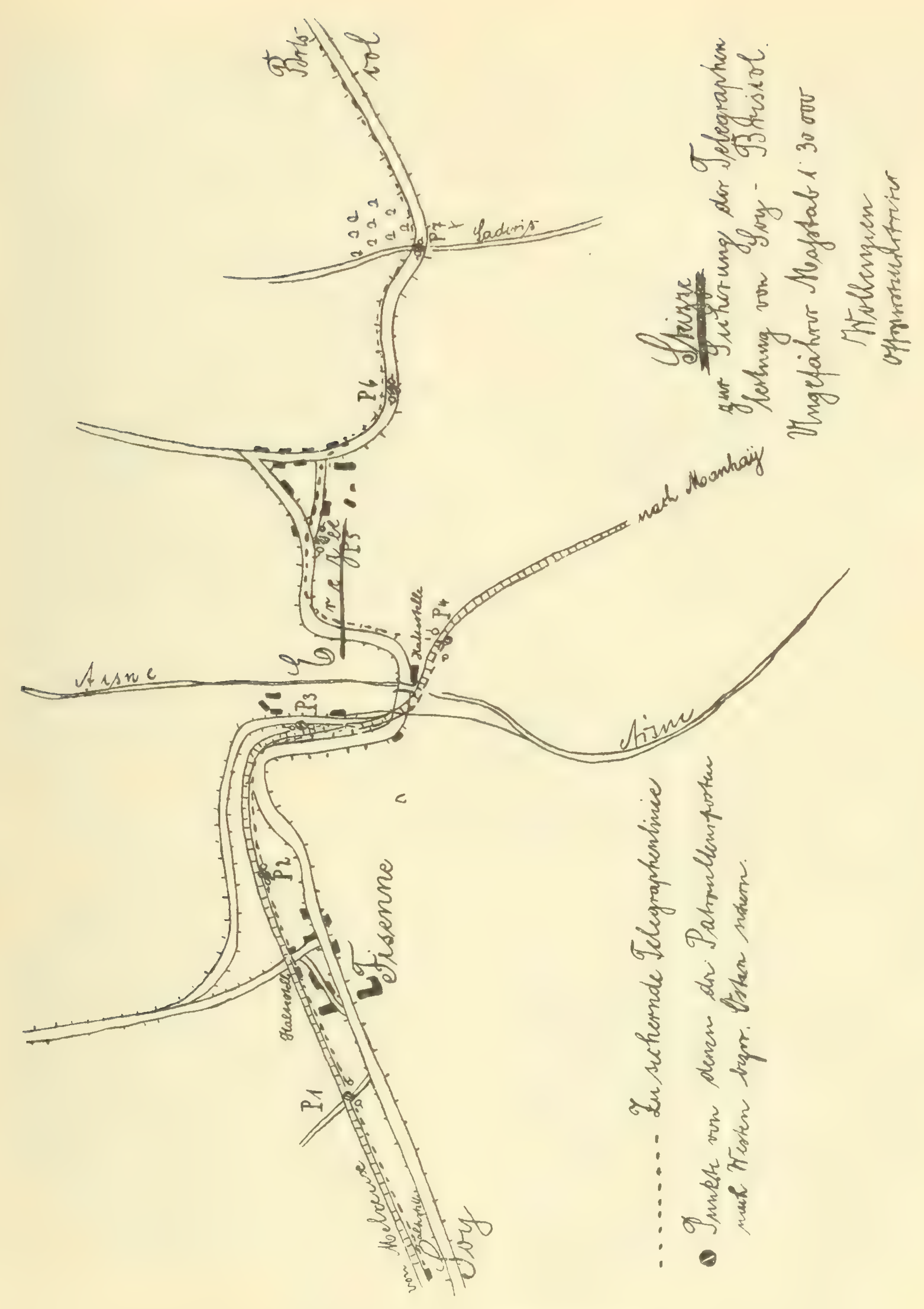


Fig. 14. — Plan de Briscol et environs.

(Esquisse dressée par l'occupant, quand furent imposées des patrouilles de civils, pour surveiller une ligne télégraphique.)

« 19 août 1914. On a tiré, dit-on, sur notre colonne d'approvisionnement (Erezée). En peu d'instants, Birisceau (un village bâti dans un site charmant) est incendié. Un enfant et une vieille femme reçoivent des coups de fusil. Un Belge blessé est emporté à demi-mort. Le tout répugnant et écœurant. D'Erezée où nous campons, on voit dans la vallée les maisons qui flambent. Cela est écœurant... Au nord de notre route, on a rencontré encore un grand village qui est en cendres ». (1)

1° LES INCIDENTS D'EREZÉE ET DE BRISCOL

N° 66. *Rapport de M. Maréchal, curé-doyen, et de M. Marquet, vicaire d'Erezée.*

Mardi, 18 août, des troupes considérables traversent Erezée, avec de nombreux « impedimenta ». Des milliers de soldats, d'armes différentes, défilent durant toute la journée. Ce sont d'abord le 19e et le 55e d'artillerie, le 96e et le 94e d'infanterie. Puis arrive le 95e d'infanterie (38e division), avec son état-major. Ils s'arrêtent dans la localité, pour passer la nuit. Il y a ce jour-là à Erezée des soldats se rattachant à la 22e, à la 34e et à la 38e division d'infanterie. M. l'abbé Marquet, vicaire, a en quartier chez lui M. Schiltig, aumônier de la 34e division, de Sarrelouis. C'est un branle-bas indescriptible. Le colonel von Berg, du 95e, fait déposer le drapeau du régiment au local de la turbine, qui est étroitement gardé. « Vos gens sont-ils calmes, Monsieur? demande le colonel à M. le vicaire. — Certainement, colonel! Nos gens sont d'honnêtes et paisibles campagnards! — Tant mieux! Ils n'ont garde de tirer sur nos troupes? — Je ne vois pas pourquoi ils le feraient, les soldats seuls peuvent combattre les soldats! — C'est vrai. Qu'ils le sachent bien, car si le contraire arrivait, ce serait très grave! »

Il appuya fortement sur les mots « très grave ». En ce moment, venait d'être apposée sur le mur de l'église, la proclamation suivante (textuelle) :

PROCLAMATION S'ADRESSANT A LA POPULATION

D'après des informations reçues la population du pays a, à plusieurs reprises, participé dans les actions hostiles. Il est prouvé que les habitants du pays cachés en embuscades ont tiré sur les troupes allemandes. Ils sont allés jusqu'à tuer des soldats allemands blessés et à les mutiler dans une manière atroce. Même les femmes ont pris part à ces atrocités.

En outre sur plusieurs routes des barrages ont été construits dont une partie était occupée et fut défendue par la population.

La guerre n'est faite que contre l'*armée* de l'ennemi et pas contre les habitants dont la vie et la propriété resteront intactes.

Si cependant d'autres violences de quelle sorte que ce soit seront commises par la population contre les troupes allemandes j'infligerai les plus graves punitions aux coupables ainsi qu'aux habitants des communes dans lesquelles des complots contre la vie de nos soldats seraient entrepris. La population répond *avec sa vie et sa propriété* de ce qu'aucun complot aura lieu contre les troupes allemandes. Il est donc dans l'intérêt des habitants d'empêcher tout acte de violence qui pourrait être commis contre nos troupes par quelques individus fanatisés en tenant compte de ce que la commune entière sera tenue responsable du crime commis.

Le général allemand commandant en chef (sans signature).

(1) *Les Violations des lois de la guerre par l'Allemagne*, Berger-Levrault, 1915, p. 104.



Fig. 15. — Hector ROSIER,
Greffier de la Justice de paix de Saint-Hubert,
tué à Sibret.

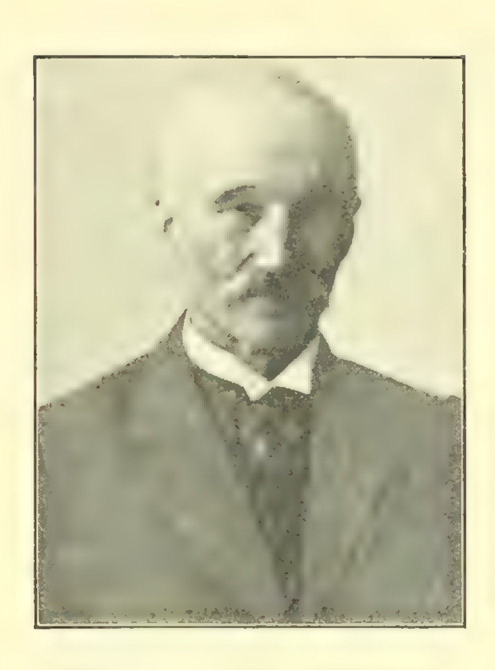


Fig. 16. — Libert GODARD,
de Briscol, fusillé à Heure.



Fig. 17. — Jules LAMBERT,
Greffier de la Justice de paix d'Erezée,
tué à Briscol.



Fig. 18. — Edmond DUBOIS,
Fermier à Jemeppe-Hargimont,
fusillé à Buissonville.

Vers 3 heures, deux officiers demandent à M. le vicaire de les aider, dans la rédaction d'une affiche : c'est pour exiger des habitants la remise de toutes les armes pour 6 heures du soir, et ce au nom du bourgmestre. M. l'abbé Odon Gaspar, professeur à Bellevue (Dinant), collabora à la composition de cette affiche, qui fut aussitôt portée chez M. Defoing, imprimeur à Erezée :

AVIS AUX HABITANTS.

Les armes et munitions (fusils, pistolets, revolvers, sabres, mèches pour mines, explosifs, benzine) doivent être remises *ce soir* au bureau militaire (local St-Grégoire). Elles seront rendues dans la suite.

Qui détruit ou endommage les télégraphes et téléphones sera *fusillé*.

En cas que des armes seront trouvées encore et des munitions, les communes payeront de grandes contributions.

Les habitants *qui seront trouvés avec des armes seront fusillés immédiatement ainsi que celui qui aura attaqué un soldat*.

Si les auteurs n'étaient pas saisis, le commandant de place exigera une contribution correspondant à la fortune de la commune.

Le Bourgmestre,

M. le vicaire fut obligé de coller lui-même ces deux affiches sur le mur de l'église.

Vers 9 heures, M. l'aumônier Schiltig rentre chez M. le vicaire. Il lui raconte qu'il a tiré d'un mauvais pas un prêtre, traduit en conseil de guerre.

A 11 heures tous deux montent dans leur chambre.

Moins de cinq minutes après, trois coups de feu se font entendre. D'abord un seul coup, puis deux coups continus. Les trois coups étaient identiques, des détonations brèves et fortes de fusil de guerre, c'est ce qu'affirment aussi plusieurs habitants, voisins du lieu où se produisirent les détonations, tels M. Eugène Erpicum, juge de paix, et M. Louis Thirion, instituteur, qui se trouvaient éveillés, chez eux, à moins de dix mètres de l'endroit. C'était de l'Hôtel de Belle-Vue, devant lequel une sentinelle montait la garde. Elle prétendit avoir été attaquée (premier coup de feu) et avoir eu le courage, bien que blessée (affirma-t-on, sans preuve) de riposter de deux autres coups de fusil (1).

Moins de cinq minutes après (il pouvait être entre 11 heures et 11 h. 10), guidée par Mlle Pauline Delveaux, sœur de l'hôtelier, réquisitionnée à cette fin, une patrouille de six soldats sous la conduite d'un lieutenant, vient arrêter M. l'abbé Victor Maréchal, doyen d'Erezée. « Levez-vous, cria l'officier en frappant à sa porte, on a tiré sur nos troupes, vous êtes responsable ». Ils arrêtent aussi M. le vicaire Marquet et les entraînent, sans même donner à ce dernier le temps de prendre un chapeau et un manteau, à l'hôtel Delveaux, où les attendent plusieurs officiers supérieurs.

A leur tête, le général Wagner et le major von Selle du 95e rég., 3e bat., commandant de place, hébergé lui-même chez M. le doyen.

Le général s'abandonne à sa fureur : « Messieurs, vous êtes traduits en conseil

(1) M. le notaire François Collette peut affirmer d'autre part « que les coups de feu ont été tirés sur un cheval, par le vétérinaire du régiment ».

de guerre, comme notables de cette commune. Vous êtes rendus responsables du fait qu'un homme d'Erezée a tiré sur une sentinelle devant l'hôtel, et l'a blessée! — Où cela s'est-il passé? dit M. le doyen. — ... Ici, devant l'hôtel!... C'est très grave!... Vous pouviez bien dire que vous répondez de vos gens!... » M. le doyen se défend, affirme que ses paroissiens sont de braves gens, qui ne peuvent avoir commis ce méfait. Il rappelle qu'il les a exhortés au calme, du haut de la chaire, et en maintes circonstances. M. le vicaire dit qu'à la chapelle de Briscol, il a fait les mêmes recommandations. Il fait remarquer qu'il a concouru à la rédaction de l'affiche, pour la reddition des armes; qu'il a lui-même apposé les affiches sur les murs de l'église d'Erezée. Le général lui donne l'ordre de se taire! Puis il ajoute : « D'ailleurs peu importe! on a tiré, on n'a pas retrouvé l'auteur de l'attentat, vous êtes les notables, vous êtes responsables! » Les prêtres continuent à protester de leur innocence et de celle de leurs ouailles. « Est-on certain que quelqu'un de la commune a tiré? Si l'on a tiré, n'est-ce pas peut-être un étranger à la paroisse? — Taisez-vous! Vous parlez trop, asseyez-vous!... Que ce soit d'ici ou d'ailleurs, le fait s'est passé dans votre commune, vous êtes les notables, donc vous êtes responsables! » Le général reprend : « Mais il y a ici un troisième curé! — Oui, répond M. le doyen, mais ce n'est pas un pasteur d'ici, il est en vacances chez ses parents; c'est un professeur du collège de Dinant. » Puis le général commande une patrouille et lui donne l'ordre d'aller chercher à Erpigny le bourgmestre, M. Philippe Delneuville, un septuagénaire gravement malade. Il arrive une demi-heure après, plus mort que vif. Pendant ce temps « le tribunal se retire pour délibérer » dans la salle du restaurant... Les prévenus, tenus au grand secret, sont gardés par des soldats baïonnette au canon.

Après une délibération de cinq quarts d'heure, le général et le major rentrent dans la salle du café avec deux officiers. Le général, sans mot dire, tient longtemps le regard fixé sur chacun des prisonniers, l'un après l'autre, tout en caressant, de la main, le revolver accroché à son ceinturon.

Enfin, rompant le silence, il s'adresse à M. le doyen : « Vous, vous allez partir. Et pour juste 3 heures, vous nous rapporterez, de toutes les demeures, dix mille marks, sinon tout le village est brûlé, les hommes fusillés, les femmes et enfants conduits dans les villages voisins. » Il se tourne ensuite vers M. le vicaire et vers le bourgmestre et il les tient longtemps sous son dur regard. « Et nous deux, demande M. le vicaire, qu'allons-nous devenir? — Vous deux, avec soldats, ici! — Mais jusques à quand? — Jusque quand lui revenir, répond le général en montrant M. le doyen. »

M. le vicaire insiste alors pour pouvoir accompagner son supérieur. Après deux minutes de discussion, on accorde, à condition de ne sortir que sous bonne escorte.

Puis il sollicite encore une heure en plus pour la remise de la rançon. « Une heure et demie, c'est trop peu, si l'on doit aller chercher l'argent un peu loin dans la paroisse. A Clerheyd, les dernières maisons sont à cinq kilomètres du centre. » Nouvelle discussion, nouvel accord.

M. le vicaire demande encore la parole. « Vous parlez toujours, vous, Monsieur? — Ce sera mon dernier mot! — Dites-le! — A Erezée, s'il n'y a pas beaucoup de vrais pauvres, il n'y a pas non plus de grandes fortunes. N'estimez-

vous pas, Messieurs, dans ces conditions que, pour une population totale de huit cents âmes, la punition est par trop forte? »

Le général frappe violemment la table et s'adressant à ses collègues, en désignant M. le vicaire, il s'écrie, dans une grande colère : « Messieurs, vous avez bien ici le type du prêtre catholique belge!... Laisser tuer froidement un soldat allemand, pour eux c'est tout à fait bien; n'est-ce pas, Monsieur? Mais donner un peu d'argent, ça vous ne savez pas faire! »

M. le vicaire réplique : « Monsieur! S'il est deux hommes qui regrettent le fait criminel que vous imputez à un de nos paroissiens, c'est bien M. le doyen et c'est bien moi aussi! Nous sommes prêtres catholiques, et avons autant de charité que n'importe qui ici! »

Le général fait un pas en avant et esquisse le geste de souffleter M. le vicaire. Mais il se contente de dire : « Oui ou non, voulez-vous partir pour accompagner Monsieur, avec patrouille? » Aussitôt, flanqués tous deux d'une demi-douzaine de soldats, baïonnette au fusil, sous l'ordre d'un sous-lieutenant, ils partent dans le village à la recherche de l'argent!...

Neuf personnes s'offrirent à verser l'amende et les deux prêtres ne durent pas sortir de la section d'Erezée. Y contribuèrent : M. le doyen; M. le vicaire; M. Languendries, receveur des contributions; M. Léon Thonus, greffier pensionné; M. le notaire Collette; M. le notaire Lenger (mort depuis); M. Alphonse Gaspar, secrétaire communal; M. Victor Garnir, négociant; la famille Houmard, frères et sœurs, négociants.

Vers 4 heures, accompagnés de M. le notaire Collette, M. le doyen et M. le vicaire rentrent à l'hôtel Delveaux où ils remettent la rançon au commandant de place, major von Selle.

Il fit un reçu en double exemplaire (fig. 19); il obligea les civils à les signer et les signa aussi. De ces deux reçus, dit-il, il y en a un pour notre gouvernement et un pour votre gouvernement. (1)

Le major tendit la main aux deux prêtres et les déclara libres. Il ajouta: « Je vous félicite de votre attitude de cette nuit. » Un peu après, il dit à M. le doyen, alors qu'il partait définitivement de chez lui et qu'il faisait aussi ses adieux à M. le vicaire : « J'ai été très bon pour vous cette nuit. » Voulait-il dire qu'au Conseil de guerre, alors qu'on réclamait peut-être leur tête, il avait plaidé leur cause?

Quand tout fut terminé à l'hôtel, les prisonniers libérés demandèrent quelques

(1) Traduction de ce document :

« Erezée, 19 août 1914. Le premier et le second, ecclésiastiques catholiques, M. Maréchal et M. Marquet, et M. le notaire Collette, comparaissent aujourd'hui, 19 août 1914, et délivrent la contribution de 12.000 francs, dont 11.500 francs en monnaie du pays et 400 marks, contribution imposée à la commune, parce qu'un peu avant minuit du 18 au 19 août 1914, un coup de feu avait été tiré, du côté de la population civile à l'aide d'un fusil de chasse, sur les postes, devant le quartier du commandant de la 38e division, à l'hôtel de Belle-Vue. L'argent sera versé dans la caisse de guerre du 11e corps d'armée, par la 22e division d'infanterie. »

« (s.) V. Maréchal, Ed. Marquet, F. Collette,
Major von Selle,
Commandant du IIIe bataillon du régiment d'infanterie n° 95,

Sur ordre du commandant de la 38e division d'infanterie, le Bourgmestre Delneuville sera conduit à Saint-Vith. »

Erezée, den 19 August 1914

Der 1 und 2 Katholische Geistliche von Erezée, Herr Marechal, Herr Marquet und Herr Notar Collette erscheinen heute am 19 August 1914 und liefern die der Gemeinde auferlegte Kontribution in Höhe von 12 000 Franks – Zwölftausend Franks und zwar 11500 Frank – Elftausend fünfhundert Frank und 400 M – vierhundert Mark ab. Die Geldstrafe war der Gemeinde auferlegt, weil kurz vor Mitternacht vom 18 zum 19 August 1914 ein Schuss von Seiten der Bevölkerung mittelst einer Schrotflinte auf den Posten vor dem Quartier des Kommandeurs der 38 Division Hotel Bellevue abgegeben war. Das Geld wird der Korps-Kriegskasse des XI. Armeekorps durch die 22 Infanterie-division zugeführt.

J. Marquet

J. Marechal

J. Collette

Der Bürgermeister Delneuville ist auf Befehl der 38. Inf. Division nach St. Vith zu befördern. 1.

Major von Selle
Kommandeur des III. Bataillons
Infanterie-Regiment 95.
auf Befehl des Kommandeurs
der 38. Infanterie-Division.

Fig. 19. — Contribution de guerre à Erezée et déportation du Bourgmestre.

explications au major von Selle au sujet de l'attentat. Il conduisit ces messieurs dans la rue, un peu plus bas que l'hôtel. Il leur expliqua que « l'ennemi » se trouvait dans la prairie entre la maison d'Olivier Leboutte, occupée par M. le juge Erpicum et la maison de Dieudonné Lambay occupée par Alfred Devahive. Cette prairie borde la rue et est clôturée par une haie vive. Le major prétendit que l'ennemi avait attaqué la sentinelle qui faisait les cent pas devant l'hôtel du général. « Le Kamarade reçut des petits plombs de fusil de chasse dans le bras gauche. » Où était-il en ce moment, on n'en dit rien, on ne le laissa pas voir ! Le major poursuivit : « Le brave Kamarade eut le courage de tirer deux coups de feu dans la direction de l'ennemi. — Qui fut tué ou bien blessé? demanda M. le vicaire. — Oh non, Monsieur, il s'est enfui ! — Mais, Monsieur le major, il y avait des soldats qui campaient dans cette prairie ? Comment ne tirèrent-ils pas sur cet « ennemi » ? — Je dis qu'il s'est bien vite sauvé ! — Mais comment vos soldats ne furent-ils pas tués ou blessés par les balles de la sentinelle ? — Pas de soldats blessés par sentinelle, mais un cheval tué, venez voir, Messieurs! »

De fait, un vieux cheval fourbu avait été abattu par... le vétérinaire, comme l'apprit d'autre part M. le notaire Collette. M. le vicaire fait remarquer que le cheval a trois ou quatre blessures. aux pattes, au poitrail et à la tête. Cela gêne visiblement le major qui dit : « Maintenant venez, parce que je dois partir!... Vous, rentrez libres chez vous ! »

M. le Bourgmestre était en ce moment détenu au local Saint-Grégoire. Quelques heures plus tard, ce vieillard exténué et miné par les émotions était hissé sur un chariot et conduit en Allemagne. Ce que l'on redoutait arriva : deux jours plus tard, il mourait au lazaret de Saint-Vith. On l'apprit officiellement à Erezée, le 8 octobre, par une lettre de M. le curé de Saint-Vith, adressée à M. le doyen de Vielsalm; il joignait l'acte officiel du décès.

Incendie de Briscol (section d'Erezée). — Jeudi, 20 août, de bonne heure, des troupes berlinoises quittent la localité, entre autres un détachement du Génie commandé par l'ober-leutnant Lohmeyer (Königin Elisabeth str. n° 41, II, Berlin-Charlottenbourg). Elles sont aussitôt remplacées par des troupes plus considérables, appartenant à des régiments saxons qui défilent sans discontinuer, pendant toute la journée.

Vers 10 heures, huit autos amènent un grand état-major, dont deux généraux. L'un d'eux, qui commande l'armée de passage, Excellenz Baron von Kirchbach, de Leipzig, est hébergé chez M. le notaire Collette, avec le chef de la police, capitaine baron von Haibler. Le directeur du service des autos qui, en sa qualité d'ingénieur, conduit lui-même l'Excellence, est l'officier de réserve lieutenant Edgar Dietz (Ackermanstrasse, 4, Dresden).

Vers midi, arrive à Briscol le 106e d'infanterie de Leipzig commandé par le colonel comte von Mandelsoh. C'est l'auteur responsable de la tragédie de Briscol. Lorsqu'elles eurent anéanti le village et versé le sang de ses paisibles habitants, ses troupes allèrent camper à Fisenne. Lui-même logea chez M. l'abbé Gustave Debry, vicaire de Fisenne, à qui il raconta son forfait. « Si vos gens tirent sur nos troupes, je fais mettre le feu à votre localité, comme j'ai fait à ce petit village là-bas ! »

Tout à coup, tandis que les gens de la section de Briscol se multiplient gaîment pour donner aux troupes ce qu'elles exigent, quelques coups de feu se font entendre ! Les Allemands prétendent qu'on tire sur eux ! En un clin d'œil c'est un va et vient indescriptible. On entend des cris divers, les hurlements des chefs, qui donnent ordre de tirer dans toutes les directions, soi-disant pour atteindre les francs-tireurs, postés dans les bois voisins. Les habitants épouvantés fuient au plus vite, les soldats tirent sur eux, même sur les femmes et les petits enfants. Mme Sainviteux est blessée au bras, Mme Hector Collas est blessée à la cuisse. Sa petite fille, qu'elle portait dans ses bras, est blessée au talon.

Mais ce n'est pas assez pour apaiser la furie de ces hommes déchaînés : ils mettent le feu au village. Les maisons sont allumées les unes après les autres. Ces pauvres gens voient s'élever des gerbes de flammes, où sont anéantis leur avoir et leurs souvenirs de famille. Les Allemands ne respectèrent que la chapelle et l'habitation contiguë louée pour les vacances à M. l'avocat Lebeau, de Seraing. La cave de cette maison était bien fournie : ils se bornèrent à la piller. Ils respectèrent aussi la maison située en face, appartenant à M[me] Veuve Compère, sans doute parce que, la veille, une main allemande avait écrit sur la porte, à la craie, qu'il fallait l'épargner, comme étant la maison d'une pauvre veuve avec quatre petits enfants.

Plus tard, un groupe de soldats se rendit à Clerheyd, où ils brûlèrent également deux maisons (1).

Les Allemands tuèrent quantité de têtes de bétail, appartenant à ces propriétaires, et détruisirent les belles et abondantes récoltes remisées dans leurs granges.

Les familles ont surtout à déplorer plusieurs victimes. Au bruit de la fusillade, des habitants s'enfuirent dans les bois. D'autres, hélas ! croyant se mettre à l'abri se réfugièrent dans leur cave ! Ce fut le cas de la famille Orban. Comme le feu faisait des progrès terribles, la mère et ses jeunes enfants eurent le courage de se sauver. On tira sur eux, mais ils ne furent pas atteints. Les autres membres de la famille et un ami, réfugiés chez eux, périrent atrocement dans les flammes. Voici leurs noms : Hubert Orban ; Nestor Orban ; Alexandre Mawet. Clémentine Ponsard, réfugiée dans le grenier de sa maison, périt également dans la fournaise. Jules Lambert, greffier de la Justice de Paix d'Erezée, avait profité d'un moment de loisir pour porter le dîner à son frère, qui travaillait dans la forêt. Il regagnait la maison paternelle, portant dans une serviette les restes du repas et, sur l'épaule gauche, une fourche, lorsque les soldats le poursuivirent de coups de feu. Il tomba sur le sol gravement atteint, et on retrouva à cet endroit des débris d'assiettes et des traces de sang. Les soldats le transportèrent de là vers la chapelle, peut-être pour le déposer dans la seule maison que les flammes avaient respectée, chez M[me] Compère, où l'on avait

(1) A Briscol, les maisons brûlées appartenaient à : Alphonse Lambert ; V[e] Gaspard Devahive-Breuskin ; Nicolas Colas-Breuskin ; Joseph Gérard ; Léon Gérard, son fils ; Joseph Remy dit Limaire, fermier à Manhay, occupée par Louis Jacoby, de Vaux-Chavanne ; Léon Lambert Devahive, occupée par des enfants Devahive ; Ponsard Remy, Joseph et Clémentine ; Jules Henrotin-Julien ; Hector Colas-Depierreux ; Victoire Haot, V[e] Célestin Petit ; Godart-Grandjean ; Hubert Orban-Seleck ; Henri Sainviteux-Orban ; Joseph Sainviteux ; maison inoccupée de Joseph Gérard ; Maison provenant de feu Louis Breuskin.

A Clerheyd, les deux maisons appartenant à Hubert Thiry-Devahive ; Henri Depierreux.

installé une ambulance et où les deux dames et l'enfant blessés étaient soignés. Qu'arriva-t-il ensuite? Mourut-il en cours de route? Les soldats ajoutèrent-ils à leur crime un nouveau méfait? Toujours est-il qu'on retrouva, avec les menus objets et les clefs du greffe, des os calcinés dans les ruines fumantes de la maison de la veuve Petit!...

Une autre victime fut Arthur Mawet. Quand la troupe eut achevé son œuvre de destruction à Briscol, elle se dirigea sur Erezée. Arrivés au chemin d'Awez, des soldats crièrent aux habitants de la maison Mawet: « Haut les mains! » Le père, Arthur Mawet, ayant les bras raidis par la paralysie, ne put faire le geste. Un soldat farouche le tua à bout portant d'un coup de feu dans la bouche!... Il fut enterré à la hâte dans un champ d'avoine en face de sa maison.

Il faut y ajouter les quatre victimes exécutées à Heure.

On a prétendu qu'Erezée devait aussitôt être incendié. On aurait trouvé son nom sur une carte allemande où étaient soulignés les noms d'autres villages à brûler.

L'incendie de Briscol semble avoir été décidé d'avance. La veille, des soldats stationnant devant les maisons contiguës des Sainviteux, à Briscol, leur ont dit : « Pauvres gens! encore coucher ici cette nuit, mais demain plus jamais! » Les habitants ne savaient que penser; ils ne le comprirent que trop le lendemain.

Pour terroriser les hameaux voisins, les soldats annoncèrent que leurs camarades avaient tué le « curé de Briscol! » On leur répondit : « C'est impossible, car le curé qui dit la messe à Briscol habite Erezée! » Une heure ou deux après, ils revinrent : « Oui, nous savons bien! Il habite Erezée, votre curé de Briscol! Mais nous avons été le chercher et nous l'avons tué derrière l'autel de sa chapelle! » Ils firent mieux. A Briscol même, ils simulèrent l'enterrement du vicaire. Des soldats creusèrent une fosse dans le jardin Compère. Ils s'y rendirent en cortège, comme à l'occasion de funérailles, entourèrent la fosse, puis la comblèrent et y placèrent une croix de bois. Les officiers disaient : « Pas aller déterrer le curé », « peine de mort pour celui qui ira le déterrer! » Les habitants du hameau crurent ainsi à la mort de leur chapelain.

Le dimanche suivant, le vicaire arriva à l'heure ordinaire pour célébrer la messe à la chapelle de Briscol. Grand fut l'étonnement des paroissiens qui, nombreux, vinrent lui serrer la main, en lui annonçant qu'il avait été enterré jeudi, et lui firent voir sa sépulture.

Au cours de la fusillade, les Allemands ne tuèrent pas seulement des civils, ils blessèrent à mort un de leurs soldats. Un cavalier blessé fut transporté à l'hôpital (Hôtel Delveaux). Il avait perdu connaissance. Les troupes accusaient les civils.

Un conseil de guerre siégea quelque temps après et condamna les deux prêtres d'Erezée à être fusillés. On en eut connaissance par le docteur Lebrun, professeur à l'Université de Gand, qui se trouvait en villégiature à Erezée, en août 1914. Connaissant parfaitement l'allemand, il entendit les conversations des officiers, tandis qu'il soignait le cavalier blessé. Il s'offrit aussitôt à prouver scientifiquement que la blessure ne provenait pas de plombs de chasse, comme ils l'affirmaient, mais bien d'une arme de guerre. « Nous ne sommes pas professeurs d'Université, dirent les médecins allemands, mais nous en savons autant que vous! C'est une blessure faite

par un franc-tireur! » Comme M. Lebrun persistait dans ses dénégations, les officiers firent rapport au conseil de guerre. Celui-ci différa l'exécution de la sentence.

Le général donna ordre au colonel du régiment de se rendre au chevet du blessé, avant d'arrêter les prêtres et de les fusiller. Le moribond eut un moment de lucidité. Le colonel lui adressa la parole : il affirma l'innocence des civils.

Les officiers étaient pâles comme le marbre. M. le docteur Lebrun leur dit ces simples mots : « Messieurs, à présent, je n'ai plus rien à prouver. Agissez selon votre conscience !... »

Le colonel fit son rapport, et l'affaire resta sans suite pour les prêtres d'Erezée.

D'autres soldats furent amenés ensuite à l'hôpital. M. le Doyen, et bientôt M. le Vicaire furent autorisés par le général à s'y rendre et à les soigner.

2° ORIGINE DES COUPS DE FEU ET ÉTAT DES VICTIMES DE BRISCOL

N° 67. *Enquête médicale, par M. le docteur H. Lebrun, professeur à l'Université de Gand.*

Le soldat dont il est question dans le rapport précédent n'est pas mort à Erezée. Il y a été apporté dans l'après-midi, vers 2 ou 3 heures, de Briscol, c'est-à-dire de plus de 4 à 5 kilomètres. Il avait perdu du sang toute la route, il était très pâle et sans connaissance. Deux médecins l'accompagnaient. N'étant pas aseptiques, ils me demandèrent de faire un pansement, pour arrêter l'hémorragie. Je tamponnai donc une large plaie à la cuisse, avec de l'ouate aseptique imbibée de teinture d'iode. Le blessé, à peine pansé et déposé sur un lit, revint à lui et dit : « Je crois que j'ai été blessé par un de mes camarades. » Nous avions entretemps examiné les ravages du projectile dans le bassin, où il avait ouvert une blessure de 8 à 10 centimètres de diamètre, comme un cratère : une explosion peut seule avoir provoqué pareil ravage! J'employai pour combler cette plaie horrible deux paquets d'ouate.

Entendant la déclaration du soldat, un des médecins me dit : « Il arrive parfois que des rixes surviennent entre des soldats. » Je répliquai : « Cette blessure n'est certainement pas le fait d'une arme de chasse, elle a été causée par une balle d'arme de guerre, qui a explosé avant la sortie. » L'autre médecin riposta avec fureur : « Cela n'est pas vrai, ce qu'il dit! Ce sont les francs-tireurs qui ont tiré sur lui! » J'ajoutai encore : « Si pourtant ce que dit cet homme est vrai, pourquoi a-t-on brûlé le village de Briscol? » Le blessé fut transporté dans une chambre. Jugeant son état très grave et ayant appris de sa bouche qu'il était catholique, je fis appeler un prêtre. M. le vicaire Marquet fut appelé pour le confesser. Les officiers, voyant arriver un prêtre, en soutane, lançaient des regards furieux et des injures contre « ces cochons, excitateurs, qu'on devrait fusiller ! » A l'entrée de l'hôtel, la sentinelle refusa d'abord de laisser entrer M. le vicaire, elle céda devant ses instances auprès de l'aumônier.

Vers la soirée, je me trouvais auprès du blessé quand entra le colonel qui, s'adressant au soldat, lui dit : « Ah! vous êtes là, mon pauvre camarade! Les mau-

vaises gens d'ici ont voulu vous tuer ! Soyez calme, on vous guérira et on va punir les coupables ! » Le blessé, qui était maintenant bien lucide et éveillé, lui répondit : « Pardon, mon colonel, ce ne sont pas les gens d'ici qui ont tiré sur moi, je crois que j'ai été blessé par un de mes camarades ! » Je suivis le colonel, qui sortait de la chambre, et je lui dis : « Monsieur, vous avez entendu la déposition de cet homme. Alors, pourquoi a-t-on donné l'ordre de brûler le village? Le coup de feu a été tiré par une arme de guerre et non par un fusil de chasse, ainsi que certains officiers l'ont dit tantôt, et la balle était explosive. Je crois qu'on a commis une grave erreur à Briscol. » J'ignorais à ce moment que cinq à six personnes étaient mortes dans les flammes, mais j'avais vu passer, pendant que je faisais le pansement, les hommes de Briscol la corde au cou, entourés d'une corde qui les serrait les uns contre les autres. Il y avait aussi une femme dans le groupe. J'ajoutai encore : « Si vous ne me croyez pas, interrogez les deux médecins qui ont assisté au pansement que j'ai fait de la blessure. Je crois que l'incendie de Briscol est dû à une méprise tragique. » Le malade resta toute la nuit sans uriner; le lendemain, nous essayâmes de le sonder : ni le médecin militaire, ni moi, ne pûmes y parvenir. Nous remîmes au lendemain matin une ponction vésicale, laquelle ne fut pas nécessaire, car le malade put opérer seul. Un chirurgien de Dresde, le docteur Ehle, si j'ai bon souvenir, arriva ce jour-là : il fit un pansement plus complet. Le lendemain, le blessé fut évacué en auto sur un lazaret de l'arrière (Vielsalm, je crois, ou Spa). Il s'appelait, je pense. Himmler. Le soir même de l'accident, je dis à un officier d'état-major, chez Olivier Leboutte : « L'incendie de Briscol est dû à une erreur. Ce ne sont pas les paysans qui ont tiré ; le blessé lui-même a reconnu devant son colonel qu'un de ses camarades a tiré sur lui, par accident peut-être. Vous avez donc emmené des innocents ». Néanmoins, les hommes de Briscol furent relâchés deux jours après et quatre d'entre eux avaient été fusillés.

Le bruit s'était répandu dans le village que les sinistrés étaient tous réunis dans la seule maison qui restait debout, nous décidâmes d'aller leur porter secours, Mme Decq, ma femme et moi. Nous faisions les préparatifs de départ quand on m'apporta une enfant d'un an et demi à peine ; elle avait toute la plante d'un pied fortement éraflée par une balle. La mère, Mme Hector Colas, était aussi blessée. Nous la trouvâmes au milieu d'une chambre où les seize survivants de Briscol s'étaient entassés. Elle avait été transpercée par une balle, en s'enfuyant avec son enfant sur les bras. La balle entrée par derrière un peu au-dessus de la hanche l'avait traversée et sortant sur la face antérieure du corps avait éraflé toute la plante du pied de sa petite fille, qu'elle tenait serrée contre elle en s'enfuyant. Les soldats tiraient donc même sur une femme en fuite.

J'ai dirigé deux jours après les recherches pour retrouver les corps de ceux qui avaient été enfouis et brûlés dans leurs caves et c'est alors que nous avons retrouvé le corps du malheureux Jules Lambert, greffier de la justice de paix d'Erezée. Un habitant d'Erezée revenait du bois avec lui. En apercevant des flammes vers Briscol, il regagnait en hâte la maison paternelle. Il fut accueilli par des coups de feu qui le blessèrent sans doute ; car à l'endroit où il tomba, j'ai retrouvé un drap de cuisine ensanglanté, contenant les fragments d'une assiette et les débris d'une fourchette. A côté d'eux, je trouvai des morceaux de gummipflast de

Bernsdorf en bandes roulées, qui indiquaient bien qu'on avait pansé un blessé en cet endroit. En examinant, au-dessus des murs, les décombres d'une maison où habitait seule une vieille femme, j'aperçus à la surface des cendres les plus superficielles une rangée d'ossements calcinés, sous une petite fenêtre du rez-de-chaussée. Nous descendîmes dans les décombres et je ne tardai pas à reconnaître un squelette d'homme adulte. Nous déposâmes les ossements dans le cercueil que nous avions apporté avec nous et, relevant avec précaution les vertèbres, nous trouvâmes des objets en métal qui avaient appartenu au mort. Le père de Jules Lambert, qui nous aidait, reconnut son porte-monnaie et un crayon qu'il avait donné à son frère. Je conclus de ces faits que Jules Lambert a été lâchement assassiné, en revenant d'avoir été porter à manger à son frère. Il a été blessé, puis pansé par un médecin ou un infirmier, puis jeté dans une maison en feu, par une fenêtre du rez-de-chaussée. La maison s'était déjà effondrée, car son corps se trouvait à la surface des décombres. Nous avons appris, quelques semaines plus tard, qu'il avait été volé, car un officier allemand est revenu à Erezée, faire une enquête avec son portefeuille, contenant une carte de visite d'un habitant de Clerheyd : on les avait trouvés sur le corps d'un soldat mort. L'habitant de Clerheyd reconnut avoir donné cette carte à Jules Lambert, en lui remettant une commission écrite au verso. Le portefeuille appartenait à Jules Lambert, qui avait donc été dépouillé avant d'être jeté dans la fournaise.

J'ai aussi déterré le corps d'un vieux paralytique, que sa famille avait assis sur le pas de sa porte, pour voir passer les soldats. Après l'avoir tué, on l'enterra dans le champ qui se trouve en face de sa maison. Comme la famille Mawet affirmait qu'on avait tiré sur leur père, en le déterrant, j'examinai soigneusement le corps, les vêtements et la tête ; or je ne voyais aucune trace de sang, ni sur le linge, ni sur les vêtements. J'ouvris alors la bouche, que je trouvai remplie d'un gros caillot. J'en conclus que le vieillard a reçu une balle dans la bouche. Les enfants racontèrent que, paralysé, il ne pouvait lever les bras et que le soldat allemand lui aurait tiré un coup de revolver dans la bouche, parce qu'il refusait de lever les bras !

Les officiers qui auraient pris part au sac de Briscol sont : baron von Kirchbach, général d'une armée saxonne, à Dresde ; comte von Mandelsoh, colonel au 106e d'infanterie de Leipzig, lui-même s'en serait vanté ; baron von Haibler, chef de la police ; Edgar Dietz, ingénieur, Dresde.

3° CALVAIRE DE SEIZE HABITANTS (1) DE BRISCOL ET ENVIRONS

N° 68. *Rapport de M. Achille Compère, l'un des prisonniers.*

Jeudi, 20 août, entre midi et 1 heure, au moment des coups de feu, deux soldats entrent chez moi, m'arrêtent et me mènent sur la rue, par les deux oreilles. Comme je me retourne pour voir si mes parents suivent, l'un d'eux me giffle violemment.

(1) Noms des prisonniers : Libert Godart, Léon Devahive, Nicolas Colas, de Briscol, et Léon Evrard, de la Colonie de Lierneux, fusillés à Heure; Hubert Thiry, de Clerheyd ; Jules Henrotin, Joseph Ponsard, Joseph Orban, Achille Compère, Léon Mawet, Hector Colas et Victor Gerard, de Briscol ; Edouard Gaspard et Lambert Soquette, d'Estiné ; Jérôme, de Beaupré ; Marie Devahive, épouse Julien, de Clerheyd.

Un peu plus loin, pour me forcer à marcher plus vite, il me jette un coup de crosse dans les reins.

Quand j'arrive en face de chez Godart, les maisons commencent à flamber.

Les soldats me poussent, avec une dizaine d'autres hommes, femmes et enfants, contre le mur de la maison Godart, qui est en feu. Ils nous fouillent et nous ordonnent de rester contre le mur, bien que des morceaux de poutres et d'autres matières en feu commencent à tomber de la maison. Si nous bougeons, nous sommes tués.

Ils nous mettent ensuite sur la route et un groupe de soldats nous accompagne dans la direction d'Erezée.

A la deuxième maison d'Erezée, ils nous font asseoir à terre, à un endroit fort en pente. Le dos est du côté de la vallée, et nous avons les jambes en l'air. C'est une position extrêmement fatigante. Si un seul se retourne, tous sont fusillés. Deux heures après, deux officiers viennent dire : « Vous êtes libres ». Nous regagnons Briscol.

A dix minutes de Briscol, des soldats nous arrêtent et nous mettent au mur Mawet. A côté de nous, sur le seuil, gît le cadavre de M. Mawet, père. Puis ils nous font descendre dans la prairie voisine, où les hommes d'Awez sont prisonniers.

Après un séjour d'une heure et demie, deux petits chefs nous ordonnent de conduire à Erezée une bande de soldats. A Erezée, on nous mène près de l'étang, sur la place. Là nous retrouvons des gens de Clerheid, dont Hubert Thiry ; ils avaient mis le feu à sa maison, il voulut l'éteindre ; au moment où il descendait l'escalier de la maison, un soldat lui mit la main au collet ; de là, ils furent conduits à l'endroit d'Erezée où nous les retrouvons.

Des soldats nous fouillent, jetant dans l'étang tout ce qu'ils trouvent sur nous, canifs, pipes, tabacs, etc. Ils apportent des cordes et nous lient étroitement. La même corde sert pour tous ; elle enlace la poitrine, puis les bras, puis le cou ; ainsi de suite pour les seize, dont Marie Julien. Ce sont de vrais démons.

Après être restés une heure dans la cour de Nestor Lomré, nous partons sur Soy. Nos gardiens nous mettent souvent le revolver sur la poitrine. Nous savons que nous allons à une mort certaine.

A deux cents mètres, le vieil Evrard, de la colonie de Lierneux, qui est aussi avec nous, à bout de forces, tombe par terre. Comme nous sommes attachés les uns aux autres, nous devons le traîner, sur une distance de 5 à 6 mètres. Nous l'aidons à se relever.

Il est 6 h. 30 ou 7 heures quand nous arrivons à Soy, chez Ragondet. Là, un soldat saisit la corde et la tire violemment ; le premier tombe à terre entraînant tous les seize prisonniers sur le sol.

Ils nous conduisent à l'école des garçons et nous délient la poitrine et les bras, laissant la corde autour du cou seulement ; puis dans un hangar voisin de la cour, où il y a deux bancs d'école. Ils nous font asseoir et nous ordonnent de lever les jambes qu'ils attachent, à l'aide d'une corde, en dessous des pupitres ; puis ils nous lient les mains, mises en croix, sur le banc.

Le vieux curé de Soy apprend que nous allons être fusillés et fait des démarches pour venir nous réconforter. On lui donne cinq minutes. Les soldats nous avaient

laissé montre et porte-monnaie ; nous les remettons à M. le Curé, avec prière de les faire parvenir à nos familles. Puis il nous parle et nous donne l'absolution. Il nous dit : « Peut-être avez-vous encore cinq minutes à vivre ! ».

Alors, plusieurs déboutonnent leurs paletots comme ils peuvent, pour que rien n'arrête les balles.

Les soldats ordonnent de se lever. Mais nous sommes attachés aux bancs. Ils délient les mains et les pieds, laissant la corde autour du cou. Nous sortons des bancs les uns après les autres et on nous pousse contre le mur de l'école. Deux officiers, précédés et suivis de soldats le fusil à la main, demandent nos noms et parlent entre eux. Ils donnent l'ordre de nous ramener sur les bancs, où l'on nous relie comme auparavant.

Nous mourons de soif. Léon Mawet réclame à boire. Des soldats apportent un seau d'eau sale et un verre. Un soldat fait le tour et vide l'eau dans la bouche de chacun. Certains demandent à aller au w. c., on le leur refuse. La nuit se passe dans cet état.

Vendredi, 21 août, les soldats licencient Marie Julien, puis nous délient, laissant seulement la corde autour du cou. Par rangs de quatre, ils nous mènent sur la route de Hotton. A dix minutes du village, n'en pouvant plus, nous refusons de marcher. Deux soldats vont chercher un chariot attelé de deux chevaux. Ils nous rangent derrière le chariot et veulent nous y faire monter. Les premiers y parviennent, mais pour les autres, c'est impossible, car la corde se resserre et menace de nous étrangler. Alors ils nous délient, nous font monter un par un, nous font asseoir dans le fond du chariot et nous relient de nouveau, d'abord par le cou, puis en attachant tous les bras aux échelles latérales du chariot.

Nous arrivons dans une campagne, au haut de Noiseux. « C'est une belle place pour les enterrer », dit un officier. Nous y restons de 3 à 4 heures exposés au soleil. A deux reprises, ils nous font coucher la face contre terre. Les officiers tiennent conseil, ils viennent nous interroger. « Où avez-vous été faits prisonniers? Pourquoi? Avez-vous tiré? Avez-vous vu des francs-tireurs? » Les dépositions sont consignées par écrit.

De nouveau sur le chariot, vers Baillonville. Nous arrivons ensuite à Heure. Des soldats buvaient à une fontaine à côté de laquelle se trouvait une jeune fille. Nous lui demandons à boire, mais les soldats refusent ; elle nous passe quand même un verre, comme elle peut, entre les échelons.

Puis, ils nous font descendre, et nous conduisent, liés par le cou seulement, dans la cour de l'école. Les campagnes sont remplies de soldats, tout est gris. Nous nous asseyons sur un banc. M. l'instituteur apporte des tartines : c'est le premier aliment reçu depuis l'arrestation. Les soldats nous font lever, car l'un de nous demande pour aller à l'urinoir. Nous y allons toujours la corde au cou, l'un après l'autre.

On vient citer quatre noms : Libert Godart, Léon Devahive, Nicolas Colas et Léon Evrard. Les soldats les conduisent près des chefs. Ils les mettent ensuite sur deux rangs, les mènent à deux cents mètres et on entend des coups de feu. Ce sont nos pauvres camarades qui sont fusillés. Les soldats, entendant tirer, sautent sur le mur de la cour, pour voir ce qui se passe. Un officier s'approche de nous et nous

annonce qu'on a fusillé les quatre prisonniers ; d'autres, ajoute-t-il, sont encore coupables, mais les bons ne peuvent pâtir pour les mauvais.

Deux soldats nous ramènent hors du village. On nous a remis un papier, qu'il faut toujours tenir en main et nous devons rester ensemble.

A Baillonville, il est nuit, nous demandons à loger. Des soldats examinent les papiers et nous mènent près des chefs. Ils nous ramènent ensuite, sans le papier, dans une étable, où nous passons la nuit.

Samedi, 22, à 8 heures, ils nous rendent le laisser-passer. Chacun à son tour le tient levé en l'air.

A Noiseux, nous rencontrons un champ de carottes et de navets ; nous nous y lançons joyeusement, pour satisfaire la faim. A Ny, nous allons boire au bac. Deux femmes nous offrent à manger. A Soy, nous entrons chez M. le Curé, qui nous restitue nos montres et autres objets. Puis nous rentrons à Erezée.

4° LA FUSILLADE DES CIVILS DE BRISCOL, A HEURE

N° 69. *Rapport de M. Wathy, curé de Heure.*

Quinze habitants de Briscol sont arrivés à Heure, vendredi 21 août. Ils avaient les menottes et étaient reliés les uns aux autres par une corde unique. On aurait dit un cortège d'esclaves ou de grands criminels. Ils furent conduits directement dans la cour de l'école, où ils s'assirent sur un banc. Les troupes d'infanterie et de cavalerie arrivées au village — de cinq à six mille hommes — témoignaient à ces malheureux leur haine. J'appris bientôt qu'ils venaient de Soy et que M. l'abbé Sorée, le vénérable curé de cette paroisse, les avait préparés lui-même à la mort. On ne lui avait donné que quelques minutes pour cette mission ; il n'avait pu les confesser individuellement. Il leur avait fait une exhortation et leur avait donné l'absolution.

L'arrivée de ces prisonniers impressionna beaucoup la population, tant ils étaient abattus, défaits, consternés. Les gens du village s'avancèrent avec des aliments, mais les soldats les repoussèrent et ne permirent même pas de leur donner à boire. Plus tard, un officier permit qu'on leur apportât à chacun un morceau de pain.

J'hébergeais au presbytère l'état-major du régiment et, si j'ai bon souvenir, le général baron Hérenthals. J'appris bientôt que l'état-major avait tenu conseil de guerre et avait condamné quatre de ces prisonniers à la peine de mort « comme francs-tireurs, pour avoir tiré sur les troupes ». Persuadé de leur innocence, je fis moi-même une démarche pressante, en leur faveur, auprès du général. Ce fut inutile. Ils prétendaient que Libert Joseph Godard était le chef qui avait commandé le feu. Je fus prié de mander l'officier de l'état-civil, pour dresser l'acte de décès. M. le bourgmestre, redoutant les émotions de la fusillade, n'accepta pas d'assister à l'exécution et se fit remplacer par un échevin.

Au presbytère, un officier rédigea le jugement. Comme je lui en demandais la copie pour les archives locales, il objecta que la pièce n'était pas traduite en français. J'insistai pour obtenir le texte allemand, il refusa.

A l'heure fixée pour le supplice, on alla prendre à la cour de l'école les quatre condamnés. Ils furent menés à Bernauthier, sur un terrain appartenant à la fabrique,

entre le presbytère et la gendarmerie. Trois se montrèrent courageux et vaillants, le quatrième était égaré, hors de lui. La population fut émue et indignée de l'appareil macabre du cortège. Derrière les sentinelles qui conduisaient les condamnés, marchaient des soldats, porteurs de bêches, de pelles et de tout ce qu'il fallait pour la sépulture. Comme cet appareil devait être cruel pour les pauvres victimes! Les habitants ne doutaient pas de leur complète innocence. Aussitôt que le cortège fut arrivé sur le champ, les soldats s'emparèrent des condamnés. Ils leur bandèrent les yeux et les attachèrent à des piquets de bois ou de fer, qui clôturaient la pâture, de façon que, quand la mort aurait fait son œuvre, ils restassent debout, sans s'affaisser sur le sol.

Lorsqu'ils eurent reçu le dernier apprêt, l'aumônier catholique allemand s'approcha d'eux, leur suggéra l'acte de contrition et leur donna l'absolution. J'avais préalablement offert mon ministère, qui aurait été pour ces malheureux une grande consolation; mais le général y fit opposition, mettant en avant le prêtre allemand.

Il fut donné lecture publique de la sentence de condamnation, en langue allemande.

A six heures on procéda à la fusillade. Six soldats avaient été désignés pour chaque condamné. Au moment où ils furent atteints par les balles, trois corps s'affaissèrent en arrière; un quatrième en avant. Il y eut, pour ce dernier, une nouvelle fusillade.

Ils furent enterrés sur place, à l'instant même.

Une heure après, vers 7 heures, M. l'instituteur arrivait chez moi et me remettait un papier qu'il avait trouvé dans le préau de l'école et qui avait certainement été écrit avant que le jugement fût rendu. Il portait les noms des quatre fusillés. J'ai conservé ce document intéressant. Il semble donc que leur mort était arrêtée d'avance.

Les victimes s'appelaient : Libert-Joseph Godard, un ancien militaire et commandant de gendarmerie; Léon Devahive; Nicolas Collas et Léon Evrard, originaire de Verviers, pensionnaire de la colonie de Lierneux.

§ 15. — *La tragédie de Somme-Leuze.*

Les incendiaires du village de Briscol passèrent de là à Somme-Leuze. Le 20 août, en plein jour, vers 3 heures de l'après-midi, ils tirèrent des coups de feu et en accusèrent les civils. Tandis que la plupart des habitants s'enfuyaient dans les bois, poursuivis de balles — il y eut de nombreux blessés et l'on se demande comment il n'y eut pas plus de victimes —, des scènes d'horreur se passèrent dans le village. Ils mirent le feu à vingt-deux maisons (1). Chez Bayart (fig. 32, n° 6 du plan), ils

(1) Elles furent incendiées dans l'ordre suivant, se référant aux numéros du plan : 1. Gouverneur; 2. Barzin-Laffut; 3. Lallemand; 4. Emile Boulanger; 5. Deresteau; 6. Thérèse Gouverneur ou Damoiseau (voir fig. 32); 7. Emile Genin; 8. Camille Douhard; 9. Joseph Douhard; 10. François Colla; 11. Vve Chabottier; 12. Barzin-Jamotton (voir fig. 25) 13. Vve Antoine Barzin (voir fig. 26); 14. Id.; 15. Dubuisson; 16. Ferme du Bayr (voir fig 27); 17. Moulin de Bayr; 18. Barzin-Simal; 19. Viroux-Jamotton; 20. Zéphir-Simal; 21. Pickart-Ancia; 22. Moulin Antoine.

repoussèrent dans les flammes cinq femmes qui voulaient sortir de la maison allumée; elles y périrent toutes : la grand'mère, ROSALIE LAFFUT, veuve Gouverneur (fig. 21), âgée de 73 ans, sa fille, THÉRÈSE GOUVERNEUR, veuve Damoiseau, épouse Bayart, âgée de 47 ans, les trois filles de cette dernière, MARIE-JULIENNE, LAURENCE-MARIE (fig. 23)

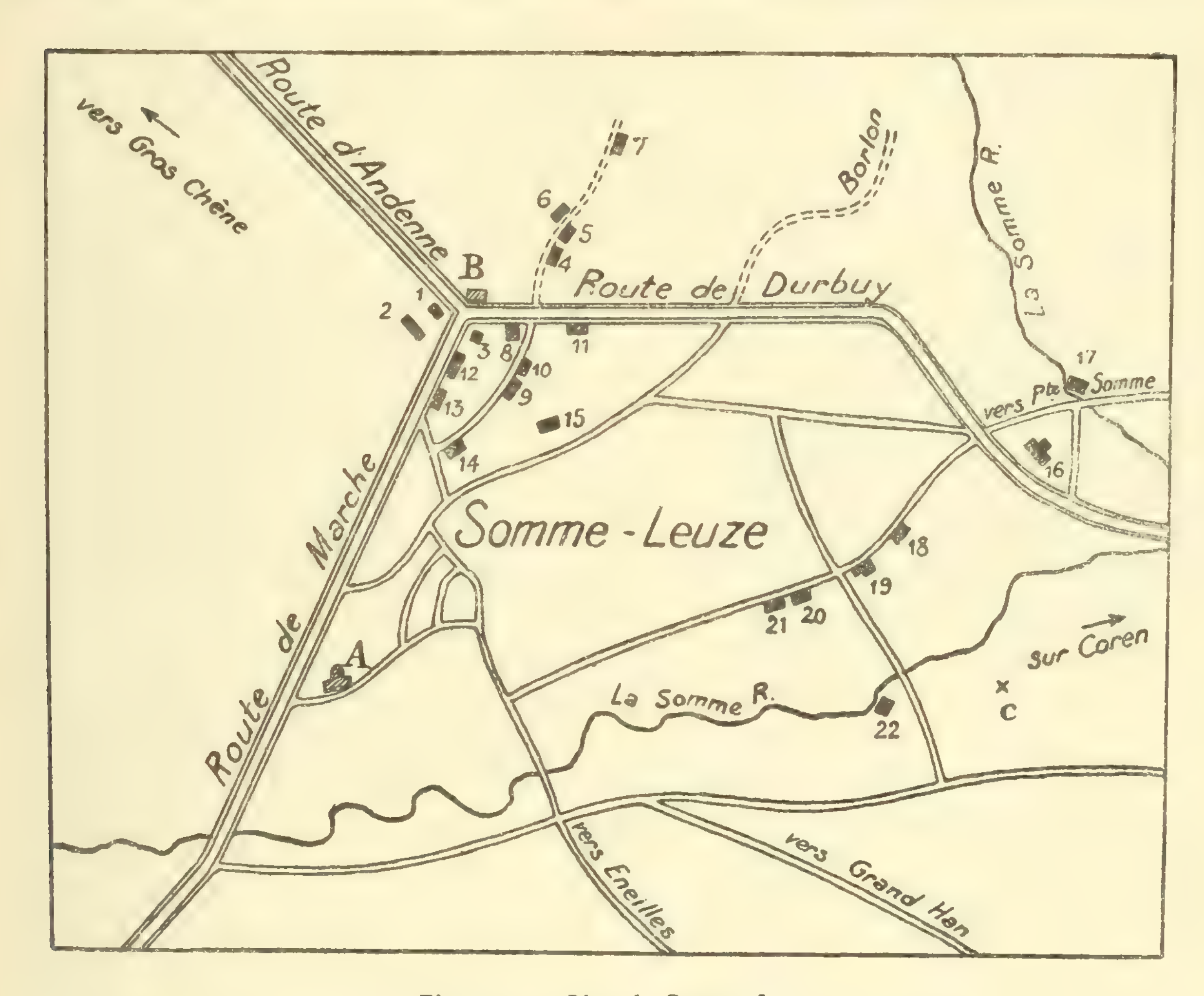


Fig. 20. — Plan de Somme-Leuze.
Les maisons sont numérotées dans l'ordre où on les a incendiées.

et GILLES-JULIA-HENRIETTE DAMOISEAU (fig. 24), âgées de 18, 16 et 11 ans. Un petit-fils de Rosalie Laffut, AUGUSTIN GOUVERNEUR (fig. 22), âgé de 14 ans, qui l'accompagnait tandis qu'elle se rendait chez Bayart, tomba sur le chemin, atteint de plusieurs balles (rapport n° 70).

A la ferme de Bayr (n° 16 du plan et fig. 27), ils traquèrent comme du gibier les membres de la famille qui cherchaient à échapper aux flammes : la mère, MARIE BEGUIN, épouse Pirottin, âgée de 54 ans, et sa fille OLGA, âgée de 27 ans, furent tuées, tous les autres furent blessés; ERNEST, un fils, âgé de 11 ans, fut blessé, gagna le bois, où il prit froid et mourut le mois suivant (rapports nos 71, 72, 73 et 74).

Alphonse PICKART, âgé de 35 ans, qui fauchait dans un champ voisin (plan c), vit tuer son petit Maurice, âgé de 3 ans, qui s'était réfugié près de lui, lui-même tomba blessé et fut laissé sans soin pendant près d'une journée; il mourut à Durbuy (rapport n° 75).

On lira dans les dépositions suivantes des détails sur ces scènes, où s'étale une cruauté de cannibales.

En même temps, les soldats firent des groupes d'otages dont l'un, composé du bourgmestre et de trois habitants, fut entraîné jusque Méan, témoin sur tout le parcours des sauvageries des officiers (rapport n° 77). Le second groupe, composé du curé et de huit notables, fut mené à Havelange, d'Havelange à Barvaux-sur-Ourthe, de Barvaux à Clavier, en passant et repassant devant les ruines du village et les cadavres des civils, pour être ensuite dirigé sur l'Allemagne, en parcourant un abominable calvaire (rapport n° 76).

N° 70.

1° ENQUÊTE SUR LA MORT TRAGIQUE DES MEMBRES DE LA FAMILLE DAMOISEAU (N° 6 du plan et fig. 32).

Dès le 19 août, les habitants de la famille Damoiseau avaient passé la nuit dans les bois de Somme, à cause des vexations de tout genre que leur faisaient subir les Allemands. Marie, l'aînée des filles, étant sur le point de devenir mère, dut revenir au logis. Sa mère et ses sœurs l'accompagnèrent. Ce fut pour aller au devant d'une mort cruelle. Rentrées le 20 août, à midi, elles moururent à 3 heures, brûlées vives dans leur maison en feu, où les soldats les forcèrent à rentrer, refermant ensuite la porte sur elles pour les empêcher de sortir.

Il ne reste pas de survivant de cette famille; les faits sont reconstitués par des témoignages de voisins, qu'a recueillis M. Hacherelle, curé de l'endroit.

1. — Thérèse Thomas, épouse Alexandre-Lesenfants, avait un corps de garde dans son jardin. Les officiers étaient à l'hôtel Laffut-Boulanger, en haut du village (plan B). Le 20 août, vers 3 heures de l'après-midi, un officier lui demanda des liqueurs; elle répondit ne pas en avoir et lui offrit des pommes, qu'il n'accepta pas. Il alla jusqu'à la maison Bayart (plan 6), puis revint auprès d'elle et lui dit : « On va brûler ton village, parce qu'on a tiré sur les soldats; toi, tu n'as rien à craindre. » Il donna un signal, on entendit plusieurs coups de feu et l'on vit brûler plusieurs maisons. Elle fut faite prisonnière et menée près de la maison Bayart, où elle resta jusque 8 heures du soir.

Elle vit Rosalie Laffut, veuve Gouverneur, arriver avec son petit-fils, Augustin Gouverneur, chez sa fille Thérèse, épouse Bayart, veuve en premières noces d'Alphonse Damoiseau. Elle vit tomber sur le chemin le petit Augustin Gouverneur, percé par une balle. On le transporta dans la prairie et les soldats le poussèrent du pied, pour voir s'il était bien mort. Rosalie Laffut, voyant les flammes qui consumaient la maison de sa fille, voulut sortir avec celle-ci et avec les trois filles



Fig. 21.
ROSALIE LAFFUT, veuve GOUVERNEUR,
repoussée dans les flammes, à Somme-Leuze,
avec sa fille et ses trois petites-filles.



Fig. 22.
AUGUSTIN GOUVERNEUR,
tué à Somme-Leuze.



Fig. 23.
LAURENCE DAMOISEAU,
petite-fille de Rosalie Laffut,
de Somme-Leuze.



Fig. 24.
HENRIETTE DAMOISEAU,
petite-fille de Rosalie Laffut,
de Somme-Leuze.

Damoiseau, Marie, Laurence et Henriette. Elles furent toutes repoussées dans la maison par les soldats, qui refermèrent la porte ; elles se retirèrent à la cave, où elles furent carbonisées.

2. — Charles Sibret, 40 ans, cantonnier de l'Etat, se trouvait dans sa maison à Somme-Leuze, le 20 août, vers 3 heures de l'après-midi, lorsqu'il entendit tirer. Il sortit pour se rendre compte de ce qui se passait et vit le feu prendre aux maisons qui entouraient la sienne. Il rentra et voulut fuir avec son fils par la porte donnant sur son jardin. Albert Sibret, âgé de 11 ans, reçut une balle au côté et fut pansé sur place, par des soldats de la Croix-rouge, puis soigné au château de M. le comte d'Ursel, à Durbuy.

Charles Sibret a vu sa belle-mère, Rosalie Laffut, qui entrait chez sa fille, Thérèse, épouse Bayart. Il la vit ensuite sortir et rentrer aussitôt dans la maison qui brûlait déjà. Charles Sibret fut ensuite pris comme otage et conduit à Soltau (Hanovre), où il resta jusqu'en mai 1915.

2° A LA FERME DE BAYR (FAMILLE PIROTTIN)
(N° 16 du plan et fig. 27.)

N° 71. *Récit d'Isidore Pirottin, fermier de Bayr.*

Depuis le 16 août de nombreux soldats allemands, se rendant à Namur, montaient auprès de la ferme de Bayr et se présentèrent chez moi pour demander à boire et à manger. On leur procura tout ce qu'ils demandaient.

Le 20 août, à 3 heures de l'après-midi, un groupe de soldats vint cerner la ferme et y mettre le feu. J'étais dans la cuisine avec toute ma famille. Voyant qu'il y avait du danger à y rester, nous descendîmes à la cave ; mais celle-ci n'étant pas voûtée, nous ne pouvions y rester longtemps. Nous allâmes dans une chambre à côté de la cuisine et les coups de feu crépitaient nombreux autour de la ferme. Lorsque le feu se montra dans la chambre où nous étions, nous résolûmes de fuir par la fenêtre. Je passai le premier et une balle me fit une affreuse blessure au bras gauche. On me laissa étendu sur la prairie et, lorsque la fusillade fut finie, des soldats me déshabillèrent et mirent une aile de poulet en putréfaction dans ma blessure et vers le soir on me transporta chez Boulanger, à Somme, où le docteur Docquier, de Maffe, me soigna ; puis on dut m'amputer le bras à Barvaux-sur-Ourthe. Les soins subséquents me furent donnés au château de Durbuy par Mme la comtesse d'Ursel. Mes filles et mes fils me suivirent par la fenêtre et furent blessés par des balles. Fulvie, âgée de 22 ans, reçut une blessure à l'épaule gauche ; Maria, âgée de 20 ans, fut blessée au côté droit ; Elvire, âgée de 18 ans, reçut une balle dans la jambe droite ; toutes ces blessures furent guéries au bout de six à sept semaines. Mes deux fils, Hector, âgé de 14 ans, et Ernest, âgé de 11 ans, se sauvèrent aussi par la fenêtre. Hector eut le bras gauche cassé par une balle. Ernest put s'échapper pour aller se cacher dans le bois, où il gagna une péritonite, qui l'emporta un mois après. Mon épouse Maria Beguin, âgée de 56 ans, et ma fille aînée Olga, âgée de 27 ans, épouse du gendarme Jordan, furent tuées au moment où elles sautèrent par la fenêtre. Elles restèrent sur la prairie jusqu'au vendredi soir. Un voisin, Armand Lallemand,

16 ans, qui se trouvait chez moi, reçut également une balle dans le pied. Fulvie, ma fille, fut ensuite conduite sur le chemin et on la somma de dire qu'on avait tiré sur les soldats. Elle nia continuellement et elle persista dans ses dénégations pendant vingt minutes. On la conduisit ensuite auprès de ses sœurs blessées et plus tard on vint nous prendre pour nous soigner.

N° 72. *Récit des enfants Pirottin.*

Fulvie Pirottin, 22 ans, rapporte ce qui suit :

Nous habitions la ferme de Bayr avec mes père et mère, trois sœurs, dont l'une, épouse du gendarme Jordan, était venue nous rejoindre depuis le départ de son mari pour la frontière, et deux frères. Mon frère aîné est à l'armée. La ferme de Bayr est à 30 mètres de la grand'route de Petit-Han à Gros-Chêne, à 500 mètres des premières maisons de Somme-Leuze et à 50 mètres de l'ancien moulin de Bayr, qui est occupé par la famille Lallemand (plan n° 17). Le fils Armand Lallemand était à la ferme lorsque celle-ci a été incendiée.

Depuis plusieurs jours, des troupes défilaient sur la grand'route, dans la direction de Gros-Chêne.

Lundi, 17 août, vers 9 heures du matin, des soldats vinrent à la ferme et voulurent obliger mon père à prendre son cheval et à partir avec eux. Nous leur fîmes remarquer que, ne possédant que ce cheval, nous en avions un pressant besoin pour les travaux agricoles, et ils nous le laissèrent. Après leur départ et afin de ne plus être importunés, nous décidâmes de quitter la ferme et nous partîmes pour Petite-Somme où nous restâmes jusque vers 14 h. 30. A notre retour nous constatâmes le bris de deux carreaux à une fenêtre du corps de logis et, à l'intérieur, la disparition de deux pots contenant environ 20 kilos de beurre, des œufs, du sucre, 35 kilog. de farine et 3 kilog. de café. Toutes nos bêtes à cornes, à l'exception des vaches laitières, avaient été lâchées dans le pré entourant la ferme ; et 225 poules sur les 250 que nous possédions, manquaient à l'appel. Nous sûmes, par Armand Lallemand, qu'après notre départ, des soldats étaient allés réclamer le fusil de chasse de son père, avec lequel, de retour à la ferme, ils avaient tiré sur les poules, qu'ils avaient rassemblées dans le pré. Il nous dit aussi qu'un des soldats avait été blessé au cours de ce massacre ; qu'il l'avait vu se baisser vivement, se tenant la jambe, et partir en boitant. Sur la table de la cuisine, nous trouvâmes trois écrits allemands dont nous ignorons la teneur, n'ayant pas eu l'occasion de les faire traduire. Ces écrits ont été détruits par l'incendie.

Le 19 août, dans la matinée, des soldats vinrent de nouveau à la ferme et exigèrent la livraison de notre cheval pour le prix de 300 francs, et nous laissèrent, en échange, un petit poney qu'ils estimèrent 75 francs. Ils ne payèrent pas la différence, mais nous laissèrent une reconnaissance de ce marché.

Le lendemain, 20 août, vers 15 heures, un soldat motocycliste vint à la ferme et demanda à boire ; nous lui donnâmes immédiatement de quoi se désaltérer. Comme il ne pouvait plus remettre sa motocyclette en marche, il la remisa dans la grange et alla rejoindre les troupes qui passaient sur la grand'route. Nous ne le revîmes plus.



Fig. 25. — Somme-Leuze. — Maison Barzin-Jamotton.



Fig. 26. — Somme-Leuze. — Maison Barzin, Veuve Antoine, sur la route de Marche à Somme-Leuze.



Fig. 27. — Somme-Leuze. — La ferme de Bayr.

Environ une heure plus tard, à l'appel d'un de mes frères qui était dans la cour avec Armand Lallemand, je me rendis à l'étable avec ma sœur Olga, épouse Jordan, pour rattacher un veau qui avait rompu son lien. Au moment où nous sortions de l'étable, nous aperçûmes une bande de soldats qui, à travers les terres et le jardin devant la ferme, accouraient dans la direction de celle-ci en tirant des coups de fusil. Mon père, qui se trouvait sur le seuil de la porte d'entrée du corps du logis, nous cria de rentrer; que ces coups de fusil étaient dirigés sur nous. Nous pûmes nous réfugier dans la cuisine sans avoir été blessées. La fusillade ne fit qu'augmenter; les balles traversaient les portes et les fenêtres de la façade. Nous nous sauvâmes dans les chambres de derrière, pensant y être en sûreté; mais la ferme était cernée et les balles pleuvaient aussi de ce côté. Nous descendîmes tous à la cave, mais nous y étions à peine que les soldats, qui nous savaient dans les bâtiments, mirent le feu à ceux-ci. Mon père nous dit alors qu'il valait mieux périr par les balles que d'être brûlés vifs, et nous retournâmes dans les places du rez-de-chaussée que nous venions de quitter. A ce moment des soldats pénétraient dans la maison, brisant les meubles, et tirant des coups de fusil. Ils forcèrent la porte d'entrée de la chambre où je me trouvais et l'un d'eux me saisit par le bras, en s'écriant : « Pourquoi avez-vous tiré? » Nous eûmes beau protester; ils ne voulurent rien entendre, et nous brutalisèrent comme de véritables forcenés. Mon père sauta par une fenêtre dans le pré de la ferme, ma sœur Maria le suivit; mes frères Hector et Ernest avec Armand Lallemand qui tenait ce dernier par la main, ainsi que mes sœurs Olga et Elvire, sortirent par l'autre fenêtre. Ma mère, qui avait aussi fui dans cette prairie, cherchait par une fenêtre à me dégager des mains du soldat qui me retenait. Je parvins à lui échapper et, à mon tour, je sautai dans le pré. Au même instant, je vis ma mère et ma sœur Olga étendues sur le sol, tout ensanglantées, ne donnant plus signe de vie. Mon père, grièvement blessé, était tombé à une dizaine de mètres des bâtiments.

Blessée très fortement à l'épaule, je fus entourée par des soldats qui me dirent qu'ils me faisaient prisonnière et qu'ils allaient m'emmener avec eux. Ils m'obligèrent à me baisser pour franchir la clôture de ronces artificielles qui entoure le pré et m'entraînèrent sur la grand'route. A toutes les demandes que je leur adressai sur le sort de mes parents, ils se contentèrent de me répondre : « Ils sont là-bas » en indiquant la ferme, et toujours ils renouvelaient la même question : « Pourquoi avez-vous tiré sur nous? »

Des soldats de la Croix-Rouge vinrent à passer. Ils pansèrent mes blessures et me conduisirent dans la direction de Gros-Chêne; on m'arrêta à environ 150 mètres de la ferme, et là, je suppliai un officier de me faire reconduire auprès des miens. Il consentit à descendre jusqu'à la ferme et après une demi-heure d'attente, un autre officier vint me chercher; en arrivant au chemin qui va de la grand'route à la ferme il me montra une motocyclette, me demandant si je la reconnaissais comme étant celle abandonnée dans notre grange, prétendant que nous avions tué le propriétaire de cette motocyclette et que nous avions caché son cadavre!

Je vis aussi des soldats occupés à tuer un veau nous appartenant. Je fus conduite sous un frêne-pleureur qui croît dans le jardin de la ferme, et avec mes sœurs Maria et Elvire, nous y restâmes sous la garde de plusieurs soldats. Je leur demandai ce que nos parents étaient devenus. Ils nous répondirent que notre mère était « dans le

salut ». Je compris qu'elle était morte. Nous montrant une croix, ils nous demandèrent si nous étions catholiques; ils nous présentèrent à boire dans leurs gourdes et nous offrirent des fleurs en ricanant. J'ignore pendant combien de temps nous sommes restées sous cet arbre.

Une automobile vint nous prendre et nous conduisit d'abord vers Gros-Chêne; pendant un arrêt que nous fîmes sur cette route, nous vîmes passer un camion, sur lequel on avait placé mon père, couché sur une échelle qui avait servi de civière. L'automobile fit demi-tour et, arrivé près de Petithan, l'officier qui nous accompagnait nous dit qu'il nous conduisait à l'ambulance de Durbuy, et qu'un de mes frères suivait dans une seconde voiture.

Le bilan de cette affreuse journée a été le suivant :

Ma mère et ma sœur Olga ont été tuées; mon père a reçu une balle à la jambe, une au flanc et une à l'épaule; cette dernière ayant nécessité l'amputation du bras droit; ma sœur Maria a reçu une balle au côté droit; ma sœur Elvire a été blessée à la cuisse; mon frère Hector a eu le bras gauche fracassé et reçut une blessure au flanc droit; mon frère Ernest est mort le 27 septembre 1914 des suites de la frayeur qu'il a éprouvée, la terreur le fit s'enfuir dans le bois où il prit froid; Armand Lallemand a reçu une balle dans la cuisse gauche.

Maria Pirottin confirme le récit de sa sœur et ajoute :

Je suis sortie de la ferme aussitôt après mon père; je reçus une blessure au côté droit et je cherchai à fuir vers l'ancien moulin de Bayr; arrivée près de la clôture du pré, j'aperçus mon frère Hector, grièvement blessé, soutenu par des soldats. Tout éplorée, je le pris dans mes bras, mais les soldats nous séparèrent; je fus ramenée vers la ferme, conduite dans le jardin et placée sous le frêne.

Elvire Pirottin déclare :

J'ai été blessée d'une balle à la cuisse, au moment où je venais d'escalader la fenêtre pour sortir de la maison. Je fus traînée par des soldats dans un champ au-delà de la grand'route, puis ramenée dans le jardin, sous l'arbre où se trouvaient mes deux sœurs et où je fus pansée.

Armand Lallemand déclare :

N° 73. Je me sauvai de la ferme en tenant le petit Ernest Pirottin par la main. Quoique blessé d'une balle à la cuisse, je parvins à franchir la clôture et, malgré les soldats, je m'enfuis vers l'habitation de mes parents. Les soldats arrivèrent aussitôt en tirant des coups de fusil vers le bâtiment auquel ils mirent le feu.

Lorsque j'entrai chez moi, j'appelai ma mère qui me cria de venir la rejoindre. Je montai à l'étage; ne l'y trouvant pas, je descendis à la cave où mes parents s'étaient réfugiés. Ce ne fut qu'après la destruction presque totale du bâtiment qui brûlait que nous parvînmes à nous sauver de la cave et à nous réfugier dans un bois voisin, où nous avons passé la nuit. Je n'ai été pansé que le lendemain, par Mme la comtesse Jourda de Vaux de Petite-Somme, quelques heures avant mon transfert à l'ambulance de Durbuy.

N° 74. *Déposition de Lucien-Joseph Lallemand.*

Jeudi, 20 août 1914, vers 4 heures de l'après-midi, nous étions en famille chez nous (plan n° 17), sauf notre fils aîné, Armand, âgé de 15 ans, qui se trouvait à la ferme voisine occupée par Isidore Pirottin et sa famille. D'abord, à un moment donné, nous entendîmes des coups de feu dans la direction de Somme-Leuze, et nous aperçûmes des soldats allemands, venant du côté de la ferme, et tirant sur notre habitation.

Nous croyions d'abord à une escarmouche avec des Français.

Effrayés, nous descendîmes dans la cave et, au bout de quelques minutes, comme les coups de feu avaient cessé, nous remontâmes pour voir ce qui se passait, et nous vîmes la ferme en feu, ainsi que des Allemands qui s'approchaient de notre maison. Ils recommencèrent à tirer et cernèrent la maison. Nous redescendîmes au plus vite à la cave, terrorisés, ne sachant ce que nous allions devenir, et croyant notre fils perdu. O bonheur! grâce à nos ferventes prières, il put sauter par une fenêtre et, traversant les troupes, il nous rejoignit, ayant seulement la jambe gauche transpercée par une balle. Il ne perdit pas son sang-froid et, accompagné d'Ernest Pirottin, âgé de 12 ans, qui heureusement n'était pas blessé, lui seul de sa famille, ils nous retrouvèrent en cave, poursuivis par les Allemands, qui entrèrent dans la maison, mais ne descendirent pas à la cave. Ils mirent le feu à l'étable et à tous les bâtiments, tuant deux chiens et faisant un vacarme affreux.

Je pris du linge de l'enfant, âgée de 4 mois, dans son berceau et je bandai la jambe de mon fils, souffrant et perdant beaucoup de sang. Nous restâmes dans la cave, jusqu'à ce que nous entendîmes la trompette rappelant sans doute les soldats, et le roulement des troupes sur la route. Nous quittâmes alors la cave, croyant nous rendre au château de Petite-Somme, pour faire soigner notre fils, par le bois qui se trouve derrière chez nous et, arrivés sur la plaine, nous vîmes vingt feux à Somme-Leuze. La nuit était déjà venue et nous risquions d'être pris par les sentinelles. Nous dûmes passer la nuit dans le bois et, le lendemain, nous nous rendîmes au château de Petite-Somme. Mme la comtesse fit conduire notre fils au château de Durbuy. Là, il fut très bien soigné et au bout d'un mois environ il nous fut remis guéri.

3° MEURTRE D'ALPHONSE PICKART ET DE SON FILS MAURICE

N° 75. *Déposition de Mme Ve Pickart.*

Le 20 août 1914, mon mari fauchait au lieu dit « Marvichamps » (plan *c*), territoire de Somme-Leuze, non loin de la ferme de Bayr. J'étais auprès de lui avec mes trois enfants : Adolphe, âgé de 5 ans, Maurice, âgé de 3 ans, et Germaine, âgée de 2 ans. Vers 3 heures de l'après-midi, des soldats tirèrent de nombreux coups de fusil et incendièrent les maisons qui se trouvent à la jonction des routes de Marche à Liége et d'Andenne à Durbuy. Ils descendirent en courant et en hurlant vers la ferme de Bayr qu'ils incendièrent. Aussitôt d'autres soldats qui se tenaient sur Coren, vis-à-vis de Petite-Somme, arrivèrent vers nous en poussant

des cris sauvages. Mon fils Maurice alla se cacher entre les jambes de mon mari. Les soldats, arrivés à quelques mètres de nous, tirèrent plusieurs coups de fusil sur mon mari. Mon fils Maurice fut transpercé par une balle reçue dans la poitrine : il fut tué net. Mon mari fut blessé à la jambe et tomba à côté de Maurice.

Les soldats s'approchèrent et demandèrent à mon mari, en ricanant, s'il fallait l'achever à coups de crosse de fusil; il demanda grâce et je les suppliai à genoux d'épargner le blessé. Ils laissèrent une sentinelle à côté de mon époux blessé et du cadavre de mon fils, puis ils continuèrent à tirer dans les champs. Ils revinrent ensuite et ils s'amusèrent à jeter en l'air avec leurs baïonnettes les chapeaux des victimes. Ils s'éloignèrent, sans donner aucun soin à mon mari, qui perdait du sang en abondance. Je courus au village pour chercher du secours, mais je ne trouvai personne. Le village était évacué; tout le monde avait fui; ceux qui étaient restés ont été faits prisonniers et emmenés à Soltau.

Je dus partir à minuit pour aller demander du secours à Bonsin, chez mon beau-frère. Il n'osa venir à Somme. Je revins toujours, portant ma petite Germaine sur les bras, pour rejoindre mon mari.

Il était alors 4 heures du matin. Des soldats occupaient encore toute la grand'-route, à Somme-Leuze; je n'osai traverser le chemin, et de nouveau, je me rendis à Bonsin; enfin, mon beau-frère Leroy se hasarda de se rendre avec moi auprès de mon mari. Comme il était très altéré, il envoya le petit Adolphe chercher de l'eau au ruisseau. Le pauvre enfant fit trois fois le voyage au ruisseau pendant la nuit, rapportant chaque fois à son père de l'eau, plein la cruche dans laquelle j'avais porté la veille le café à mon mari.

A 10 heures, quelques hommes qui rentraient au village pour aller nourrir le bétail vinrent chercher le blessé et le portèrent chez mon beau-frère, Adolphe Pickart. On le soigna comme on put et le jour suivant M. le comte d'Ursel, de Durbuy, envoya son auto pour emmener mon mari à Barvaux, où on le pansa, puis on le transporta à Durbuy au château, où l'on fit l'amputation de la jambe. Il ne survécut pas à l'opération. Il mourut le 24 août. Ma maison et tout le mobilier furent brûlés par les soldats le 20 août.

4° SCÈNES D'HORREUR AU VILLAGE — CONTRIBUTION DE GUERRE LES OTAGES DÉPORTÉS

N° 76. *Déposition de M. l'abbé Joseph Hacherelle, curé de Somme-Leuze.*

Le 7 août, les premiers uhlans faisaient leur apparition à Somme-Leuze. Le 9 août, nous vîmes défiler des soldats français, qui repassèrent le même jour. Le 10 août, nouveaux uhlans. Il en fut ainsi jusqu'à ce que le gros des troupes allemandes passa par le village, venant de la direction de Gros-Chêne, et se dirigeant vers Marche; c'était le 17 août. Le 18 août, commencèrent à passer des troupes en nombre considérable; elles venaient du côté de Petit-Han et se dirigeaient sur le Gros-Chêne. Ce jour-là, des soldats campèrent, vers 11 heures, près de la ferme de Bayr et y prirent leur repas. Pour ce faire, ils firent une razzia des

poules de la ferme et des maisons environnantes; la même chose se passait en haut du village.

Il monta des troupes toute la journée et toute la nuit. Dans la nuit du 19 au 20 août, il logea des troupes à Somme-Leuze, qui réquisitionnèrent, avec et sans bons, tout ce qui leur était nécessaire. Quelques soldats furent dépêchés chez le bourgmestre, afin de se faire remettre la caisse communale. Ils réquisitionnèrent aussi les armes. Après cela, le bourgmestre fut pris comme otage, emmené à la garde, où il passa la nuit et fut relâché le lendemain. Ces troupes venaient de Grandmenil. Le capitaine Fritsche, du 11e d'artillerie de campagne de Cassel, me dit le 20 août, vers 2 heures de l'après-midi : « Je suppose qu'il n'y a pas de francs-tireurs au village! Il serait regrettable pour nous de poser le même acte qu'à Grandmenil. Un homme a tiré de sa fenêtre un coup de fusil sur mes troupes. On a fusillé cet homme et brûlé sa maison. » Je lui demande s'il avait vu cet homme tirer. « Non, mais les soldats l'ont dit! — Et vous croyez les soldats sur parole! Un coup de feu part si facilement! Pour ne pas être puni, le soldat dira qu'on a tiré sur lui! Y a-t-il eu des tués et des blessés parmi les soldats? — Aucun, répondit-il; et il osa ajouter : Brûler des maisons et fusiller, cela excite les soldats ! »

Le 20 août, il passe toujours des troupes. Dans l'après-midi, on entendait de temps à autre un coup de fusil. Les habitants croyaient que les soldats tuaient des poules.

Vers 2 h. 30 ou 3 heures, on entendit une pétarade intense; on disait « c'est une rencontre. » Mais horreur! ces hordes allaient commencer leurs exploits criminels. Les incendies commençaient; en tirant, les soldats blessaient ou tuaient les gens : vingt-deux maisons ont été incendiées, onze personnes tuées ou brûlées. Des scènes d'horreur se passèrent chez Bayart où cinq femmes furent repoussées dans la fournaise, et à la ferme de Bayr, où la mère et la fille furent tuées et cinq personnes blessées. A Marvichamps, ils tuèrent un enfant de trois ans et blessèrent grièvement son père.

Pendant l'incendie, la Kgl. Pr. Proviant-Kolonne n° 1, XIe armée Korps, était arrêtée au-dessus du village. Un officier a remis à M. Laffut-Boulanger un bon portant ce cachet, daté du 20 août. Le billet reproduit plus loin en fac-simile (fig. 28) est signé du commandant de la 4e colonne lourde d'approvisionnement. Les officiers du XIe armée Korps, de la Croix-Rouge, ont dîné au château de Petite-Somme, le 20 août, à midi. Ils ont pris part au meurtre et à l'incendie, avec leurs soldats. La maison Laffut-Boulanger n'a pas souffert, à cause du téléphone qu'ils y avaient installé (fig. 31).

Pour justifier ces crimes, les Allemands ont invoqué les prétextes suivants :

1° Ils dirent qu'on avait tiré sur une auto montée par un soldat allemand. Voici ce qui s'était passé : un soldat roulait en auto à toute vitesse venant de Marche pour se rendre vers Méan, le 20 août, vers 11 heures du matin. Les habitants ont cru que c'était une auto de l'armée française. La machine dérapa et alla se lancer dans une haie non loin de la maison de la veuve Ruelle (fig. 33) à Somme-Leuze. Le soldat descendit de l'auto, endossa son sac, prit ses armes et courut dans la direction de Marche. A 500 mètres plus loin, il rencontra deux soldats à cheval conduisant un

troisième cheval non monté. Le conducteur de l'auto avariée enfourcha la monture et continua son chemin avec ses deux compagnons. Pour expliquer son accident,

Monsieur Laffut-Boulanger
und Familie haben sich gegen
unsere Truppen durchaus
anständig und zuvorkommend
gezeigt und verdienen ge-
schützt zu werden.

Somme-Leuze, d. 21/8.1914

[illegible]

Oberleutnant d. Res.
u. Kommandant der
4. schweren Proviantkolonne

Fig. 28. — Autographe identifiant les troupes présentes à Somme-Leuze (1).

il dit qu'on avait tiré sur lui. On interrogea la veuve Ruelle qui vit seule dans sa maison. Elle affirma qu'on n'avait pas tiré. Emile Gaspard et sa femme ont vu

(1) TRADUCTION : M. Laffut-Boulanger et sa famille se sont montrés très convenables et prévenants envers nos troupes et méritent d'être protégés. (21-8-1914). (s.) .....oberleutnant de réserve et comm. la 4[e] col. lourde d'approv.

passer l'auto et ont été témoins de l'accident. Ils n'ont entendu tirer aucun coup de fusil.

2° Un soldat arriva le même jour dans la matinée en motocyclette à Bayr. C'était une moto que ce soldat avait trouvée sur la route et qu'il avait poussée à la main jusqu'à la ferme. Il déposa sa machine dans la grange de la ferme. Quelque temps après il voulut la remettre en marche. Il n'y parvint pas. Il la laissa dans la grange et rejoignit les autres soldats. D'autres soldats vinrent à la ferme. Ils prétendirent qu'on avait tué le soldat qui montait la motocyclette et qu'on avait caché son cadavre. La ferme était habitée par un excellent homme et sa femme. Il y avait aussi là quatre filles et deux jeunes garçons de 14 et 12 ans. Des soldats étaient continuellement sur la route, à 30 mètres de là. Ils auraient entendu tirer et, tout au moins, ils auraient pu voir transporter le cadavre. Or, rien de tout cela n'est arrivé.

3° Les soldats ont rassemblé toutes les poules de la ferme dans une prairie. Il y en avait 250. Ils les entouraient pour les prendre. Des soldats descendirent au moulin de Bayr qui est habité par un garde. Ils prirent le fusil de chasse du garde et s'en servirent pour tuer 225 poules. Un soldat reçut des plombs à la cuisse et partit en se tenant la jambe. Le fils du garde, Armand Lallemand, âgé de 16 ans, fut témoin de cet accident. Le blessé alla se faire soigner à la Croix-Rouge. Il déclara qu'on avait tiré sur lui, sans accuser ses camarades, et l'on conclut qu'il y avait des francs-tireurs à Somme-Leuze. Il est avéré que les soldats ont trompé volontairement leurs chefs.

Quand on entendit les premiers coups de feu, les habitants, voyant les flammes dévorer les maisons, s'enfuirent dans les bois. L'exode fut presque général. Quelques habitants du centre étaient restés chez eux et c'est ce qui leur valut d'être faits prisonniers.

Le presbytère se remplit de personnes qui venaient implorer la protection du curé. Les balles sifflaient de toutes parts. L'une d'elles creusa un trou profond dans une pierre de taille de la maison Collard, aubergiste auprès de l'église, au moment où un garçon de 12 ans passait. La balle lui était destinée. M. Winand Randaxhe, qui se trouvait sur le seuil de sa maison, reçut une balle dans le pied.

Joseph Barzin-Bresmal eut le chapeau transpercé par une balle. Lambert Kaya et son épouse se baissaient pour passer au-dessous d'une clôture en fil de fer, lorsqu'une balle vint labourer la terre entre eux deux. Joseph Lallemand reçut une balle au poignet. Mme Ve Cibour-Dussart, en fuyant, avait emmené avec elle sa chèvre, qui fut transpercée auprès de sa propriétaire, en arrivant au bois de Fys.

Il y eut à l'occasion de cette fuite de magnifiques traits de piété filiale.

Léon Ancia, du « Long Batty », revint vers 2 heures de l'après-midi de Petite-Somme, où il travaillait, pressentant du danger pour sa vieille mère infirme, qui était restée seule au logis. A peine rentré, il remarqua une épaisse fumée au-dessus du village et, entendant les coups de feu, il chargea sa mère sur son dos et la porta à Coquaimont, puis à Montet chez sa sœur, en se dissimulant derrière les haies. Laurent Pélerin, semblable à Enée portant son vieux père Anchise, prit également sa vieille mère sur ses épaules et, bravant la tourmente, la porta à Enneilles. Les autres habitants, après le départ des otages, allèrent à Enneilles, au Stockeu, à Noizeux, à Mirlipinpin, à Somal et à la ferme de Leuze. D'autres logèrent à la belle étoile dans le bois des Fys.

Marche, le 21 août 1914

La commune
Somme-Leuze
doit payer une somme
de 4000 frs
(quatre mille francs)
payable demain le matin
à sept heures devant la maison
de Firmin Fourneau
Si la somme ne sera à la
place susdite toute la village
sera brûlé

Le general en chef des
troupes allemandes

ARMEE-INTENDANTUR DER III. ARMEE

A.L. [illegible]
Oblt. i. R.

Fig. 29. — Fac-simile du document imposant la contribution de guerre.

La nuit était éclairée de sinistres lueurs. Au crépitement des fusils se mêlaient les mugissements du bétail resté dans les étables ou dans les prairies. Les vaches que l'on n'avait pu traire beuglaient à tel point qu'on les entendait dans les villages voisins. Les chiens laissés à la chaîne hurlaient lugubrement.

Le 21, vers 10 heures du matin, quelques audacieux rentrèrent en éclaireurs. Les Allemands avaient disparu. On soigna le bétail et les fugitifs rentrèrent peu à peu.

Toutes les maisons étaient restées ouvertes et il n'y eut point de pillage, parce que les soldats se tenaient au-dessus du village. Cependant, il n'y avait plus de pain nulle part, car la veille, les ménagères n'avaient pas eu le temps de mettre au four la pâte qui était restée sur les tables au moment de la fuite. Tout le pain avait été mangé.

L'échevin Firmin Fourneau avait quitté le bois le 21 et était rentré chez lui. A 8 heures du matin, un officier et des soldats en auto l'emmenèrent et le conduisirent dans le village en lui disant : « Voyez ce qu'ont fait les francs-tireurs ! » ; de là à Marche, où il comparut devant un général, fut ensuite interné dans la prison, puis rappelé, pour s'entendre dire que la commune était condamnée à une amende de 10,000 francs. Il parvint à la faire réduire à 4,000 et rentra au village, porteur du document que reproduit la figure n° 29.

Firmin Fourneau en conféra avec ses voisins : la somme fut rassemblée.

Le 22, à 8 heures du matin, un peloton de deux cents soldats cerna sa maison. Un officier hautain reçut la somme ; il partit en ricanant après avoir laissé le reçu ci-joint (fig. n° 30).

An

Somme-Leuze

le 22 août 1914

Reçu du remplaçant du maire
du village de „Somme-Leuze"
la somme de 4 000 francs
comme contribution.

Il signé
Thomas
Lieutenant,
12. compagnie 103 regt.
i. A. du „Armee Oberkommandos."

Fig. 30. — Fac-simile du reçu de la contribution de guerre.

Pendant que les atrocités se commettaient, des officiers à cheval arrêtèrent le bourgmestre, son beau-frère et voisin Edouard Ancia, Fr. Bresmal-Barzin et Arsène Pire. Ils furent conduits auprès de l'auto en panne, puis entraînés jusque Méan, en subissant toutes les avanies (voir rapport nº 77).

A 3 heures de l'après-midi, un officier et quatre soldats, baïonnette au canon, arrêtèrent l'instituteur Arthur Limet dans sa demeure, descendirent au presbytère et me prièrent aussi de les suivre; j'étais en pantoufles et je demandai à chausser des souliers. « C'est inutile, vous n'irez pas plus loin que le dessus du village et dès que vous aurez vu le colonel, vous serez remis en liberté ». Avec nous se trouvaient Jos. Colla, vieillard infirme, et le jeune Faustin Gaspard, qui avaient cherché refuge au presbytère. En passant, l'officier rencontra Joseph Jamotton et l'obligea à nous accompagner.

Près de l'automobile avariée l'officier nous fit mettre sur l'accotement, face à la machine, et me dit : « Voyez ce que vos paroissiens ont fait! » Je répondis : « C'est le fait d'un accident; l'auto, roulant à une allure vertigineuse, a fait une embardée et est allée se jeter dans la haie. Le chauffeur a jugé plus facile de dire qu'on avait tiré sur lui. Vous pouvez voir d'ailleurs s'il y a des traces de plombs de chasse. » Près de la maison Laffut-Boulanger, des troupes défilaient. On nous adjoignit les otages arrêtés dans leurs demeures : Barthélemy Barzin, Charles Sibret, François Colla et Alexandre Lesenfants. En tout nous étions neuf. A ce moment, l'officier disparut. Un autre officier à cheval me dit : « Il y a des francs-tireurs dans votre paroisse! » Je répondis en montrant les soldats : « Ils sont tous derrière vous. Vous avez incendié les maisons pour effrayer la population. — Nos soldats ne savent pas faire cela. — Oh! ils ont fait pire! Et puis, pourriez-vous me dire combien on a tué de vos soldats? — Aucun. — Combien y a-t-il de blessés? — Onze. » Peu de temps après, un autre officier, répondant à la même question, me dit qu'ils avaient un soldat blessé! Nous passâmes la nuit au Gros-Chêne, chez la Ve Halleux; on nous dit que nous serions libérés dès que nous aurions vu le colonel, parce qu'on n'avait plus tiré sur les troupes.

Le 21 de bonne heure, on nous donna du café et un morceau de pain, puis un officier nous fit remonter sur le chariot de Jean Maréchal, de Méan, avec un peloton d'exécution en nous disant : « On va vous conduire à petite-Somme où vous serez remis en liberté si on ne tire plus sur les troupes, et, si on tire, vous serez fusillés. » Le cortège traversa Somme-Leuze. Au moulin de Petite-Somme on nous fit descendre du chariot et on nous lia deux à deux par le bras. Un peu plus tard un capitaine nous fit délier et nous reprîmes à pied le chemin de Somme-Leuze, avec la promesse, encore une fois donnée, que nous serions libérés si on ne tirait plus. Quand nous arrivâmes à Somme-Leuze, on n'avait pas tiré, mais nous n'étions pas libres; on nous fit marcher jusque Havelange! Nous y arrivâmes vers midi et fûmes parqués dans une prairie jusqu'au soir. A 5 heures, un peu de café, puis un chariot de ravitaillement nous conduisit à Barvaux-sur-Ourthe. Défense nous fut faite de nous montrer, en passant à Somme-Leuze. Le cadavre du petit Augustin Gouverneur gisait toujours dans la prairie, derrière la maison de sa tante. A Bayr, nous vîmes l'échevin Fourneau et quelques hommes portant sur une civière un cadavre pour l'inhumer au cimetière.



Fig. 31. — Somme-Leuze. — Maison Laffut-Boulanger,
où se tint l'Etat-major.



Fig. 32. — Somme-Leuze. — Maison Damoiseau, sur la route de Durbuy à Andenne,
où cinq femmes furent rejetées dans les flammes.



Fig. 33. — Somme-Leuze. – Maison Veuve Ruelle, devant laquelle
l'auto s'est arrêtée.

A Barvaux-sur-Ourthe, on nous roua de coups, on nous attacha aux roues des camions, puis on nous délia pour nous conduire au milieu d'une bande de soldats ivres, jusqu'à la maison Collin. Ce soir, nous avons subi un véritable calvaire. Nous passâmes la nuit dans un fournil, les mains liées derrière le dos. Mes compagnons étaient attachés à un banc, moi je fus jeté sur un tas de décombres.

Le 22 août, vers 9 heures, on nous ôta nos liens, on nous donna du café et du pain, puis on nous remit les porte-monnaies et montres, enlevés la veille, non sans m'avoir soustrait 9 marks et avoir retenu la montre de l'instituteur.

A 2 heures de l'après-midi, ordre de départ. Le voyage se fit à pied par une chaleur torride, avec des cavaliers qui nous faisaient marcher au pas de leurs chevaux. En repassant par Petite-Somme, j'appris par la fermière V[e] Beguin, que les Barbares avaient emmené à Assesse, comme otages, ses deux fils, Ernest et Théodule, ainsi que le meunier Joseph Warnier et Florent Dujardin, jardinier du château, parce que les chevaux de la fermière, disaient-ils, avaient été cachés dans les bois. Je connus aussi les noms des deux victimes de Bayr : Marie Beguin et Olga Pirottin. A Somme-Leuze, nous pensâmes voir arriver la liberté. On ne s'arrêta point. MM. Lesenfants et Sibret passèrent sur le seuil de leur maison, mais ne purent ni entrer ni parler aux leurs. Aucun coup de feu ne fut tiré, sauf au fond de Bassines. Les soldats entrèrent dans le bois pour voir ce qui s'était passé. Je dis à notre officier : « Voilà encore un franc-tireur, fusillez-le ! » C'était un soldat qui avait tué un faisan. On continua à pied jusqu'à la barrière de Clavier, où nous montâmes sur un tombereau pour arriver à Huy vers minuit. Nous y restâmes jusqu'au lever du jour, alignés le long du mur du Théâtre, en butte aux insultes d'une soldatesque ivre.

Le 23 août, on nous conduisit au collège portugais « Maison des Bons Enfants ». Nous y restâmes debout une bonne partie de la matinée et, vers 8 heures, nous vîmes amener M. Loxhé de Huy. Une heure après, quatre à quatre, on nous conduisit place du Théâtre. Un officier vint lire à M. Loxhé sa sentence de mort : « qu'il devait être pendu, parce qu'il avait été arrêté porteur d'une canne à épée ». Il fut cogné de la tête contre les arbres et reçut des coups de poing en pleine figure ; puis on passa une corde dans la charpente de la véranda du Théâtre. On fit monter le malheureux sur une table, on l'obligea à se passer lui-même le nœud-coulant autour du cou, puis on retira la table : la mort fut instantanée ; nous remarquâmes quelques contractions de la figure. Ce meurtre accompli, on nous reconduisit au collège portugais dans un réduit, sorte de poulailler, sans paille pour nous coucher, et n'ayant reçu qu'un peu de pain et du café vers le soir.

Nous étions anéantis de fatigue et nous attendions avec impatience la nuit, pour nous étendre sur les dalles et prendre un peu de repos. Le sommeil fut de courte durée. Vers 9 heures du soir, une fusillade terrible se fit entendre en ville. Les Barbares renouvelaient la scène du 20 à Somme-Leuze. Ils incendiaient plusieurs maisons de la ville. Bientôt les coups de feu se rapprochèrent de notre prison ; des soldats parlementèrent avec la sentinelle qui nous gardait. Ils voulaient nous passer par les armes. Nous croyions tellement notre dernière heure arrivée, que plusieurs de mes compagnons se confessèrent ; même un soldat mit la main à la grille de la cour, pour forcer l'entrée et la sentinelle cria en allemand : « Halte ou je tire !

Tu ferais mieux d'aller dormir pour aller cuver ta boisson! » Tout rentra ensuite dans le calme, mais le sommeil avait disparu.

Lundi, 24, dans la matinée, on nous remit un morceau de pain et un peu de café. Vers 9 heures, on nous mena par groupes de quatre jusqu'à l'hôtel de l'Aigle Noir, puis à la gare. Les salles d'attente étaient remplies de soldats excessivement haineux. C'est là qu'on me prit, pour ne jamais me les rendre, mon porte-monnaie et cent francs. Un soldat jeta sous la banquette où j'étais assis un couteau poignard. Un officier remarqua le geste et lui en demanda la raison ; c'était, dit-il, pour aggraver mon cas. J'étais prêtre, c'en était assez pour exciter sa fureur. A la sortie de la gare, un soldat me frappa dans le dos du bout de son fusil, déchira ma soutane et me fit une large blessure.

Nous partons pour Liége dans un wagon à bestiaux. Longs arrêts à toutes les gares. Nous devions rester debout, les bras en l'air. Avec nos deux sentinelles, il y avait un sous-officier des ulhans. Sans la moindre provocation de ma part, il m'asséna sur la joue un coup du plat de son sabre, me blessa au menton et m'obligea à essuyer le sang. Aux Guillemins, vers 5 heures du soir, on nous introduisit dans un vestibule avec escaliers. Nos sentinelles paraissaient farouches, mais les officiers partis, elles nous passaient leurs gourdes. A minuit, nous arrivâmes à Aix-la-Chapelle, et nous fûmes hébergés à la caserne du 25e d'infanterie jusqu'au surlendemain. Le 25 août au matin, j'eus la bonne fortune de voir le docteur Poels, curé de Heerlen (Hollande), venu à la recherche d'un de ses confrères des environs de Liége, emmené par les Allemands. A son intervention, le commandant de la caserne, un catholique, me demanda mes désirs. Je répondis : « Être remis en liberté avec mes compagnons. » J'affirmai notre innocence et exposai les traitements et les vols dont nous avions été l'objet. Il répondit : « Vous libérer est impossible, d'ailleurs vous êtes plus en sûreté ici que chez vous, car si vous saviez ce qui se passe là-bas! Je puis vous donner une chambre à la prison en attendant la libération. Ici, vous serez plus vite libérés que dans un camp où les formalités sont lentes. » Mes compagnons se mirent alors à pleurer et me supplièrent de rester avec eux. Je refusai l'offre du commandant, désirant partager le sort de mes camarades, aussi innocents que moi. Je remerciai l'officier qui m'exprima ses regrets.

Je comparus au corps de garde, où je réclamai mon argent. Dans l'après-midi, un officier vint me lire un télégramme : « Vous êtes accusé d'avoir craché à la figure des soldats. » Je lui dis : « Monsieur, vous employez la calomnie pour justifier vos atrocités! J'ai ici des témoins. Faites-les venir! » Ils arrivèrent et ils furent unanimes à dire : « Vous n'avez pas craché sur les soldats. Ce sont eux qui ont craché sur vous. » L'officier s'éloigna et à 3 heures de l'après-midi, départ pour le camp de Soltau, où nous arrivâmes le surlendemain à 2 heures du matin. Aux stations, des civils nous insultaient par leurs cris sauvages et leurs gestes menaçants. Des prêtres et des pasteurs allemands semblaient gênés de me voir quand j'apparaissais à la portière.

Nous n'avons presque pas mangé pendant le voyage. A Osnabrük nous eûmes un morceau de pain et une tasse de café. A Brême, vers minuit, un officier voulut me faire descendre de wagon pour me montrer à la foule. La sentinelle me dit : « Restez! » Suivit une discussion avec l'officier. J'entendis ces paroles : « Tu es mon

chef, mais ici je suis gardien de ces hommes ! Ils valent mieux que toi ! Si tu montes, je te descends d'un coup de fusil ! Va cuver ta boisson ! » Cette scène nous réjouit beaucoup.

A 2 heures du matin, nous arrivions à la Reichs Schule de Soltau, où nous étions précédés seulement par quelques correctionnaires belges extraits de la prison de Verviers. Ces soldats vinrent à moi et me firent un touchant accueil comme prêtre belge. Ils me mirent sous leur protection, m'offrirent du linge et des vêtements. « Si les Allemands vous bousculent, nous vous défendrons ! » J'étais désormais sous bonne garde. On nous mena dans une écurie où la paille nous servait de lit, de table, de chaise et de tout. Nous mangions à quatre dans le même récipient. On buvait l'eau dans des boîtes à conserves. Après on s'installa dans les écuries, puis dans les boxes et dans les manèges et, enfin, dans un grenier. Ce grenier fut réservé à la bonne société : des prêtres, un notaire, un vétérinaire, des ingénieurs, des universitaires, etc. La vie se passa triste et monotone. L'officier « Gibraltar » — nous l'appelions ainsi parce qu'il avait ce nom sur son uniforme — nous lançait les insultes les plus grossières : « Chiens de cochons, à l'église vous priez, dans la rue vous tirez! »

Au manège, nous fûmes bientôt 1,400 civils, parmi lesquels le curé et le vicaire de Lebbeke, le directeur de l'Orphelinat de Termonde, l'abbé Beelaers, etc.

Un règlement très sévère nous fut imposé. Toute infraction était punie de cellule ou de mise au poteau. Cette peine, qui consiste à attacher le coupable pendant douze heures, debout, à un poteau, est excessivement pénible. L'alimentation était saine, mais insuffisante.

Le 15 octobre, les prêtres quittèrent Soltau pour aller au château de Celle où ils furent mieux traités.

Aucun otage de mon groupe ne passa au conseil de guerre, ni au camp, ni en cours de route. Jos. Colla rentra à Somme-Leuze le 2 novembre 1914 ; Barthélemy Barzin, Joseph Jamotton et moi, le 3 décembre 1914 ; Limet, instituteur, le 18 mars 1915 ; Faustin Gaspard, Alexandre Lesenfants, Charles Sibret et François Colla, le 20 mai 1915.

5° LES OTAGES (PREMIER GROUPE)

N° 77. *Rapport d'Emile Baclinville, bourgmestre, et d'Arsène Pire.*

Le 20 août, vers 1 heure de l'après-midi, Arsène Pire, de Somme-Leuze, se rendait à Maffe. Près de la maison Laffut-Boulanger, il rencontra huit cavaliers allemands, qui lui ordonnèrent de les conduire chez le bourgmestre. En passant près de l'auto culbutée dans la haie près de la maison de la veuve Ruelle, ils dirent : « On a tiré sur le chauffeur, c'est pourquoi l'auto est allée dans la haie. — Non, répondit Arsène Pire, j'étais présent, le chauffeur dormait, et il est seul cause de cet accident. »

On entendit alors quelques coups du côté de Bayr : « Vous entendez, voilà qu'on tire encore. » M. Pire ne répondit rien. Au même moment, Clément Laval, simple d'esprit, passait. Les officiers crièrent : « Halte ! levez les bras. » Le jeune

homme se mit à courir. Un des soldats épaula son fusil pour tirer, lorsque M. Pire le prenant par le bras, lui fit comprendre par signe que le fuyard était simple d'esprit.

Les cavaliers et M. Pire arrivèrent chez le bourgmestre vers 2 heures. Ils lui dirent : « Des uhlans français ou des habitants tirent dans le village. » Le bourgmestre répondit qu'il n'y avait aucun Français et qu'il garantissait qu'aucun habitant n'avait tiré, vu que les armes avaient été remises la veille et brisées. Ils se firent conduirent chez E. Daine, où ils virent les armes brisées.

Après la visite, on sortit. François Bresmal et Edouard Ancia, qui passaient sur le chemin, furent invités à se joindre à MM. Baclinville et Pire. Près de l'auto en panne, les soldats répétèrent l'accusation. M. Pire la réfuta de nouveau. Ils ajoutèrent : « On tire encore dans votre commune. » Le bourgmestre répondit : « C'est plus loin, vers Petite-Somme ou Durbuy. » Puis ils exigèrent des logements, se firent mener chez Laffut-Boulanger, visitèrent les maisons du voisinage, la ferme Detroz et revinrent avec les otages vers Somme. Au chemin de Bonsin, les Allemands se mirent à tirer dans les campagnes de Hermonchamp, sur les cultivateurs au travail, qui s'enfuirent dans les bois. Ils commencèrent à maltraiter les quatre otages disant qu'on tirait sur les troupes : ils leur firent lever les bras, les obligèrent à s'agenouiller, les tinrent en joue et leur firent demander pardon. M. Pire refusa. On lui cracha à la figure, on le souffleta et on le fouilla ; on lui fit ôter ses souliers et on l'obligea à marcher sur ses bas. Il refusa toujours : « Puisqu'on n'a pas tiré je ne puis demander pardon et ne le ferai pas. » Ils furent liés ensemble par les bras. C'est alors qu'ils virent les flammes s'échapper des maisons Gouverneur-Laffut, Barzin-Laffut et Lallemand-Genin. Il était 3 heures. On partit vers Méan. Au delà du Marlou, on s'arrêta : les soldats tiraient sur les vaches de la ferme Detroz. A proximité de la maison Hougardy, avant d'arriver au Gros-Chêne, les cavaliers partirent et furent remplacés par deux autres, qui se firent expliquer ce qui s'était passé. Ils délièrent les otages, puis leur dirent de les accompagner un peu plus loin. Vint ensuite un soldat qui dit en français : « Ne dites rien, vous ne serez pas fusillés ! » En ce moment, Auguste Deresteau, de Somme-Leuze, dont la maison avait été brûlée, fut amené. On alla jusqu'auprès de la maison Lomba à Méan. Les cavaliers partirent. Un officier supérieur, en logement chez Lomba, vint en pantoufles leur demander si on avait tiré, interrogea à ce sujet les soldats qui les avaient escortés, puis les licencia.

Le même officier supérieur dut intervenir quelques instants plus tard : d'autres officiers avaient déjà repris les otages pour leur sécurité... Ils purent enfin regagner Somme-Leuze.

§ 16. — *Hargimont (20 août).*

Dans la nuit du 19 au 20 août, à partir de 1 heure du matin, les troupes d'infanterie commencèrent à défiler à Hargimont et à Jemeppe. Ce défilé se continua pendant toute la journée de jeudi, 20 août. Les fermes et les maisons furent envahies.

Le 20 août, pendant le repas du soir, vers 8 h. 30, éclata une fusillade nourrie de 200 à 300 coups de fusil. Aussitôt, les troupes mirent le feu à de nombreuses maisons du village, s'emparèrent du curé et de civils, qu'ils conduisirent à la cour du château et qu'ils soumirent aux plus durs traitements.

Ils prétendirent qu'on avait tiré sur eux des maisons Duchesne et Portetelle (fig. 35), que ces deux civils, pris en flagrant délit, avaient été fusillés et que leurs corps avaient été carbonisés dans l'incendie. Cela seul établit le crime : ces deux personnes sont en vie!

Pour ces faits imaginaires, l'état-major frappa la commune d'une amende de 100,000 francs! Il condamna le curé, Armand Ledoux et Edmond Dubois à accompagner les troupes.

Ils mirent le comble à leur barbarie en fusillant, à Buissonville, EDMOND DUBOIS (fig. 18), accusé d'avoir des armes. Or, ils les avait spontanément livrées aux troupes, deux heures avant l'expiration du délai fixé pour la remise!

Quant à FÉLIX LEFÈVRE, bourgmestre, au moment où il revenait d'une séance de réquisition de chevaux, il s'était trouvé dans la fusillade initiale et était tombé, atteint de plusieurs balles.

Le résultat d'une longue et minutieuse enquête menée, dès le début de l'occupation, sur les faits d'Hargimont, est consigné dans les deux rapports suivants.

1° INCENDIES — MEURTRE DU BOURGMESTRE ADDUCTION DES OTAGES

N° 78. *Rapport de M. E. Hanin, curé de Hargimont.*

A partir du 6 août, les uhlans commencèrent à se montrer dans les environs. Un soir, à la sortie du chapelet, des coups de feu furent même échangés entre deux patrouilles allemandes, dont l'une venait de Jemelle et l'autre de Chavanne; un cheval fut atteint, Joseph Bolle faillit être victime de cette méprise, une balle se logea dans le chambranle d'une porte, chez sa belle-sœur. Ce fait insignifiant fut peut-être l'origine de nos malheurs, en accréditant parmi les soldats la légende : les civils ont tiré sur nous!

Mercredi, 12 août, jour ou nous préparions l'ambulance, un officier et deux soldats m'abordèrent vers 5 h. 30 du soir et m'ordonnèrent de les suivre, pour passer avec eux la nuit dans une ferme. L'officier dit aussi : « Je veux que ce drapeau soit enlevé maintenant! Je veux enlever les cordes des cloches! » Je dus le conduire au clocher, car il voulait les couper haut disait-il. Les coups de sabre qu'il donna lui-même furent infructueux, un soldat les trancha à l'aide d'un grand

couteau de poche. Nous vîmes ensuite le bourgmestre, Félix Lefèvre, qui fut averti de la responsabilité qui pesait sur nos têtes. Nous parcourûmes tout le village, pour arriver à la ferme Gauthier, qui devait nous servir de prison la nuit suivante. Comme j'avais demandé à pouvoir user d'un lit qui m'était offert, l'officier me répondit : « Vous êtes mes prisonniers. Vous resterez ici. Tous les habitants de la ferme viendront aussi loger ici et sont prisonniers. Si la population nous est hostile, vous serez fusillés demain matin. » Une sentinelle, l'arme au bras, circulait à côté de nous. Le 13 août au matin, je me rendis compte que la cour de la ferme était déjà convertie en lavoir, en salon de toilette, en abattoir et en atelier de destruction. Je fus autorisé à sortir, pour célébrer la sainte messe, escorté de deux soldats.

Dans l'avant-midi, il distribuèrent des *Passierschein* aux villageois qui devaient travailler dans les champs. Vers 9 h. 30, ils crurent voir sur les hauteurs une patrouille française : quatre soldats armés furent envoyés vers cet endroit. Ils avaient pris les fleurs de grandes plantes de roses de mer pour les culottes rouges des Français. Puis ils partirent dans la direction de Jemelle. A leur passage à Antiémont, ils mirent le feu aux drapeaux qu'ils avaient enlevés à l'église, aux écoles et à la maison communale.

Ce jour-là se place un fait qui ne manque pas d'importance. M. Gohr, un Bruxellois installé dans la commune, se présenta au château de Mme de Sauvage-Vercour, porteur d'une proclamation relative à la remise des armes, que lui avait confiée un général allemand, à Marloie, en lui demandant de la faire signer au château. Peu de temps après, arrivèrent des dragons, du 14e régiment de la Garde de l'Impératrice Victoria. Ils étaient vingt cavaliers, venant, dirent-ils, en droite ligne de Berlin, en route depuis quinze jours. Leur officier, baron von Witzlabenen, déclara avoir à faire une communication très importante à Madame. Il lui reprocha d'être en communication avec l'armée belge. Il voulut perquisitionner dans le château et le parcourut, avec un herr doktor, de la cave au grenier, tenant le revolver au poing, suivi de deux soldats armés jusqu'aux dents, toujours prêts à faire feu. A un moment donné, le lieutenant demanda : « Avez-vous encore des armes? » Les dames répondirent qu'on venait de les préparer, pour être remises à la maison communale. Il appela ses soldats et leur distribua les fusils, épées, sabres, vieux pistolets à pierre, etc. Il annonça aux dames « qu'elles étaient prisonnières. Donc plus de promenades sur les routes, défense de sortir du parc, sous peine d'être fusillées et d'avoir leur maison brûlée. »

Du 14 au 19 août, beaucoup de mouvements d'allées et venues des troupes.

Dans la nuit du 19 ou 20, passage ininterrompu de troupes et chargements.

Le 20, vers 10 heures, trois officiers, dont un prêtre catholique, viennent demander à boire au presbytère. Ils s'installent au jardin. Vers 11 heures, deux ou trois autres arrivent; tous demandent à dîner. Tout à coup, ils s'agitent, font fermer les portes, disant qu'on pourrait bien tirer. Ils avaient pris des gerbes de blé, dressées sur les hauteurs, pour des Français.

Vers 5 h. 30, une escouade d'hommes envahit la ferme et le château, sous la conduite de l'officier Riedrick, qui doit laisser à Hargimont de si honteux souvenirs. Ils déplacent tout, bousculent tout, mettent le désordre partout. Riedrick a un entretien avec M. Lefèvre, bourgmestre. Il lui fait de multiples recommandations.

Fig. 34. — Château de Jemeppe-Hargimont, dans la cour duquel furent parqués les prisonniers.



Fig. 35. — Hargimont. — Maisons Duchesne et Portetelle, desquelles auraient été tirés les premiers coups de feu.

pour que les habitants soient calmes, les menaçant de les fusiller et de brûler le village, si quelqu'un bouge. « Faites bien attention, lui répéta-t-il, car mes hommes sont très excités ! »

C'est ici que prend place la scène initiale des événements de Hargimont. La voici, racontée par le journal tenu au château.

« Le dîner des officiers avait été commandé pour 7 heures. Ils étaient onze ; neuf seulement devaient loger. Nous prenions un semblant de souper quand, vers 8 h. 30, retentit un coup de fusil puis deux, trois, quatre coups, puis une fusillade générale : une balle vint s'aplatir près de la fenêtre dans les environs de laquelle Marie-Louise était assise. Les domestiques accouraient vers nous en criant : « les Français, les Français ! » Nous nous rendons près des officiers allemands qui sortaient de table, leur demandant ce qui se passait. « Rassurez-vous, disent-ils, nous allons voir ». Et chacun de reprendre ses armes, les uns même de remonter à leur chambre, sans trop se presser, et sans paraître inquiets le moins du monde. Trouvant cette attitude bizarre devant une apparence de danger, je demandai au colonel : « Allez donc vite voir, on dit que ce sont des Français ! — Oh non ! dit-il, ne vous inquiétez pas, je descends ». Nous attendions anxieuses, quand, après quelques minutes, l'un d'eux vint dire : « Rassurez madame votre mère, ce sont les gens du village qui ont tiré ; » un autre officier vint apporter un renseignement complémentaire : « C'est l'homme de la première maison (maison Duchesne) qui a tiré et sa maison est en feu, voyez ! » Nous avons vu à cet instant le ciel tout embrasé. Nous sommes alors montées dans la chambre de maman, d'où l'on aperçoit une partie du village et nous avons pu voir l'incendie : trois maisons flambaient : « L'homme est tué », dit aussi l'officier qui nous avait suivies. Nous avons quitté ce triste spectacle pour redescendre au rez-de-chaussée. A cet instant les autres officiers rentraient, demandant le maire avec insistance. « Madame, la population a tiré sur nos troupes », disaient-ils, et le capitaine ajouta : « On a tiré de la tour du château ! — C'est impossible, dit maman, nous n'avons pas d'armes, il n'y a personne ici qui puisse tirer. — Mais peut-être, ajouta-t-il, quelqu'un y est caché ? — Mais non, la porte est restée fermée toute la journée ; personne d'ailleurs n'aurait oser entrer pendant votre séjour ici. — On ne peut pas savoir et je désire visiter la tour. » Il fit selon son désir, pour ne rien trouver, accompagné, dans toutes ses perquisitions, de deux soldats, du domestique et de la femme de chambre. Il prétendait à ces derniers que « le châtelain s'était caché, qu'on le lui avait dit dans le village ! ! »

« Un peu remises de nos premières émotions, nous avons commencé à discuter avec les officiers réunis dans la salle à manger, défendant notre innocence et celle de nos concitoyens, leur rappelant qu'aux autres passages de troupes, la population s'était montrée très calme, que le bourgmestre, par ordre des autorités belges, avait fait remettre les armes, que ces mêmes autorités avaient ordonné à la population le calme et les égards envers les armées de passage, que M. le curé, qu'ils voulaient voir absolument, avait été le premier à prêcher à ses paroissiens la tranquillité, la politesse envers qui que ce soit. »

Le 20 août avait été un passage ininterrompu de troupes sur la route de Harsin. Vers 4 h. 30, il se fit malheureusement un stationnement au village. Un officier d'ambulance se présenta au presbytère et y retint des logements. Vers 7 heures,

j'obtins un passeport pour un villageois de Noville-Bastogne, qui suivait les troupes depuis huit jours, avec son attelage. A 8 h. 30, la fusillade éclata : j'entendis le tir des soldats établis dans la cour. Très faible au début, elle fut immédiatement un feu nourri qui venait de toutes parts. Mes hôtes se levèrent de table et le major s'écria : « Monsieur le curé, qu'est-ce que cela veut dire? — Je n'en sais rien. » Ils se blottirent tous dans les coins de la place, pour éviter les balles. « Qui est-ce qui tire? — Vous entendez bien que vos soldats qui sont ici dans ma cour se servent de leurs armes. — C'est la population qui a tiré sur nos troupes. — Je ne crois pas, vos troupes remplissent le village. » Ils se retirèrent dans le corridor pour délibérer et, rentrant ensuite : « Il faut aller voir. » Ils remontèrent dans leur chambre pour reprendre leurs armes et leur tenue de campagne. Pendant ce temps, l'aumônier, m'appelant à l'écart, me dit : « Monsieur le curé, vos jours sont en danger. — Alors, lui dis-je, venez et donnez-moi l'absolution ». Ensuite, je lui rendis le même service et je terminais la formule d'absolution quand les officiers vinrent nous surprendre, en me disant : « Il faut que vous nous conduisiez où l'on a tiré ! » Nous avançâmes par le sentier... J'étais en tête de la petite troupe, suivi des officiers, revolver au poing.

Cela me valut d'être témoin des événements du village. Que s'y était-il passé?

Edmond Dubois, fermier de M[me] de Sauvage-Vercour (fig. 37), après avoir passé la journée au Gerny, confia ses chevaux à un serviteur et revint à la ferme vers 6 h. 30 du soir. Le bourgmestre l'attendait pour réquisitionner ses chevaux ; il dut aller les rechercher dans la campagne, puis, ensemble, ils les livrèrent. Ils revenaient côte à côte par la route qui sépare l'hôtel Gustin de la ferme, quand la fusillade retentit. Les officiers qui les accompagnaient dirent au bourgmestre de faire éclairer les fenêtres et d'ouvrir les portes. Il donnait cette consigne aux habitants, tout en avançant, quand, arrivé au neuvième arbre à partir du carrefour vers la ferme, il cria tout-à-coup : « Pardon, pardon, ayez pitié de moi ! » et il tomba la poitrine percée de quatre balles. Edmond Dubois, plus heureux, avait imité les officiers en se réfugiant au sein des troupes et en se cachant sous un caisson d'artillerie. Quand la scène fut finie, il rentra, pâle et défait, à la ferme.

A ce moment, Emile Bléchet, son beau-père, qu'ils prenaient pour le fermier, fut requis par des soldats pour les mener chez le bourgmestre. Chemin faisant, il leur vit mettre le feu, à l'aide de gerbes de paille qu'ils glissaient le long du toit de chaume, aux maisons Duchesne et Louis Portetelle (fig. 35). Ainsi fut créée la légende : l'homme de la première maison (Duchesne) a saisi un fusil de nos soldats et a tiré de l'étage ; l'homme de la deuxième maison aussi (Portetelle) ; ils ont été tués et leurs corps carbonisés. C'est ce que les troupes redirent pendant toute la journée. D'autres maisons furent pourtant incendiées. Les concierges de la villa Scheis (fig. 38) se virent poursuivis de balles dans leur cuisine-cave et obligés à fuir au moment où ils tenaient tout prêt pour les officiers qui s'étaient installés chez eux ; puis les soldats firent irruption dans la villa qu'ils incendièrent après l'avoir pillée. C'est dans ce quartier, au témoignage de Florent Portetelle, que fut tiré le premier coup de feu ; un soldat, après avoir maltraité son cheval au point de lui fendre pour ainsi dire la bouche jusqu'aux oreilles, après l'avoir roué de coups jusqu'au sang, prit son fusil et le tua. Après avoir été témoin de la scène, Florent rentra chez lui ; il fut brutalisé et accusé d'avoir tiré. Ils mirent ensuite le feu chez Cyprien Barzin :



Fig. 36. — Hargimont (Le « Yerdeau »).
Maisor Matagne, dont les habitants ont pu fuir par le soupirail. Maisons Burgin et Laurent.



Fig. 37. — Hargimont. — La ferme d'Edmond Dubois.



Fig. 38. — Hargimont. — La villa Scheis.

le chef de maison et les siens étaient parvenus à bien s'abriter dans les haricots du jardin quand ils s'aperçurent que le plus jeune enfant était resté à l'étage. Cyprien s'élança dans l'immeuble en feu. Au moment où il sortait avec son précieux fardeau, un soldat lui arracha l'enfant, le cribla de coups et l'attacha à un caisson d'artillerie, avec Portetelle et Camille Matagne (fig. 36), dont les maisons étaient aussi en feu. La femme de ce dernier, réfugiée à la cave avec son fils Louis, fut sur le point d'être la proie des flammes. Quand la cave s'effondra sous le poids des matériaux, elle essaya de fuir, comme son fils, par le soupirail : il était trop étroit. Le passage dut se faire par la force, la pauvre femme en est morte. A la même heure, les gens de la ferme Veuve Waltet furent alignés au mur, comme pour être fusillés.

Je reviens maintenant à mon récit. Emmené par des officiers, j'étais recherché déjà par un groupe de soldats que je rencontrai devant l'église. Leur première parole fut : « On a tiré sur nous, nous avons incendié trois maisons ». Or, huit maisons brûlaient. Inutile de discuter : ils étaient ivres. Les officiers eux-mêmes en avaient peur et m'avaient laissé seul, pour aller se cacher. A ce moment, je vis un soldat frapper M. Bléchet à coups de crosse ; je pris la défense de ce vieillard de 70 ans et, le prenant par le bras, je lui dis de ne plus me quitter.

Devant la vieille école, on nous adjoignit d'autres prisonniers : Armand Ledoux, Albert, Hubert et Armand Incourt, Léon Marthoz, etc. ; ils furent enfermés dans l'école gardienne.

Près de la maison Joseph Coeurderoy, je dus faire une proclamation à la population, pour les engager à rentrer, à éclairer tout et à laisser les portes ouvertes. De là, à Jemeppe, près des maisons en feu, où l'on amena de nouveaux prisonniers. Puis chez le bourgmestre, qu'ils recherchaient depuis la fusillade ; une lampe à la main, je dus les conduire à travers la maison, et prendre la parole dans le fenil où ils le croyaient caché, pour l'exhorter à se livrer en l'assurant, de leur part, qu'il n'avait rien à craindre ; ils labourèrent alors le foin de leurs lances et dirent : « Puisqu'il n'est pas là, nous brûlons sa maison ! » J'eus peine à les en empêcher.

On rentra au château, où je vis le colonel : « Il se passe des choses très tristes dans votre village ! — Plus tristes pour moi que pour vous, colonel. — On a tiré sur nos troupes. — On le prétend, mais ce n'est pas prouvé. — On a tiré, la population a tiré ! — Où est la preuve ? » Et il se détourna de moi avec dédain. Dans la salle à manger, je rencontrai le lieutenant Riedrich ; il me redit d'abord dans tous les détails la légende rapportée plus haut. Puis il m'affirma que le fermier était « un méchant ». Lui ayant demandé s'il le connaissait, il me répondit en montrant M. Bléchet !

Quant à mes dix-sept compagnons de captivité, recueillis dans tous les coins du village, ils passèrent une nuit atroce dans une cour intérieure, sur deux rangs, liés ensemble, espacés l'un de l'autre d'un mètre, debout, à peine vêtus et grelottants, en proie à toutes les vexations de soldats ivres. Au sujet d'Armand Incourt, je demandai à un officier le motif de son arrestation : « Il a tiré sur nous. — Mais, Messieurs, leur dis-je, c'est impossible, il est aveugle ! »

Le 21, vers 3 heures du matin, le major vint annoncer que, pour avoir tiré, la population devait payer une rançon de 100,000 francs, sinon que le village serait brûlé.

Je protestai de toutes mes forces, disant qu'on frappait des innocents, que cette

rançon n'était pas proportionnée à nos ressources, que nous ne possédions rien... Tout fut inutile.

Je me mis à réfléchir. On m'avait donné trois heures pour m'exécuter. M[me] de Sauvage consentit à se dévouer, elle parvint à les satisfaire, en traçant un chèque qui fut muni du sceau communal.

Le major dit ensuite : « Connaissez-vous la réquisition des armes faite par l'autorité allemande? — Non, elle n'a pas été faite officiellement. — Celui chez lequel on en trouvera doit être fusillé. — Il faut d'abord que votre mesure soit promulguée, ensuite que vous fixiez un délai pour la remise. — M. le curé, vous avertirez les habitants : ils peuvent remettre les armes jusqu'à 10 heures. — Je veux bien les avertir, si vous consentez à ce que je me mette en route. » J'attendis longtemps et à 6 h. 30, on me conduisit chez Edmond Dubois. Je lui fis le message, l'assurant qu'avant 10 heures, la remise des armes n'offrait aucun danger. Sur son ordre, le berger découvrit deux fusils cachés et les remit au colonel, avec une boîte de cartouches. Le colonel prononça alors une parole qui m'interdit et m'épouvanta : « Voilà deux fusils qui vous coûteront encore au moins 100,000 francs ! » Je mis de nouveau en relief l'attitude absolument irréprochable d'Edmond Dubois. Mais la situation empirait : « Et vous, taisez-vous, sinon !... », telle fut sa seule réponse. Et depuis lors — de 10 à 1 heure — les gardiens tinrent le fusil braqué sur moi.

Un dernier conseil des officiers détermina les représailles d'Hargimont et je fus chargé de les annoncer à toute la population réunie : « ils se contentaient de la rançon versée, mais le curé, le fermier Dubois et le fils du meunier, Armand Ledoux, seraient emmenés en captivité avec les troupes. En cas d'attentat, les trois hommes seraient fusillés ».

Quand j'eus pris la parole, au coin du grand pont, et que je leur eus donné, avant le départ, ma bénédiction, ces braves gens, émus jusqu'aux larmes, se jetèrent sur moi, me baisant les mains et protestant de leur innocence.

Reconduit au presbytère par deux soldats, je fis rapidement mes préparatifs de voyage. Pendant mon absence, ma maison avait été pillée par les soldats qui, pour mettre fin aux protestations de ma domestique, l'avaient collée au mur et la tenaient en respect en la menaçant de leur fusil.

Quelques instants après, je fus hissé sur un caisson de munitions. Edmond Dubois et Armand Ledoux prirent place aussi sur un camion et on se mit en marche vers Humain par la route du Gerny.

A l'arrivée à Humain, les bonnes gens, me voyant passer, me firent l'amabilité de me saluer malgré les regards courroucés et menaçants de nos gardiens. A Forzée, un officier supérieur dit au vicaire, M. l'abbé Nicolas : « le Christ a tiré sur nos troupes ! » L'accusation se précisait. A Havrenne, le ciel qui avait été serein jusque là s'assombrit; bientôt éclata un épouvantable orage : or, mes malheureux paroissiens n'avaient pu faire aucun préparatif de voyage ; ils étaient en costume de travail, Edmond Dubois n'avait pas même de veston !

Après une demi-heure de pluie diluvienne, en route vers Buissonville. Il était 5 h. 30 ou 6 heures du soir. Le village était occupé par des troupes de toutes les armes : fantassins, cavaliers, automobilistes et aviateurs. Est-ce une illusion ? J'ai cru être, à mon entrée, l'objet des regards de plus de cinq mille soldats ! Après avoir

simulé l'homme timide et gêné, et constaté qu'ils devenaient d'une audace effrayante, me menaçant du poing, lançant dans ma direction, heureusement sans m'atteindre, leurs immondes crachats, secouant avec des airs de menace leur fusil, je changeai d'attitude, je me mis à les regarder avec audace, m'efforçant de mettre dans mon regard tout ce que mon cœur renfermait de mépris et d'horreur. Je me sentis plus à l'aise : les soldats parurent intimidés et se montrèrent plus calmes. Le cortège s'avança jusqu'au milieu du village. On me fit descendre de voiture. Un jeune officier des hussards s'approcha de moi et me dit avec déférence : « Monsieur le curé, vous allez paraître en conseil de guerre pour les faits d'Hargimont; le général est ici; vous allez être conduit en sa présence. — Monsieur, lui répondis-je, vous voyez l'attitude de vos soldats, vous savez que je suis innocent ; pour que je ne coure pas le risque d'être lynché, je vous prie de me conduire vous-même près du général ». Je vis alors M. le curé de Buissonville et je me recommandai à lui; mais notre conversation fut de suite interrompue par la voix bourrue d'un chef.

L'officier des hussards me conduisit à travers les troupes accourues pour nous voir, jusqu'à la demeure du général. Au pied du perron, je retrouvai mes compagnons. Armand Ledoux semblait courageux, Edmond Dubois était fort déprimé. Je demandai à Dieu, dans une prière fervente, de m'inspirer ce que je devais dire pour les sauver.

Après quelques instants, je vis défiler devant moi toute une série d'officiers supérieurs, en tête desquels le général, qui me toisa d'un regard d'acier. Aussitôt, on m'avertit que je ne comparaîtrais pas, mais que mes deux paroissiens seuls seraient entendus et jugés ! ! Je ressentis alors en moi un mouvement de colère indignée, à la pensée qu'ils allaient traduire en jugement des malheureux qui ne pourraient guère se défendre, puisqu'ils ignoraient bien des faits et notamment les pourparlers de la nuit précédente et qu'ils m'écartaient, moi, qui pouvais éclairer l'enquête et les défendre ! Il était 7 h. 30 du soir.

Le seul témoin de la scène du conseil de guerre est Armand Ledoux. Il me l'a rapportée comme suit : « Lorsque nous sommes arrivés à l'école, on nous a fait monter à la salle communale. Un officier a dit quelques mots à voix basse à Edmond Dubois ; c'était sans doute celui qui avait été chargé de sa défense. Aussitôt a commencé le jugement qui n'a duré que quelques minutes. Le président a demandé si nous avions connaissance de la réquisition des armes ; nous avons répondu : Non ! Le président a demandé ensuite si nous n'avions jamais vu cette circulaire de l'autorité militaire ; et il nous a mis sous les yeux la fameuse affiche qui avait été présentée à Mme de Sauvage-Vercour par M. Gohr, affiche qu'Edmond Dubois avait lue dans la cour de la ferme, au moment où le porteur y passait pour se rendre au château. Après quelques instants d'attente, il me dit : « Avez-vous vu cette circulaire? — Je ne l'ai jamais vue, répondis-je. — Et vous? demanda-t-il à Edmond Dubois. — Je l'ai vue, répondit-il. L'officier et moi, nous lui dîmes : — Dites que vous ne l'avez pas vue !... Et Edmond, tout perdu : « Puisque je l'ai vue, je ne peux pas dire le contraire et me damner pour un mensonge... » Et ce fut tout, absolument tout. On ne lut pas la condamnation, mais Dubois était condamné à mort !...

Qu'on se rappelle les discussions entre le colonel et moi, l'assurance donnée à

ceux qui auraient remis les armes avant 10 heures qu'ils n'avaient rien à craindre. Or, il les avait livrées à 8 h. 30.

Pendant ce temps, je suivais les troupes; dans la soirée, un soldat m'annonça que je serais fusillé le lendemain, un autre que je serais déporté en Allemagne, un troisième que je devrais suivre les troupes pendant toute la campagne. Nous passâmes à Montgauthier, à Verre, à Custinne. Vers 2 heures du matin, on m'annonça que je serais délivré à 10 heures, puis à 8 heures. Vers 5 heures, la colonne quitta la route, gravit une colline; sur le plateau, elle disposa ses canons pour le combat. Les pièces furent rangées et calées, les chevaux dételés et mis à l'arrière, les caissons placés à proximité des obusiers. J'étais loin de songer à ma liberté et je me préparais à mourir, quand le lieutenant de la colonne arriva à grande allure et me dit : « Allez! retournez à Hargimont! dites à la population que si on tire encore sur les troupes, vous serez tous fusillés! — Où sont mes compagnons? lui dis-je. — Ils sont fusillés! » J'eus un frisson d'horreur. « Ne vous excitez pas, dit-il, sinon gare à vous! — Donnez-moi un sauf-conduit! — Vous n'avez pas besoin de passeport! »

Je quittai le champ de bataille. Bientôt je fus obligé de quitter la route ; les soldats ne cessaient de me menacer. Après avoir gagné les profondeurs du bois, pour ne pas être tué comme un lapin, je trouvai une chaumière; deux femmes, ruinées par les pillages des soldats, m'accueillirent avec une grande charité. Je donnai libre cours à mon émotion contenue, puis je gagnai Custinne, où je fus bien réconforté par l'hospitalité de M. l'abbé Lepas.

Le 23 août, je gagnai, toujours par les bois, Ciergnon et Villers-sur-Lesse ; le 24 août, Eprave, Rochefort, Humain et Marche. J'avertis de mon retour Mme de Sauvage et M. Jacob, ff. de bourgmestre. Ils me prièrent d'attendre : les troupes de passage me recherchaient encore! Je rentrai chez moi le 29.

Une enquête a été faite à Hargimont, par les délégués du gouverneur général, en février 1915. Ils affirmèrent d'abord que le bourgmestre Lefèvre avait été tué par un malencontreux hasard, pendant la fusillade. Ils s'efforcèrent ensuite de faire avouer aux sinistrés leur culpabilité, mais ces procédés n'eurent aucune influence. On n'a pas tiré à Hargimont et la population défie qui que ce soit d'établir qu'on l'a fait.

Mon interrogatoire sur la mort de M. Dubois fut le suivant : « Monsieur Dubois a-t-il été tué, et par qui? — Monsieur Dubois a été tué à Buissonville par vos soldats. — Pour quelles raisons a-t-il été tué? — On n'avait aucune raison de lui infliger la peine de mort. — Je ne peux cependant pas supposer que mon collègue, que je ne connais pas, ait agi sans raison! — J'aime à le croire, mais dans ce cas, vous devez le savoir, puisqu'il est des vôtres, et ce n'est pas à moi qu'il faut le demander. — Vous savez que le code militaire pénal de guerre est plus sévère que celui du temps de paix? — Je le sais, mais, Monsieur, aucun code n'autorise à infliger la peine capitale à un homme en s'appuyant sur une présomption ; on ne tue pas un homme, on ne rend pas une peine capitale contre lui parce qu'on suppose qu'il a tiré. — Mais, Monsieur, le chef qui l'a condamné devait avoir des preuves. — Il ne pouvait en avoir, puisque Dubois a été dans de telles circonstances que lorsqu'on a tiré, lui n'aurait pu tirer. — Mais si des soldats sont venus affirmer qu'ils l'avaient vu tirer. — Dans ce cas, ces soldats sont des faussaires et des parjures, et

on a tué un innocent! — Dans ce cas, ce serait un grand malheur. — Et une criante injustice, malheureusement irréparable. »

Ils rédigèrent la déclaration suivante :

« Les troupes firent, à leur arrivée, la réquisition des armes et fixèrent un délai de remise. Ensuite, se produisit la fusillade. Après quoi on trouva des armes chez Dubois. »

Quand ils m'en eurent donné la traduction, je dis : « Messieurs, vous intervertissez les faits. De cette façon, Dubois est coupable. Changez je vous prie, et écrivez ceci :

« Tout d'abord, la fusillade, le 20 au soir. Dans la nuit, réquisition régulière des armes, avec fixation du délai endéans lequel la population pouvait remettre ses armes, sans crainte d'être inquiétée en quoi que ce soit. Edmond Dubois remet spontanément ses armes, avant l'expiration du délai fixé... Le soir du même jour il est fusillé à Buissonville. » Je demandai à ces Messieurs de signer ma déclaration ainsi transformée. « Non, Monsieur, me répondirent-ils, vous avez le double, c'est inutile! »

2. LE CONSEIL DE GUERRE DE BUISSONVILLE EXÉCUTION D'EDMOND DUBOIS

N° 79. *Rapport de M. Mailleux, curé de Buissonville.*

Le 21 août, vers 2 heures de l'après-midi, au moment où je sortais du presbytère pour me rendre auprès de Victor Allard, un vieillard malade, à Navaugle, je rencontrai, au milieu de troupes considérables qui passaient avec des canons et des caissons, M. l'abbé Hanin, curé de Hargimont. « Je ne sais, me cria-t-il, ce qui va m'arriver; ils m'ont emmené, parce qu'ils disent que mes gens ont tiré sur eux. Nous sommes trois. Ils vont nous juger. Si je suis condamné, puis-je compter sur vous? » Mais déjà un officier, à deux reprises, nous avait apostrophés, nous imposant le silence.

En rentrant de Navaugle, je trouvai le village dans une grande agitation. Les gens me disaient : « Quel vacarme tous ces soldats faisaient à propos de ce prêtre-là! Ils criaient tous : Pastor! Ah! Pastor! Nous l'avons vu monter le village, assis sur un caisson. On l'a conduit et interrogé chez Filaine. On ne sait s'il est condamné, mais M. Dubois est condamné à mort. »

Je rentrai au presbytère à 5 h. 30, tout préoccupé de leur venir en aide le plus promptement et le plus efficacement possible.

A 7 heures, eut lieu le repas. Je parlai de suite des prisonniers aux capitaines von Platt et Wéber, installés chez moi. « L'un d'eux, me dirent-ils, est condamné à mort et sera exécuté demain matin. Le deuxième est acquitté, il pourra rentrer chez lui. Le Pastor doit accompagner les troupes ». J'amenai la conversation sur le condamné. « C'est un ami de ma famille, un intime même, un brave fermier, père de cinq enfants : qu'a-t-il donc fait? — A Hargimont, on a tiré sur nous. Il a caché des armes et on l'a rencontré vers 11 heures près du lieu où on a tiré. — C'est l'homme le plus doux, le plus calme, le plus paisible; il est certain qu'il n'a pas pu tirer...

— Hargimont, dit le capitaine Wéber, village très mauvais ! Le bourgmestre est déjà fusillé, il est sur le bord de la route, près d'un arbre, afin que les habitants comprennent à quoi ils s'exposent en tirant. Personne ne peut y toucher. — Mais vous ne pouvez cependant tuer des innocents pour effrayer les civils ! — Que voulez-vous, c'est la guerre, il faut des victimes ! — Des victimes, soit, mais des coupables, non pas des innocents ! — Ah ! dit alors le capitaine von Platt (voir fig. 39) (1), je suis convaincu que ce brave homme n'a pas tiré ! — Et vous osez le condamner ? — Ce n'est pas moi, c'est le général von Laffert. — Affirmez donc au général que vous êtes convaincu de son innocence et il retirera la sentence ! — C'est inutile, je n'y

Die Vorräthe des Pfarrers, besonders der noch vorhandene Wein ist für die im Hause einquartierten Offiziere beschlagnahmt.

von Platt
d. 10/8. 14. Rittmeister.

Fig. 39. — Autographe du Rittmeister von Platt, qui a affirmé l'innocence d'Edmond Dubois.

gagnerai rien ! — Alors, c'est condamner pour condamner. Le général veut donc le fusiller, innocent ou coupable ! — Je le répète, c'est inutile. Le général ne revient pas sur ce qu'il a décidé. — Il peut cependant se tromper, et votre affirmation l'obligera à le reconnaître. La chose est grave. On ne tue pas un père de famille innocent, uniquement parce qu'on l'a décidé. Je vous en supplie, faites ajourner l'exécution ! — Nous verrons tout à l'heure, au Conseil ».

Peu de temps après, on vint sonner. C'était un soldat. Il me parla en allemand et je compris le mot « sacristie ». Je priai le capitaine Wéber de me servir d'interprète. Après avoir entendu le soldat, il me dit : « Des prisonniers, dans votre sacristie, veulent vous parler ! » Il était 8 h. 30 du soir. Je craignis une intention hostile de la part des soldats, avec lesquels j'avais eu plusieurs altercations. La veille, sans m'avertir, ni me donner le temps d'enlever le Saint-Sacrement, ils avaient envahi l'église, bouleversé tout et apporté de la paille et ils y fumaient. Le matin, j'y avais trouvé des chiens, l'un lié à la balustrade du jubé, un second près de

(1) TRADUCTION : Les provisions du curé, surtout le vin qui reste encore, sont saisies pour les officiers qui sont en quartier dans la maison. (S.) VON PLATT. Rittmeister.

l'autel de saint Laurent ; ils avaient fracturé la porte de la sacristie, éteint la lampe du Saint-Sacrement, déjeté sur le sol chasubles, chapes et ornements, enlevé les collectes et éparpillé à terre des paquets d'hosties. Je croyais donc à une intention mauvaise, lorsque le capitaine, qui avait poursuivi la conversation avec les soldats, m'avertit qu'un prisonnier que je connaissais voulait me parler et recevoir les sacrements. Alors seulement je pensai à M. Dubois. Je demandai deux soldats pour m'accompagner. Le capitaine s'offrit à venir lui-même. A l'entrée de l'église, il me confia à un grand officier qui s'était montré, le matin, peu aimable pour moi, me reprochant de n'avoir pu, par un séjour de deux minutes à la sacristie, remarquer tout le désordre que je leur reprochais. Je traversai toute l'église, entre les soldats couchés sur la paille, à la lueur lugubre de quelques bougies et de trois ou quatre cierges. J'ouvris la petite sacristie et j'y vis Edmond Dubois, le meunier Ledoux, de Hargimont, et un vieillard d'Aye, âgé de 84 ans, soupçonné d'avoir coupé un fil télégraphique ; puis deux sentinelles. Nous étions à sept dans cette petite place. « Vous savez ce qui m'arrive, me dit Edmond Dubois. — Je le sais, mon pauvre ami ; mais, d'ici à demain, ils reviendront sur la sentence et la peine sera commuée. — Je n'en sais rien, ils sont si mal disposés ! — J'ai parlé au capitaine, il croit à votre innocence. Au Conseil de tantôt, il parlera au général, qu'il suffit de gagner à la cause. Offrez votre peine, vos angoisses, votre sacrifice à Dieu : Il est ici ! » Et je lui désigne le coffre-fort, tout à côté, où j'ai déposé le Saint-Sacrement. « Nous prierons tous pour vous. — Pauvre Maria, s'écrie-t-il alors, tout en pleurs ; et mes cinq petits enfants ! » Il m'explique les deux griefs : avoir caché des armes ; or, il les a remises deux heures avant le délai fixé ; avoir tiré lui-même ; il paraît qu'on a tiré dans la direction du Gerny et, comme il en revenait, ils l'ont pris et emmené, le soupçonnant d'avoir tiré. Or, il est innocent. « Et maintenant que faire ? » A ce moment l'officier, qui a déjà témoigné de l'impatience, élève la voix avec aigreur et brutalité : « Trop tard, Monsieur, trop tard, hurle-t-il, il faut maintenant mourir, mourir comme un homme ! » Ces paroles sauvages me glacèrent le sang dans les veines. « Eh bien, M. le curé, puisqu'il le faut, ...entendez maintenant ma confession. » Je priai l'officier de se retirer, avec les sentinelles et les prisonniers. Sa réponse fut : « Nein... là ! », et de la main droite il désigna le coin de la petite place. C'est là, à moins de deux mètres des bourreaux, que je dus préparer mon pauvre ami à la mort, lui demandant de faire à Dieu et à sa Patrie le sacrifice de sa vie et de sa famille. Je le réconfortai, je l'encourageai et lui donnai l'absolution sacramentelle. L'officier me pressait. Edmond me cita encore l'un après l'autre les noms de son épouse, de ses enfants, dont l'aîné a 10 ans, le plus jeune 2 ans. Je mêlai mes larmes aux siennes et je l'embrassai. Quand je franchis le seuil du chœur, il parlait encore. « Si je suis fusillé, dites adieu pour moi à Maria et à mes enfants... Dites au capitaine qu'on ne me ligote plus les mains, car j'ai tant souffert de ces liens ! »

Il était 9 heures. Les officiers étaient toujours à table. Je racontai aux capitaines le terrible et émouvant entretien, les suppliant d'épargner un innocent. Quand ils partirent, ma mère, ma sœur et moi, nous récitâmes le chapelet pour Edmond Dubois. Vers 10 h. 15, tandis que nous étions à genoux, priant avec ferveur, une courte salve retentit. Nous tendîmes l'oreille. C'était déjà tout.

A 11 heures, l'Etat-Major rentre du Conseil. Je me précipite au devant du

capitaine. « Qu'a décidé le général? — Comme je vous l'ai dit, rien à faire. Je crains même, ajouta Weber, qu'il ne soit déjà trop tard. — Comment, trop tard?

Buissonville 22/8.

Ich habe mit meinem Stabe 2 Tage im Orte Buissonville gelegen. Die Einwohner haben sich in jeder Weise willig gezeigt.

Da an einem Tage auch noch Truppen hier einquartiert waren, andere in der Nähe biwakierten, wird ein großer Teil der Vorräte aufgezehrt sein.

v. Laffert

Fig. 40. — Autographe du général von Laffert, président du conseil de guerre de Buissonville.

— Il est exécuté! » Nous avions donc bien entendu les coups qui l'avaient frappé. Cette nouvelle me consterna, m'anéantit.

Le 22 août, les troupes partirent dans la direction de Forzée. Von Laffert, le général homicide, me délivra le certificat ci-dessus (fig. 40) (1).

(1) TRADUCTION : Buissonville, 22 août. — J'ai été deux jours en quartier à Buissonville avec mon état-major. Les habitants se sont montrés de toute façon de bonne volonté. Comme on y a encore logé des troupes et que d'autres ont bivouaqué dans les environs, une grande partie des provisions est consommée. VON LAFFERT.

Je visitai aussitôt les environs de l'église, les jardins, les haies, à la recherche de l'endroit où Edmond Dubois serait tombé. Aucune place de cadavre, aucun indice de tombe. Enfin, nous remarquâmes dans une prairie située en face de l'église, à 150 mètres de la route, à 3 mètres du ruisseau, un endroit où l'herbe était piétinée. Là, la terre n'avait pas été remuée. Un peu plus loin, au bord du ruisseau, nous vîmes que le gazon avait été coupé sur une longueur de 2 mètres et une largeur de 0 m. 50 à 0 m. 60. A deux mètres de là, un petit sapin portait un trou de balle à environ 1 m. 60 de terre. C'était bien la férocité allemande : le tuer, l'enterrer, jeter la terre dans le ruisseau, puis niveler la sépulture, en remettant adroitement chaque morceau de gazon. Que faire? A cette heure les soldats étaient au village, procéder à l'exhumation eût été imprudent! M. Filaine accepta de voir le lieutenant Claessen, un catholique, qui m'avait dit le matin : « Vous n'avez rien à craindre, mes soldats sont presque tous catholiques. Ils m'ont spontanément demandé à ne pas loger dans l'église comme ceux qui les y ont précédés. » Il se déclara incompétent, mais accepta de faire demander les autorisations au général, au château de Serinchamps. Une heure après, la permission était accordée. Je priai Alphonse Pirlot de faire un cercueil. Je donnai rendez-vous, à 8 h. 30 du soir, près de l'église, à Léon Fequenne, Léon Menestret, Emile Forest et Emile Collignon. Le premier monta la garde à l'entrée de la prairie. A quatre, nous descendîmes le talus. Une petite lumière, allumée sur place, nous aida à retrouver l'endroit. En silence, nous enlevâmes les gazons, puis la terre. A 20 centimètres de profondeur, on éprouva un peu de résistance. A genoux sur les bords de la fosse, nous retirâmes à l'aide des mains le peu de terre qui recouvrait le cadavre. Je dégageai moi-même la tête, les autres le reste du corps. C'était bien Edmond ! Il était penché sur le côté gauche, la main droite courbée sur la figure. Il était près de 9 heures, heure de rentrée et pas de cercueil ! Nous remîmes en place terre et gazon. A 25 mètres de la barrière de la prairie, trois soldats nous dirent : « A 9 heures, tous chez vous ! » Un peu plus loin, l'un de mes compagnons, arrêté par une sentinelle, fut retenu jusqu'à 1 heure du matin dans une grange.

Le 23 août, tandis que toute la paroisse faisait le Chemin de la Croix pour Edmond Dubois, après les Vêpres, mes compagnons de la veille procédèrent à l'exhumation et au transfert au cimetière. Il était atteint de trois balles, l'une en pleine poitrine, l'autre au cœur, la troisième dans les côtes, à gauche. Le 24 août, la paroisse lui fit d'émouvantes funérailles. Une nouvelle exhumation se fit en décembre. J'enlevai de son doigt l'alliance pour la remettre à Mme Dubois. Le lendemain eurent lieu de nouvelles obsèques, et le transport à Rochefort.

§ 17. — *Lignières (21 août).*

On peut se demander comment le village de Lignières a échappé, le 21 août, à l'incendie total de ses maisons et au massacre de ses habitants. Toutes les accusations s'y sont, en effet, trouvées réunies, exposant la population aux pires malheurs. « Les civils ont tiré sur nos soldats. — Une jeune fille a tiré sur nos soldats! — On a tiré du clocher sur nos

soldats! » Déjà ils avaient préparé le bûcher, destiné à brûler l'église et, avec elle, le curé et les paroissiens...

En somme, Lignières a passé assez indemne, avec sa ferme et ses écoles incendiées.

Samedi, 22 août, le curé et les notables furent dirigés sur Marche. On les avait chargés sur une charrette et entourés des vieilles armes réquisitionnées la veille dans la localité, comme si c'eût été leur arsenal... Ce qu'ils subirent d'avanies, dans ce douloureux calvaire, conspués comme francs-tireurs!

Les forces humaines ne résistent pas toujours aux souffrances excessives et il arrive que la résistance se brise. Au soir de cette atroce journée, on vit succomber M. l'abbé Guissard, curé de Lignières, qui avait gardé intactes jusque là sa vigueur et son énergie. La coupe de fiel avait débordé. On trouvera dans les dépositions suivantes des détails sur son martyre.

Quant à ses compagnons, ils partirent pour l'Allemagne. On les y laissa souffrir et dépérir pendant près de deux ans, sans même examiner de quoi on les accusait, ni articuler contre eux aucun grief!

Les rapports nos 80 et 81 contiennent le récit de ces intéressants épisodes.

1° L'INCENDIE — L'EMPRISONNEMENT DES OTAGES

N° 80. *Rapport de M. Ed. Guissard, curé de Lignières.*

Le 8 août, arrivée d'une avant-garde française : un régiment de dragons avec un colonel et le sous-lieutenant Niel. C'est le jour de l'Adoration, les habitants leur font ovation et les ravitaillent. Ces braves vont à la mort en riant.

Quelques jours après, on annonce des escarmouches entre Champlon et Bande. Vers le soir, le sous-lieutenant Niel m'apprend qu'un des leurs est resté sur le champ de bataille; il me demande d'aller relever le pauvre Bouclou et de l'enterrer religieusement. Les habitants de Bande l'avaient déjà emporté. Cinq ou six Allemands avaient été tués; on ne découvrit leurs cadavres que plus tard.

Le même jour, seconde rencontre à Lignières même, au chemin des Quatre-Bras. Quelques Français mettent en déroute une cinquantaine de uhlans. On parvient à sauver les Français, en les reconduisant dans une voiture de boulanger. Le soir, nouveau renfort de cavalerie, puis passage continuel de troupes allemandes.

Depuis plusieurs jours déjà, je ne prends plus de repos. M. l'instituteur et moi, nous passons les nuits dans une chambre du rez-de-chaussée. La panique est déjà telle dans le village que le presbytère est rempli de personnes qui s'y réfugient pour la nuit.

Le 21 août. vers 1 h. 30, un officier allemand vient retenir les chambres du presbytère.

Vers 3 heures, il se produit une alerte épouvantable. Des coups de feu retentissent. Les gens, paisiblement occupés à la moisson, accourent au village en criant, pourchassés de coups de feu. Je crois à un simple exercice de tir. Un cavalier de haute taille chicane ma sœur : son cheval ne sait pas passer par la petite porte de la remise, il est occupé à démolir portes et châssis. La fusillade continue. Voilà les soldats qui entourent l'église et tirent vers le clocher. Je reste impassible, croyant toujours à des exercices de tir. Tout à coup, ils envahissent le presbytère : « On a tiré sur nous! Vous avez tiré sur nous! » Je proteste que je n'ai pas d'armes. Pour toute réponse je suis roué de coups de pieds et de poings, empoigné et entraîné vers l'église. Un officier me crie que « les Français cachés dans la tour ont tiré sur eux! » Malgré mes dénégations, ils me bousculent, m'entraînent vers les combles de l'église; ils veulent me faire monter plus haut, dans le campanile; or, il n'y a plus d'échelle. Leur furie est à son comble : « Ils vont, disent-ils, me brûler dans la tour, avec les Français! » Ils se précipitent aussitôt hors de la tour et vont préparer le bûcher. Les fagots et la paille s'amoncellent autour de moi. En un clin d'œil j'en ai jusqu'au menton. Ils en apportent toujours, tout en m'abreuvant de sarcasmes et d'injures. Je reste indifférent, offrant à Dieu le sacrifice de ma vie et invoquant saint Maurice, le patron de mon église.

Tout à coup, mon attention est attirée par des cris sauvages des soldats. Par les lucarnes du clocher, j'aperçois, collée contre le mur, une jeune fille de vingt ans, Lea Pirlot, la fille du fermier. Un peloton de soldats, commandé par le major, la tient en joue. Je fais signe à mes gardiens que mon ministère m'appelle auprès d'elle, ils refusent. « Je veux la voir, c'est mon devoir, je suis curé, je dois la confesser! — Confessez-la d'ici! — Impossible, il faut que je lui parle! — Vous brûlé ici! Vous, partir d'ici, fusillé! — Eh! bien, fusillez-moi! » Je m'élance dans l'escalier tournant, je sors de l'église. Les soldats de garde à l'entrée me retiennent. Je répète à l'officier mon message. « Je veux la voir, je dois la confesser! » Deux soldats me saisissent par le bras et me mènent auprès du major. Celui-ci hurle : « Elle a tiré sur nos troupes, elle sera fusillée! » Je m'approche de la pauvre Léa. Elle est dans un état d'angoisse inexprimable. Elle fait peine à voir. « Oh! Monsieur le curé, je n'ai pas tiré, je n'ai jamais tiré de ma vie! J'étais en train de traire les vaches quand les soldats sont venus se jeter sur moi! Je ne veux pas mourir, je n'ai rien fait! »

Scène affreuse, Dieu me préserve de la revoir jamais! Une idée me vient à l'esprit : grillé dans la tour, ou fusillé ici, je préfère la fusillade. Je m'avance au devant du peloton d'exécution, commandé par le major à cheval, qui hurle toujours : « Elle a tiré sur mes troupes! » J'interpelle le major et lui crie : « Non, cette pauvre fille n'a pas tiré; jamais elle n'a eu de fusil en main, elle était occupée à traire les vaches dans l'écurie quand vos soldats l'ont arrêtée. Ne déshonorez pas vos armes par le sang d'une femme. Tenez, me voici, tirez sur moi! » Et ouvrant ma soutane, je découvre la poitrine.

Ce geste a pour effet immédiat de faire abaisser les fusils. L'officier fait signe aux soldats de relâcher la jeune fille. Elle resta prisonnière avec les hommes et nous suivit à l'église.

Les soldats nous mènent alors vers la petite chapelle du Sacré-Cœur, près de la maison de Joseph Evrard. C'est là qu'ils conduisent tous les hommes du village qu'ils peuvent ramasser. Les soldats nous insultent, nous menacent de la mort.

On amène le vieux Gigot, un brave domestique de la ferme. Il se trouvait auprès des chevaux quand ces forcenés se jetèrent sur lui, lui bandèrent les yeux et le battirent comme plâtre. Il arriva tout défiguré. « Nous affirmons qu'il a tiré sur nous ! » Je réponds : « Cet homme n'a jamais tiré de sa vie, il n'a seulement jamais vu un fusil ».

Pendant ce trajet, nous voyons brûler la ferme Pirlot, où ils ont enlevé la jeune fille ; ils ont aussi mis le feu aux écoles.

On va certainement nous tuer tous, car les soldats nous mettent en rangs, chargent leurs fusils et ricanent. J'exhorte mes paroissiens à faire avec courage le sacrifice de leur vie, je leur fais réciter l'acte de contrition et leur donne l'absolution.

Un sergent vient ensuite faire une proclamation : il nous reproche « de calomnier les Allemands, de dire qu'ils commettent des cruautés. Celui qui sera trouvé en possession de papiers semblables sera fusillé ».

Puis un cycliste apporte un message : Tous doivent remettre les armes et munitions sous peine d'être exécutés sur-le-champ. Sous la conduite de soldats, nous rentrons chacun chez nous, pour remettre les armes. Je dépose une vieille balle de revolver. Je retrouverai cette balle dans mon bureau le 28 août, après mon retour, preuve qu'ils avaient encore comploté quelque chose contre moi.

Il est 6 h. 30 du soir, quand on nous mène à l'église. Tous les hommes du village s'y trouvent rassemblés. Fagots et paille sont amoncelés sous la tour ; des trous sont creusés dans le plafond, pour laisser pénétrer les flammes à l'étage supérieur. Nuit horrible, durant laquelle les soldats nous tiennent en joue, maniant et préparant leur fusil... Je récite l'office des morts et tout le Psautier. Etre brûlés vifs, c'est ce qui cause le plus d'horreur à mes paroissiens.

Samedi, 22 août, à 4 heures du matin, on donne le signal du départ. Où allons-nous ? Nous nous engageons sur la route de Marche.

Entre Grimbiémont et Lignières, à la Croix Saint-Roch, ils renvoient tous les prisonniers, à l'exception de Jules Gustin, de Joseph Evrard, d'Albert Mulèche et de moi.

Tout le long de la route ce ne sont qu'insultes de la part des officiers et des soldats. Nous sommes sur une charrette. Autour de nous, les soldats ont jeté les fusils de chasse, pistolets, revolvers, toutes les armes et munitions qui ont été livrées la veille à la réquisition. Nous passons ainsi pour des francs-tireurs au milieu des pièces à conviction. Mes compagnons sont atterrés et tremblants ; j'ai beau les exhorter au courage et leur dire que notre douleur fait la joie de ces monstres, ils pleurent comme des enfants. Je récite mon chapelet et je regarde en face mes bourreaux. C'est une vraie voie douloureuse. Je dis à M. l'instituteur : « Je commence à comprendre un peu la Passion de notre Seigneur ! »

Il est 8 heures du soir, quand nous arrivons à l'Hôtel-de-Ville de Marche. On nous fait déshabiller totalement, je refuse. On fait signer à mes compagnons des blancs-seings : je refuse encore. Les soldats me saisissent alors avec brutalité et m'enferment, seul, dans une salle à l'étage.

Au cours ce cette nuit, par l'effet de ces fatigues et de ces angoisses accumulées, je tombe dans une fièvre extrême. Je prie avec ferveur, j'entends les gémissements et les cris de ceux qui sont à l'étage inférieur, je crois reconnaître leurs voix. Je veux intervenir en leur faveur, mais impossible. J'ai devant moi la fenêtre. Je fais le sacrifice de ma vie et je me recommande à la Sainte-Vierge. J'ouvre la croisée et je m'assieds dessus en criant : « On torture les prisonniers dans cette maison ! » La sentinelle postée dans la rue me vise, tire et m'abat. Je tombe dans le vide. Dans ma chute, je m'accroche par le bras droit à des fils télégraphiques. Je reste là suspendu un instant, puis je m'affaisse sur le pavé de la rue, comme du plomb.

La balle tirée sur moi avait pénétré à la base du thorax, au côté gauche, à l'endroit du cœur. Après avoir labouré le côté à faible profondeur, elle était sortie, puis avait pénétré de nouveau dans le thorax, à la base du sternum. Dans la chute, je m'étais de plus brisé une côte. Quant au bras droit, le cubitus était tout à fait découvert.

La sentinelle se précipite alors sur moi; aidée d'autres soldats, elle me porte dans la salle de l'hôtel de ville. Je meurs de soif et pas une goutte d'eau ! Bien que je sois tout couvert de blessures, avec la poitrine ouverte, ils continuent à me faire souffrir. Ils appuient leur fusil sur mon front comme pour m'achever. « Il ne nous échappera pas, disent-ils, nous le hacherons en morceaux. » Le commandant allemand vient près de moi : « Pourquoi avez-vous fait cela ? — Je n'ai rien fait, mais on torture les prisonniers dans cette maison ! » Telle est l'idée qui m'obsède. Je suis conscient, mais en proie à une fièvre extraordinaire et je souffre horriblement de la soif. M. le docteur Ledoux vient panser mes plaies. Le R. P. Marie-Laurent, des Carmes, est mandé également. Après un moment de calme, je suis repris par la fièvre et je passe la nuit dans d'affreux cauchemars. Malgré les bandages qui m'étreignent, tout à coup je me sens comme soulevé de ma couche, je me lève, je me traîne vers la fenêtre, j'enfonce les mains dans les panneaux de verre, me les meurtrissant horriblement, et je me laisse choir au dehors. Dans ma chute, je m'accroche à une vigne grimpante, ce qui sans doute amortit quelque peu la chute sur le pavé. Je me traîne sur le sol, j'entends les cavaliers qui se lancent à ma poursuite. Dans l'obscurité de la nuit, ils passent à côté de moi sans m'apercevoir.

J'arrive enfin dans une propriété clôturée par une haie et je reste étendu sur le sol, à côté d'une plante de dahlia. Je perds connaissance. Je suis torturé par la soif. Je souffre de la fraîcheur de la nuit.

Quand le jour a paru, je suis rejoint par les soldats, qui ont pu suivre la traînée de sang, depuis le lazaret. Ils parlent de me fusiller sur place. Puis paraît l'avocat Alexandre, dans la propriété duquel je me trouve. « Qui vous a donné l'autorisation de franchir le seuil de ma propriété ? » Je m'abstiens de répondre. Puis s'adressant aux soldats, il dit : « Ne le fusillez pas ici, mais fusillez-le sur la rue. » Les soldats, en sa présence, poursuivent leurs injures : « Crapaud de curé, nous le tenons, il ne nous échappera pas ». Je relève alors la tête et dis à M. Alexandre : « Monsieur, je vais être fusillé. Je ne suis pas habillé convenablement. Je n'aimerais pas d'être fusillé sur la rue. Si vous voulez m'aider, j'arriverai peut-être à me tenir debout contre cet arbre. On ne verra rien, le peu de sang qui me reste aura vite coulé dans

la pelouse de votre prairie. — Non, répond-il, vous n'avez qu'à mourir sur le pavé. »

On me transporte de nouveau au lazaret. Le médecin dit que je n'ai plus que quelques heures à vivre. Le R. P. Marie-Laurent m'administre les derniers sacrements. Puis je perds connaissance.

Je ne sais combien de jours après, je me retrouve chez les Pères Carmes. J'y vois arriver le R. P. dom Godefroid Madeleine, abbé de Leffe, et ses religieux, M. le principal de Bellevue et plusieurs de ses professeurs. Le général allemand me dit : « Vous avez eu une grande fortune ! » Et le docteur Lorain : « Monsieur le

Curé Guissard aus
Lignières ist heute
aus der Haft ent-
lassen und frei. Er
kann nach Lignières zu-
rückkehren
Marche 27. August 14.

Kunze
Ltnt d. R. 4. Co.
Landwehr IR. 106.

Curé Guissard
de Lignières est
aujourd'hui mis
en liberté de la
prison. Il est libre et
peut retourner à Lignières.
Marche 27. 8. 14.

Kunze,
Lieutenant 106 Rg.

Fig. 41.

Curé, quand vous écrirez vos mémoires, vous pourrez affirmer sans crainte que c'est la Providence qui vous a sauvé ! »

Le 27 août, le lieutenant Kunze me délivre le passeport ci-dessus (fig. 41) pour regagner Lignières.

Ramené dans ma paroisse, le corps encore tout couvert de plaies, l'une des premières paroissiennes que je vis fut Léa Pirlot. Elle venait me remercier de lui avoir sauvé la vie. « C'est Dieu, ma fille, qu'il nous faut remercier. A moi, tu ne dois rien ; sans toi, j'étais grillé dans la tour ! — Et sans vous, j'étais fusillée ! »

Les troupes qui ont fait la fusillade de Lignières sont du 102[e] Saxon.

Samedi, 28 août 1915, dans l'avant-midi, le commandant allemand de Marche se présente chez moi, accompagné d'un interprète. Il m'invite à raconter ce qui s'est passé le 22 août 1914. Tout à coup il entre en fureur. Il nie que ce soient les Allemands qui ont tiré sur moi. « Nous avons deux colonels, Monsieur le Curé, qui ont vu que ce sont les habitants de Marche qui ont tiré sur vous. Ils sont aussi croyables que

vous. Si vous disiez la vérité, vous reconnaîtriez que ce sont les gens de Marche. » Je réfute leur affirmation : « J'ai vu de mes yeux la sentinelle qui a tiré et m'a ensuite relevé, avec d'autres soldats. Ce fait n'a jamais été nié par personne ». Il frappe alors la table à coups de poing et lance la chaise dans le coin. « Soyez au moins convenable, Monsieur, s'il vous plaît ! » Humilié de cet affront, il redresse la chaise qu'il a renversée et il sort.

Peu de temps après, l'interprète racontait l'incident à M. le curé de Marenne, disant que je n'avais pas voulu admettre que les coups de feu vinssent des habitants de Marche. « Monsieur, interrompit le curé de Marenne, j'étais là, c'est-à-dire sous la chambre du curé de Lignières, à l'étage inférieur. J'ai vu le soldat qui visait et j'ai vu ensuite M. le curé tomber comme une masse... »

2° DÉPORTATION DES OTAGES

N° 81. *Rapport de Joseph Evrard, échevin de Lignières.*

Le 21 août 1914, arrive à Lignières, vers 3 heures de l'après-midi, le régiment n° 102 de l'armée allemande. Ils demandent à voir le bourgmestre ; on leur répond qu'il habite le village voisin ; qu'ici il y a un échevin. Ils se présentent chez moi, avec des affiches. Elles protestaient contre les publications des journaux belges, les accusant de piller, d'incendier, de massacrer tout sur leur passage. Le major me charge de faire déposer chez moi, pour 6 heures du soir, toutes les armes, il me fait accompagner de trois soldats. Quand j'arrive devant l'école communale, des soldats entraînent M. l'instituteur et son fils hors de la maison, et viennent les placer contre la haie du voisin, les bras tendus, pour être fusillés, les accusant d'avoir tiré ; comme ils sont innocents, ils me prient d'intervenir pour leur acquittement. Je m'adresse à l'officier, affirmant que cette accusation est fausse, assumant personnellement toute responsabilité à mes charges. J'obtiens gain de cause. Je continue ma course. Rentré chez moi, je vois tous les hommes du village réunis dans ma cour (pendant ce temps, avait eu lieu la fusillade). Ils les accusent d'être des francs-tireurs ; ils les interrogent tour à tour pour savoir qui a tiré ; ils gardent tous leur sang-froid, répondant franchement que c'est faux ; ils nous font remettre également tous les couteaux de poche ; les hommes âgés de 70 ans et plus sont appelés à sortir des rangs. A ce moment, l'école communale et les écuries de la ferme brûlent. Ils nous placent en rangs de quatre, pour nous diriger vers l'église. Les hommes entrent. Je reste dehors, un officier vient me questionner sur différentes choses se rapportant au passage des troupes depuis le 12 août. Je suis ramené chez moi, pour être prisonnier dans ma chambre, assis dans un coin, sans pouvoir bouger. Vers minuit, arrive le major, pour se coucher. L'interprète vient lui demander ce qu'on va faire de moi ; il décide qu'on me conduise aussi à l'église.

Le lendemain, à 4 heures du matin, nous sortons de l'église, on nous place quatre par quatre et puis en marche. En face de ma maison on s'arrête. M. le curé, M. Gustin, instituteur, M. Mullesch, instituteur à Chéoux et moi, qui étions en tête, on nous introduit dans la maison, en nous priant de prendre une tasse de café et une tartine. Un chariot nous attend dans la cour pour nous conduire. Je refuse

de monter, je demande ce qu'on veut faire de moi, l'interprète me dit que nous allons être retenus prisonniers, comme otages, pendant trois ou quatre jours, pour la sécurité du passage des troupes. Nous voilà en marche, le chariot derrière. Après deux kilomètres de chemin, en face de la maison Nicolay, sur la route de Marche, nouvel arrêt. Les hommes sont renvoyés chez eux; mais si l'on tire encore un coup de fusil, les quatre civils retenus seront fusillés.

A Marche, nous sommes introduits à l'hôtel de ville, en passant par la place à droite au rez-de-chaussée. Là, un officier nous fait signer une feuille de papier, en blanc-seing. On nous fait monter à l'étage dans la salle d'audience du Juge de paix, où est déposé du foin. Nous devons y rester couchés, sans bouger, ni parler. Le mardi, vers 4 heures de l'après-midi, un officier se présente à nous, un procès-verbal en main, nous accusant d'être des francs-tireurs. L'enquête a prouvé que nous avons tiré sur les soldats; au lieu d'être libérés, comme otages, nous allons être expédiés en Allemagne. Pendant ces quatre jours, nous n'avons pas eu à boire, le commissaire de police Bruskin nous apporta une cruche d'eau; arrivé près de nous, il fut écarté par les soldats. On nous conduit ensuite à la prison jusqu'au lendemain, à 10 heures du matin. Mercredi 26, nous partons pour Melreux, où nous attend le train. Nous étions à treize des environs de Marche. Les soldats nous poussent dans un wagon à coups de crosse de fusil et de coups de pied; c'est le même spectacle qu'aux jours de marché, quand l'on charge un wagon de bœufs pour l'abattoir.

Notre arrivée en Allemagne était annoncée. A chaque gare, le train faisait halte, les curieux venaient nous rendre visite; ils demandaient aux sentinelles pour voir le bourgmestre. J'avais cet honneur; quoique n'étant qu'échevin, j'étais considéré comme le maire. Enfin, nous arrivons à Coblence. Après deux heures d'attente en gare, huit gendarmes nous prennent. Une foule immense nous attend à la sortie de la gare. Les gendarmes ont fort à faire pour les empêcher de nous frapper de leurs cannes et de leurs parapluies. Nous nous disions entre nous : on nous conduit pour être fusillés. Après une demi-heure de marche, nous nous trouvons en face de la forteresse. Dans la cour, on nous place en rangs, avec chacun notre numéro; j'avais le n° 3. Le n° 1 passe, dépose tout ce qu'il possède : bourse, mouchoir, chapelet, pipe, tabac; deux soldats l'introduisent dans la forteresse. Tout à coup, nous entendons crier, hurler, nous pensions qu'on le tuait. Mon tour arrive, les cellules qui nous étaient destinées étaient au troisième ou au quatrième étage. Le long des escaliers, des soldats nous attendent et nous frappent à coups de pied et à coups de crosse de fusil. Arrivé au milieu des escaliers, je trébuche, je tombe en bas, on continue à me frapper sur le dos. Arrivé en haut des escaliers, je n'en peux plus; un soldat me saisit par le dos, me lance au fond du corridor. Je ne sais pas dans quelle cellule je dois entrer, il me prend de nouveau par le dos et me pousse dans la cellule. Le matériel consiste en une planche poúr se coucher, et une gamelle, sans cuiller ni fourchette. Le lendemain vers minuit, entrent trois gendarmes, munis d'une lampe électrique, l'un d'eux me donne un violent coup de pied. « Ah! franc-tireur, demain à minuit, fusillé. » Tous les jours, vers 11 heures du soir, on tire quelques coups de feu; puis on entend des cris, comme d'un homme qu'on fusille, et qui n'est pas tombé du premier coup. Deux jours de suite, ces

gendarmes se représentent près de moi et recommencent le même jeu. Quelles souffrances! je ne pouvais dormir, j'attendais la mort d'un jour à l'autre. Le 12 septembre, au matin, on annonce que nous sommes libérés. On nous réunit tous dans le corridor, pour remettre l'argent. Sur treize, onze reçoivent le leur; Collard de Samré (1) et moi nous ne recevons rien. Dans le train, nous remarquons que nous n'allons pas vers la Belgique; au contraire, nous sommes débarqués à Diez pour être transférés dans la prison civile de Freyen-Diez. Nous y restons jusqu'au 5 décembre; puis nous sommes transportés au camp de Hameln jusqu'au 12 mai 1916, date du retour.

§ 18. — *Manhay (Grandmenil).*

L'incendie de Manhay, le 22 août à 7 heures du matin, alors que le village était occupé par les troupes, fut manifestement une scène décidée d'avance. Ces troupes brûlèrent neuf maisons, tuèrent ALFRED JOB, 20 ans, ÉMILE BAY, 35 ans, et JEAN-JOSEPH REMY, 76 ans, emmenèrent quatorze hommes, d'abord jusque Barvaux-sur-Ourthe, puis à Vielsalm et en Allemagne, et mirent une ingéniosité cruelle à faire souffrir la population civile. C'est ce que retrace le document ci-dessous.

LES INCENDIES ET LES FUSILLADES DE MANHAY

N° 82. *Récit de M. l'instituteur Wiot.*

Le 21 août, un bataillon de Saxe-Meiningen s'arrêta à Manhay. Vers 1 heure de relevée, Maurice Lamy, échevin, Alphonse Remy, fermier et le soussigné, instituteur, furent requis comme otages par le commandant des troupes; nous fûmes

(1) A Samré-lez-Laroche, le 20 août, jour du départ des troupes du XIIe corps d'armée saxon, un vieillard de 63 ans, Hubert Collard, fut appréhendé par un gendarme à cheval, à propos d'une réquisition manifestement déraisonnable et impossible. En présence de M. Lecomte, curé de Samré, ce colosse le jeta par terre, le releva d'un vigoureux effort de la main gauche, le rejeta de nouveau sur le sol, et renouvela plus de dix fois ce jeu sauvage, non sans lui braquer le revolver sur les tempes. Il lui lia ensuite les mains derrière le dos et l'attacha à la selle d'un cavalier qui se rendait à Marche. Ce voyage fut un martyre : les cordes lui déchiraient les poignets, la soif le dévorait; ce ne furent qu'injures, coups de pied et coups de sabre, sauts au-dessus des haies et des fossés, quand la route était encombrée, courses haletantes à la suite du cheval auquel il était attaché. Ceux qui ont vu passer ce malheureux, couvert de poussière, ruisselant de sueur, tellement haletant que la langue lui pendait pour ainsi dire de la bouche, ont raconté qu'ils n'ont jamais vu aussi pénible tableau; ils se demandent comment ce vieillard a survécu à ces tortures. Après six jours de cellule à Marche, il échappa à la mort dont il était menacé, mais fut déporté à Coblence, puis à Freyendiez, jusqu'à son retour, le 27 novembre.

Un autre déporté fut Constant François, le sous-percepteur des postes de Marcour. L'ennemi était entré dans ce village le 16 août, dans l'après-midi. Pendant la soirée, les soldats mirent le feu à un estaminet, mais le feu put être éteint, grâce à l'intervention des voisins. Le commandant fit arrêter et conduire à Marche Constant François, parce qu'il n'avait pas trouvé d'argent à la poste; de là, il fut emmené en captivité, avec les civils des villages voisins.

enfermés dans la maison appartenant à Eugénie Pirson et servant de corps de garde. Un sous-officier nous lut un pamphlet en allemand où je compris le mot « franc-tireur ». Puis il nous dit en français : « Si l'on tire sur nos troupes, vous serez fusillés. »

Rien d'anormal ne se passa jusque minuit. A cette heure arrivèrent d'autres soldats qui n'étaient pas de Saxe-Meiningen. L'un d'eux lia conversation avec moi en ces termes : « Vous êtes M. l'Instituteur? — Oui Monsieur. — Vous avez tiré sur nos soldats? — Avec quoi, répliquai-je, nous n'avons pas d'armes. — Enfin, dit-il. il faut qu'on tue un homme à Manhay : que voulez-vous ! C'est la guerre ! »

Je crus rêver, mes deux camarades ne me semblaient pas trop rassurés, je pensai : « Si on tue un homme, ce sera moi .» Enfin je pris la chose du bon côté et me dis : « Ce soldat est un farceur, il veut m'effrayer .»

Le matin, il était 5 heures, les deux soldats qui m'avaient accompagné lors de mon retour à l'école, restèrent les derniers au corps de garde et agitèrent les mains au-dessus de la tête, pour nous signifier de sortir, pensais-je, car ils ne connaissaient pas un mot de français. Plus tard je compris qu'ils nous engageaient à nous enfuir. Nous sortîmes tous les trois et nous revînmes chacun chez nous.

Les soldats quittaient le village, lorsque Auguste Bay demande, vers 6 heures et demie, à l'un d'eux : « Croyez-vous qu'un combat aura lieu sous peu? — Oui, répondit-il, on va combattre la gendarmerie. »

En effet, vers 7 heures du matin, un officier arrive en auto, s'arrête près de la caserne, prend un fusil et décharge une série de coups de feu sur l'une des fenêtres du pignon. Un soldat entre avec un bidon et le feu se voit presqu'immédiatement à la première chambre, à gauche du rez-de-chaussée. Les troupes qui se dirigeaient sur Grandmenil reviennent sur Manhay, entourent la gendarmerie et une fusillade ininterrompue a lieu.

Un jeune homme, Alfred Job, est brutalisé et tué derrière la maison Dessy ; Emile Bay succombe et meurt derrière la gare, près du verger Bernier ; et Jean-Joseph Remy est massacré au lieu dit « Tapeux » au moment où il traverse la haie de l'enclos Hubert.

De plus, neuf maisons sont la proie des flammes et quatorze hommes de Manhay sont placés le long du déblai de la route de Grandmenil, ne sachant ce qui va arriver. Les femmes sont dirigées vers la gare où elles restent jusqu'au soir. Les autres habitants du village s'enfuient dans les bois voisins. Puis on fait monter les hommes arrêtés, ainsi que quatre hommes de Grandmenil, sur des camions-automobiles et en route pour Barvaux-sur-Ourthe. Là ces hommes passent la nuit à la gare et le lendemain sont emmenés à Vielsalm par le pont d'Erezée et Dochamps.

Après quelques jours d'arrêt à Vielsalm dans un wagon à bestiaux, ils sont dirigés, à l'exception de quatre qui reviennent à Manhay et Grandmenil, sur la prison de Freyendiez (1), où ils séjournent trois mois et demi et, le 5 décembre, sur le camp de Hameln (Hanovre). Ils rentrent au pays après 11, 12 ou 13 mois de détention.

(1) Les prisonniers sont : Moiens, percepteur des postes, Bernier, Lucien Bay, Dewalque, Henri Hubert, Maurice Lamy, Ferdinand Lemaire, Floribert et Achille Job, Talbot, Pierre Lejeune, Clément Renard. Ils rentrèrent du 29 mars au 21 septembre 1915.

Revenons aux victimes. Les trois cadavres restent sans sépulture jusqu'au lundi 24 août. Ce jour-là des femmes et des jeunes filles de Manhay sont réquisitionnées (les hommes ne peuvent séjourner à Manhay) pour les enterrer sur place. Elles creusent, près de chaque cadavre, une fosse, y placent des branchages, couvrent le défunt d'un linceul, le déposent en le recouvrant de nouveau de menues branches et finissent cette besogne macabre en ramenant la terre sur le tout. Le vendredi 28 août, l'exhumation fut permise et les corps mis dans des cercueils sont conduits sur Grandmenil, par le vieux chemin, car des soldats allemands revenant de Namur et se dirigeant sur l'Allemagne empêchent la circulation par la grand'route. Après les prières d'usage, dites par M. le Vicaire d'Oster, qui est accompagné de six soldats, l'enterrement des trois victimes eut lieu au cimetière paroissial.

§ 19. — *Repaires insoupçonnés de francs-tireurs.*

1. Gouvy et Bovigny.

A Gouvy, Sylvain Maquet, chef de gare, a été appréhendé par les premières troupes arrivées dans la localité, traité avec brutalité et déporté en Allemagne. Il fut bientôt reconnu innocent. Néanmoins, le gouvernement allemand a essayé de faire croire au monde entier que la population de Gouvy, sous la direction du curé et du chef de gare, s'était armée contre les troupes, avait préparé d'énormes approvisionnements de brownings et de dynamite, etc. Il a aussi accusé les habitants de Bovigny d'être des francs-tireurs. Voici le texte de cette accusation officielle, qu'a d'abord publiée l'abbé Rosenberg, dans sa Réponse des catholiques allemands (1), puis qui a paru dans le Livre-Blanc du gouvernement allemand.

Nous ferons suivre l'extrait du Livre-Blanc d'un rapport détaillé sur les incidents de Gouvy et de Bovigny. Les accusations allemandes ont déjà été réfutées de façon définitive par S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur (2), et par M. Em. Prüm, bourgmestre de Clervaux (3).

(1) Van Langenhuysen, Amsterdam, 1915, p. 73.

(2) Réponse au Livre-Blanc allemand, note du 31 octobre 1915.

(3) *Der Witwenstand der Wahrheit*, Worré, Luxembourg, 1915 et *Le Veuvage de la Vérité*, Van Langenhuysen, Amsterdam, 1916.

Une mention fort intéressante des faits de Gouvy figure sur un carnet de prisonnier allemand qu'a publié Bédier, dans son ouvrage : *Les Crimes allemands*, d'après les témoignages allemands (Armand Colin, Paris, 1915). Le soldat Handschumacher, du 11e bat. de chasseurs de réserve, y relate le *pillage* de la gare et des valeurs découvertes dans le coffre-fort, et il affirme *à la date du 8 août*, qu'à Gouvy, « On a tiré sur eux »; or en ce moment, aucun coup de feu n'avait encore retenti! C'est même le jour où s'est faite, d'une façon très paisible d'ailleurs, la réquisition des armes. Voici le texte de ce journal :

« 8 août 1914. Gouvy (Belgique). Là, les Belges ayant tiré sur des soldats allemands, nous nous mîmes aussitôt à piller la gare des marchandises. Quelques caisses, des œufs, des chemises, et tout ce qui pouvait se manger fut enlevé. Le coffre-fort fut éventré et l'or distribué entre les hommes. Quant aux valeurs, on les déchira. »

Rapport de la 64e brigade d'infanterie à la 32e division, sur Gouvy (1).

Le 5 août, la 64e brigade d'infanterie arriva à Gouvy. La population se donna d'abord un air amical et fort prévenant vis-à-vis des Allemands; ils disposèrent, par exemple, des seaux d'eau pour les troupes de passage, sans demande préalable. Le chef de gare surtout souhaita la bienvenue à la troupe; le curé du village s'empressa autour des officiers d'une manière apparemment aimable. Mais l'attitude des habitants parut suspecte. Les maisons furent fouillées en vue des armes. On fit également une perquisition dans le bâtiment de la gare, en présence du chef de gare. Ce dernier répondit négativement et de la manière la plus formelle à la question qui lui fut posée : s'il s'y trouvait des marchandises, telles que armes, matières explosives, etc. Son assertion se prouva être fausse. Car, dans une petite place dérobée, on trouva parmi des vieilleries de toutes sortes, des caisses contenant environ 300 brownings. Plus loin, dans le même local, on découvrit un quintal de dynamite. Le chef de station ne put donner sur la destination de ces armes et de la poudre aucun éclaircissement digne de foi et fut arrêté.

En plus, dans la nuit du 8 au 9 août, l'officier d'ordonnance de la 64e brigade, lieutenant de réserve Schmidt, reçut l'ordre de se rendre à Vielsalm pour y donner l'alarme au bataillon des chasseurs de garde et aux chasseurs du 11e. Chemin faisant, il fut poursuivi de coups de feu tirés par des civils dans les environs de Bovigny; or, il n'y avait pas de troupes ennemies dans la contrée.

(*s.*) MORGENSTERN-DÖRING.

N° 83. *Rapport sur les incidents de Gouvy et de Bovigny.*

Plusieurs milliers de soldats entrèrent à Gouvy, le 5 août, à midi, et occupèrent la gare et le village. Ils appartenaient au 177e ou au 178e saxon, 64e brigade, 32e division, qui marquèrent si tristement leur passage à Dinant. Le général, s'avançant au devant de M. l'abbé Lemaire, curé de Gouvy, lui dit : « M. le curé, nous sommes des amis... »

Sylvain Maquet, chef de gare, qui s'était tenu à son domicile, se présenta à la gare le surlendemain, 7 août, et pria l'officier de bien vouloir faire respecter ses archives; il lui recommanda aussi de prendre soin d'une voiture de déménagement, contenant l'ameublement d'un sous-chef, qui venait d'arriver en gare. Il ne savait pas encore à qui il avait affaire.

Dans l'après-midi, on l'arrêta brutalement, on le ligota à l'aide de cordes très fortement serrées, comme un malfaiteur : on avait trouvé une grande quantité d'armes dans la tapissière du sous-chef! Ils criaient : « Où sont les munitions? Où sont les munitions? » C'étaient quatre caisses d'armes de la Fabrique Nationale, sur wagon, arrêtées en gare de Gouvy, d'où elles devaient pénétrer dans le Grand-Duché, après les formalités de la douane.

On lui reprocha aussi la présence de caisses de dynamite. C'était de la poudre explosive, de l'usine Cornet, de Verviers, que la section des Voies et Travaux utili-

(1) Livre-Blanc allemand, Ann. 13, p. 25.

sait pour les travaux de terrassement exécutés à la gare. Cet explosif se trouvait dans une construction en briques, près de la plaque tournante.

Toutes ses explications et protestations d'innocence furent de nul effet : Sylvain Maquet fut impitoyablement arraché à sa famille et déporté en Allemagne. Il passa neuf mois en cellule, à Aix-la-Chapelle, où il subit plusieurs interrogatoires. En décembre, on ne disait déjà plus que les armes étaient dans la tapissière, mais dans le magasin : il fit remarquer la contradiction.

Le tribunal d'Aix-la-Chapelle fit aussi une enquête sur place. Une vérification, à Gouvy même, n'était plus possible : les troupes, prises d'une fureur sauvage, avaient allumé deux bûchers, l'un sur la place de la gare, l'autre derrière l'habitation de M. le notaire et elles y avaient réduit en cendres les archives de la gare, celles du receveur, celles de la douane, toute la comptabilité, les mandats, les effets de commerce, etc. C'est dans les livres de Trois-Vierges que l'on trouva la mention que les armes étaient à Gouvy en simple transit.

Sylvain Maquet passa encore trois mois au camp d'Holzminden, puis fut libéré.

Il faut spécialement relever dans l'extrait du Livre-Blanc les erreurs suivantes : On dit que « le chef de gare souhaita la bienvenue à la troupe » : or, il était absent ; qu' « une perquisition fut opérée en présence du chef » : il n'y assistait pas ; qu' « il nia l'existence des armes » : il ignorait tout simplement la présence de ces objets dans la gare.

Le 18 août, Henri Dethier, un habitant de la localité, fort calme et estimé, rentrait le bétail de la pâture lorsque des coups de feu retentirent. Les soldats se jetèrent sur lui, l'accusant d'avoir tiré. Le 20 août, il partit pour l'Allemagne. Or, tout le village savait que les soldats avaient tiré sur des poules et l'autorité militaire dut le reconnaître. M. le curé et M. le bourgmestre furent sur le point d'être, eux aussi, déportés pour le même fait : peut-être durent-ils la liberté au prince Max de Saxe, qui était alors en quartier au presbytère.

On fit encore aux habitants le reproche d' « avoir tiré sur les troupes, de la maison Maréchal ». Cette accusation n'est pas plus fondée que les précédentes.

A Bovigny, dans la nuit du 8 au 9, la commune était dans le plus grand calme : on n'a ni tiré, ni entendu parler de coups de feu. Il n'en a été question que la semaine suivante. On a lu plus haut (p. 42) le résultat des enquêtes faites à cette occasion.

2. *Incidents de Halleux.*

Graszhoff (voir ci-dessus, p. 42) cite Halleux parmi les localités où l'existence des francs-tireurs est démontrée... Les troupes y ont, en effet, arrêté comme franc-tireur et voulu fusiller le plus brave homme de l'endroit, Nicolas Henroye, le garde-champêtre de la commune, parce qu'il possédait un fusil. La famille de Henri Englebert a été, de même, fort exposée pour des douilles vides de cartouches, qu'avaient rapportées les enfants. C'est tout ce qui a pu servir de fondement à cette ridicule accusation. Voici les faits.

N° 84. *Rapport de M. Simon, curé de Halleux.*

Le 18 août, le 22me régiment de hussards, en arrivant à Halleux, se mit à fouiller partout à la recherche des armes. Chez le sieur Nicolas Henroye, on trouva un fusil. Et comme on lui demandait pourquoi il avait cette arme, il répondit : « C'est un fusil qui appartient à la commune ; je suis garde-champêtre ». On lui répondit : « Nous devons le prendre, mais demain matin vous irez le rechercher au Casino, chez M. Defat ». Ce qui fut fait. Le lendemain, après le départ des troupes, notre garde-champêtre, brave homme s'il en est un, s'en fut reprendre son fusil chez M. Defat, et le rapporta chez lui comme il l'avait trouvé, c'est-à-dire, complètement démonté. L'après-midi du même jour, le 19, arrive le régiment des Saxons, qui recommencent la visite pour les armes. Arrivés chez le garde-champêtre, ils trouvent le fusil démonté. Ils s'informent pour savoir d'où lui vient cette arme ; il répond, comme il avait répondu aux autres, que les hussards lui ont dit d'aller le reprendre, et que ce sont eux qui l'ont ainsi démonté. Sur quoi nos Saxons s'en vont. Le garde-champêtre se croyait bien tranquille. Le soir venu, il va se reposer ; mais à peine était-il au lit qu'on faisait un tapage infernal dans sa maison. C'étaient ces énergumènes qui, après avoir emprisonné le cabaretier Désiré Gérard et sa dame, s'étaient mis à ripailler dans son café, puis venaient chercher le garde-champêtre, pour l'emmener entre quatre officiers et six soldats, baïonnette au canon, auprès du colonel logé au presbytère. On voulait à tout prix le fusiller, prétextant que c'était un homme de mauvaise mine ! Sur ma protestation que c'était notre brave garde-champêtre, il ne fut pas exécuté. Il fut néanmoins retenu prisonnier la nuit ; puis, le lendemain, on fit défiler devant lui toutes les troupes, après lui avoir fait lire à haute voix une proclamation du colonel concernant fusils, armes blanches, munitions, etc.

Un fait analogue s'est passé chez Henri Englebert. En fouillant, les Saxons trouvèrent de vieilles douilles de cartouches, que les gamins avaient rapportées des champs, ainsi qu'un canon de revolver qu'ils avaient ramassé au jardin. Ils mirent tout sens dessus-dessous dans la maison, jusqu'à jeter brutalement en bas de son lit la vieille mère plus qu'octogénaire ! Ne trouvant rien, ils emmenèrent avec eux le père et son fils, un jeune homme de dix-neuf ans, qu'ils retinrent prisonniers jusqu'après le départ des troupes. Voilà tout ce qui s'est passé à Halleux, mais jamais on n'y a parlé de francs-tireurs. Si d'ailleurs l'existence de ceux-ci eût été démontrée, comme il est dit dans la publication allemande, ces barbares n'eussent pas manqué d'user de représailles.

3. *Incidents de Hollogne.*

N° 85. A Hollogne-lez-Waha, le 20 août, vers 7 heures du soir, sous prétexte qu'on avait tiré sur eux, les Allemands se livrèrent à une fusillade générale. Ils fouillèrent les maisons pour y découvrir des armes et arrêtèrent tous les hommes, auxquels ils lièrent les mains. Le village fut frappé d'une amende de 10,000 francs qui dut être payée sur-le-champ. Les vies et les biens furent sérieusement menacés au cours de cette nuit.

Le lendemain, ils libérèrent tous les prisonniers, sauf six, Félix Michel, ses deux fils Eudore et Fernand, son neveu Edmond Michel, René Noël et Lambert Gillet. Ils devaient être fusillés. On les mena près d'une croix où se firent tous les apprêts de l'exécution. L'intervention opportune d'un officier fit qu'ils ne furent pas abattus, mais ils furent emprisonnés à Marche, où ils restèrent huit jours, malmenés à l'extrême, tenus toujours sous la menace de la mort, pour être ensuite déportés en Allemagne. Ils eurent beaucoup à souffrir, livrés à la merci d'une soldatesque déchaînée. Ils passèrent de Coblence à Hameln, puis à Holzminden. Fernand, âgé de 15 ans, revint après quatre mois, Félix, après dix mois, René Noël après un an, Eudore après dix-huit mois, Edmond après dix-neuf mois, Lambert Gillet après vingt-deux mois. Tous étaient innocents et aucune charge ne put être même articulée contre eux.

Deux annexes du Livre Blanc allemand (n°s 14 et 15, pp. 26 et 27) sont consacrées aux incidents de Hollogne. Nous les reproduisons, comme un nouvel exemple de la puérilité de ces accusations. L'une avoue que l'on n'a même pas trouvé d'armes chez les soi-disant francs-tireurs. L'autre écrit : « Il n'y avait pas de soldats ennemis dans les environs : par conséquent, c'étaient les civils ! » C'étaient les soldats allemands.

1. Rapport du 1er lieutenant Marggraf, commandant la 1re colonne de Boulangerie de campagne, corps d'armée III.

Au matin du 20 août, la colonne de boulangerie de campagne n° 1 du IIIe corps d'armée s'était installée près de Marche, à peu près à la hauteur des villages de Hollogne-Aye. Les habitants des maisons situées à proximité ne montrèrent durant la journée aucune intention hostile. Mais lorsque, vers le soir, des colonnes de munitions voulaient se placer pour le campement tout près de la boulangerie, on tira de la forêt voisine, et du jardin, où se trouvaient quelques maisons isolées. Il est vrai qu'en fouillant ces métairies, on n'a pas trouvé d'armes sur les habitants, mais quelques-uns étaient encore porteurs de cartouches, chargées de gros plombs de chasse. Ces gens furent emmenés.

2. Rapport du capitaine de cavalerie Burkhardt, commandant la 2e colonne lourde de provisions.

Le 20 août 1914, on a tiré sur nous devant Hollogne, de tous les côtés du bois. Il était environ 6 heures du soir. Nous étions en route vers Marche. Il n'y avait pas de soldats ennemis dans les environs. Par conséquent c'étaient des civils. En effet, nous fîmes prisonniers à peu près vingt civils dans le bois, lesquels furent conduits à Marche par une colonne de munitions d'artillerie.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre II.

Les méfaits allemands dans quelques localités plus éprouvées du Nord du Luxembourg.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Annexe au premier volume : une grande carte en trois couleurs des provinces de Namur et de Luxembourg, indiquant les rivières, lignes de chemin de fer et routes et les localités citées dans l'ouvrage.

FIN DU PREMIER VOLUME

L'Imprimerie
(Ancs Etablts Vve Monnom, soc. an.)
rue de l'Industrie, 32,
Bruxelles.
1919